

# Annuaire régional d'Eurostat 2007





# Annuaire régional d'Eurostat 2007

*Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses aux questions que vous vous posez sur l'Union européenne.*

Un numéro unique gratuit (\*):

**00 800 6 7 8 9 10 11**

(\*) Certains opérateurs de téléphonie mobile ne permettent pas l'accès aux numéros 00 800 ou peuvent facturer ces appels.

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet via le serveur Europa (<http://europa.eu>).

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2007

ISBN 978-92-79-05078-7

ISSN 1681-9314

Numéro de catalogue: KS-AF-07-001-FR-N

(Publication imprimée: KS-AF-07-001-FR-C)

**Thème: Statistiques générales et régionales**

**Collection: Livres statistiques**

© Communautés européennes, 2007

© Copyright des photos suivantes: couverture et les chapitres Introduction, Comptes des ménages, Productivité du travail, Statistiques urbaines, Tourisme et Éducation: © la Médiathèque centrale de la Commission européenne; les chapitres Population et Agriculture: © Jean-Jacques Patricola; les chapitres Produit intérieur brut, Marché du travail, Science, technologie et innovation, Statistiques structurelles sur les entreprises et Transports: © la bibliothèque d'images numériques de la direction générale Politique régionale de la Commission européenne.

L'autorisation de reproduction ou d'utilisation de ces photos doit être demandée directement au détenteur des droits d'auteur.





## Preface

Chers lecteurs,

Une nouvelle fois, Eurostat a le plaisir de vous proposer une vue d'ensemble des développements les plus récents dans les régions de l'Union européenne, couvrant, autant que possible, les vingt sept États membres actuels ainsi que les pays de l'AELE. Les thèmes choisis sont ceux que nous considérons comme susceptibles d'apporter un éclairage intéressant sur les diverses facettes de l'évolution économique, sociale et démographique dans les régions de l'Europe tout entière. Pour la première fois, nous avons ajouté un chapitre sur le PIB qui a été élaboré en coopération avec la direction générale de la politique régionale, notre principal client pour les données régionales.

L'année 2007 représente un moment très important pour la politique régionale, dans la mesure où elle marque le début de la mise en œuvre de la nouvelle politique de cohésion de l'Union, qui se poursuivra jusqu'en 2013 et par le biais de laquelle la Communauté investira dans le développement régional un montant sans précédent de quelque 347 milliards d'euros. Ces statistiques régionales feront partie des critères à l'aune desquels le développement des régions de l'UE sera évalué. Dans la présente publication, vous trouverez également un chapitre sur les statistiques urbaines, qui est le résultat de notre collaboration avec la direction générale de la politique régionale dans le domaine de l'audit urbain. Ce dernier constitue une composante de plus en plus importante de la politique de développement régional.

Parallèlement, en coopération avec nos partenaires du système statistique européen (SSE), nous continuerons à étoffer progressivement, du point de vue tant du niveau de détail que de la couverture, les informations régionales disponibles, afin de brosser un tableau toujours plus complet des relations complexes caractérisant le développement régional à travers l'UE.

Je vous souhaite une agréable et intéressante lecture.



Hervé Carré  
Directeur général d'Eurostat



## Remerciements

Les éditeurs de l'Annuaire régional d'Eurostat 2007 tiennent à remercier tous ceux qui leur ont apporté leur concours. La rédaction des divers chapitres de la présente édition a été confiée aux personnes suivantes:

- **Population:** Gregor Kyi (unité F.1 d'Eurostat: «Statistiques démographiques et de la migration»)
- **Produit intérieur brut:** Lewis Dijkstra (unité B.2 de la direction générale de la politique régionale: «Développement de la politique de cohésion, négociations d'adhésion»)
- **Comptes des ménages:** Andreas Krüger (unité C.2 d'Eurostat: «Comptes nationaux — production»)
- **Marché du travail:** Pedro Ferreira (unité D.2 d'Eurostat: «Indicateurs régionaux et information géographique»)
- **Productivité du travail:** Berthold Feldmann (unité D.2 d'Eurostat: «Indicateurs régionaux et information géographique»)
- **Statistiques urbaines:** Teodóra Brandmüller (unité D.2 d'Eurostat: «Indicateurs régionaux et information géographique»)
- **Science, technologie et innovation:** Bernard Felix, Tomas Meri et Håkan Wilén (unité F.4 d'Eurostat: «Statistiques de l'éducation, des sciences et de la culture»)
- **Statistiques structurelles des entreprises:** Ulf Johansson (unité G.1 d'Eurostat: «Statistiques structurelles des entreprises»)
- **Transports:** Anna Bialas-Motyl (unité G.5 d'Eurostat: «Statistiques des transports») et An Heirman
- **Tourisme:** Ulrich Spörel (unité F.6 d'Eurostat: «Statistiques de la société de l'information et du tourisme»)
- **Éducation:** Lene Mejer (unité F.4 d'Eurostat: «Statistiques de l'éducation, des sciences et de la culture»)
- **Agriculture:** Peter Szabo (unité E.1 d'Eurostat: «Statistiques agricoles — méthodologie»)

La mise en forme et la coordination de la présente publication ont été assurées par Åsa Önnersfors (unité D.2 d'Eurostat: «Indicateurs régionaux et information géographique») avec le concours de Pavel Bořkovec (unité B.6 d'Eurostat: «Diffusion»). Baudouin Quennery (unité D.2 d'Eurostat: «Indicateurs régionaux et information géographique») a produit l'ensemble des cartes statistiques.

Nous adressons également nos remerciements à:

**L'Association européenne de libre-échange (AELE)**, et notamment Richard Ragnarson.

**La direction générale de la traduction de la Commission européenne**, et notamment les unités de traduction allemande, anglaise et française.

**L'Office des publications officielles des Communautés européennes**, et notamment Peter Johansson, de l'unité B1 («Publications multisupports»), ainsi que les correcteurs de l'unité B2 («Services éditoriaux»).



# Table des matières

|   |    |
|---|----|
| INTRODUCTION .....  | 9  |
| Seules les statistiques régionales vous donnent une information complète .....          | 10 |
| La nomenclature NUTS .....  | 10 |
| Couverture .....  | 10 |
| Davantage d'informations régionales .....   | 11 |
| Extraction des données .....  | 11 |
| <br>  |    |
| 1 POPULATION .....  | 13 |
| Présentation de la répartition régionale de la démographie .....                        | 14 |
| Les moteurs de l'évolution de la population .....                                       | 14 |
| Vieillesse démographique: la situation actuelle.....                                    | 19 |
| ... et ses conséquences pour l'avenir .....   | 19 |
| Notes méthodologiques .....   | 24 |
| <br>  |    |
| 2 PRODUIT INTÉRIEUR BRUT .....  | 27 |
| PIB par habitant: fortes disparités régionales .....                                    | 28 |
| Politique de cohésion 2007-2013 .....   | 28 |
| La croissance du PIB s'accélère en dehors du cœur de l'Union .....                      | 30 |
| L'Union connaît la convergence, mais que se passe-t-il au sein des États membres? ..... | 33 |
| Conclusion .....  | 35 |
| Notes méthodologiques .....   | 36 |
| <br>  |    |
| 3 COMPTES DES MÉNAGES.....  | 39 |
| Introduction: mesure de la richesse .....   | 40 |
| Revenu des ménages privés .....   | 40 |
| Résultats pour l'année 2004 .....   | 40 |
| Revenu primaire .....   | 40 |
| Revenu disponible .....   | 41 |
| Dynamisme de la périphérie de l'Union .....   | 45 |
| Résumé .....  | 48 |
| Disponibilité des données .....   | 45 |
| <br>  |    |
| 4 MARCHÉ DU TRAVAIL.....  | 51 |
| Les objectifs de l'Union européenne en matière d'emploi .....                           | 52 |
| Premier objectif: un taux d'emploi global supérieur à 67 % .....                        | 52 |
| Deuxième objectif: un taux d'emploi féminin supérieur à 57 % .....                      | 55 |
| Troisième objectif: un taux d'emploi des travailleurs âgés supérieur à 50 % .....       | 57 |
| Réduction de l'écart entre hommes et femmes .....                                       | 57 |
| Chômage .....   | 60 |
| Conclusions .....   | 63 |
| Notes méthodologiques .....   | 64 |
| Définitions .....   | 64 |



|  |     |
|--|-----|
| <b>5 PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL</b> .....   | 67  |
| Introduction .....   | 68  |
| La productivité du travail reste très inégale sur le plan régional .....                         | 68  |
| Des taux de croissance de la productivité différents conduisent à une convergence accrue.....    | 68  |
| La productivité du travail dans l'industrie manufacturière et dans le secteur des services ..... | 71  |
| Conclusion.....  | 73  |
| <i>Notes méthodologiques</i> .....   | 76  |
| <br>   |     |
| <b>6 STATISTIQUES URBAINES</b> .....   | 79  |
| Introduction .....   | 80  |
| Mesure de la qualité de la vie dans les villes .....   | 80  |
| Les unités spatiales.....  | 80  |
| Le cadre temporel.....   | 80  |
| Les indicateurs.....   | 80  |
| Étude des caractéristiques de l'évolution démographique .....                                    | 83  |
| Perception de la situation .....   | 87  |
| Au-delà des taux de croissance.....  | 87  |
| <br>   |     |
| <b>7 SCIENCE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION</b> .....  | 91  |
| Introduction .....   | 92  |
| Recherche et développement.....  | 92  |
| Ressources humaines en science et technologie .....  | 95  |
| Industries de haute technologie et services à forte intensité de connaissance .....              | 95  |
| Brevets .....  | 97  |
| Patstat .....  | 99  |
| Les demandes de brevets dans les régions.....  | 99  |
| Conclusion.....  | 99  |
| <i>Notes méthodologiques</i> .....   | 101 |
| <br>   |     |
| <b>8 STATISTIQUES STRUCTURELLES SUR LES ENTREPRISES</b> .....                                    | 103 |
| Introduction .....   | 104 |
| Régions les plus spécialisées dans différentes activités .....                                   | 104 |
| Spécialisation dans les services aux entreprises .....   | 106 |
| Croissance de l'emploi dans les services aux entreprises .....                                   | 110 |
| Caractéristiques des 30 régions les plus spécialisées dans les services aux entreprises .....    | 113 |
| Conclusion .....   | 115 |
| <i>Notes méthodologiques</i> .....   | 116 |
| <br>   |     |
| <b>9 TRANSPORTS</b> .....  | 119 |
| Introduction .....   | 120 |
| Infrastructure de transport.....   | 120 |
| Matériel de transport .....  | 123 |
| Transport maritime.....  | 123 |
| Fret routier.....  | 125 |
| Transport aérien.....  | 127 |



|   |     |
|---|-----|
| Conclusion.....   | 129 |
| <i>Notes méthodologiques</i> .....  | 130 |
| <b>10 TOURISME</b> .....  | 133 |
| Introduction .....  | 134 |
| Capacités d'hébergement .....   | 134 |
| Utilisation des capacités .....   | 135 |
| Intensité touristique .....   | 137 |
| Évolution du tourisme 2000-2005 .....   | 137 |
| Part du tourisme récepteur .....  | 140 |
| Perspectives .....  | 140 |
| <i>Notes méthodologiques</i> .....  | 143 |
| <b>11 ÉDUCATION</b> .....   | 145 |
| Introduction .....  | 146 |
| Participation des enfants de quatre ans à l'enseignement .....  | 146 |
| Étudiants du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et de l'enseignement postsecondaire non supérieur .. | 148 |
| Étudiants de l'enseignement supérieur .....   | 148 |
| Diplômés de l'enseignement supérieur .....  | 151 |
| Participation à l'apprentissage tout au long de la vie .....  | 151 |
| Conclusions.....  | 153 |
| <i>Notes méthodologiques</i> .....  | 155 |
| <b>12 AGRICULTURE</b> .....   | 157 |
| Introduction .....  | 158 |
| Contribution de l'agriculture au PIB.....   | 158 |
| Productivité du travail dans l'agriculture .....  | 158 |
| Diversification du revenu dans la communauté agricole .....   | 161 |
| Utilisation de produits chimiques dans l'agriculture .....  | 161 |
| Productivité agricole .....   | 165 |
| Conclusions.....  | 165 |
| <i>Notes méthodologiques</i> .....  | 167 |
| <b>ANNEXE</b> .....   | 169 |
| UNION EUROPÉENNE: Régions au niveau NUTS 2 .....  | 169 |
| PAYS DE L'AELE: Régions statistiques dans niveau 2 .....  | 172 |





# Introduction



### Seules les statistiques régionales vous donnent une information complète

Les statistiques régionales sont d'une importance capitale pour qui veut comprendre l'évolution économique et sociale dans l'Union européenne. Le montant énorme du budget consacré aux Fonds structurels (347 milliards d'euros pour la période 2007-2013) montre bien l'importance qu'attache l'UE à la réduction des clivages qui séparent les régions en termes de développement économique et social.

Si vous voulez en savoir plus sur la manière dont les régions d'Europe évoluent dans un vaste ensemble de domaines statistiques très divers, voici la publication qu'il vous faut! Les textes et les cartes statistiques constituent une véritable mine d'informations sur la vie dans les régions européennes. Dans son deuxième chapitre («Produit intérieur brut»), la présente édition de l'Annuaire régional donne également, pour la première fois, un aperçu de la politique de cohésion de l'Union européenne, rédigé par un spécialiste de la direction générale de la politique régionale, qui est l'une des principales utilisatrices des statistiques au niveau régional.

Cette année voit également le retour, souhaité par beaucoup, des statistiques du tourisme et de l'éducation, deux domaines très intéressants sur lesquels nous revenons avec plaisir. Le chapitre sur la productivité du travail, qui a fait sa première apparition l'année dernière, se concentre cette année sur la productivité dans différents domaines d'activité et, dans l'analyse des évolutions régionales en Europe, nous couvrons bien sûr aussi la situation dans les villes européennes, d'où la présence d'un chapitre sur les statistiques urbaines, consacré essentiellement à l'évolution démographique dans les villes.

### La nomenclature NUTS

Toutes les statistiques établies au niveau régional dans l'UE sont fondées sur la nomenclature des unités territoriales statistiques, appelée «NUTS». La nomenclature NUTS est utilisée depuis des décennies pour l'établissement des statistiques régionales et a toujours constitué la base de la politique de financement régional. Toutefois, elle ne possède une base juridique que depuis 2003, année qui a vu l'adoption du règlement NUTS par le Parlement et le Conseil <sup>(1)</sup>.

À chaque fois que de nouveaux États membres adhèrent à l'UE, le règlement NUTS est évidem-

ment modifié de manière à y inclure la classification régionale de ces pays. Ce fut le cas en 2004, lorsque dix nouveaux États membres firent leur entrée dans l'UE. La Bulgarie et la Roumanie ont adhéré à l'Union européenne le 1<sup>er</sup> janvier 2007. Ces deux pays étaient dotés depuis 1998 d'une classification statistique des régions semblable à la nomenclature NUTS, mais l'application de cette dernière a exigé l'attribution de nouveaux codes aux régions concernées: ces codes sont entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2007.

Le règlement NUTS prévoit une révision triennale qui permet de modifier la classification régionale et de l'adapter à de nouveaux découpages administratifs ou à l'évolution des circonstances. Cet exercice a eu lieu pour la première fois en 2006 mais, comme les adaptations décidées en cette occasion n'entreront en vigueur qu'au début de 2008, la présente édition s'en tient toujours à la version 2003 de la NUTS. L'édition de l'année prochaine comportera donc un certain nombre de modifications apportées à la nomenclature régionale des pays.

Nous avons joint à la présente publication une carte pliante qui montre l'ensemble des régions correspondant au niveau 2 de la NUTS dans les 27 États membres de l'UE (EU-27) et dans les pays de l'AELE, tandis qu'à l'annexe 1 vous trouverez la liste complète des codes et des noms de ces régions.

### Couverture

Le présent Annuaire régional contient des statistiques pour l'ensemble des 27 États membres de l'Union européenne, y compris la Bulgarie et la Roumanie, qui viennent d'adhérer. Cette année, la couverture a été étendue aux pays de l'AELE, de sorte que vous trouverez également dans cette édition des commentaires sur l'évolution régionale en Islande, au Liechtenstein, en Norvège et en Suisse.

Les régions situées dans les pays de l'AELE sont appelées régions statistiques et sont régies par les mêmes règles que les régions de l'UE, si ce n'est que, dans leur cas, il n'existe pas de base juridique. Dans certains domaines d'action, nous ne disposons pas encore de données sur les pays de l'AELE, mais la disponibilité des données s'améliore et nous espérons vous présenter une couverture plus complète encore l'année prochaine. Il est souvent intéressant de comparer des données régionales relatives à des pays de l'AELE avec des données relatives aux États membres voisins, par exemple en faisant une comparaison entre la

<sup>(1)</sup> Pour en savoir plus sur la nomenclature NUTS, voir: [http://ec.europa.eu/eurostat/ramon/nuts/splash\\_regions.html](http://ec.europa.eu/eurostat/ramon/nuts/splash_regions.html).





Norvège et la Suède ou entre la Suisse et l'Autriche. Il existe évidemment de nombreuses similarités entre des régions voisines situées dans des pays différents, mais parfois, les disparités sont tout aussi intéressantes à analyser.

La présente édition de l'Annuaire statistique ne contient pas d'informations sur les trois pays candidats que sont l'ancienne République yougoslave de Macédoine, la Croatie et la Turquie, car nous disposons actuellement de trop peu de données au niveau régional.

## Davantage d'informations régionales

Sur le site web d'Eurostat, vous pourrez consulter, sous le thème «Statistiques générales et régionales», des tableaux présentant des statistiques sur les «régions» et l'«audit urbain» qui contiennent des séries chronologiques plus détaillées (dont certaines remontent jusqu'à 1970) et des statistiques plus complètes que celles figurant dans cet annuaire. Vous y trouverez également un certain nombre d'indicateurs établis au niveau 3 de la NUTS (concernant par exemple la superficie, la démographie, le produit intérieur brut et le marché de l'emploi). Cette précision est importante car, à l'heure actuelle, huit États membres (le Danemark, l'Estonie, Chypre, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, Malte et la Slovénie) n'ont pas de nomenclature NUTS au niveau

2. L'année prochaine, lorsque la nomenclature NUTS modifiée sera appliquée, le Danemark aura également des régions de niveau 2.

Vous trouverez des informations plus détaillées sur le contenu des bases de données régionales et urbaines en consultant la publication d'Eurostat intitulée *Statistiques urbaines et régionales européennes — Guide de référence — Édition 2007*, que vous pouvez télécharger à partir de notre site web.

Les années précédentes, un CD-ROM était joint à l'Annuaire. Nous avons mis fin à cette tradition, car toutes les informations habituellement données sur le CD-ROM sont désormais disponibles sur le site web d'Eurostat. En particulier, les données spécifiques utilisées pour établir les cartes figurant dans le présent Annuaire régional peuvent être trouvées sur notre site web sous forme de tableaux Excel.

## Extraction des données

Les données statistiques présentées dans l'Annuaire régional d'Eurostat 2007 ont été extraites au cours des premiers mois de 2007; la date de clôture finale était le 15 mai 2007, ce qui signifie que les données publiées représentent les informations les plus récentes disponibles à cette date-là. Si vous souhaitez prendre connaissance des statistiques publiées ultérieurement, veuillez consulter le site web d'Eurostat (<http://ec.europa.eu/eurostat>).



# Population

1



## Présentation de la répartition régionale de la démographie

Les évolutions démographiques ont une forte influence sur la société de l'UE. Des niveaux de fécondité constamment bas, combinés avec une augmentation de la longévité et le fait que les enfants du baby-boom arrivent à l'âge de la retraite, conduisent à un vieillissement démographique de la population de l'UE. La proportion des générations âgées s'accroît, tandis que celle des personnes en âge de travailler décroît.

Ce chapitre présente la répartition régionale des évolutions démographiques, telles qu'elles peuvent être distinguées aujourd'hui. L'analyse se fonde principalement sur les tendances démographiques observées au cours de la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2000 au 1<sup>er</sup> janvier 2005. À cette fin, des moyennes quinquennales ont été calculées pour la variation annuelle totale de la population et ses composantes. Étant donné que les tendances démographiques représentent des évolutions à long terme, les moyennes quinquennales fournissent une image stable et précise de la situation. Elles aident à identifier les grappes de régions, qui s'étendent souvent bien au-delà des frontières nationales.

Certaines évolutions démographiques pourraient voir leur importance s'accroître considérablement au cours des prochaines décennies. Eurostat élabore des projections de population nationales et régionales qui mettent en lumière les effets que les tendances actuelles sont susceptibles d'avoir si elles se poursuivent à l'avenir. Ces projections doivent être considérées non pas comme des prévisions, mais comme des scénarios du type «Que se passerait-il si...?»: elles indiquent les évolutions démographiques possibles sur la base d'hypothèses relatives à la fécondité, à la mortalité et aux migrations, ayant elles-mêmes été établies à partir des tendances observées et de l'avis d'experts (voir les «Notes méthodologiques»).

Le présent Annuaire des régions reprend certains résultats des projections de population régionales disponibles au début de l'année 2007. De plus amples données sont accessibles sur le site internet d'Eurostat (via l'arbre de navigation des données, sous «Population»/«Projections de population»).

## Les moteurs de l'évolution de la population

Au cours des quarante-cinq dernières années, la population des vingt-sept pays de l'actuelle

Union européenne est passée d'environ 400 millions de personnes (1960) à près de 500 millions de personnes (2006). Toutefois, l'ampleur et la composition de la croissance de la population ont fortement varié au fil des ans.

La variation totale de la population a deux composantes, à savoir l'«accroissement naturel», défini comme étant la différence entre les nombres de naissances vivantes et de décès, et le solde migratoire, qui, en principe, est égal à la différence entre les flux d'immigration et d'émigration (voir les «Notes méthodologiques»).

Jusqu'à la fin des années 1980, l'accroissement naturel était de loin la principale composante de la croissance de la population. Une diminution régulière de l'accroissement naturel s'observe cependant depuis le début des années 1960. En revanche, la migration internationale a vu son importance augmenter pour devenir le principal moteur de la croissance démographique à partir du début des années 1990.

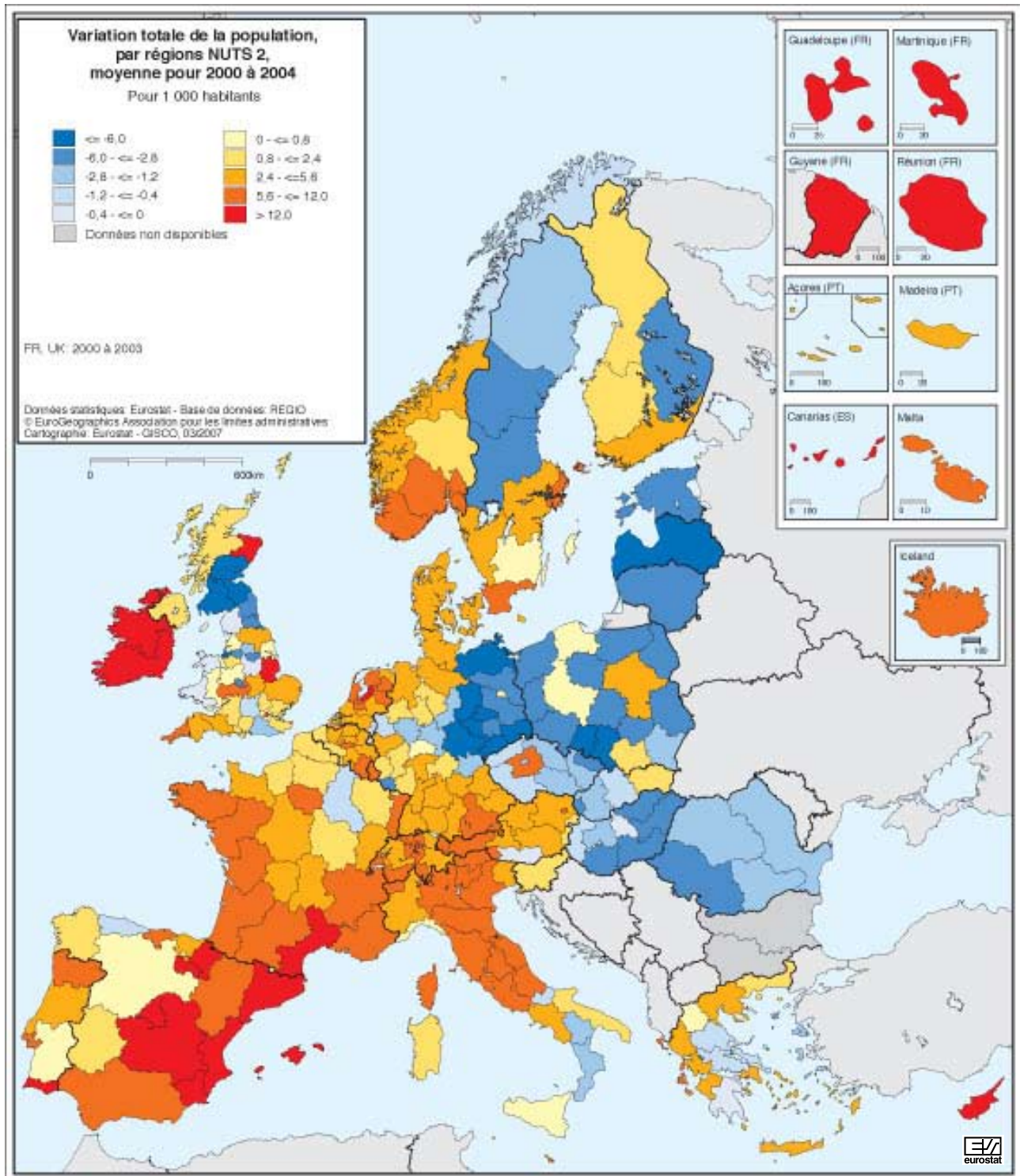
Les cartes 1.1, 1.2 et 1.3 montrent la variation totale de la population depuis le début du nouveau siècle et ses composantes. Pour des raisons de comparabilité, la variation de la population est présentée en termes relatifs, c'est-à-dire rapportée à la taille de la population totale. Les cartes indiquent la moyenne quinquennale des «taux bruts de variation de la population» en résultant (pour les années 2000, 2001, 2002, 2003 et 2004).

Dans le nord-est et l'est de l'Union européenne, la population est en baisse. La carte 1.1 est caractérisée par un clivage net entre ces régions et le reste de l'UE. Les zones les plus touchées par ce recul démographique sont l'Allemagne orientale, la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie, la Hongrie, la Roumanie et, au nord, les trois États baltes, ainsi que certaines parties de la Suède et de la Finlande.

La carte 1.2 révèle que, dans beaucoup de régions de l'UE, le nombre de décès est supérieur au nombre de naissances depuis le début du nouveau siècle. La «variation naturelle» négative de la population qui en résulte est un phénomène largement répandu, mais le schéma de répartition est moins prononcé que pour la variation totale de la population. L'Irlande, la France, les trois pays de l'Union économique de la Belgique, des Pays-Bas et du Luxembourg (Benelux) et le Danemark connaissent essentiellement un accroissement naturel positif de la population. La variation naturelle de la population est principalement négative en Allemagne, en République tchèque, en Slovaquie, en Hongrie, en Slovénie,

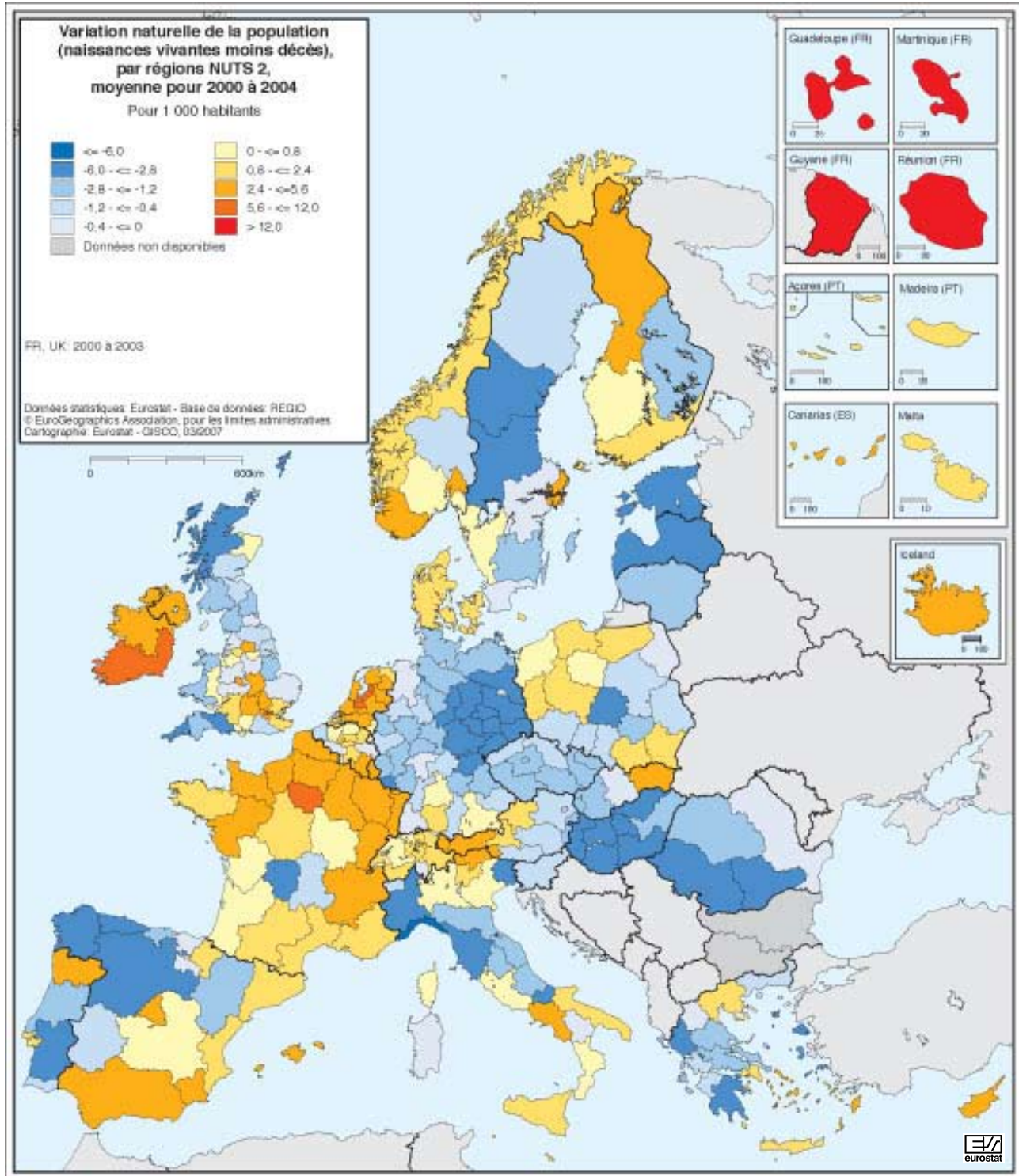


**Carte 1.1:** Variation totale de la population, par régions NUTS 2, moyenne pour 2000 à 2004  
Pour 1 000 habitants





**Carte 1.2:** Variation naturelle de la population (naissances vivantes moins décès), par régions NUTS 2, moyenne pour 2000 à 2004  
Pour 1 000 habitants





en Roumanie et dans des régions adjacentes, de même que dans les États baltes ou en Suède, au nord, et en Grèce, au sud. La situation dans les autres États membres est, dans l'ensemble, plus équilibrée.

L'une des raisons prépondérantes du ralentissement de l'accroissement naturel de la population tient à ce que les habitants de l'Union européenne ont, en moyenne et au fil du temps, de moins en moins d'enfants. Dans les vingt-sept pays constituant à ce jour l'Union, l'indicateur conjoncturel de fécondité est tombé d'une valeur située autour de 2,5 au début des années 1960 à une valeur d'environ 1,5 en 1993, niveau auquel il s'est stabilisé depuis (graphique 1.1; pour la définition de l'indicateur conjoncturel de fécondité, voir les «Notes méthodologiques»). Le léger redressement constaté ces dernières années peut être attribué, en partie, au fait que les femmes sont aujourd'hui plus nombreuses que par le passé à avoir leur premier enfant plus tard dans la vie.

À titre de comparaison, on notera que, dans les parties développées du monde, un indicateur conjoncturel de fécondité d'environ 2,1 enfants par femme est actuellement considéré comme correspondant au seuil de remplacement, c'est-à-dire au niveau auquel une population resterait stable à long terme, en l'absence de toute immigration ou émigration.

Concernant le solde migratoire, cinq groupes de régions frontalières enregistrant davantage de

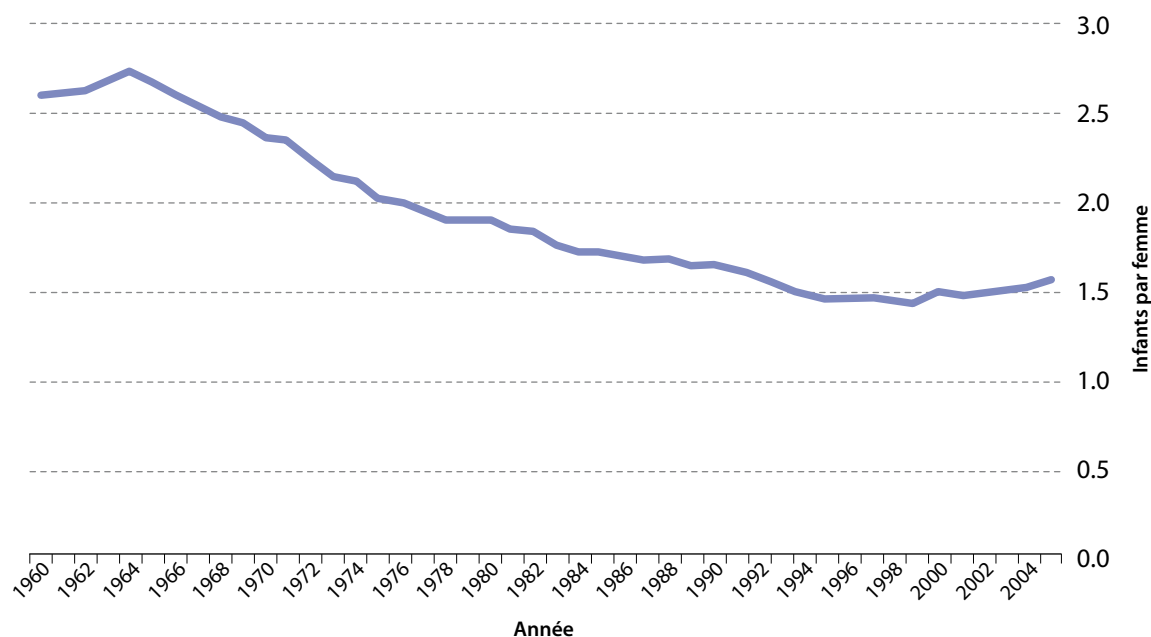
départs que d'arrivées peuvent être distingués sur la carte 1.3:

- les régions les plus septentrionales de Suède et de Finlande;
- un groupe de régions situées à l'est, englobant la majeure partie de l'Allemagne orientale, la Pologne, la Lituanie et la Lettonie, ainsi que certaines parties de la République tchèque, de la Slovaquie, de la Hongrie et de la Roumanie;
- des régions du nord de la France;
- des régions du sud de l'Italie;
- l'Irlande du Nord et certaines parties de l'Écosse.

Dans certaines régions, une variation naturelle négative a été compensée par un solde migratoire positif. Cette situation est particulièrement patente en Allemagne occidentale, dans l'est de l'Autriche, dans le nord de l'Italie et en Slovénie, ainsi que dans le sud de la Suède et dans un certain nombre de régions d'Espagne, de Grèce et du Royaume-Uni. Le cas de figure opposé est beaucoup plus rare: seules quelques régions (situées dans le nord de la Pologne) affichent une variation naturelle positive compensée par un solde migratoire négatif.

Les régions sans compensation ont souvent connu de fortes variations, à la hausse ou — dans certains cas — à la baisse. En Irlande, dans les pays du Benelux, dans de nombreuses ré-

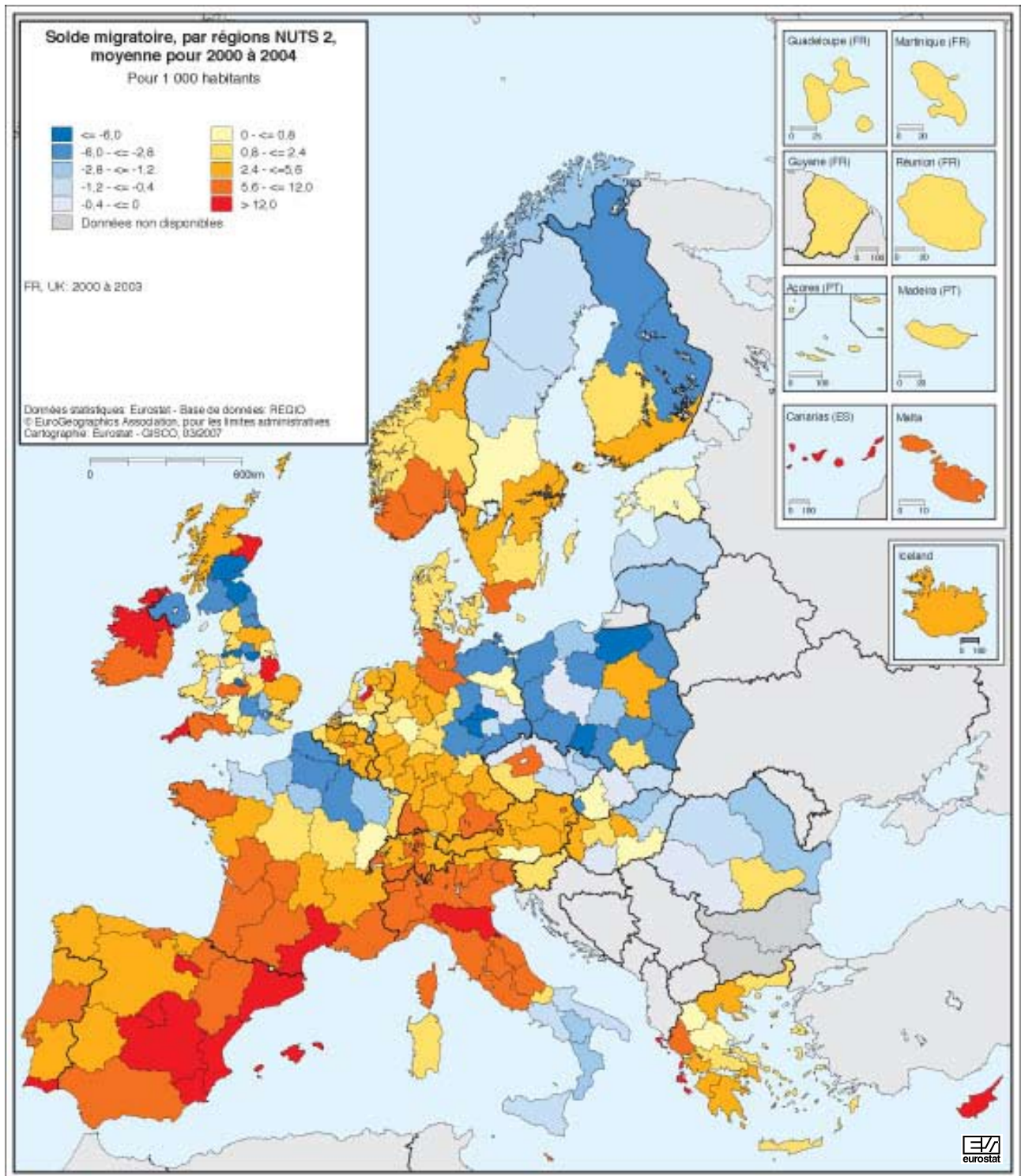
**Graphique 1.1:** Indicateur conjoncturel de fécondité dans l'EU-25, 1960 - 2005







**Carte 1.3:** Solde migratoire, par régions NUTS 2, moyenne pour 2000 à 2004  
Pour 1 000 habitants





gions de France et certaines régions d'Espagne, un accroissement naturel positif s'est accompagné d'un solde migratoire positif. En revanche, en Allemagne orientale, en Lituanie et en Lettonie, tout comme dans certaines régions de Pologne, de République tchèque, de Slovaquie et de Hongrie, les deux composantes de la variation de la population étaient négatives, ce qui, dans certains cas, a conduit à une importante perte de population.

## Vieillesse démographique: la situation actuelle...

Les rapports de dépendance en fonction de l'âge sont d'importants indicateurs démographiques qui rapportent les populations jeune et âgée à la population en âge de travailler. La «population âgée» correspond approximativement aux personnes ayant atteint l'âge de la retraite. Diverses études démographiques disponibles aujourd'hui présentent des rapports de dépendance calculés sur la base de définitions différentes des groupes d'âge. Dans la présente publication, les groupes d'âge suivants sont retenus:

- rapport de dépendance des jeunes: population âgée de 0 à 14 ans rapportée à la population âgée de 15 à 64 ans;
- rapport de dépendance des personnes âgées: population âgée de 65 ans ou plus rapportée à la population âgée de 15 à 64 ans.

Les cartes 1.4 et 1.5 font ressortir la structure de la population au début de l'année 2005. Le rapport de dépendance des jeunes est influencé par l'évolution récente des niveaux de fécondité. Les pays à fécondité élevée ont généralement un plus fort rapport de dépendance des jeunes (c'est-à-dire un plus grand nombre de jeunes pour 100 personnes en âge de travailler) que les pays à faibles niveaux de fécondité. Cela est bien visible pour l'Irlande, la France, le Royaume-Uni, les pays du Benelux, le Danemark, la Suède et la Finlande. Le rapport de dépendance des jeunes est inférieur à la moyenne dans des régions situées en Italie, en Grèce, en Espagne, en Allemagne, en République tchèque, en Lettonie et en Roumanie. Pour ce qui concerne le rapport de dépendance des personnes âgées, la répartition régionale est moins nette.

## ... et ses conséquences pour l'avenir

Les projections de population d'Eurostat permettent d'anticiper assez bien la future évolution de

la situation démographique en cas de poursuite des tendances actuelles.

La carte 1.6 donne un aperçu du sens général de la variation de la population (croissance ou recul) qu'il est possible de prévoir pour les années 2004 à 2030. La répartition régionale des projections fait apparaître le prolongement de certaines évolutions générales déjà visibles aujourd'hui, telles que le recul de la population dans le nord-est et l'est de l'Union européenne. Toutefois, la population diminuera probablement aussi dans beaucoup d'autres régions, par exemple en Allemagne, en Italie, en Espagne et en Grèce.

Dans la plupart des régions (85 sur 96, soit 89 % des régions) qui pourraient voir leur population croître, le principal moteur de cette croissance résidera dans les migrations. La carte 1.6 représente ces régions en rouge foncé. Corrélativement, il n'y a que quelques régions éparses dans lesquelles la population croîtra essentiellement en raison d'un nombre de nouveau-nés supérieur au nombre de personnes décédées. L'exception la plus notable est celle de la France (aucune ventilation régionale n'est malheureusement disponible pour ce pays; voir les «Notes méthodologiques»).

En revanche, dans pratiquement toutes les régions dont la population devrait reculer, ce recul sera imputable au fait que le nombre de décès y sera supérieur au nombre de nouveau-nés (accroissement naturel négatif de la population). Ces régions sont indiquées en bleu clair. Les exceptions les plus marquantes sont constituées par certaines régions de Pologne et d'Italie, où le solde migratoire pourrait être le principal facteur du recul de la population.

Le rapport de dépendance des personnes âgées sera un indicateur particulièrement dynamique. On peut raisonnablement prévoir que, en moyenne pour l'EU-27 et pour autant que les tendances actuelles se maintiennent, ce rapport doublera plus ou moins au cours des cinquante prochaines années (graphique 1.2), ce qui revient à dire que, en 2050, une personne en âge de travailler pourrait devoir prendre en charge jusqu'à deux fois plus de retraités que cela n'est habituellement le cas aujourd'hui.

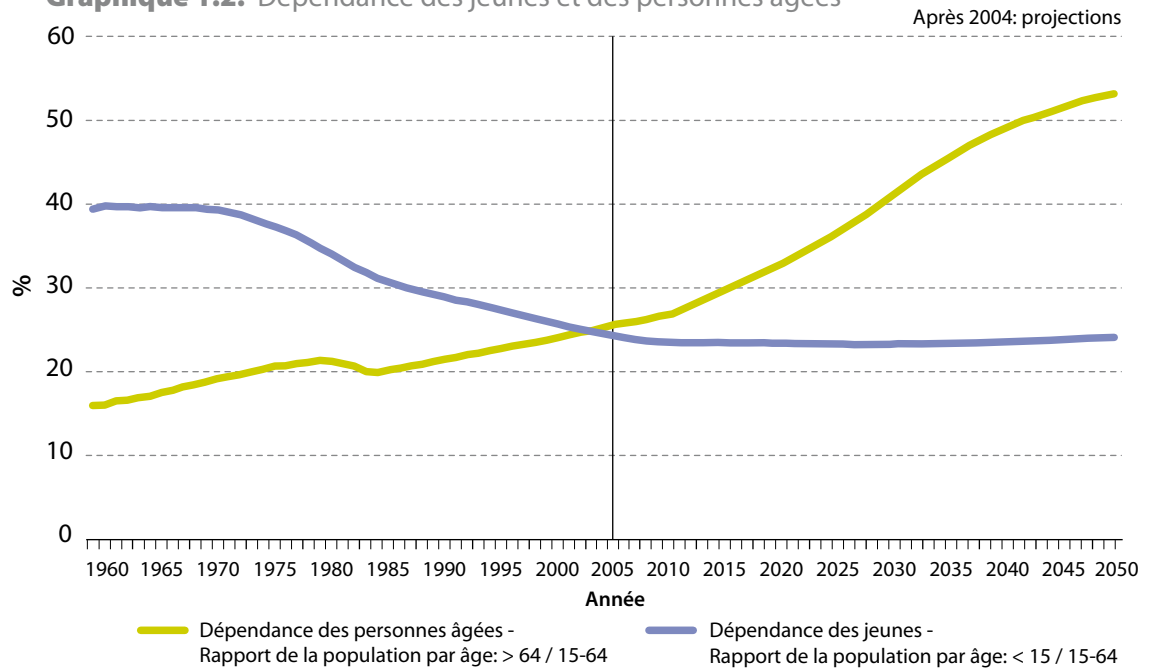
Le vieillissement démographique est un phénomène général. Il existe des régions qui comptent moins de trois personnes en âge de travailler pour une personne âgée de 65 ans ou plus (rapport de dépendance des personnes âgées supérieur à 33 %). En 2004 encore, cette situation était exceptionnelle: moins de 5 % de



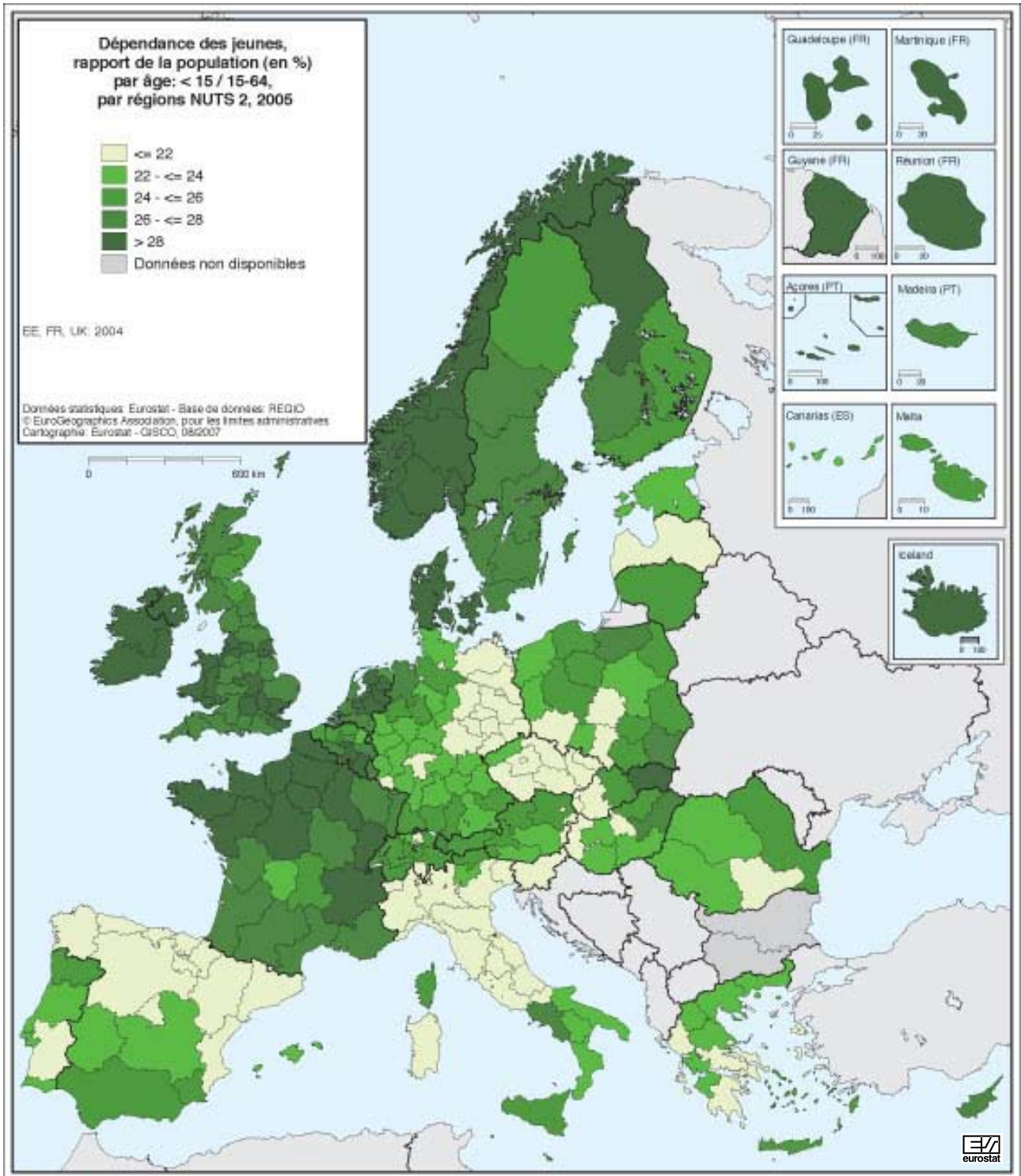
la population de l'UE vivait dans de telles régions. D'ici à 2030, elle deviendra la règle et prévaudra pour près de 90 % de la population de l'Union.

Les disparités régionales déjà visibles actuellement sont cependant susceptibles de conduire à une évolution plus dramatique dans certaines régions que dans d'autres.

**Graphique 1.2:** Dépendance des jeunes et des personnes âgées



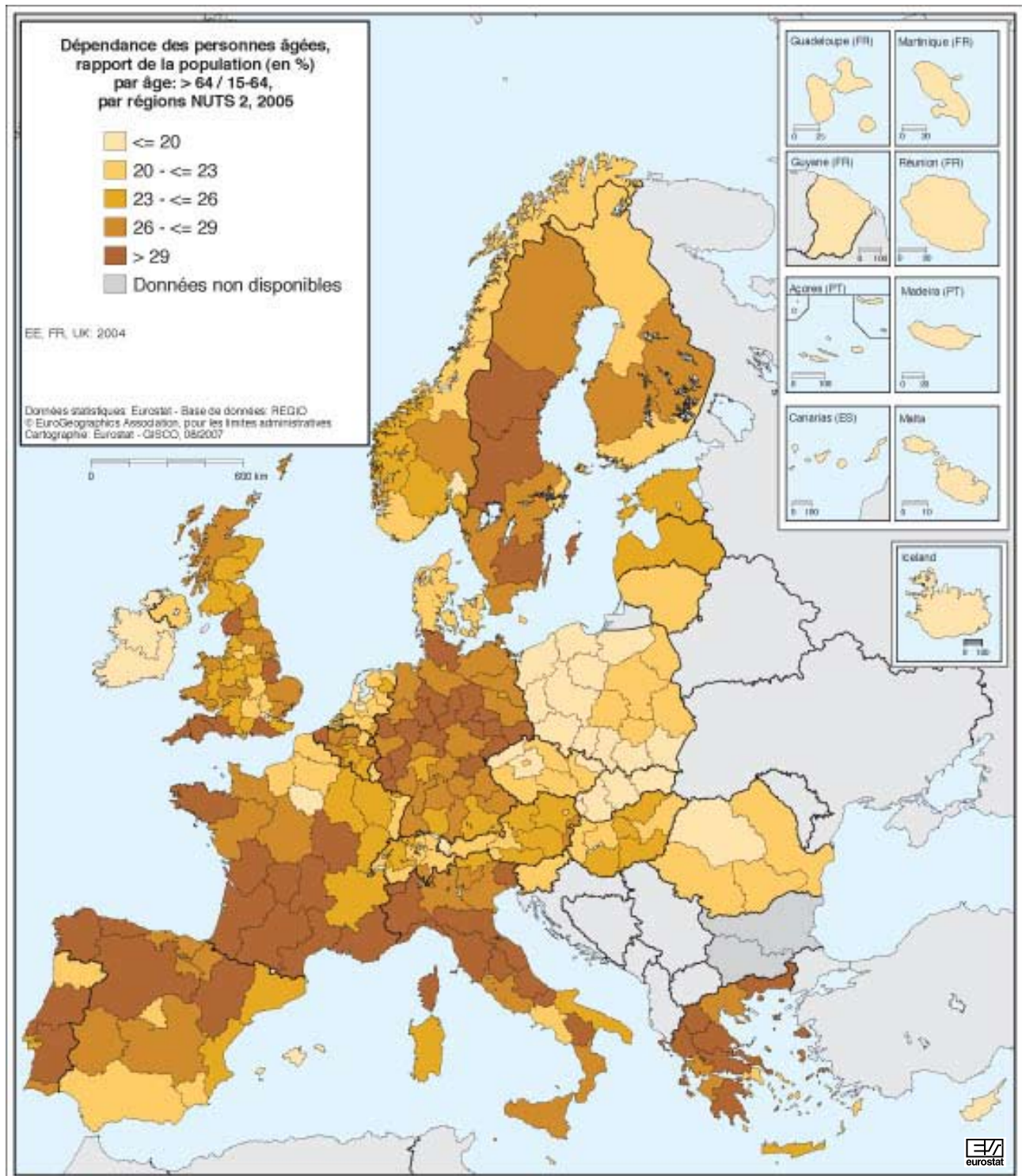
**Carte 1.4:** Dépendance des jeunes, rapport de la population (en %) par âge: < 15 / 15-64, par régions NUTS 2, 2005



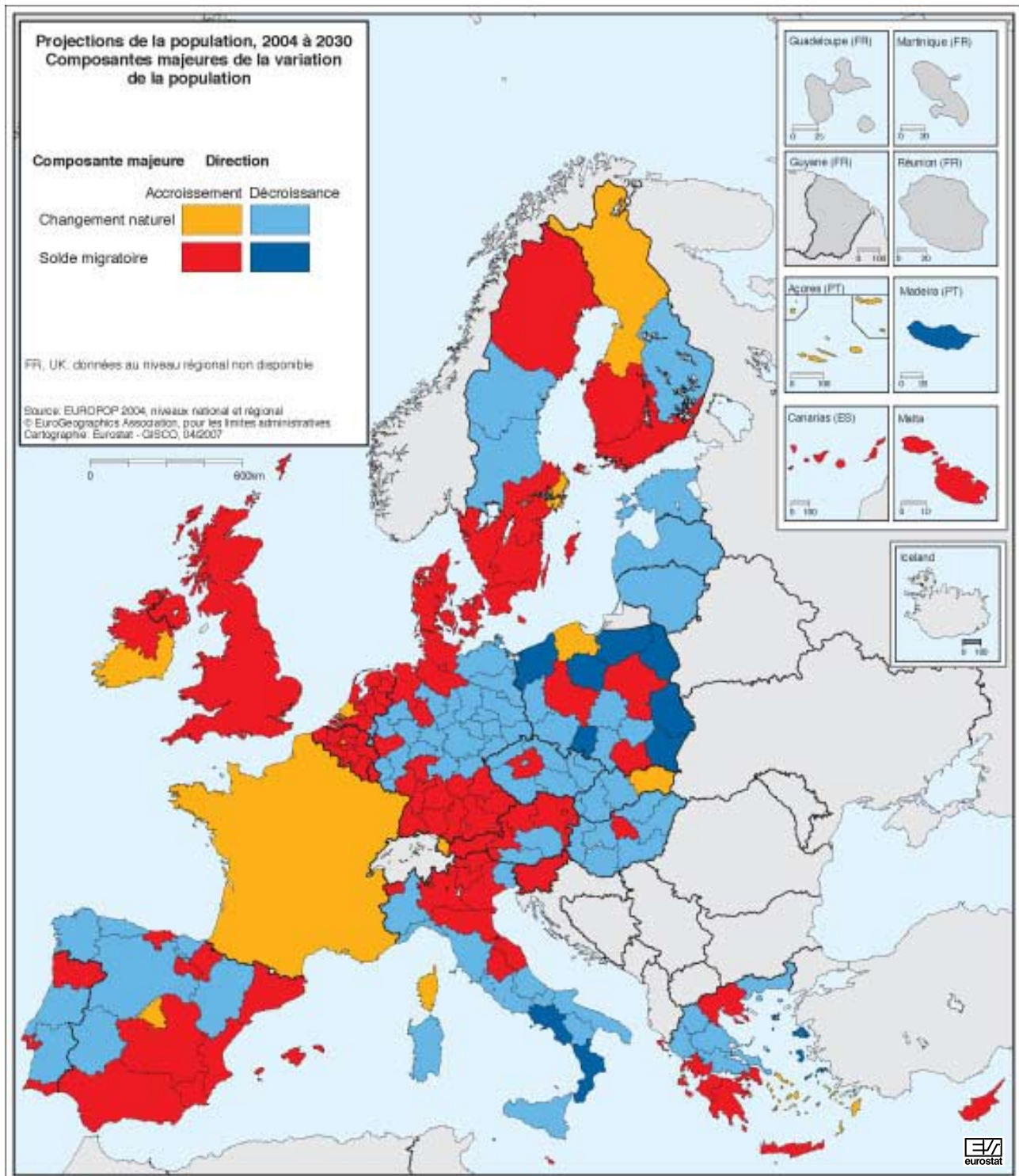




**Carte 1.5:** Dépendance des personnes âgées, rapport de la population (en %) par âge: > 64 / 15-64, par régions NUTS 2, 2005



**Carte 1.6:** Projections de la population, 2004 à 2030  
Composantes majeures de la variation de la population





## Notes méthodologiques

**Sources:** Eurostat — Statistiques démographiques. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site internet d'Eurostat (<http://ec.europa.eu/eurostat>).

L'**indicateur conjoncturel de fécondité** est le nombre moyen d'enfants auxquels une femme donnerait naissance durant sa vie, si elle traversait ses années de procréation en se conformant aux taux de fécondité par âge mesurés lors d'une année donnée.

Les **projections de population d'Eurostat** présentées ici correspondent à la variante centrale du scénario dit «tendanciel». La série de projections de population établies par Eurostat n'est que l'un des scénarios d'évolution démographique envisageables sur la base d'hypothèses de fécondité, de mortalité et de migration. L'actuel scénario tendanciel ne tient pas compte d'éventuelles mesures futures qui pourraient influencer sur les tendances démographiques. Il comprend différentes variantes de la population, à savoir la variante «centrale», ainsi que les variantes «population haute», «population basse», «zéro migration», «fécondité haute», «population avec un profil plus jeune» et «population avec un profil plus âgé», lesquelles sont toutes disponibles sur le site internet d'Eurostat. Il convient de noter que les hypothèses adoptées par Eurostat peuvent différer de celles retenues par les instituts nationaux de statistique et qu'il est donc possible que les résultats d'Eurostat soient différents de ceux publiés par les États membres.

La ventilation régionale au niveau NUTS 2 des projections démographiques a été réalisée en transformant les hypothèses déjà formulées au niveau national en hypothèses spécifiques aux régions. La variation régionale du comportement démographique est exprimée à l'aide de la méthode de standardisation indirecte: les taux nationaux de fécondité et de mortalité par âge et par sexe sont d'abord appliqués à la population régionale pour obtenir un nombre hypothétique d'événements; le nombre observé d'événements régionaux est ensuite divisé par ce nombre hypothétique pour dégager un facteur d'échelle régional, qui constitue donc une estimation de la mesure dans laquelle le taux régional est supérieur ou inférieur à la valeur nationale. En ce qui concerne les migrations internationales, les facteurs d'échelle correspondent au rapport entre le taux brut régional et le taux brut national de migration.

En plus des composantes classiques que sont la fécondité, la mortalité et les migrations internationales, la dimension régionale nécessite de prendre en compte un aspect particulier supplémentaire, à savoir les migrations interrégionales. Les taux de migration interrégionale par sexe et par âge sont estimés à l'aide d'un modèle utilisant comme données d'entrée les départs et arrivées des régions de niveau NUTS 2 par âge, par sexe et par région, ainsi que le nombre total de migrants inter-NUTS 2 par région d'origine et région de destination (matrice des migrations origine-destination).

En raison de l'absence de données appropriées relatives à la France et au Royaume-Uni, aucune projection de population régionale n'a pu être effectuée pour ces deux pays.

*Source:* Europop 2004, niveau régional, variante centrale.

La **migration** peut être extrêmement difficile à mesurer. Un grand nombre de sources de données et de définitions différentes sont utilisées dans les États membres, si bien que les comparaisons directes de statistiques nationales peuvent poser des difficultés ou induire en erreur. Les soldes migratoires indiqués ici ne sont pas directement calculés à partir des chiffres des flux d'immigration et d'émigration. Comme beaucoup d'États membres de l'UE ne disposent pas de chiffres complets et comparables pour lesdits flux, le solde migratoire est ici estimé par différence entre la variation totale de la population et l'accroissement naturel sur l'année. Le solde migratoire est, en effet, égal à toutes les variations de la population totale qui ne sont imputables ni aux naissances ni aux décès.

La **densité de population** est le rapport entre la population en milieu d'année d'un territoire à une date donnée et la superficie de ce territoire.









# Produit intérieur brut

# 2

## PIB par habitant: fortes disparités régionales

Les disparités entre régions au sein de l'Union européenne se sont fortement creusées avec l'adhésion de 10 nouveaux États membres en 2004 et de deux autres en 2007. Après ces élargissements, le produit intérieur brut (PIB) par habitant dans les 10 % de régions en tête du classement est près de cinq fois supérieur à celui des 10 % des régions en queue de peloton <sup>(2)</sup>. Dans l'Union des Vingt-cinq, il était un peu moins de quatre fois supérieur, tandis que dans l'Union des Quinze, il était inférieur au triple (données de 2004). Le ratio entre le PIB par habitant des 25 % de régions au sommet et au pied de l'échelle est passé de deux (EU-15) à deux et demi (EU-25) puis trois (EU-27) (voir la carte 2.1).

Le PIB par habitant est particulièrement faible dans les nouveaux États membres, où il est inférieur à la moitié de la moyenne de l'Union dans la plupart des régions. De nombreuses régions de Grèce, d'Italie méridionale et du Portugal se situent aussi à moins des trois quarts de la moyenne de l'Union. Dans les autres pays, les régions ont tendance à avoir un PIB par habitant proche ou au-dessus de la moyenne. Les régions où se trouve la capitale d'un pays ont tendance à avoir un PIB par habitant sensiblement supérieur à celui des régions environnantes. Dans certains cas, cela est dû en partie aux mouvements pendulaires vers la capitale, qui augmentent le nombre de personnes produisant de la richesse économique (PIB) par rapport aux habitants. Mais dans la plupart des cas, le niveau plus élevé du PIB par habitant dans les régions des capitales reflète les niveaux plus élevés de leur productivité. Cela vaut aussi pour la Norvège (membre de l'Association européenne de libre-échange), où le PIB par habitant de la région d'Oslo est au moins de moitié supérieur à celui des autres régions du pays.

## Politique de cohésion 2007-2013

La politique de cohésion pour la période 2007-2013 a trois objectifs principaux: la convergence; la compétitivité régionale et l'emploi; la coopération territoriale. Le premier objectif, la convergence, est conçu pour réduire les énormes disparités dans le développement économique des régions.

Les régions relevant de l'objectif «Convergence» sont les régions NUTS 2 où le PIB par habitant,

mesuré en parités de pouvoir d'achat pour la période 2000-2002, est inférieur à 75 % du PIB moyen de l'Union des Vingt-cinq pour la même période. Ces régions, au nombre de 84, représentent une population totale de 154 millions d'habitants répartis dans 17 États membres <sup>(3)</sup>. Ces zones figurent en rouge sur la carte 2.2.

Sous l'effet des deux derniers élargissements, la moyenne de l'Union pour le PIB par habitant a chuté de près de 12 %. La moyenne pour l'Union des Vingt-cinq, qui était utilisée pour ces calculs, était de 8 % inférieure à la moyenne de l'Union des Quinze. En d'autres termes, un certain nombre de régions qui bénéficiaient auparavant d'un financement au titre de l'objectif n° 1 n'étaient plus éligibles au titre de la convergence (nouvel objectif n° 1) à ce stade de la politique de cohésion, bien que leur situation objective n'ait pas changé. Ces 16 régions, dites «régions à effet statistique», avec une population totale de 16,4 millions d'habitants, ont bénéficié d'un financement transitoire et été qualifiées de régions «phasing-out» (figurant en rose pâle sur la carte 2.2).

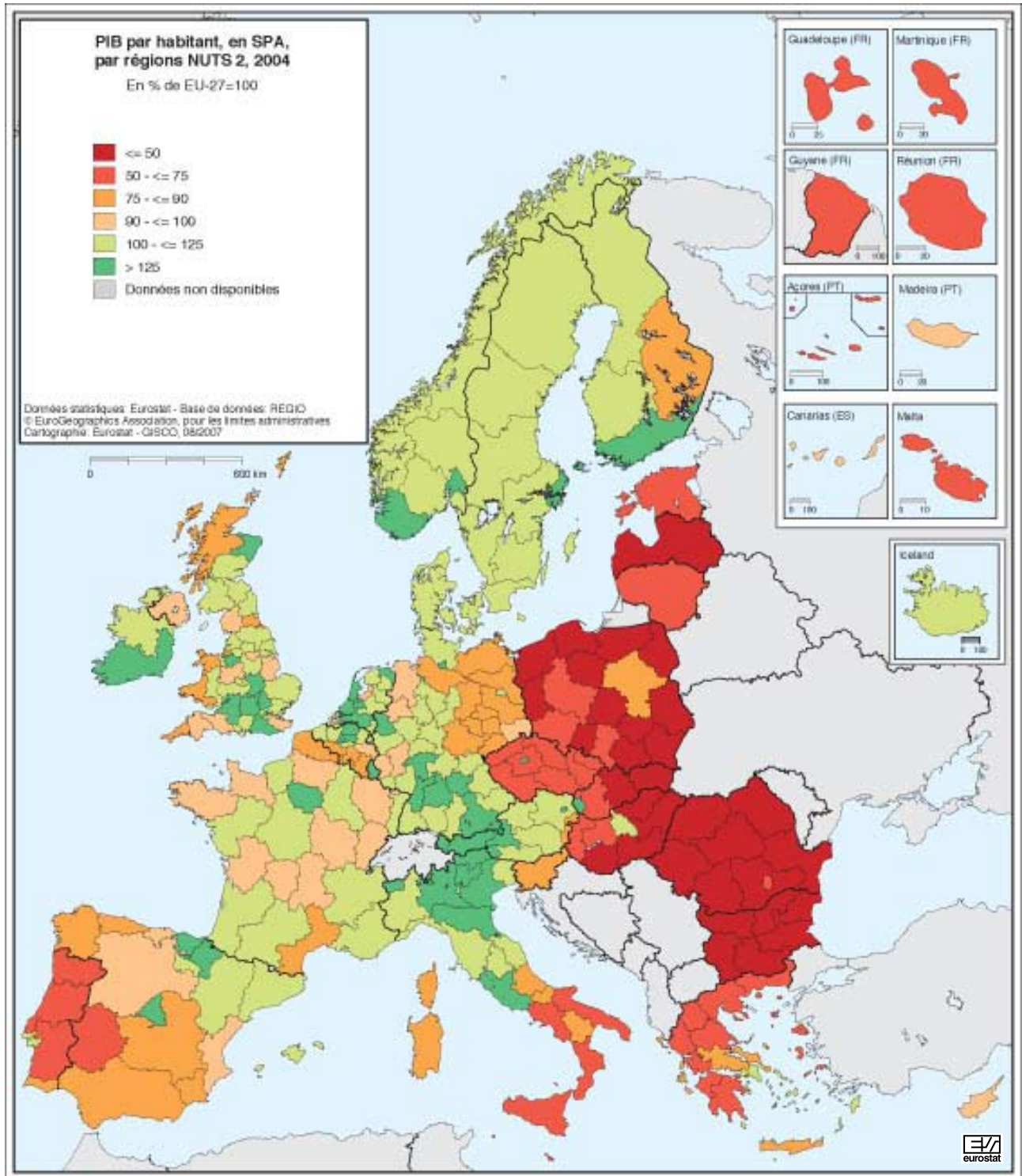
Le montant disponible au titre de l'objectif «Convergence» est de 282,8 milliards d'euros, soit 81,5 % du total du budget de la politique de cohésion. Ces fonds sont répartis comme suit: 199,3 milliards d'euros pour les régions de l'objectif «Convergence», 14 milliards d'euros réservés aux régions «phasing-out» et 69,5 milliards d'euros pour le Fonds de cohésion, ce dernier montant s'appliquant à 15 États membres. Les États membres éligibles pour le Fonds de cohésion sont ceux dont le revenu national brut (RNB) par habitant, mesuré en parités de pouvoir d'achat pour la période 2001-2003, est inférieur à 90 % du RNB moyen de l'Union des Vingt-cinq (soit l'ensemble des 12 nouveaux États membres, le Portugal et la Grèce) plus l'Espagne à titre transitoire, étant donné que ce pays aurait continué à être éligible si le seuil d'éligibilité était resté au niveau de 90 % du RNB moyen de l'Union des Quinze.

Toutes les régions non concernées par l'objectif «Convergence», dans 19 États membres, sont éligibles au titre de l'objectif «Compétitivité régionale et emploi», qui vise à renforcer la compétitivité et l'attrait des régions, ainsi que l'emploi, suivant une démarche double. Premièrement, des programmes de développement aideront les régions à anticiper et promouvoir la mutation de l'économie grâce à l'innovation et à la promotion de la société de la connaissance, à l'esprit d'entreprise, à la protection de l'environnement, et à l'amélioration de leur accessibilité.

<sup>(2)</sup> Les 10 % de régions du sommet et du pied de l'échelle sont les régions en tête et en queue de peloton qui représentent 10 % de la population.

<sup>(3)</sup> Article 5 du règlement (CE) n° 1083/2006 du Conseil portant dispositions générales sur le Fonds européen de développement régional, le Fonds social européen et le Fonds de cohésion et abrogeant le règlement (CE) n° 1260/1999.

**Carte 2.1:** PIB par habitant, en SPA, par régions NUTS 2, 2004  
 En % de EU-27=100





Deuxièmement, des emplois plus nombreux et de meilleure qualité seront favorisés par l'adaptation de la main-d'œuvre et l'investissement dans les ressources humaines. Dans l'Union des Vingt-sept, un total de 168 régions seront éligibles, avec une population de 314 millions d'habitants. Parmi ces régions, 13 d'entre elles totalisant 19 millions d'habitants sont qualifiées de zones «phasing-in» et bénéficieront d'aides financières spéciales en raison de leur ancien statut de régions relevant de l'objectif n° 1 (indiquées en bleu foncé sur la carte 2.2). Le montant de 55 milliards d'euros — dont 11,4 milliards d'euros sont destinés aux régions «phasing-in» — représente un peu moins de 16 % du total du budget de la politique de cohésion.

Le troisième objectif de la politique de cohésion, la coopération territoriale, renforcera la coopération transfrontalière par le biais d'initiatives locales et régionales communes, la coopération transnationale visant à un développement territorial, la coopération interrégionale et l'échange d'expérience. Quelque 181,7 millions d'habitants (37,7 % du total de la population de l'Union) vivent dans des zones frontalières, tandis que la totalité des régions et des citoyens de l'Union sont couverts par l'une des 13 zones de coopération transnationale existantes. Le montant de 8,7 milliards d'euros prévu pour cet objectif (2,5 % du total du budget de la politique de cohésion) se répartit comme suit: 6,44 milliards d'euros pour la coopération transfrontalière, 1,83 milliard pour la coopération transnationale et 445 millions pour la coopération interrégionale.

## La croissance du PIB s'accélère en dehors du cœur de l'Union

L'étude de la période 1995-2004 (voir la carte 2.3) fait apparaître des taux de croissance très élevés en dehors du cœur de l'Union européenne défini par le pentagone reliant London, Paris, Milano, München et Hamburg. La croissance a été particulièrement forte en Irlande et dans les trois États baltes, avec une croissance annuelle moyenne du PIB en termes réels supérieure à 6 %, soit une augmentation du PIB de plus de 70 % au cours de cette période. Dans les nouveaux États membres, les régions polonaises, slovaques et hongroises ainsi que la Slovénie et l'île de Chypre ont toutes réalisé des taux de croissance élevés. Dans la République tchèque, en Roumanie et en Bulgarie, la croissance s'est concentrée dans les régions des capitales.

Dans les deux États membres qui ont adhéré en 2007, la Bulgarie et la Roumanie, l'économie a connu une récession au cours de la seconde moitié des années 1990, d'où la faiblesse du taux de croissance global. Depuis 2000, cependant, les taux de croissance des régions de Roumanie ont tous été supérieurs à 4 %, tandis que la croissance s'est aussi redressée en Bulgarie, en restant cependant très concentrée sur la région de la capitale.

Dans les pays nordiques, la région de Stockholm et la région englobant Helsinki (Etelä-Suomi) ont enregistré une solide croissance tout au long de la période. Dans la partie méridionale de l'Union, plusieurs régions de Grèce et d'Espagne ont également affiché des taux de croissance élevés et les régions portugaises, à l'exception de la région Norte, ont connu une croissance supérieure à la moyenne.

En revanche, les régions d'Italie et la plupart des régions de France et d'Allemagne ont vu leur croissance stagner, voire reculer dans le cas de Berlin et de Champagne-Ardenne. En Allemagne, Oberbayern, la région de München, a réalisé le taux de croissance annuelle moyenne le plus élevé, 3 %. En France, quatre régions ont connu une croissance égale ou supérieure à 3 %: l'Île-de-France, qui englobe Paris, Rhône-Alpes, qui englobe Lyon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui englobe Marseille et Nice, et la Réunion.

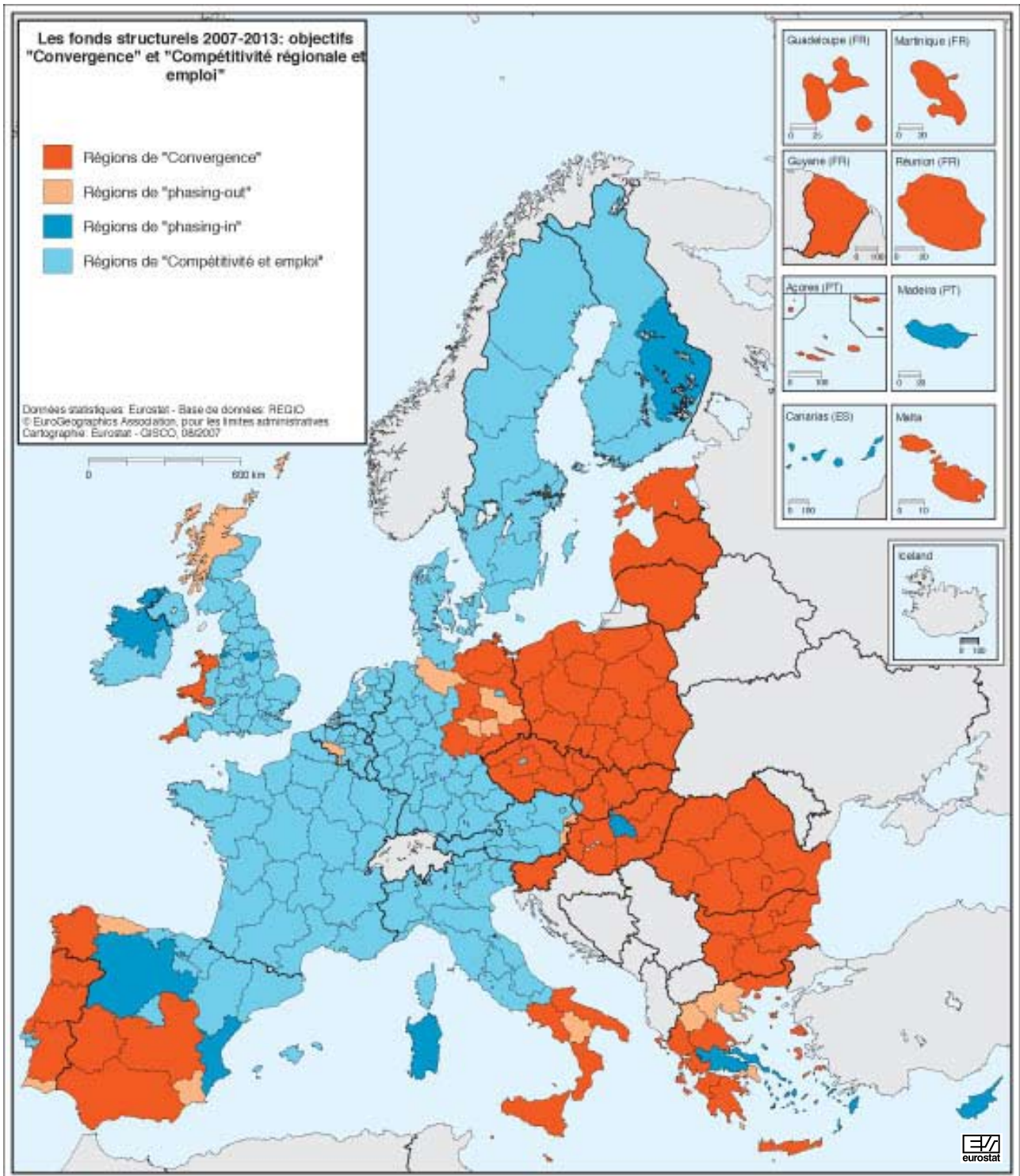
La croissance dans les régions des pays du Benelux a été variable. Le Luxembourg a réalisé un taux de croissance de 4,6 %. En Belgique, les taux les plus élevés ont été relevés dans les deux provinces qui entourent Bruxelles (plus de 3 %) et aux Pays-Bas, les trois régions qui ont connu une croissance supérieure à 3 % englobaient Amsterdam ou Utrecht ou étaient voisines de ces deux métropoles (Flevoland).

Au Royaume-Uni, la croissance s'est concentrée dans le sud de l'Angleterre, avec une expansion particulièrement vigoureuse dans Inner London; Gloucestershire, Wiltshire et North Somerset; Berkshire, Buckinghamshire et Oxfordshire; Cornwall et Isles of Scilly.

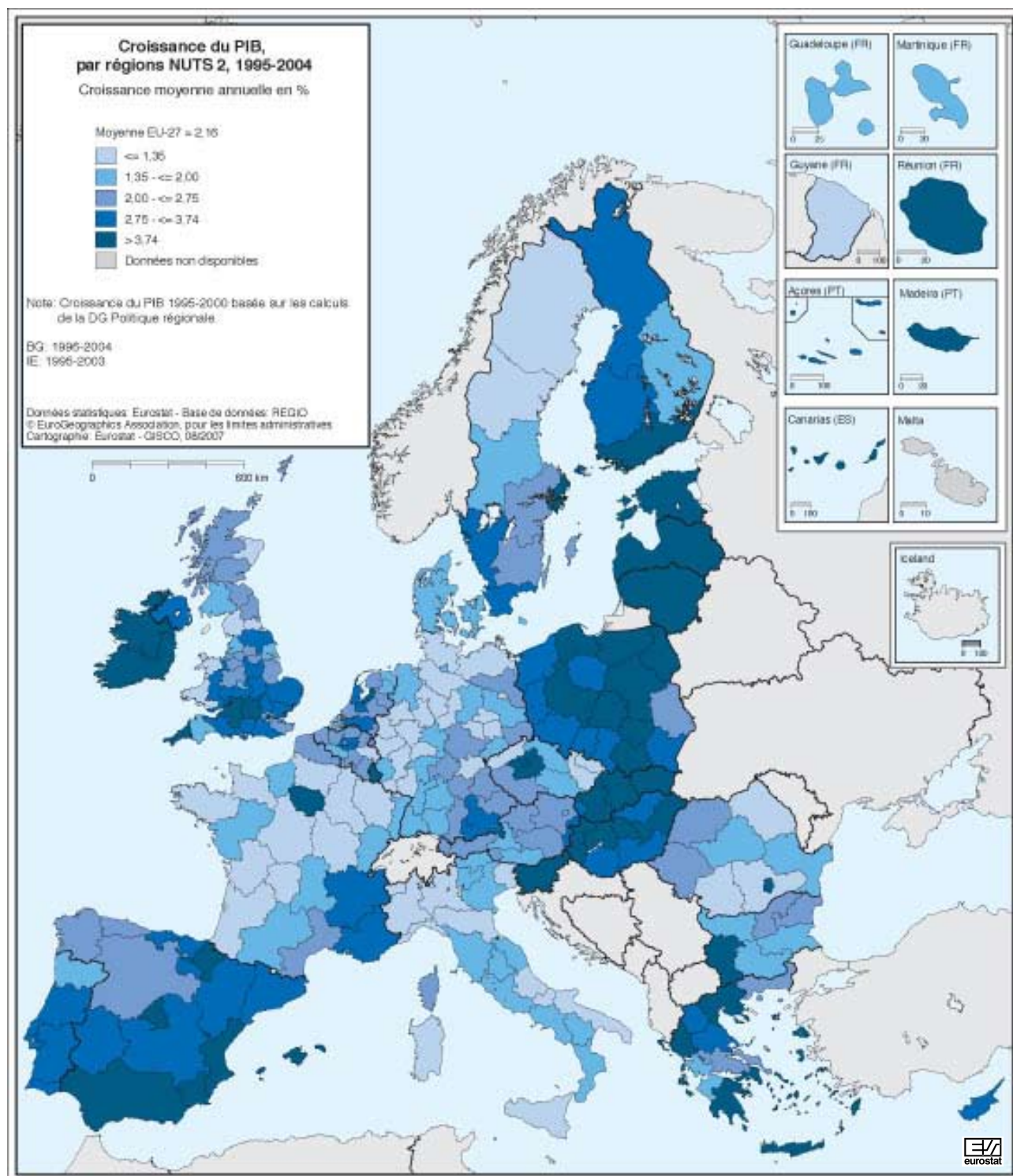
Que signifie ce schéma des taux de croissance pour l'Union? Il montre que les régions avec un faible PIB par habitant dans les nouveaux États membres, l'Espagne et la Grèce rattrapent rapidement leur retard. Cette tendance est confirmée par une analyse statistique démontrant que tant le coefficient de Gini que le coefficient de variation (tous deux pondérés en fonction de la population) révèlent une convergence des régions au niveau de l'Union.



**Carte 2.2:** Les fonds structurels 2007-2013: objectifs "Convergence" et "Compétitivité régionale et emploi"



**Carte 2.3:** Croissance du PIB, par régions NUTS 2, 1995-2004  
Croissance moyenne annuelle en %



## L'Union connaît la convergence, mais que se passe-t-il au sein des États membres?

La présente section analyse les variations dans la population et le PIB entre régions NUTS 3 à l'intérieur d'un même pays. Pour obtenir une vue plus détaillée des changements au sein des États membres, cette section utilise les régions NUTS 3 au lieu des régions NUTS 2; cette méthode a l'avantage supplémentaire de révéler des tendances régionales au sein de six autres États membres couverts par un seul et même niveau NUTS 2 mais divisés en plusieurs régions NUTS 3.

L'indicateur «évolution de la part régionale de la population nationale» utilisé dans la carte 2.4 peut paraître complexe mais il nous permet de comparer des mutations au sein de pays qui connaissent des tendances globales très différentes au regard de l'évolution de la population. Cet indicateur calcule comment la part d'une région dans la population nationale a changé. Par exemple, si une région comptait 10 % de la population nationale en 1995 et 10,5 % en 2004, l'indicateur «évolution de la part régionale de la population nationale» serait de 5 %. Si la population nationale du pays avait augmenté ou était restée stable au cours de la même période, la population totale de cette région aurait également augmenté. Cependant, comme certains pays ont vu leur population diminuer au cours de cette période, les régions dont la part dans la population nationale a augmenté n'enregistreront pas toutes une augmentation du total de leur population. Par exemple, en Bulgarie, seules deux régions ont vu leur population augmenter entre 1995 et 2004, mais huit régions ont vu leur part régionale augmenter.

Plusieurs pays affichent des mouvements géographiques nets de leur population. En Finlande, en Suède et au Royaume-Uni, la population s'est déplacée vers le sud. En Italie, la population s'est déplacée vers le nord. En France et au Portugal, la population s'est déplacée vers les côtes. En Espagne, la population s'est également déplacée vers la côte, mais uniquement celle de la Méditerranée, et non vers celle de l'Atlantique comme en France. En Pologne et en Allemagne,

la population a eu tendance à se déplacer vers l'ouest et le sud.

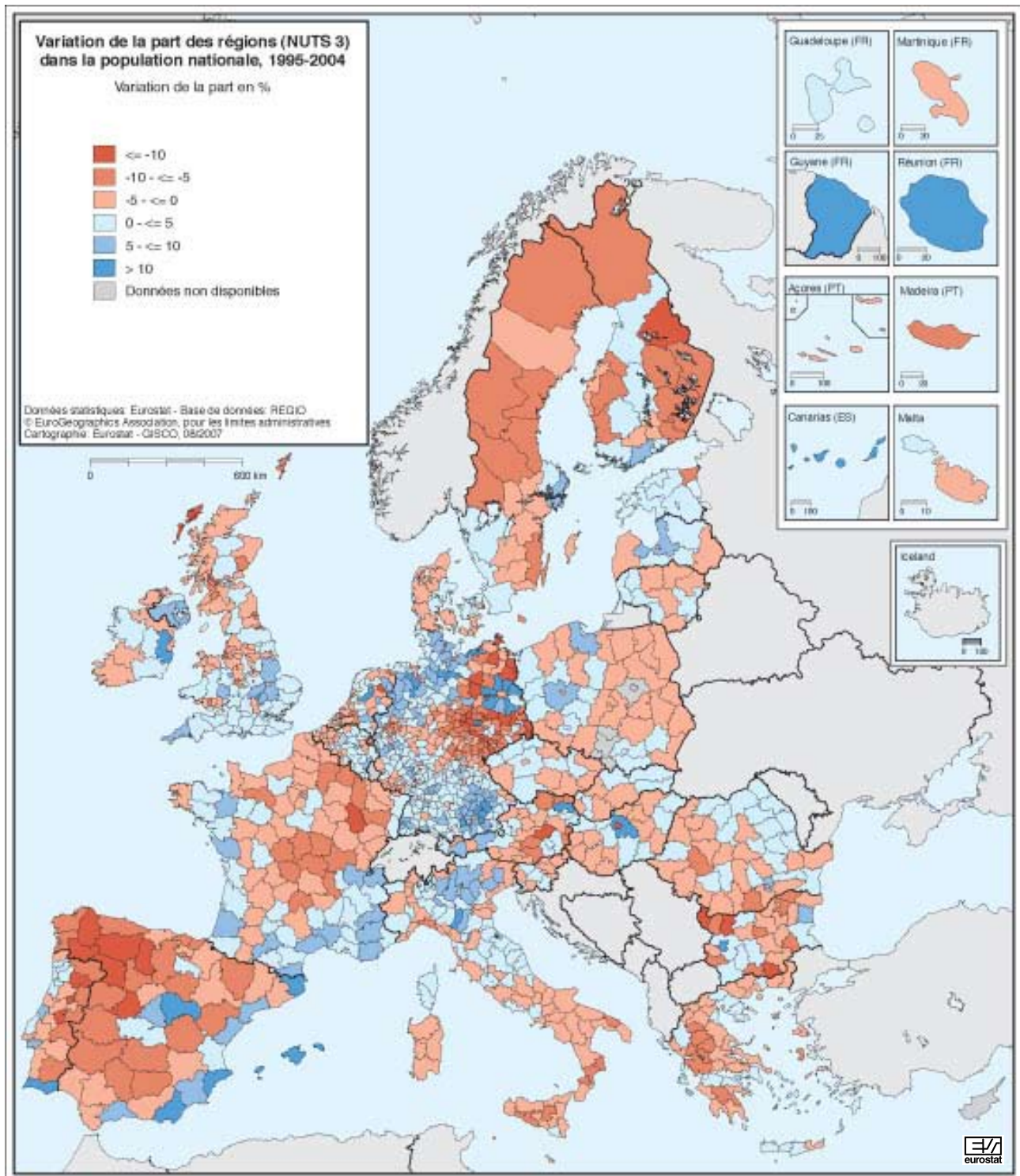
Autre tendance nette, la concentration de la population dans la région de la capitale et/ou la région qui l'entoure. Les régions qui englobent Stockholm, Helsinki, Sofia, Madrid et Inner London ont toutes vu leur part de la population nationale augmenter de plus de 5 %. Les régions environnantes de Dublin, Riga, Berlin, Praha, Budapest, București et Bratislava ont toutes enregistré une hausse de leur part dans la population nationale, tandis que la capitale a vu sa part diminuer. Cela indique nettement une expansion des banlieues autour de ces capitales. Dans d'autres capitales, les régions NUTS 3 sont trop étendues pour nous permettre de distinguer la ville des régions environnantes. En conséquence, les banlieues se développent peut-être aussi dans ces autres capitales mais la présente analyse ne permet pas de cerner ce phénomène. (L'audit urbain fournit des informations plus détaillées sur les villes.)

Les mouvements de la part des régions dans le PIB national ont tendance à suivre les variations de la population, mais pas complètement. Tandis que les mouvements de la population étaient très nets, les mouvements du PIB ne sont pas aussi marqués. En Finlande, en Suède et au Royaume-Uni, le PIB est aussi en train de migrer vers le sud. En France, au Portugal et en Espagne, le mouvement de la population vers les côtes s'accompagne d'un déplacement identique du PIB. En Allemagne, en Pologne et en Italie, cependant, les mouvements du PIB ne sont pas aussi nets que les mouvements de population.

Alors que les grands mouvements géographiques dans la part régionale du PIB ne sont pas aussi forts que les mouvements de population, la tendance du PIB à se concentrer dans les régions des capitales est aussi marquée, voire plus forte. La plupart des capitales ont enregistré une augmentation de leur part du PIB national, les seules exceptions étant Berlin, Dublin, Paris et Wien. Cette tendance est particulièrement forte en Finlande, en Suède et dans les trois États baltes, mais aussi en Bulgarie, dans la République tchèque, en Pologne, en Roumanie et en Hongrie.

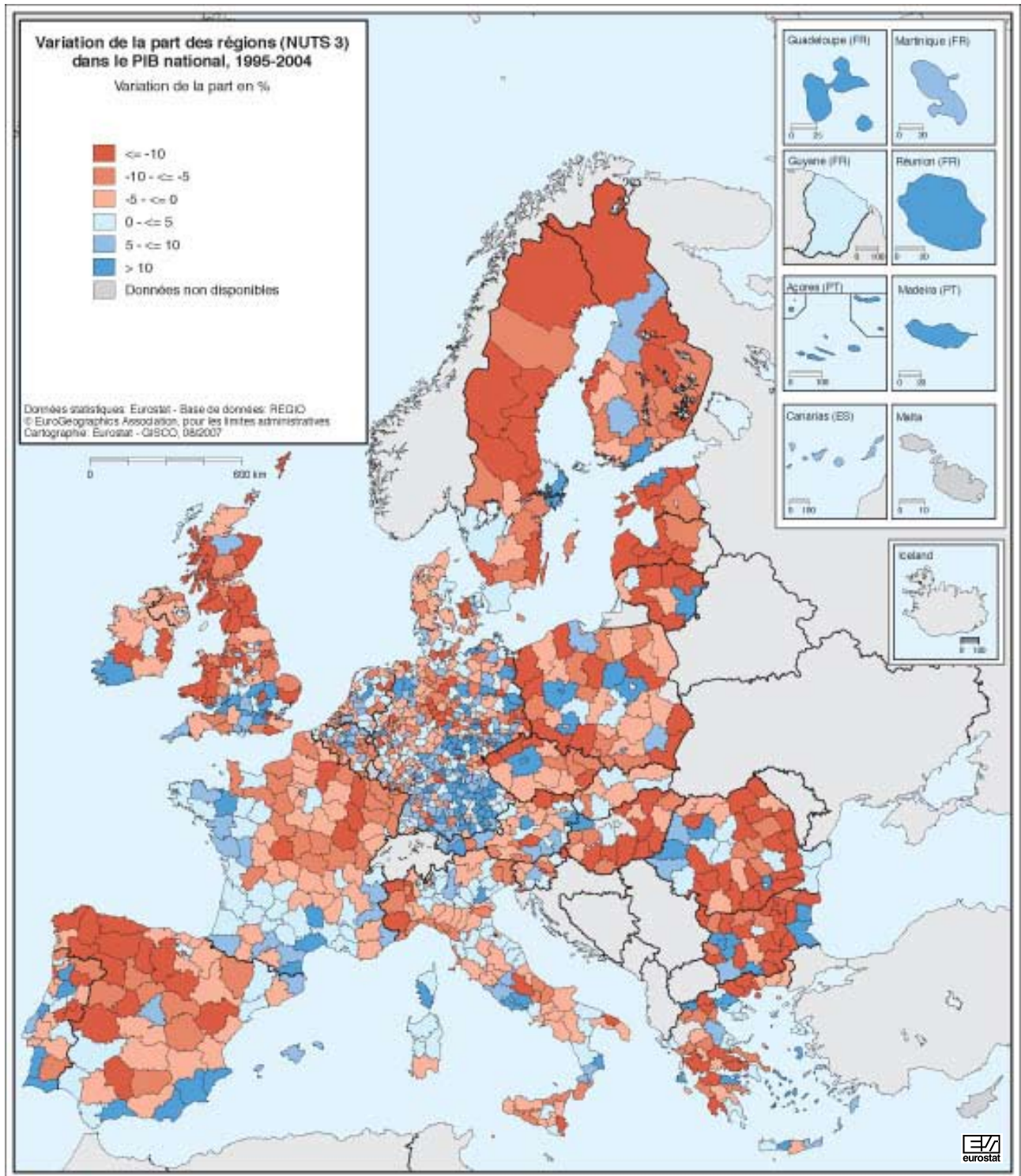


**Carte 2.4:** Variation de la part des régions (NUTS 3) dans la population nationale, 1995-2004  
Variation de la part en %





**Carte 2.5:** Variation de la part des régions (NUTS 3) dans le PIB national, 1995-2004  
 Variation de la part en %





## Conclusion

L'adhésion des 12 nouveaux États membres a provoqué une augmentation spectaculaire des disparités entre régions pour le PIB par habitant. La nouvelle série d'actions de la politique de cohésion se concentre essentiellement sur des régions dont le PIB par habitant est inférieur à 75 % de la moyenne de l'Union pour amorcer une tendance conduisant à une plus

grande convergence, tout en continuant à investir dans la compétitivité des autres régions et en favorisant une plus grande coopération territoriale. Au sein de certains États membres, la population s'est déplacée vers le sud et/ou les côtes; dans ces États membres, le PIB a lui aussi suivi cette tendance. La tendance dominante, cependant, consiste en une plus grande concentration de la population et plus particulièrement du PIB dans les régions des capitales.

## Notes méthodologiques

Pour obtenir les taux de croissance moyens du PIB en termes réels entre 1995 et 2004, deux sources différentes ont été utilisées. Pour la période 2000-2004, les taux de croissance annuels fournis par Eurostat ont été utilisés. Pour la période 1995-2000, la croissance est estimée au moyen d'une méthode fondée sur une répartition en six branches de la valeur ajoutée brute (VAB) régionale: le calcul repose sur une répartition régionale par branche du PIB national à prix constants:

- 1) Pour chaque année, nous prenons le PIB national à prix constants.
- 2) Les parts des branches au niveau national sont calculées au moyen de la répartition de la VAB de 6 branches dans les comptes nationaux à prix constants. De ce fait, la différence VAB-PIB est répartie au prorata de chaque branche.
- 3) Chaque partie branche au niveau national est ventilée par région, en faisant jouer le poids de la région au sein de chaque branche (cette pondération s'inspire des séries de la VAB régionale propres à chaque branche à prix courants).
- 4) Le solde des parties spécifiques aux branches ainsi obtenu est enfin calculé par région NUTS. En conséquence, nous obtenons une série chronologique d'estimations pour des valeurs du PIB régional à prix constants.

Ces estimations du PIB régional à prix constants fournissent les taux de croissance annuels entre 1995 et 2000.

Pour calculer la variation de la part régionale du PIB national ou de la population du pays, la part du PIB ou de la population est calculée pour chaque région en 1995 et 2004. Pour calculer cette variation, la part de 2004 est divisée par la part de 1995 moins 1 %. Par exemple, cela signifie que si une région a une valeur de 10 %, cela veut dire que, en 2004, sa part avait augmenté de 10 % pour passer par exemple de 10 à 11 %.

Pour assurer que la carte de la population et la carte du PIB soient comparables, la définition de la population dans les comptes régionaux a été utilisée.







# Comptes des ménages

3



## Introduction: mesure de la richesse

Un des objectifs principaux des statistiques régionales est de mesurer la richesse des régions. Il s'agit, en particulier, de fournir une base pour des mesures politiques destinées à soutenir les régions moins riches.

L'indicateur le plus souvent utilisé pour mesurer la richesse des régions est le produit intérieur brut (PIB) régional. Celui-ci est, en règle générale, exprimé en standards de pouvoir d'achat (SPA) et par habitant, afin de rendre les données comparables entre des régions de taille et de pouvoir d'achat différents.

Le PIB correspond à la somme en valeur des biens et des services produits dans une région par la population occupée dans cette région, après déduction de la consommation intermédiaire. Mais en raison des nombreux liens interrégionaux et des interventions de l'État, le PIB généré dans une région ne correspond pas au revenu réellement disponible pour les habitants de cette région.

Le PIB régional par habitant, utilisé comme indicateur de richesse, présente toutefois l'inconvénient suivant: un chiffre fondé sur l'emploi (le PIB réalisé dans la région) est divisé par un chiffre fondé sur la résidence (la population résidant dans la région). Cette incohérence influe sur les résultats dès lors qu'il existe un solde de navetteurs, c'est-à-dire qu'une région compte, sur son territoire, plus ou moins de travailleurs que de résidents. L'exemple le plus frappant est constitué par la région britannique d'Inner London, qui affiche le PIB par habitant de loin le plus élevé de l'UE. Cela ne signifie toutefois aucunement que les habitants de cette même région bénéficient d'un niveau de revenu correspondant, car des milliers de navetteurs se rendent chaque jour à London pour y travailler, mais habitent dans les régions avoisinantes. Les régions de Hamburg, Wien, Luxembourg ou Praha peuvent également être citées comme exemples à cet égard.

Hormis les flux de navetteurs, d'autres facteurs peuvent également faire en sorte que la répartition régionale du revenu réel ne corresponde pas à celle du PIB. Parmi ces facteurs figurent, par exemple, les revenus provenant des loyers, intérêts ou dividendes qui reviennent aux résidents d'une région déterminée, mais sont payés par les résidents d'autres régions.

Pour mieux se rendre compte de la situation économique d'une région, il convient donc de se référer également au revenu des ménages privés.

## Revenu des ménages privés

Dans les pays fonctionnant selon les principes de l'économie de marché et disposant d'un mécanisme de redistribution par l'État, on distingue deux étapes dans la répartition du revenu.

La distribution primaire donne le revenu des ménages privés résultant directement des opérations effectuées sur le marché, c'est-à-dire de l'achat et de la vente de facteurs de production et de biens. Il convient de mentionner ici avant tout les rémunérations des salariés, c'est-à-dire les revenus provenant de la vente du facteur de production «travail». Les ménages privés peuvent, de plus, percevoir des revenus de la propriété, notamment des intérêts, des dividendes et des fermages. Enfin, il existe également un revenu résultant de l'excédent d'exploitation ou d'activités indépendantes. Du côté du passif, au niveau de la distribution primaire, il faut enregistrer les éventuels intérêts et fermages à payer par les ménages. Le solde de toutes ces transactions correspond au **revenu primaire** des ménages privés.

Le revenu primaire constitue la base de la distribution secondaire du revenu, qui représente le mécanisme de redistribution par l'État. L'ensemble des prestations sociales monétaires et des transferts s'ajoute à ce revenu primaire. À partir de ce dernier, les ménages doivent payer des impôts sur le revenu et le patrimoine, s'acquitter de cotisations sociales et réaliser des transferts. Le solde subsistant à l'issue de ces transactions est appelé **revenu disponible** des ménages privés.

Lorsqu'on entreprend une analyse des revenus des ménages, il faut tout d'abord choisir l'unité dans laquelle seront exprimées les données, afin que les comparaisons entre régions aient un sens.

Aux fins des comparaisons interrégionales, le PIB régional est généralement exprimé en standards de pouvoir d'achat (SPA). L'objectif est de permettre des comparaisons en termes de volume qui soient pertinentes. Il faudrait procéder de la même manière avec les variables du revenu des ménages privés. Ces dernières sont donc converties au moyen de standards de pouvoir d'achat spécifiques, dénommés standards de pouvoir d'achat relatifs à la consommation (SPAC).

## Résultats pour l'année 2004

### Revenu primaire

La carte 3.1 fournit une vue d'ensemble du revenu primaire dans les régions NUTS 2 des 22 pays considérés dans cette analyse. On dis-

tingue nettement la présence de pôles de prospérité dans le sud de l'Angleterre, à Paris et en Alsace (France), dans le nord de l'Italie, dans la région de Wien (Autriche), à Madrid et dans les régions País Vasco et Comunidad Foral de Navarra (Espagne), dans la région flamande Vlaams Gewest (Belgique), dans l'ouest des Pays-Bas, à Stockholm (Suède) ainsi que dans les régions Nordrhein-Westfalen, Hessen, Baden-Württemberg et Bayern (Allemagne). Les disparités nord-sud en Italie et ouest-est en Allemagne sont également flagrantes, alors que la répartition régionale est relativement homogène en France. Au Royaume-Uni, un clivage sud-nord est visible, quoique dans une moindre mesure qu'en Italie et en Allemagne.

Dans les nouveaux États membres, seules les régions autour des capitales se distinguent par des revenus relativement élevés, en particulier Praha, Bratislava, Közép-Magyarország (Budapest) et Mazowieckie (Warszawa). Ce n'est que dans ces régions, dans toutes les autres régions tchèques ainsi que dans deux autres régions hongroises que le revenu primaire des ménages est supérieur à la moitié de la moyenne européenne. La région de la capitale roumaine, București-Ilfov, atteint environ 45 % de cette moyenne. Il apparaît, en outre, que les régions périphériques de certains nouveaux États membres accusent un retard supplémentaire par rapport à la moyenne nationale du pays concerné.

L'intervalle de variation des valeurs régionales va de 2 696 SPAC par habitant dans le nord-est de la Roumanie à 29 411 SPAC dans la région britannique d'Inner London. Sur les dix régions aux plus hauts revenus par habitant, pas moins de cinq sont situées au Royaume-Uni, trois en Allemagne et une respectivement en France et en Belgique. Une telle concentration des régions aux revenus les plus élevés au Royaume-Uni et en Allemagne est tout aussi manifeste lorsqu'on élargit l'examen aux 30 premières régions du classement: figurent dans ce groupe onze régions allemandes, neuf régions britanniques, trois régions respectivement en Belgique et en Autriche ainsi qu'une région respectivement en France, en Italie, aux Pays-Bas et en Suède.

Parmi les 30 régions en fin de classement, on ne sera pas surpris de trouver uniquement des régions des nouveaux États membres, à savoir 13 régions polonaises sur 16, les huit régions roumaines, quatre régions hongroises et deux régions slovaques, ainsi que l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie.

En raison de l'élargissement de l'Union européenne, l'écart entre la région européenne qui

enregistre le revenu primaire le plus élevé et celle qui enregistre le revenu primaire le moins élevé s'est creusé jusqu'à atteindre un facteur de 10,9. Cinq ans plus tôt, en 1999, ce facteur s'établissait à 11,2 pour ces mêmes 22 pays. Par conséquent, même sur une période plus longue, on n'observe aucune convergence tangible entre les extrémités supérieure et inférieure de la distribution.

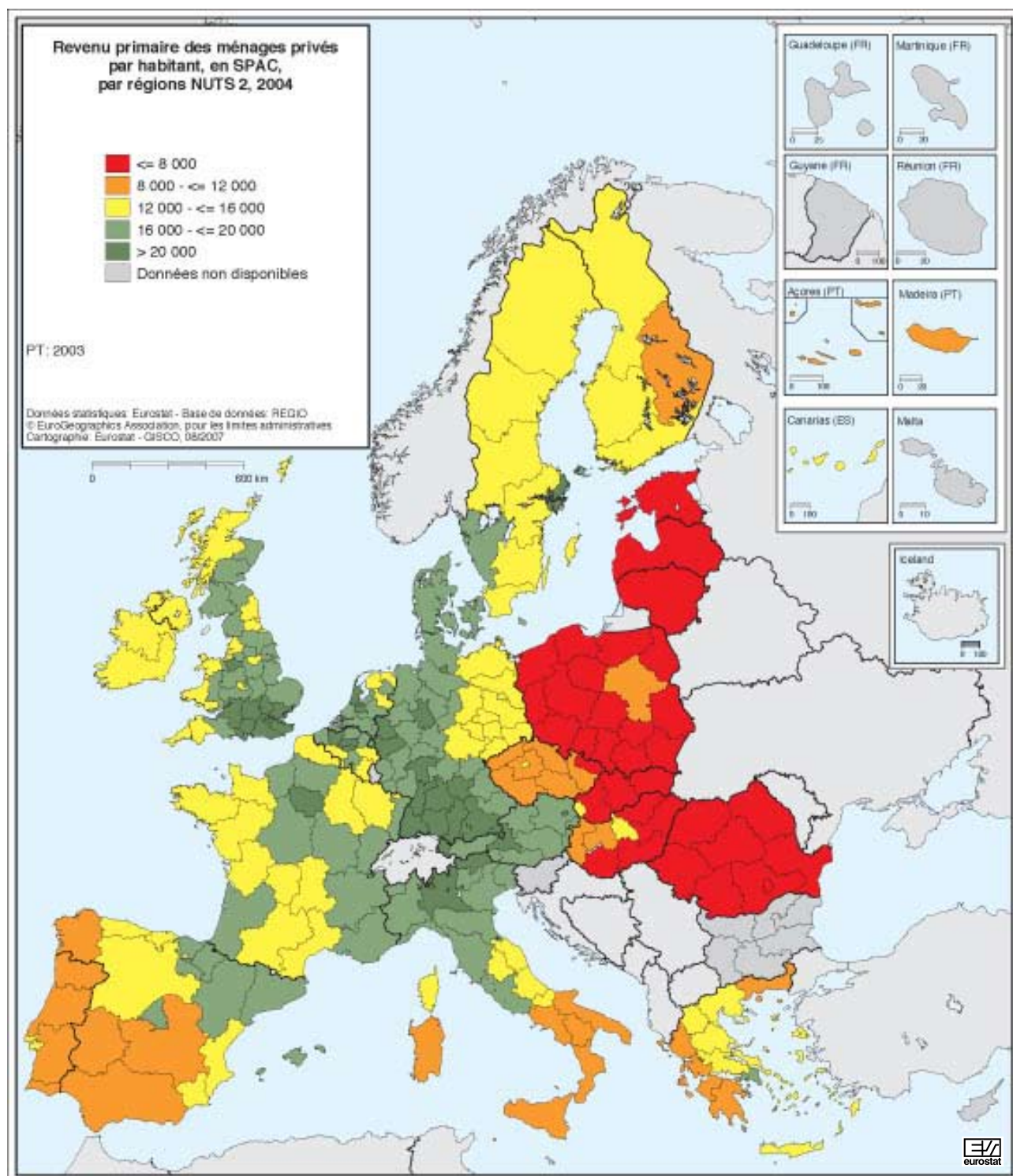
### Revenu disponible

Une comparaison entre le revenu primaire et le revenu disponible (carte 3.2) fait apparaître l'effet de nivellement induit par l'intervention de l'État. Celle-ci accroît le niveau relatif de revenu dans quelques régions d'Italie et d'Espagne, dans l'ouest et le nord du Royaume-Uni ainsi que dans certaines parties de l'Allemagne orientale et de la Grèce. Il en va de même pour les nouveaux États membres, particulièrement la Hongrie, la Slovaquie et la Pologne. Toutefois, le nivellement des revenus est généralement moins marqué dans les nouveaux États membres que dans les pays de l'EU-15.

En dépit de la redistribution par l'État et des autres transferts, la plupart des régions de capitales conservent leur position prédominante et affichent le plus haut revenu disponible du pays considéré.

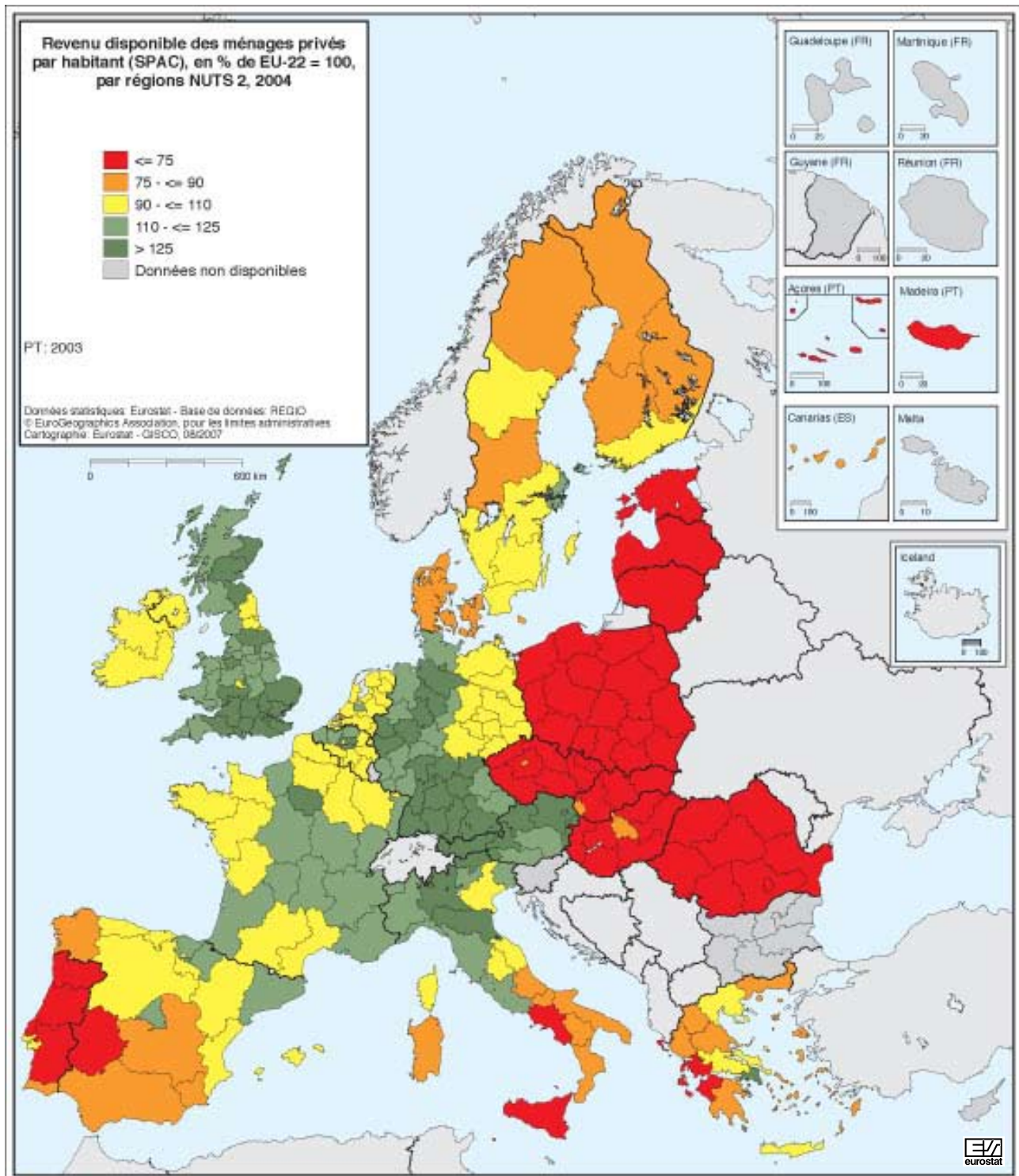
Sur les dix régions aux plus hauts revenus disponibles par habitant, pas moins de cinq sont situées au Royaume-Uni, trois en Allemagne et une respectivement en France et en Grèce. La progression de la région de la capitale grecque, Attiki, qui fait son entrée dans le groupe des dix premières régions alors que la région belge Vlaams-Brabant en sort, est due au fait que l'intervention de l'État nivelle moins fortement les revenus privés en Grèce qu'en Belgique. La région qui compte le revenu disponible le plus élevé dans les nouveaux États membres est celle de Közép-Magyarország (Budapest) avec 11 038 SPAC par habitant; elle surpasse ainsi pour la première fois la région de Praha, qui figurait en tête du classement des nouveaux États membres jusqu'en 2003.

Lorsqu'on élargit la perspective aux 30 premières régions du classement, on constate, comme précédemment, une prédominance manifeste de régions allemandes et britanniques: on y trouve au total 11 régions du Royaume-Uni, soit deux de plus que dans le classement des 30 premières régions en matière de revenu primaire, et 12 régions allemandes (c'est-à-dire une de plus que pour le revenu primaire). S'y ajoutent quatre régions d'Autriche, ainsi qu'une région en Belgique, en Grèce et en France, respectivement.

**Carte 3.1:** Revenu primaire des ménages privés par habitant, en SPAC, par régions NUTS 2, 2004



**Carte 3.2:** Revenu disponible des ménages privés par habitant (SPAC), en % de EU-22=100, par régions NUTS 2, 2004



L'extrémité inférieure de la distribution est très semblable à celle du revenu primaire. Parmi les 30 régions en fin de classement, on retrouve 13 régions polonaises et les huit régions roumaines, trois régions hongroises et trois régions slovaques, de même que les trois États baltes. Seul le rang de classement diffère légèrement de celui du revenu primaire.

L'intervalle de variation des valeurs régionales va de 3 263 SPAC par habitant dans le nord-est de la Roumanie à 22 405 SPAC dans la région britannique d'Inner London. L'intervention de l'État réduit sensiblement l'intervalle entre la valeur régionale la plus haute et la valeur régionale la plus basse des 22 pays analysés ici, lequel passe d'un facteur de 10,9 environ à un facteur de 6,9.

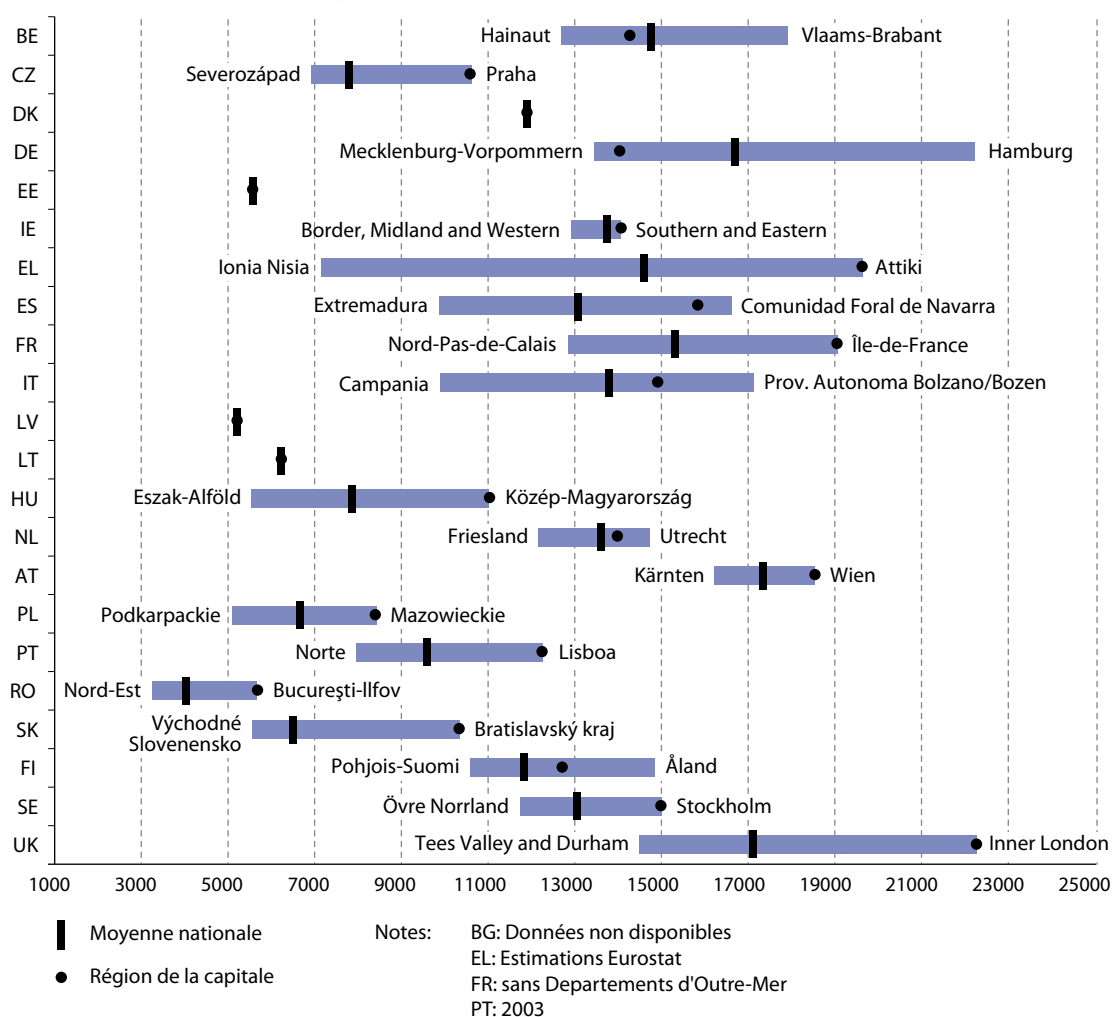
Contrairement à ce qui se passe pour le revenu primaire, on observe une tendance claire à la réduction de l'intervalle de variation régionale pour le revenu disponible: entre 1999 et 2004,

le facteur entre la valeur la plus élevée et la plus basse est passé de 8,3 à 6,9.

En résumé, on peut constater que le revenu primaire résultant directement des opérations effectuées sur le marché ne fait pas apparaître de convergence au niveau régional depuis 1999. La nette réduction de l'intervalle de variation qui peut être observée parallèlement pour le revenu disponible résulte essentiellement des interventions de l'État.

Si les écarts régionaux de revenu disponible à l'intérieur des différents pays sont certes nettement inférieurs à ceux qui sont observés pour l'UE dans son ensemble, ils varient cependant considérablement d'un pays à l'autre. Le graphique 3.1 offre un aperçu de l'intervalle de variation du revenu disponible par habitant entre les régions qui, dans chaque pays, enregistrent la valeur la plus élevée et la plus faible. Il s'avère que l'écart entre régions est le plus prononcé en

**Graphique 3.1:** Revenu disponible des ménages privés par habitant (en SPAC), par régions NUTS 2, 2004



Grèce avec un facteur de 2,75. Cela signifie que le revenu disponible par habitant dans la région Attiki est plus de deux fois et demie supérieur à celui de la région Ionia Nisia. Parmi les cinq pays présentant les disparités régionales de revenu les plus importantes, on distingue, aux côtés de la Hongrie, de la Slovaquie et de la Roumanie, un second État membre de l'EU-15, à savoir l'Italie; dans ces quatre pays, les valeurs régionales les plus élevées sont supérieures d'au moins 73 % aux valeurs les plus basses.

Avec 53 %, la République tchèque est, parmi les nouveaux États membres, celui qui présente l'intervalle de variation le plus faible, et se situe ainsi à un niveau très proche de celui de l'Allemagne, de l'Espagne, de la Pologne et du Royaume-Uni. Les plus petits écarts de revenu entre les régions se rencontrent en Irlande, en Autriche, aux Pays-Bas et en Suède, où les valeurs maximales dépassent les valeurs minimales de 9 % à 28 % selon les cas.

Le graphique 3.1 fait ressortir, par ailleurs, que dans 12 des 18 pays comptant plusieurs régions NUTS 2, les capitales affichent également les valeurs de revenu les plus élevées. Ce groupe comprend notamment tous les nouveaux États membres de taille relativement importante. La prédominance économique des régions de capitales peut aussi être mise en évidence en comparant leurs valeurs de revenu aux moyennes nationales. Dans quatre pays (Grèce, Hongrie, Roumanie et Slovaquie), les capitales dépassent les valeurs nationales de plus d'un tiers. Des valeurs inférieures aux moyennes nationales ne sont relevées que pour les capitales belge et allemande.

Au-delà du niveau du revenu primaire et du revenu disponible, le rapport entre ces deux variables revêt, lui aussi, une grande importance pour l'évaluation de la situation économique des différentes régions. La carte 3.3 illustre ce rapport, qui donne une idée de l'impact des interventions de l'État et des autres transferts. Pour les régions des 22 pays étudiés ici, le revenu disponible représente en moyenne 88,1 % du revenu primaire; les États membres de l'EU-15 se situent généralement en dessous de ce niveau et les nouveaux États membres au-dessus.

Des différences importantes existent entre les régions des États membres. Dans les capitales et dans d'autres régions prospères des pays de l'EU-15, le revenu disponible est le plus souvent inférieur à 80 % du revenu primaire. Des pourcentages plus élevés peuvent par conséquent être observés dans les régions économiquement moins riches, surtout à la périphérie sud de l'Union, dans l'ouest du Royaume-Uni et dans l'est de l'Allemagne.

Dans les nouveaux États membres, la redistribution régionale est souvent plus limitée que dans les pays de l'EU-15. Pour les régions des capitales, les valeurs varient entre 80 % et 90 % et se situent toutes, sans exception, à l'extrémité inférieure des classements nationaux. Cela est le signe que les revenus dans ces régions sont nettement moins tributaires d'un complément sous forme de prestations sociales qu'ailleurs. L'écart entre la région de la capitale et le reste du pays est particulièrement important en Roumanie, où il atteint 20 points de pourcentage.

Dans les 22 États membres de l'UE qui font l'objet de la présente analyse, le revenu disponible est supérieur au revenu primaire dans 37 régions au total. Cela vaut surtout pour la Pologne où, sur les 16 régions, seuls les centres économiques autour de Warszawa, Gdansk et Poznan enregistrent des valeurs inférieures à 100 %, ainsi qu'en Roumanie, où six régions sur huit se situent au-dessus de 100 %. Dans les États membres de l'EU-15, ce sont surtout les huit régions de l'est de l'Allemagne et quatre régions britanniques qui se détachent.

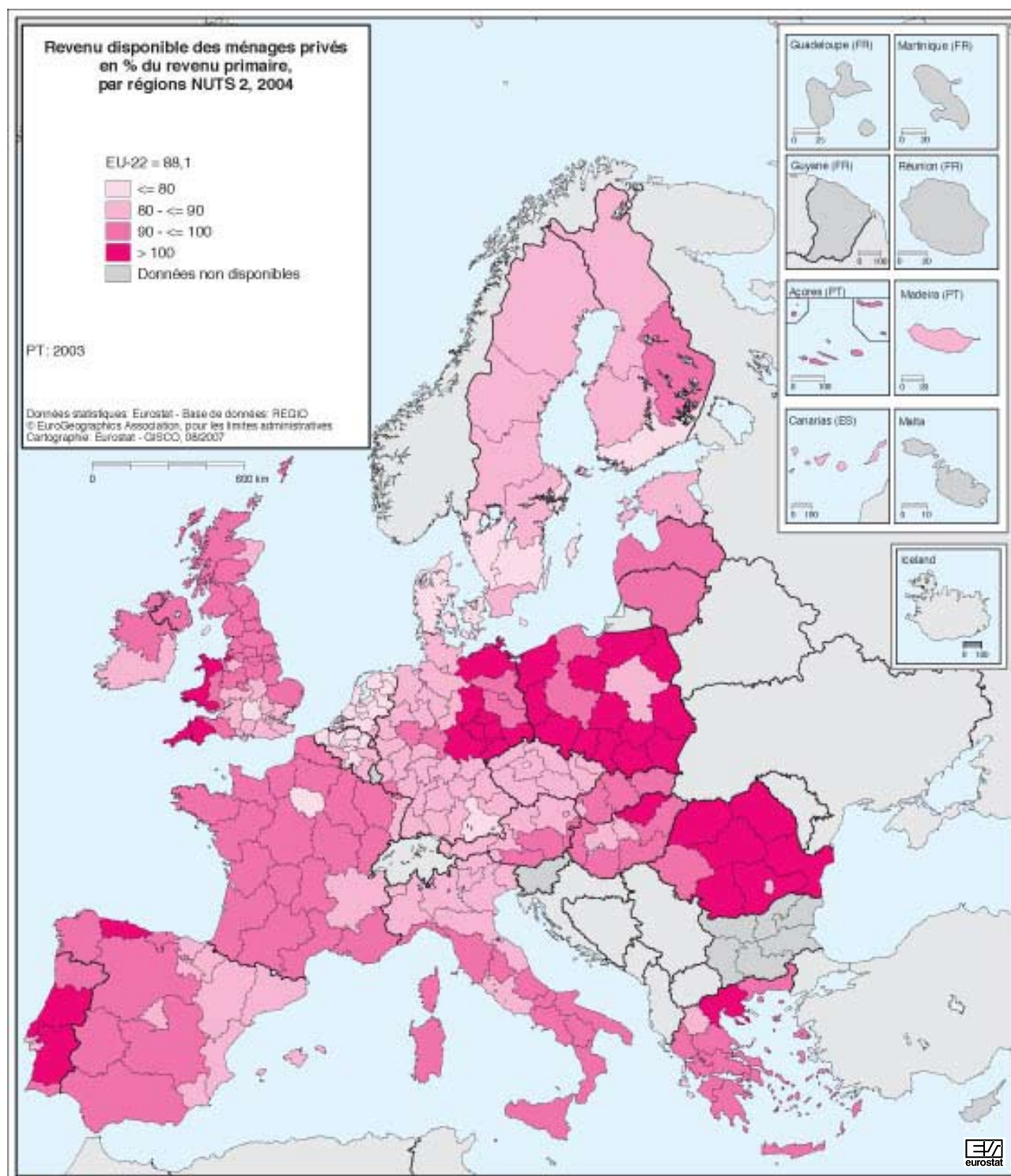
Lorsqu'on interprète ces résultats, il convient toutefois de ne pas oublier que les prestations sociales monétaires de l'État ne sont pas les seuls facteurs pouvant permettre au revenu disponible de dépasser le revenu primaire et que les autres transferts (tels que les virements effectués par des personnes travaillant temporairement dans d'autres régions) peuvent aussi, dans certains cas, jouer un rôle non négligeable. La carte 3.3 montre clairement qu'il s'agit là souvent des régions moins prospères des pays concernés.

## Dynamisme de la périphérie de l'Union

Pour conclure, nous proposons un aperçu de l'évolution à moyen terme des régions par rapport à la moyenne de l'EU-22. La carte 3.4 montre, à travers une comparaison sur cinq ans, l'évolution du revenu disponible par habitant (en SPAC) entre 1999 et 2004 par rapport à la moyenne des 22 États membres étudiés ici.

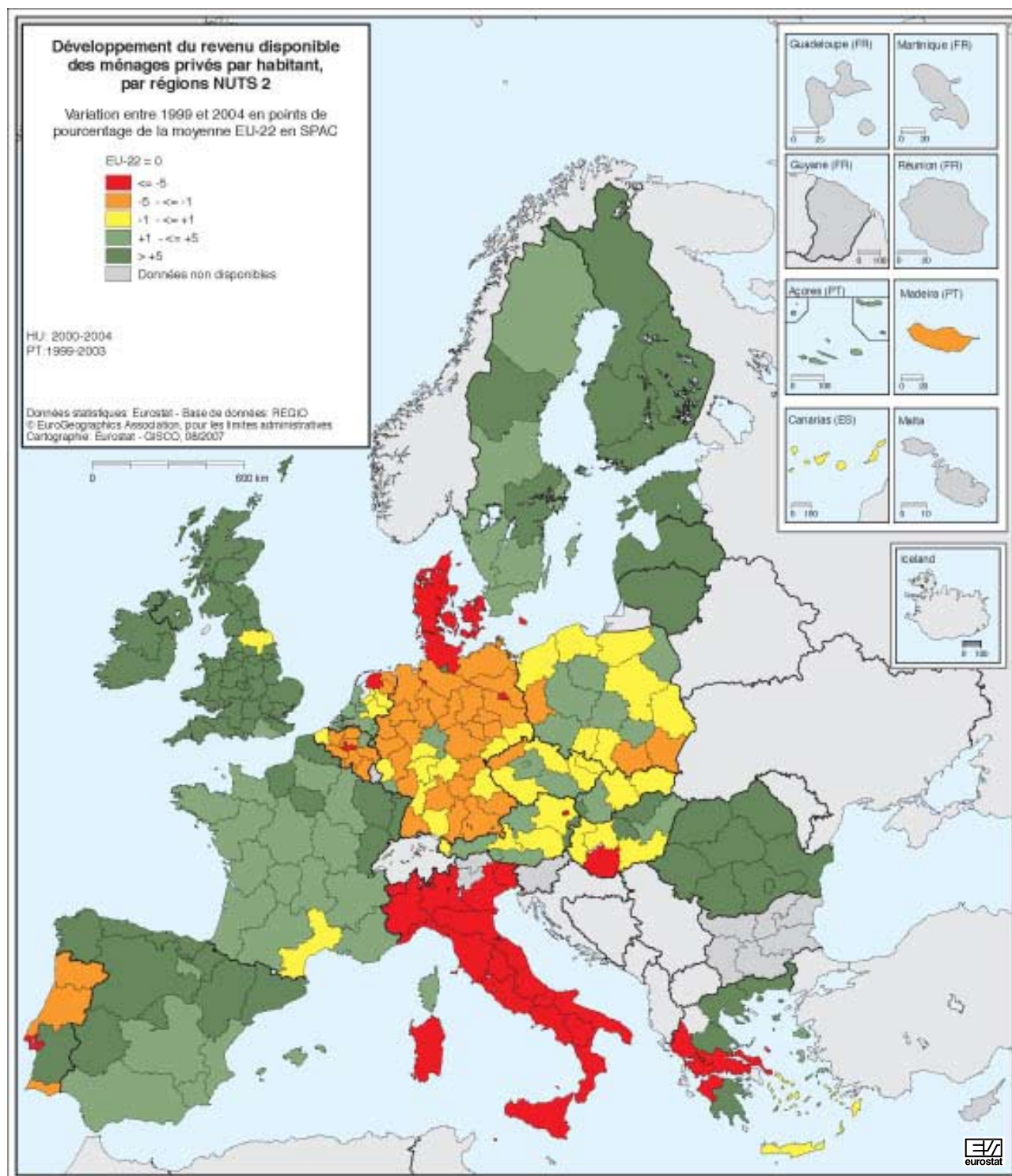
Cette carte met en évidence une évolution relative assez contrastée des revenus privés, tant dans les pays de l'EU-15 que dans plusieurs nouveaux États membres. On observe d'abord des processus très dynamiques à la périphérie de l'Union; cela vaut en particulier pour la majorité des régions britanniques, espagnoles et roumaines ainsi que pour les États baltes.



**Carte 3.3:** Revenu disponible des ménages privés en % du revenu primaire, par régions NUTS 2, 2004



**Carte 3.4:** Développement du revenu disponible des ménages privés par habitant, par régions NUTS 2  
Variation entre 1999 et 2004 en points de pourcentage de la moyenne EU-22 en SPAC





À l'opposé, on constate, en Allemagne, au Portugal et surtout en Italie, une progression des revenus inférieure à la moyenne qui a également touché des régions n'ayant qu'un niveau de revenu moyen. En comparaison, le recul au Danemark (- 5,8) et à Wien (- 9,2) prète moins à conséquence, étant donné que ces régions bénéficient d'un niveau de revenu très élevé.

L'éventail des variations va de + 14,3 points de pourcentage dans les régions Comunidad Foral de Navarra (Espagne) et Hamburg à - 22,9 points de pourcentage dans la région Lombardia (Italie).

En dépit de processus de rattrapage très nets, tous les nouveaux États membres n'ont pas connu la même évolution positive: en Pologne, 5 régions sur 16 ont enregistré une baisse des revenus allant jusqu'à 1,8 point de pourcentage par rapport à la moyenne de l'UE; en République tchèque également, quatre des huit régions ont accusé un léger recul relatif; en Hongrie, l'évolution a été peu satisfaisante dans deux régions sur sept. Les chiffres pour la Roumanie révèlent, au contraire, une évolution fort encourageante: la région București-Ilfov, avec + 11,6 points de pourcentage, se place en cinquième position en termes d'amélioration relative par rapport à l'ensemble des régions, et même la région Nord-Est (qui est la région enregistrant le revenu le plus bas de toute l'UE) est parvenue à progresser de 5,2 points de pourcentage par rapport à l'évolution moyenne des revenus dans l'Union. La poursuite du creusement de l'écart de richesse entre la capitale et les parties plus pauvres du pays constitue néanmoins un problème structurel persistant dans tous les nouveaux États membres, à l'exception de la Pologne.

Globalement, l'évolution entre 1999 et 2004 a conduit à un léger aplatissement à l'extrémité supérieure de la distribution régionale du revenu, notamment en raison de baisses relativement fortes dans des régions à haut niveau de revenu. Parallèlement, huit des dix régions figurant en fin de classement ont nettement réduit l'écart avec la moyenne de l'UE.

## Résumé

La distribution régionale des revenus des ménages diffère, dans toute une série de régions NUTS 2, de celle du produit intérieur brut. Cette différence est due tout d'abord aux interventions de l'État sous forme de transferts sociaux mo-

nétaires et de prélèvement d'impôts directs, qui entraînent un important nivellement entre les régions. Cependant, dans certains cas, d'autres transferts et des flux de revenus d'autres types, dont les ménages privés bénéficient alors que ces revenus ne proviennent pas de leur région, peuvent également jouer un rôle considérable.

L'ensemble des interventions de l'État et des autres influences ont pour conséquence que le revenu disponible varie d'un facteur de 6,9 environ entre la région la plus prospère et la région économiquement la plus faible, tandis que le revenu primaire par habitant présente un écart allant jusqu'à un facteur de 10,9. On peut donc retenir que l'effet d'aplatissement de la distribution régionale du revenu, recherché dans la plupart des pays, est obtenu.

Dans les nouveaux États membres, le niveau de revenu des ménages privés demeure largement moins élevé que dans les pays de l'EU-15; seules quelques régions de capitales atteignent des valeurs de revenu dépassant les deux tiers de la moyenne de l'UE. En 2004, la région hongroise de Közép-Magyarország (Budapest) a, pour la première fois, dépassé la région de Praha pour le revenu disponible par habitant.

Une analyse sur une période de cinq ans allant de 1999 à 2004 montre que, dans certaines régions des nouveaux États membres, les revenus ne rattrapent que lentement leur retard. Quelques régions polonaises, tchèques et hongroises ont même reculé par rapport à la moyenne de l'UE. En Roumanie, au contraire, un processus vigoureux de rattrapage semble s'être amorcé, et, fait réjouissant, il ne se limite pas à la seule région capitale de București-Ilfov.

À l'inverse de ce qui se passe pour le revenu primaire, on observe une tendance claire à la réduction de l'intervalle de variation régionale en ce qui concerne le revenu disponible: entre 1999 et 2004, le facteur entre la valeur la plus élevée et la plus basse est passé de 8,3 à 6,9.

En ce qui concerne la disponibilité des données sur le revenu, il est à noter que tant l'exhaustivité que la longueur des séries chronologiques s'améliorent peu à peu. Dès qu'un ensemble de données complet sera disponible, les statistiques sur le revenu des ménages privés pourront être prises en considération, en complément de celles sur le produit intérieur brut, pour étayer la prise de décisions relatives aux mesures de politique régionale.

## Disponibilité des données

Eurostat dispose depuis quelques années de données ventilées par région pour les différentes catégories de revenus des ménages privés. Ces données sont collectées au niveau NUTS 2, dans le cadre des comptes régionaux. Plusieurs États membres ont bénéficié jusqu'à récemment de dérogations leur permettant de transmettre les données dans un délai supérieur à celui de 24 mois après l'année de référence, fixé par le règlement, ou les dispensant même de toute transmission; d'autres États membres n'ont pas toujours respecté le délai prévu dans le règlement.

Aucune donnée au niveau régional NUTS 2 n'est encore disponible pour les régions suivantes: Bulgarie, départements d'outre-mer (France), Chypre, Luxembourg, Malte et Slovaquie. C'est la raison pour laquelle il n'est pas encore possible de calculer des valeurs relatives à l'EU-27 pour ce domaine des comptes régionaux. Par conséquent, les commentaires du présent chapitre se rapportent aux 22 autres États membres, correspondant à 254 régions NUTS 2. Parmi ces 22 États membres, quatre sont constitués d'une seule région NUTS 2: le Danemark, l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie. Lorsqu'il est fait référence aux valeurs moyennes de l'UE, il s'agit de la moyenne des 22 États membres pour lesquels des données sont disponibles. Cette moyenne de l'EU-22 n'accuse qu'une différence d'environ 1 % par rapport à la moyenne escomptée de l'EU-27 et peut, par conséquent, être considérée comme une approximation satisfaisante.

Pour la Grèce, on ne disposait que de données régionales sur le revenu avant déduction de la consommation de capital fixe. Par conséquent, Eurostat a estimé cette consommation de capital fixe en utilisant des données nationales, afin d'obtenir des chiffres comparables à ceux des autres pays. Les données concernant la Grèce ont été révisées pour les années 2000-2004; en raison de la rupture qui en est résultée dans les séries chronologiques, la Grèce n'a pas pu être prise en compte dans la comparaison portant sur la période de cinq ans entre 1999 et 2004. Pour le Royaume-Uni, les données sur le revenu après déduction de la consommation de capital fixe ont été estimées par l'office national de statistique du pays. Au Royaume-Uni même n'ont été publiées que des données avant déduction de la consommation de capital fixe.

Les données qui sont parvenues à Eurostat après le 12 avril 2007 n'ont pas été prises en compte dans le présent chapitre de l'Annuaire.







# Marché du travail

4

## Les objectifs de l'Union européenne en matière d'emploi

Le Conseil européen de Lisbonne (mars 2000) a fixé trois objectifs principaux pour 2010: une croissance économique durable, des emplois plus nombreux et de meilleure qualité ainsi qu'une plus grande cohésion sociale. Le but est de porter le taux d'emploi global de l'UE (c'est-à-dire l'emploi total, sans distinction de sexe ou d'âge) à 70 % et le taux d'emploi des femmes à plus de 60 % en moyenne d'ici à 2010.

Une année plus tard (mars 2001), le Conseil européen de Stockholm a ajouté deux objectifs intermédiaires — un taux d'emploi supérieur à 67 % et un taux d'emploi féminin supérieur à 57 % en 2005 — ainsi qu'un nouvel objectif: atteindre un taux d'emploi des travailleurs âgés supérieur à 50 % en 2010.

Ce sont là des objectifs collectifs pour l'UE dans son ensemble. Il est néanmoins intéressant d'évaluer les résultats des différents pays au regard de ces objectifs européens. Par ailleurs, étant donné qu'il ne faut pas perdre de vue l'objectif de cohésion sociale, il convient de mettre en évidence les disparités régionales par rapport aux objectifs globaux de l'Union. Il y a lieu d'analyser la capacité à atteindre, au niveau régional, les objectifs souhaités en matière d'emploi, afin d'identifier les régions qui obtiennent des résultats moins bons et de mesurer la cohésion territoriale.

L'année de référence pour les données contenues dans le présent chapitre est 2005, l'année idéale pour s'intéresser aux objectifs intermédiaires fixés à Stockholm. L'analyse porte sur les avancées régionales par rapport aux objectifs de Lisbonne et se concentre davantage sur les disparités entre régions que sur le pays dans son ensemble.

On notera que les deux nouveaux États membres, la Bulgarie et la Roumanie, ne faisaient pas partie de l'Union européenne en 2005. Cependant, étant donné que les objectifs définis par le Conseil de Stockholm ne représentaient qu'une étape vers la réalisation des objectifs plus importants de 2010 et que la prise en compte des données de ces deux pays dans l'analyse fait baisser les taux d'emploi de moins d'un demi-point de pourcentage, l'étude a été menée pour l'EU-27.

### Premier objectif: un taux d'emploi global supérieur à 67 %

L'objectif intermédiaire fixé par le Conseil de Stockholm pour le taux d'emploi global moyen de l'Union européenne n'a pas été atteint. En 2005, le taux global s'établissait à 63,3 % et res-

taut donc inférieur de 3,7 points de pourcentage à l'objectif. Il est vrai qu'entre 2001 et 2005 une tendance à la convergence vers les objectifs fixés avait été observée sous l'effet de la participation croissante des femmes au marché du travail, mais la progression n'avait pas été assez rapide.

Au niveau des pays, quatre catégories peuvent être distinguées: les pays qui ont déjà atteint le taux d'emploi global fixé pour 2010 dans le cadre de la stratégie de Lisbonne; les pays qui ont atteint l'objectif de 2005 défini par le Conseil de Stockholm; les pays qui ont manqué l'objectif de Stockholm, mais qui ont réalisé des progrès significatifs dans cette direction; enfin, les pays qui ont manqué l'objectif de Stockholm et ne semblent pas progresser ou qui s'éloignent même des objectifs.

Quatre pays de l'EU-27 ont déjà atteint l'objectif de 70 % prévu par la stratégie de Lisbonne pour le taux d'emploi global. Il s'agit du Danemark (75,9 %), des Pays-Bas (73,2 %), de la Suède (72,3 %) et du Royaume-Uni (71,7 %). Parmi ces quatre pays, le Royaume-Uni a, en outre, affiché une tendance à la hausse continue de son taux d'emploi sur les cinq dernières années.

Cinq des pays de l'EU-27 ont réalisé l'objectif intermédiaire de 67 % défini pour le taux d'emploi global par le Conseil de Stockholm: l'Autriche (68,6 %), Chypre (68,5 %), la Finlande (68,4 %), l'Irlande (67,6 %) et le Portugal (67,5 %). Parmi ceux-ci, l'Irlande a enregistré une évolution notable à la hausse au cours des cinq dernières années.

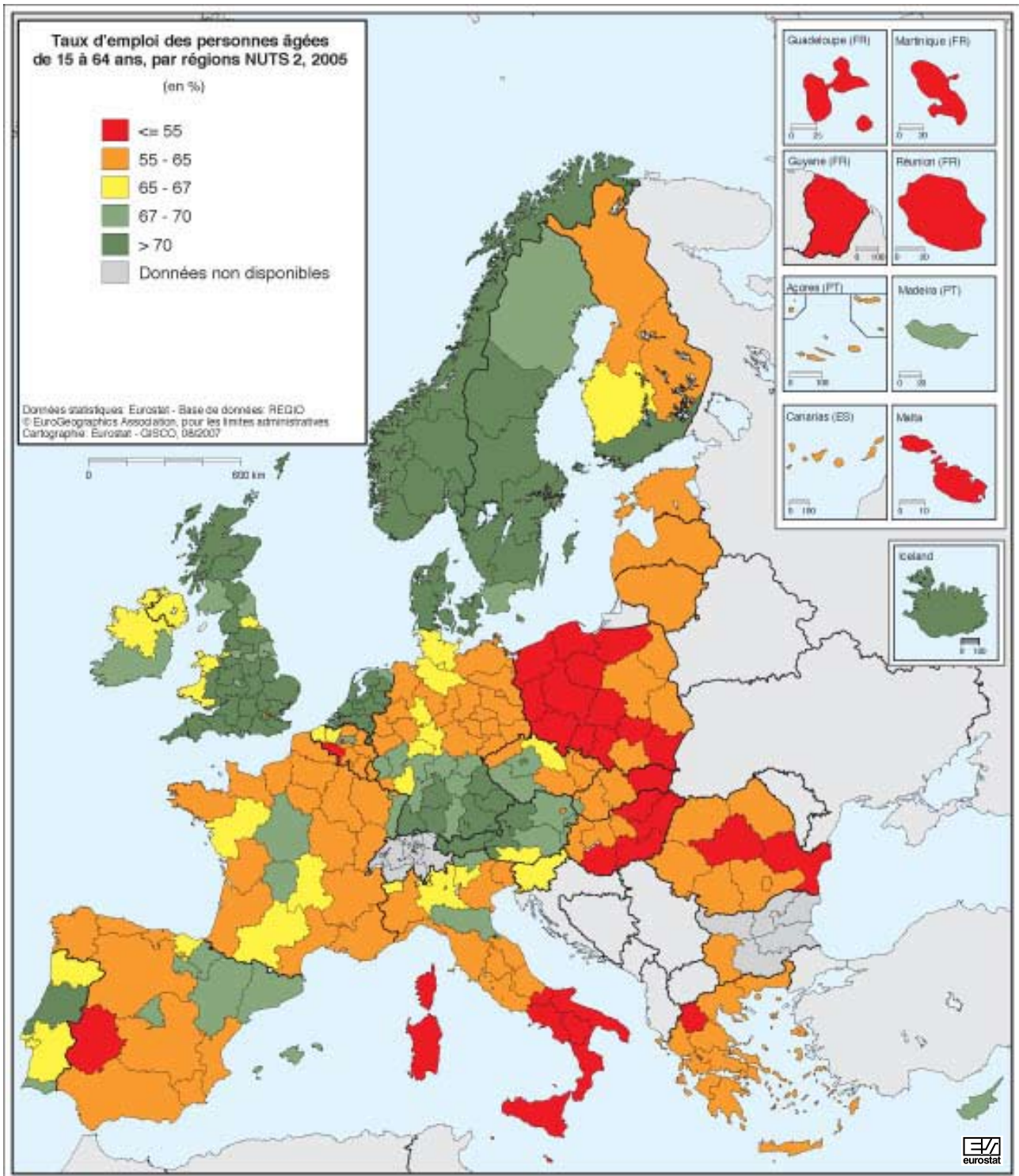
Tous les autres pays ont manqué l'objectif de Stockholm. Cependant, pour certains d'entre eux, comme l'Estonie, l'Espagne, la France, la Grèce, l'Italie, la Hongrie et la Bulgarie, les taux d'emploi sont nettement orientés à la hausse. Malte et la Roumanie sont restées en deçà de l'objectif d'emploi global fixé à Stockholm; de fait, ces deux pays s'en éloignent, puisque leurs taux d'emploi ont été très clairement orientés à la baisse sur les cinq dernières années. Les autres pays qui ont manqué l'objectif de Stockholm n'ont pas affiché de tendance significative.

La carte 4.1 montre les régions NUTS 2 qui ont atteint les objectifs (la couleur vert clair correspond aux objectifs de Stockholm et la couleur vert foncé aux objectifs de Lisbonne).

Un groupe de régions NUTS 2 situées au carrefour entre l'Allemagne, l'Autriche et la République tchèque a enregistré des taux d'emploi élevés.

À l'est de ce groupe central se trouvent toutes les régions d'Europe de l'Est dont les taux d'emploi sont faibles, voire très faibles. Les taux d'emploi sont par-

**Carte 4.1:** Taux d'emploi des personnes âgées de 15 à 64 ans, par régions NUTS 2, 2005  
(en %)



ticulièrement bas dans les régions occidentales de la Pologne et les régions orientales de la Slovaquie, de la Hongrie et de la Roumanie. À l'ouest de ce groupe central se trouvent les régions françaises qui ont également enregistré de faibles taux d'emploi, à deux exceptions près: le Centre et le Limousin.

Presque toutes les régions du Royaume-Uni ont affiché de bonnes performances en matière de taux d'emploi, et la plupart d'entre elles ont d'ores et déjà réalisé les objectifs de Lisbonne. Inner London constitue l'exception avec un taux d'emploi inférieur à 65 %. Aux Pays-Bas, de même qu'en Suède, chaque région a atteint les objectifs de Stockholm en matière d'emploi.

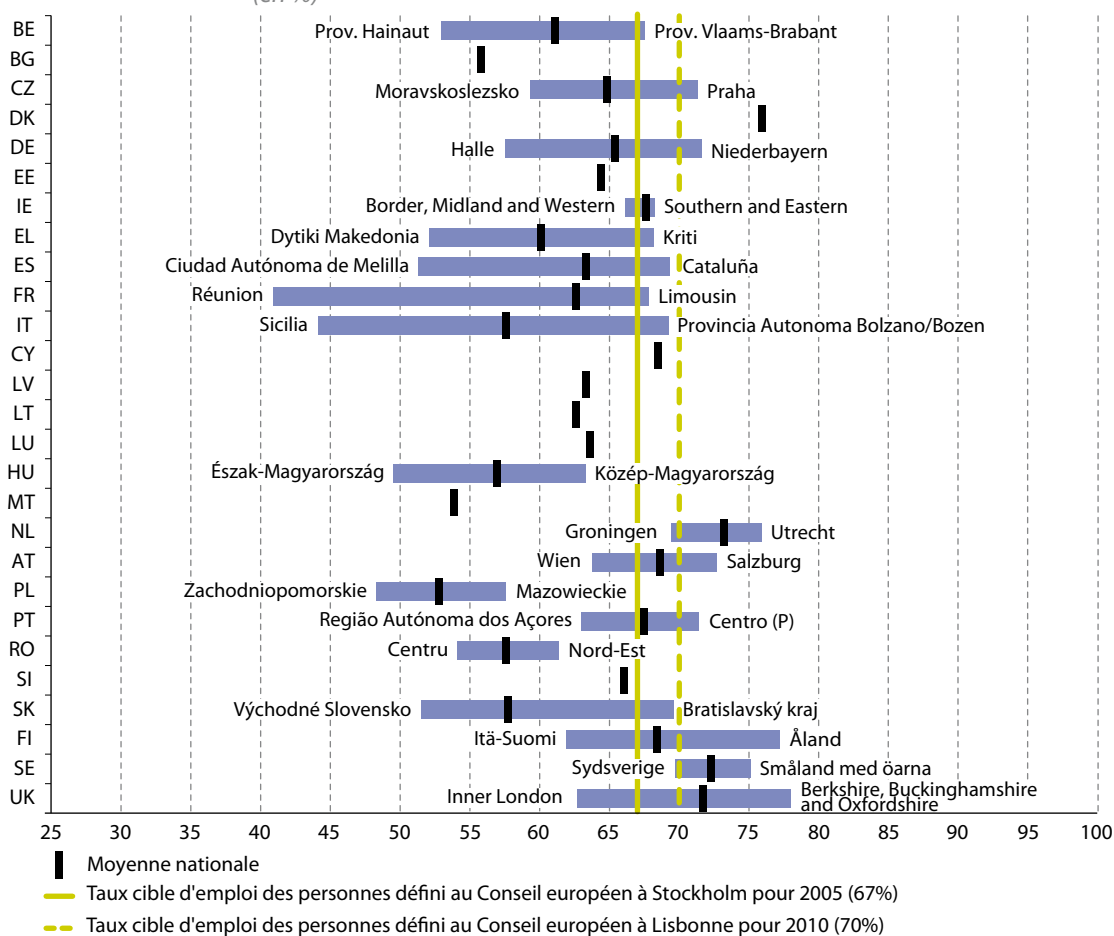
Les régions du sud de l'Europe, sauf le Portugal, connaissent des taux d'emploi faibles, en particulier le sud de l'Italie, la Sardaigne et la Corse.

Des taux d'emploi faibles ont également été constatés dans toutes les îles, à l'exception de Madère au Portugal, des îles Baléares en Espagne et de Chypre, qui ont atteint l'objectif de Stockholm.

Les taux d'emploi diffèrent entre régions d'un même pays. La dispersion des taux d'emploi régionaux est calculée dès lors qu'un pays compte plusieurs régions NUTS 2: elle donne une indication du niveau d'homogénéité de l'emploi sur le plan régional (voir le graphique 4.1). Parmi les 19 pays pour lesquels il est possible de calculer le taux de dispersion, la Bulgarie, l'Espagne, l'Italie, la Finlande et le Royaume-Uni ont vu une diminution notable de la dispersion des taux d'emploi au cours des cinq dernières années. Cela signifie que les régions de niveau NUTS 2 dans ces pays se sont rapprochées en termes de taux d'emploi.

Sur les cinq dernières années, la croissance du taux d'emploi dans l'EU-27 n'a pas été très forte. Trois pays ont accusé une nette évolution à la baisse: la Suède, le Portugal et Malte. Alors qu'en Suède presque toutes les régions ont dû faire face à une diminution au cours des cinq années écoulées, au Portugal la situation a varié d'une région à l'autre: l'Alentejo et les îles ont bénéficié d'une augmentation importante de leurs taux d'emploi.

**Graphique 4.1:** Taux d'emploi des personnes âgées de 15 à 64 ans, par régions NUTS 2, 2005 (en %)



Notes: Pas de données disponibles pour la Bulgarie au niveau NUTS 2

Pays qui ne constituent qu'une seule région NUTS 2: DK, EE, CY, LV, LT, LU, MT and SI



alors que, dans le même temps, les autres régions ont vu considérablement reculer leurs taux.

À l’opposé, une amélioration sensible et continue a été observée en Espagne, en Lituanie et en Lettonie au cours de la même période. Toutes les régions d’Espagne ont enregistré une amélioration générale et durable de leur taux d’emploi global.

En 2005, les pays de l’AELE ont affiché des taux d’emploi supérieurs puisque ceux-ci ont largement dépassé 70 % dans toutes les régions NUTS 2. Le record était détenu par l’Islande, avec un taux d’emploi de 83,8 % sur la base des données disponibles.

### Deuxième objectif: un taux d’emploi féminin supérieur à 57 %

Le taux d’emploi féminin pour l’EU-27 est resté en deçà de l’objectif de Stockholm, bien que dans ce cas la convergence ait été plus grande que pour les autres objectifs. Quoi qu’il en soit, le taux de

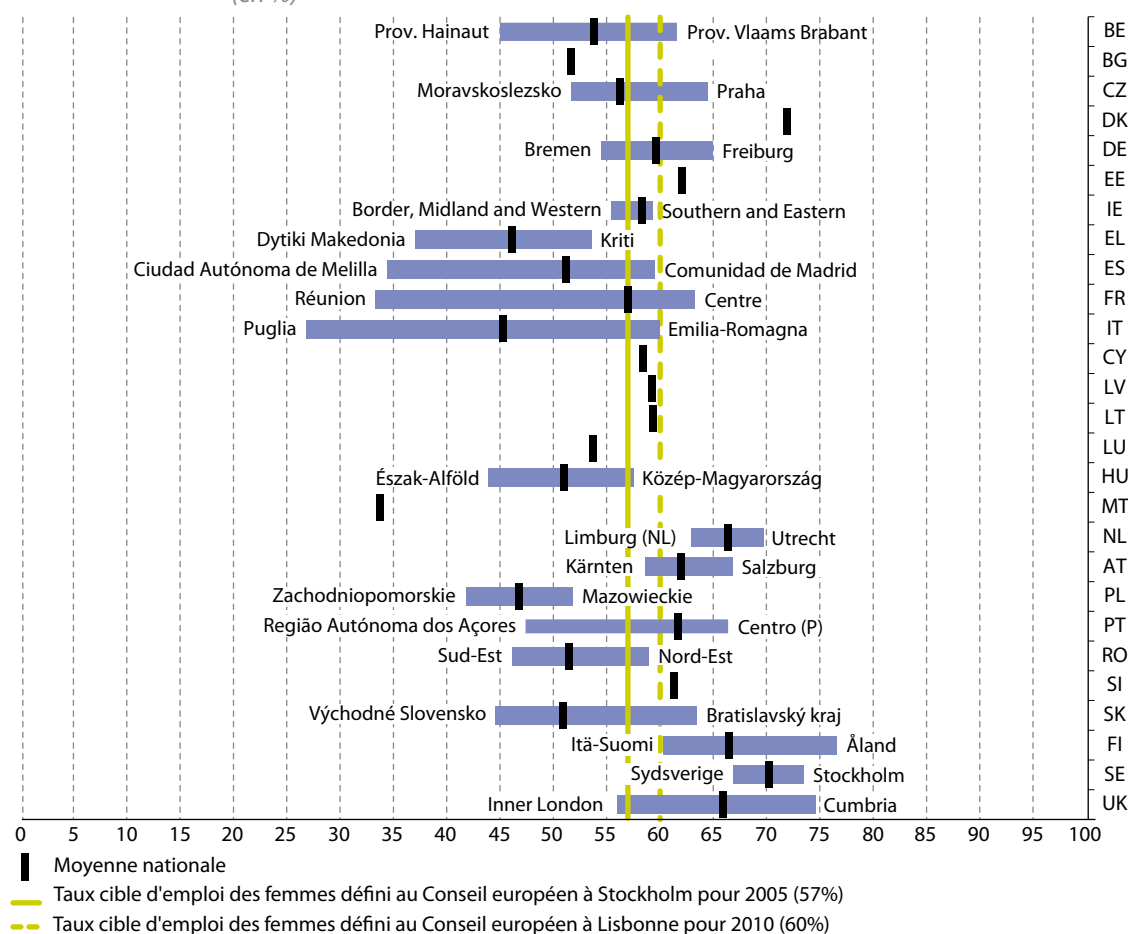
progression vers l’objectif de Lisbonne pour 2010 reste insuffisant.

Au cours des cinq années écoulées, près de la moitié des pays ont vu augmenter leurs taux d’emploi féminin, tandis que pour l’autre moitié aucune tendance marquée n’a été relevée. La Suède est le seul pays qui a accusé une baisse régulière sur les cinq dernières années; il est vrai qu’en 2005 elle avait déjà dépassé l’objectif de Lisbonne pour l’emploi des femmes à l’horizon 2010.

Quatre pays — Malte, la Pologne, l’Italie et la Grèce — ont enregistré des taux d’emploi féminin inférieurs à 50 %, bien que le taux d’activité des femmes ait progressé dans les deux derniers pays cités.

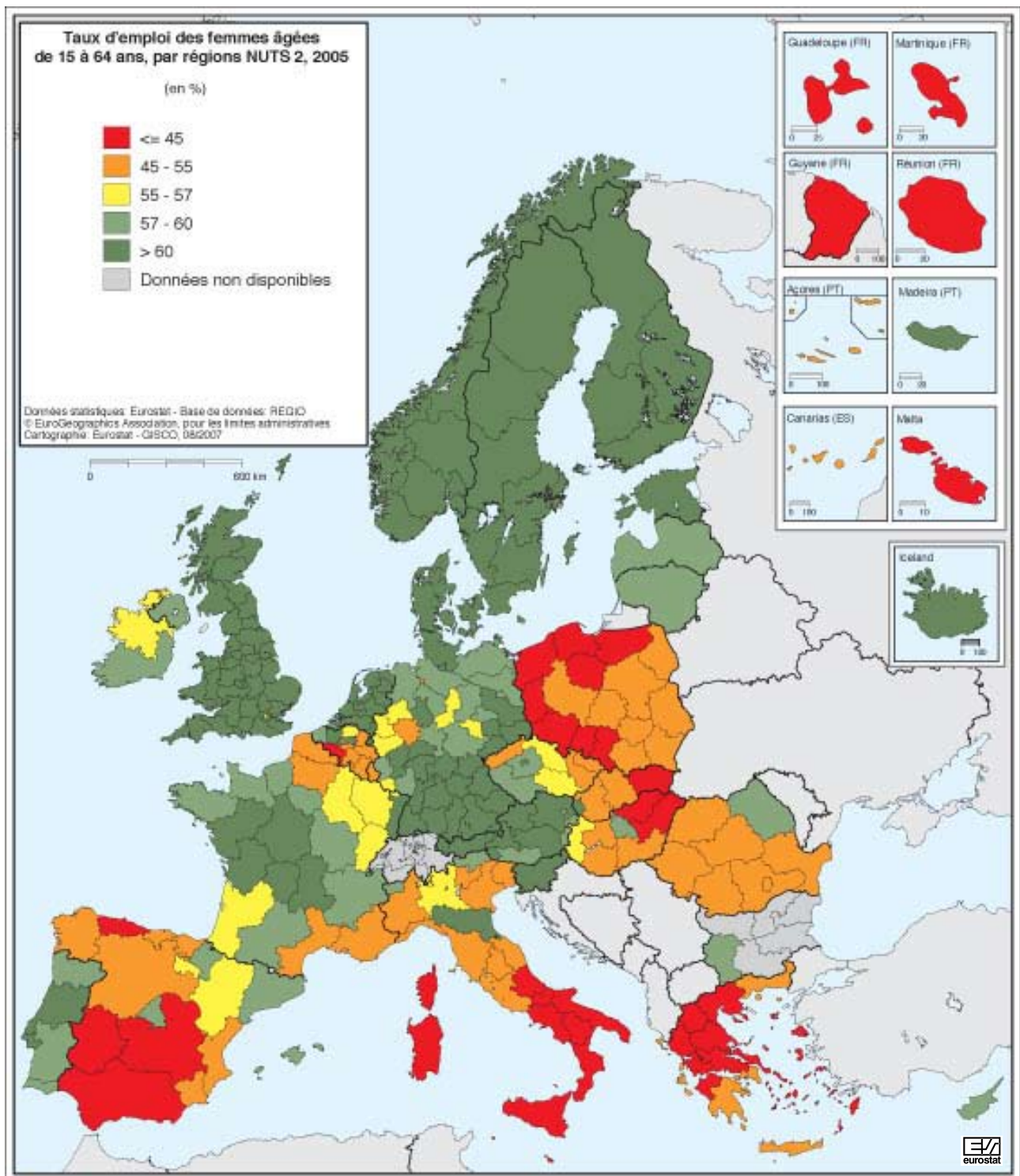
Les taux d’emploi des femmes dans les régions NUTS 2 sont représentés sur la carte 4.2. Une comparaison entre la carte 4.2 et la carte 4.1 met clairement en évidence la meilleure performance des taux d’emploi féminin par rapport à l’emploi global.

**Graphique 4.2:** Taux d’emploi des femmes âgées de 15 à 64 ans, par régions NUTS 2, 2005 (en %)



Notes: Pas de données disponibles pour la Bulgarie au niveau NUTS 2  
 Pays qui ne constituent qu’une seule région NUTS 2: DK, EE, CY, LV, LT, LU, MT et SI

**Carte 4.2:** Taux d'emploi des femmes âgées de 15 à 64 ans, par régions NUTS 2, 2005  
(en %)



Plus de la moitié des régions NUTS 2 ont relevé des taux d'emploi féminin dépassant l'objectif de Stockholm.

Le taux d'emploi des femmes a sensiblement augmenté dans pratiquement toutes les régions de France, de Grèce, d'Italie et d'Espagne au cours des cinq dernières années. Les régions du centre des Pays-Bas ont également affiché une augmentation des taux d'emploi féminin sur la même période, tout en accusant simultanément un recul des taux d'emploi global. Cela signifie que dans ces régions, des hommes ont été remplacés par des femmes sur le marché du travail.

La participation des femmes au marché du travail est très élevée dans les pays de l'AELE, qui déclarent tous des taux d'emploi supérieurs à 70 %.

### Troisième objectif: un taux d'emploi des travailleurs âgés supérieur à 50 %

En 2005, le taux d'emploi des travailleurs âgés (de 55 à 64 ans) dans l'EU-27 était de 42,2 %. Le Conseil de Stockholm avait fixé un objectif de 50 % à l'horizon 2010. À en juger par l'évolution de l'emploi des personnes âgées entre 2001 et 2005, il sera difficile d'atteindre cet objectif d'ici à 2010. En dépit d'une nette tendance à la hausse sur la période considérée, la progression n'est pas assez rapide.

Parmi les 27 États membres, huit affichent déjà un taux supérieur au taux escompté de 50 %, mais douze États se situaient toujours au-dessous de 40 % en 2005. Parmi ces derniers, la Roumanie a été le seul pays à enregistrer un recul significatif durant la période 2001-2005.

Chaque État membre ou presque contribue au mouvement à la hausse dans l'EU-27, sauf la Pologne et la Roumanie, et 20 États sur les 27 ont même affiché une augmentation de plus de 3 points de pourcentage entre 2001 et 2005.

La carte 4.3 montre les taux d'emploi régionaux pour les travailleurs âgés au niveau des régions NUTS 2. Une concentration de régions caractérisées par des taux d'emploi élevés pour les travailleurs âgés peut être identifiée au centre même de l'Europe, englobant les régions du sud de l'Allemagne et les régions de l'ouest de la République tchèque.

De nombreuses régions dans les pays du Nord, notamment l'Estonie, le Royaume-Uni et l'Irlande, ainsi qu'au Portugal enregistrent également des niveaux d'activité élevés pour les travailleurs âgés, en comparaison d'autres régions de l'EU-27.

Il n'y a pas de disparités régionales importantes à l'intérieur de chaque pays en ce qui concerne les taux d'emploi des travailleurs âgés. Des exceptions ont toutefois été constatées en Slovaquie et en Roumanie, où certaines régions NUTS 2 ont connu des développements très différents des autres régions. En Slovaquie, en 2005, le taux d'emploi des travailleurs âgés s'est établi à 52,2 % dans la région Bratislavský kraj, alors qu'il est resté en deçà de 30 % dans toutes les autres régions du pays. En Roumanie, les régions Nord-Est et Sud-Vest Oltenia ont maintenu un taux supérieur à 50 %, alors que toutes les autres régions ont enregistré des taux nettement inférieurs.

La participation des travailleurs âgés au marché du travail a été beaucoup plus importante dans les pays de l'AELE que dans l'EU-27. Chaque région a enregistré un taux d'emploi dépassant 60 % pour ce groupe d'âge. L'Islande a atteint un taux remarquable de 84,3 %.

### Réduction de l'écart entre hommes et femmes

L'écart entre la participation des hommes et des femmes au marché du travail est en train de se réduire, confirmant la tendance continue des cinq dernières années. L'écart était de 16,6 points de pourcentage en 2001, mais s'est réduit à 14,7 points de pourcentage en 2005. L'objectif fixé à Stockholm prévoyait cependant une différence de 10 points de pourcentage au maximum pour 2005.

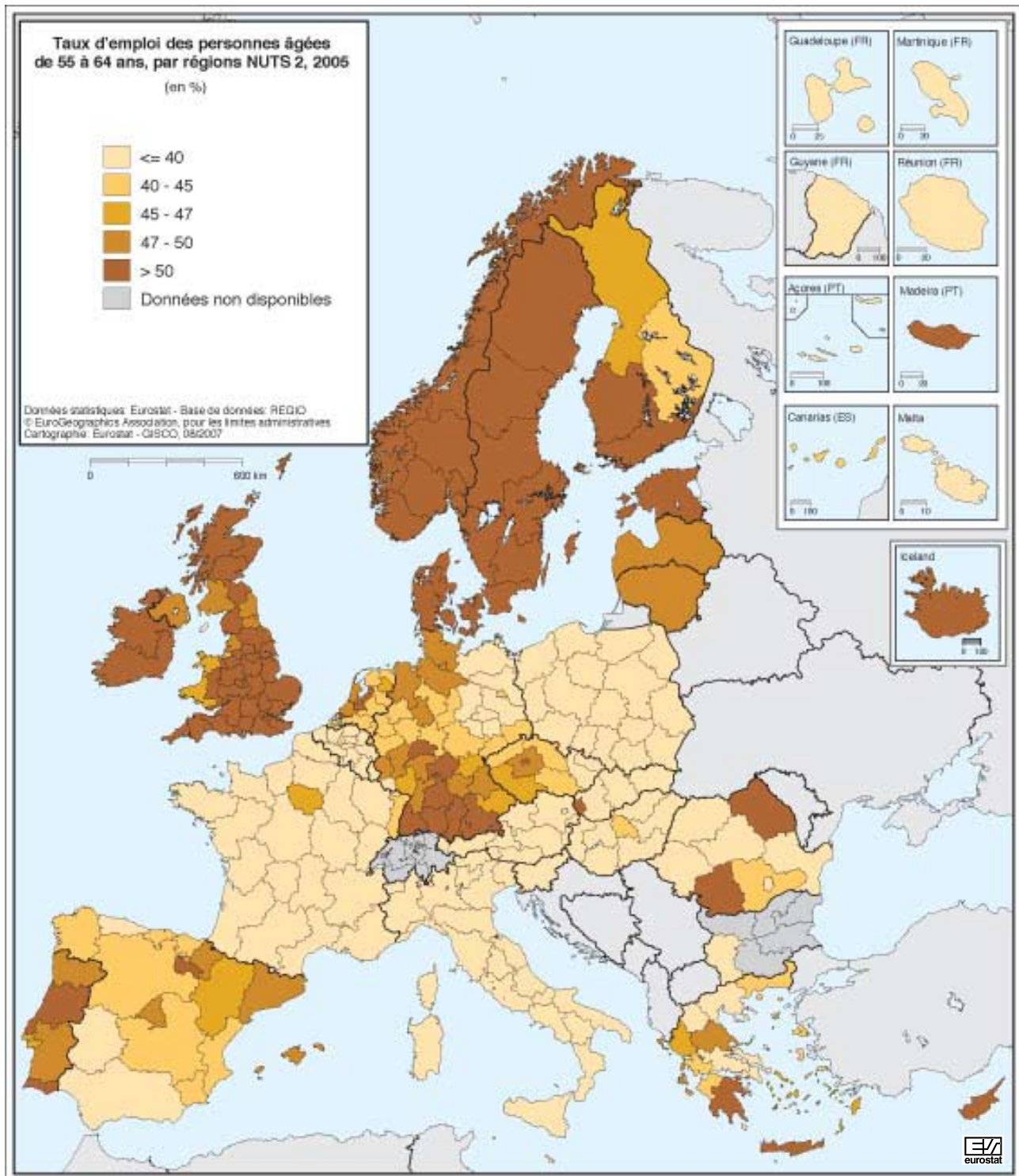
Huit pays de l'EU-27 ont réduit l'écart jusqu'à atteindre le maximum proposé par le Conseil de Lisbonne: la Bulgarie, le Danemark, l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, la Slovaquie, la Finlande et la Suède. Huit autres pays enregistrent des écarts de taux d'emploi entre hommes et femmes se situant entre 10 et 15 points, tout en affichant une tendance marquée à réduire ces écarts: la Belgique, l'Allemagne, la France, la Hongrie, les Pays-Bas, l'Autriche, le Portugal et le Royaume-Uni.

La carte 4.4 illustre les disparités entre les taux d'emploi (en points de pourcentage) des hommes et des femmes. Il apparaît clairement que l'écart est plus grand dans les pays du Sud que dans ceux du Nord. L'Irlande et le Portugal s'écartent tous deux quelque peu de ce schéma général. En Allemagne, l'écart entre les taux d'emploi des hommes et des femmes est bien plus faible dans la partie orientale du pays.

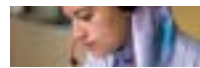
Le sud de l'Italie, presque toutes les régions NUTS 2 en Grèce, Malte ainsi que les régions du centre et



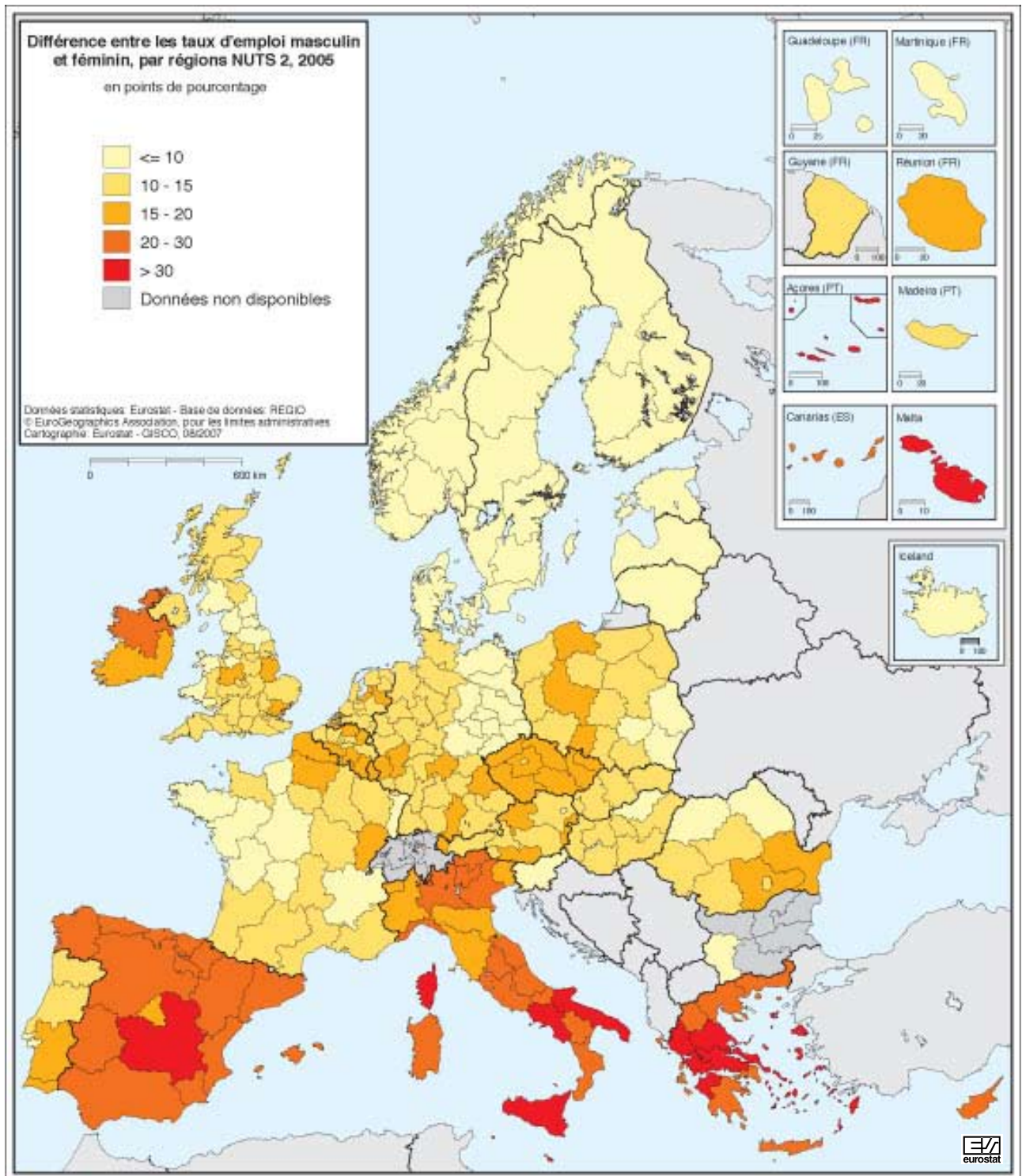
**Carte 4.3:** Taux d'emploi des personnes âgées de 55 à 64 ans, par régions NUTS 2, 2005  
(en %)







**Carte 4.4:** Différence entre les taux d'emploi masculin et féminin, par régions NUTS 2, 2005  
*En points de pourcentage*





du sud de l'Espagne se caractérisent par des écarts hommes/femmes beaucoup plus importants que les autres régions NUTS 2 de l'EU-27.

À l'intérieur des pays, on n'a pas relevé de déséquilibres significatifs entre régions NUTS 2 pour ce qui est de l'écart hommes/femmes en matière d'emploi. On notera cependant deux exceptions: les Açores au Portugal, avec un écart de 30,8 points de pourcentage, et la Corse en France, avec 30,2 points. Ces régions sont toutes deux des îles et ont enregistré, en 2005, des disparités entre les taux d'emploi des hommes et des femmes beaucoup plus fortes que le continent ou d'autres îles appartenant au même pays.

L'écart entre les hommes et les femmes en matière d'emploi est en train de se résorber, pas assez vite pour atteindre les objectifs de Lisbonne de 2010, mais le mouvement est enclenché. Des régions qui, traditionnellement, connaissaient des écarts hommes/femmes importants ont obtenu des résultats positifs en termes de taux d'activité des femmes au cours des cinq années écoulées.

Les pays de l'AELE n'ont pas présenté de grandes différences entre les taux d'emploi masculin et féminin, à l'exception de la Suisse qui a enregistré un écart de 13,8 points de pourcentage. L'Islande, de même que toutes les régions de Norvège, est restée en dessous de 8 points.

## Chômage

Le taux de chômage dans l'EU-27 s'est établi à 9,0 % en 2005, rompant avec la tendance négative des cinq dernières années. Le taux de chômage des femmes (9,8 %) est resté supérieur à celui des hommes (8,3 %), mais la différence s'est réduite au cours de la période.

De fortes disparités ont été constatées dans les taux de chômage au niveau des pays. Dans certains d'entre eux, le taux de chômage était inférieur à 5 %, comme en Irlande (4,3 %) ou au Royaume-Uni (4,7 %), alors que dans d'autres il dépassait 15 %, par exemple en Slovaquie (16,3 %) et en Pologne (17,7 %). Alors que l'évolution a été nettement positive en Slovaquie au cours des cinq dernières années, avec un taux de chômage en baisse de 3,0 points de pourcentage, les résultats n'ont pas été aussi satisfaisants en Pologne.

Au cours des cinq années écoulées, le Danemark, l'Irlande et le Royaume-Uni ont réussi à stabiliser leur taux de chômage en dessous de 5 %. Les hausses les plus importantes du taux de chômage, dues principalement au chômage des jeunes, ont

été observées au Portugal (3,6 points de pourcentage) et en Allemagne (3,3 points). La Bulgarie a réalisé des progrès remarquables, puisque son taux de chômage a reculé de 10,2 points de pourcentage au cours des cinq dernières années et s'est établi à 10,1 % en 2005.

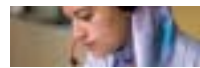
Le chômage élevé est surtout concentré dans les régions du nord-est: parties de la Pologne, de l'est de l'Allemagne et de l'est de la Slovaquie (voir la carte 4.5). De forts taux de chômage sont également relevés dans les départements français d'outre-mer, dans la région espagnole d'Extremadura et en Sicile.

La carte 4.6 illustre l'évolution des taux de chômage régionaux. Elle montre clairement que l'augmentation du chômage concerne essentiellement des régions d'Allemagne, du Portugal et de Suède. Les baisses les plus importantes du chômage ont été observées dans le sud de l'Espagne, le sud de l'Italie, ainsi qu'en Estonie, en Lettonie et en Lituanie, chacun de ces trois pays constituant à lui seul une région NUTS 2.

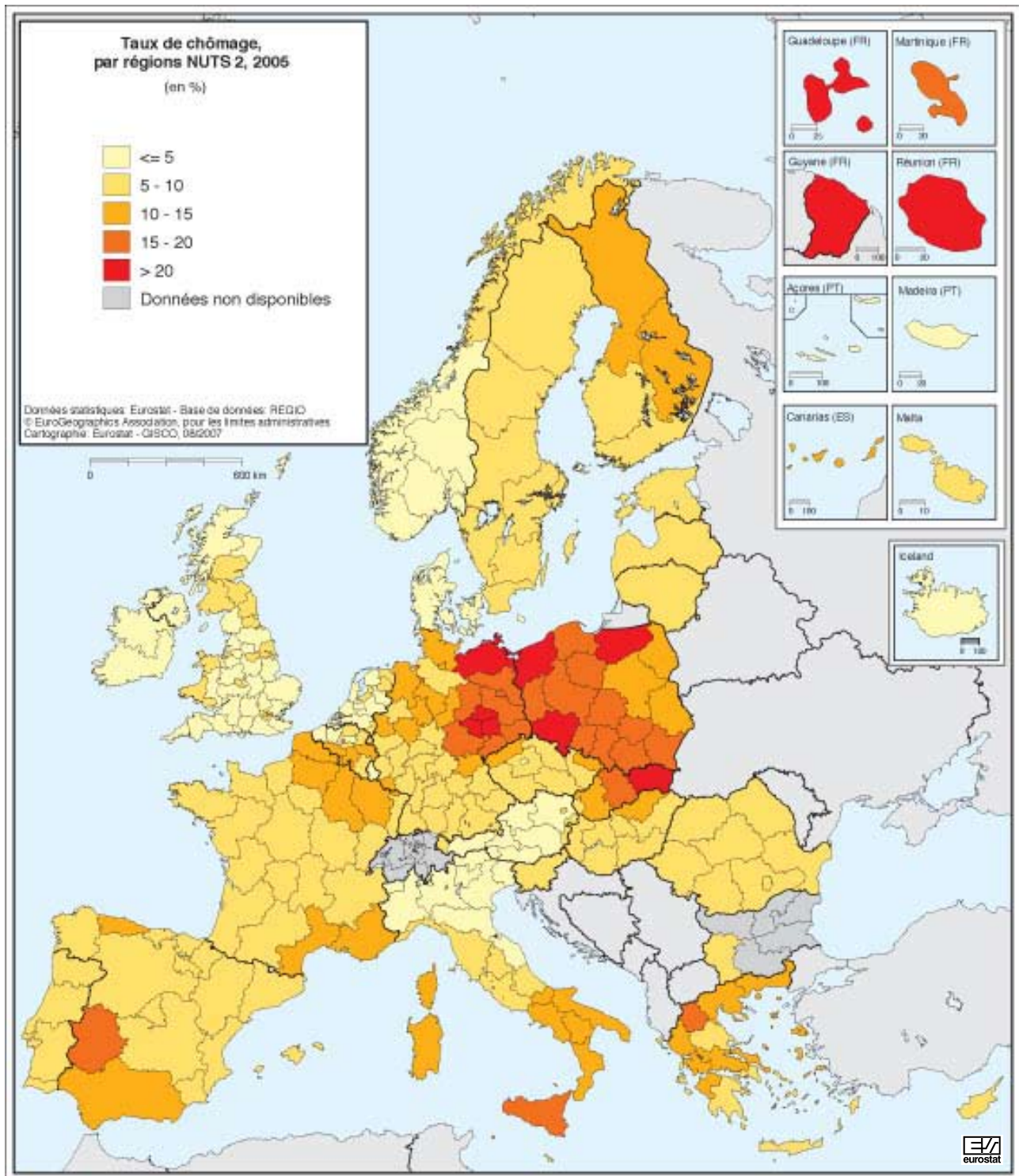
Sur les cinq dernières années, l'écart entre le taux de chômage des hommes et celui des femmes a diminué dans l'EU-27, passant de 1,9 à 1,4 point de pourcentage; cela est dû au fait que le chômage des hommes a progressé plus rapidement que celui des femmes. Ce phénomène a été constaté dans plus de la moitié des régions NUTS 2, en particulier dans les régions italiennes de Calabre, Sicile et Molise, où l'écart s'est resserré de plus de 4 points de pourcentage. À Dessau et Halle (Allemagne), l'écart entre les taux de chômage masculin et féminin s'est réduit au point que les résultats du chômage chez les femmes ont dépassé les résultats enregistrés chez les hommes et que l'écart a été inversé: le chômage des femmes est à présent plus faible que celui des hommes dans ces deux régions.

Dans certaines régions, l'écart hommes/femmes s'est creusé entre 2001 et 2005, une tendance particulièrement marquée dans les régions espagnoles de Ceuta et Melilla et dans les régions grecques de Voreio Aigaio et Ionia Nisia.

Environ 70 % des régions NUTS 2 dans l'EU-27 ont vu augmenter leur taux de chômage des jeunes au cours des cinq dernières années. Les hausses les plus significatives ont été relevées dans les régions espagnoles de Ceuta et Melilla et dans la région Corse en France, où elles ont dépassé 25 points de pourcentage au cours de cette période. D'autres régions ont, en revanche, enregistré des améliorations notables du taux de chômage des jeunes, notamment la Bulgarie, la Lettonie

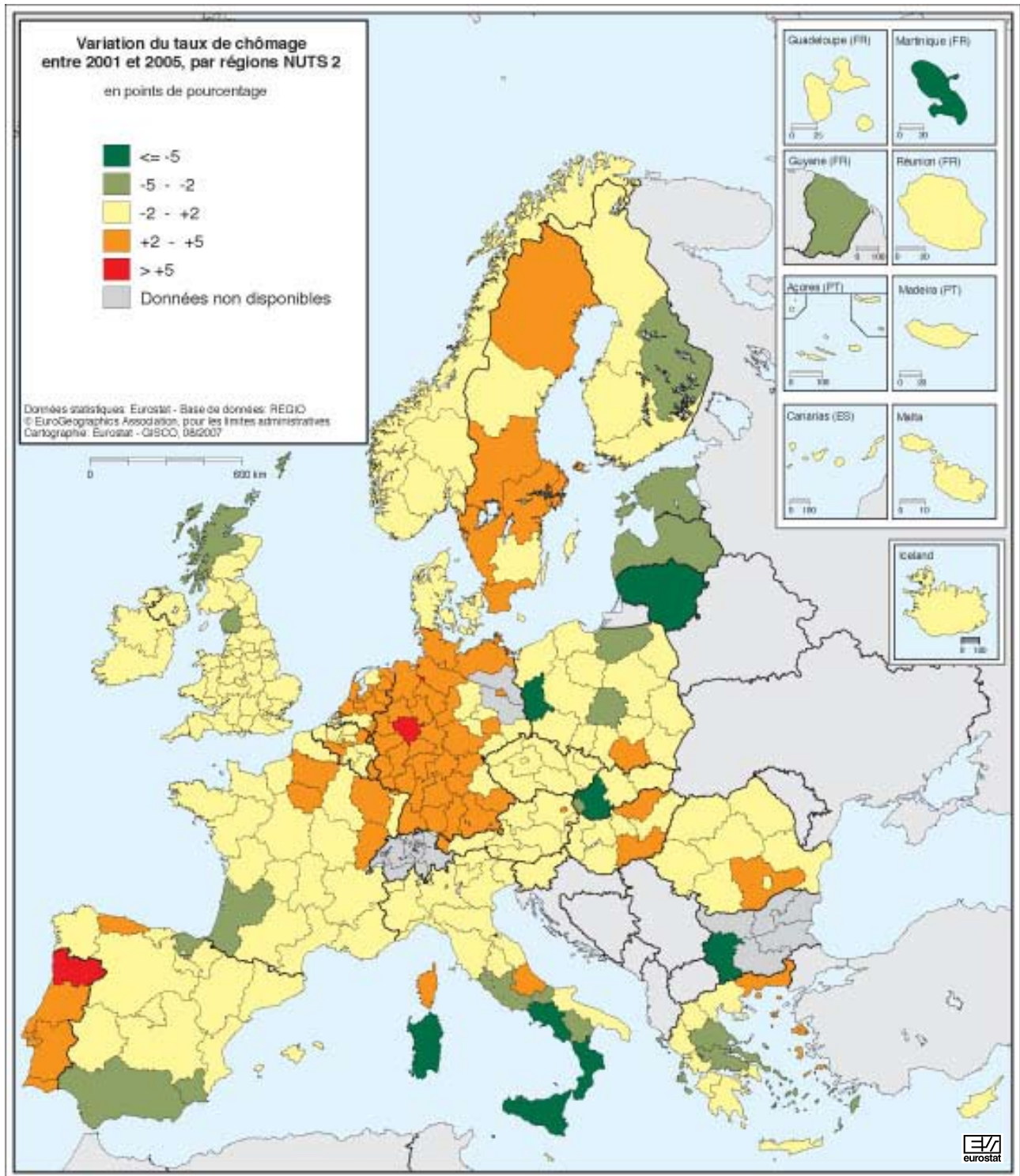


**Carte 4.5:** Taux de chômage, par régions NUTS 2, 2005  
(en %)





**Carte 4.6:** Variation du taux de chômage entre 2001 et 2005, par régions NUTS 2  
En points de pourcentage





et la région italienne de Campanie, dont les taux ont reculé de plus de 15 points de pourcentage sur les cinq dernières années.

Le chômage de longue durée est la forme de chômage la plus grave, qui a des conséquences importantes sur la vie des gens. En 2005, 46 % des chômeurs étaient à la recherche d'un emploi depuis au moins un an. Dans l'EU-27, le ratio entre le chômage de longue durée et le chômage total ne s'est guère amélioré au cours des cinq années écoulées.

En Belgique, en Estonie, en Pologne et en Slovaquie, plus de la moitié des chômeurs en 2005 étaient à la recherche d'un emploi depuis au moins un an, et ce nombre était en augmentation sur les cinq dernières années. En Espagne, en Suède et au Royaume-Uni, moins de 30 % des demandeurs d'emploi avaient attendu plus d'un an pour trouver un emploi, et des progrès considérables ont été enregistrés au cours des cinq dernières années en ce qui concerne le chômage de longue durée.

Celui-ci est particulièrement élevé dans les régions françaises d'outre-mer et dans toutes les régions de Slovaquie — à l'exception de Bratislavský kraj —, où plus de 70 % des chômeurs sont à la recherche d'un emploi depuis au moins douze mois.

L'Islande, la Norvège et la Suisse avaient des taux de chômage faibles en 2005. L'Islande a fait état

d'un taux de 2,5 %, ce qui correspond au taux de chômage le plus bas, comparé à tous les chiffres disponibles. Toutes les régions norvégiennes de niveau NUTS 2, sauf Nord-Norge, ont enregistré des taux de chômage inférieurs à 5 %.

## Conclusions

Les résultats exposés dans ce chapitre montrent qu'il est nécessaire de redoubler d'efforts pour atteindre les objectifs en matière d'emploi fixés par le Conseil de Lisbonne pour 2010. Quelques résultats encourageants ont été enregistrés en ce qui concerne la participation des femmes et des travailleurs âgés au marché de l'emploi, mais ils n'ont pas suffi pour atteindre les objectifs de la stratégie de Lisbonne.

L'analyse du marché de l'emploi au niveau régional est utile pour identifier les régions moins performantes. Elle révèle qu'il existe encore, sur le marché du travail, de fortes disparités régionales auxquelles il convient de remédier. Il existe également des disparités entre régions d'un même pays, ce qui va à l'encontre de la cohésion sociale espérée.

En conclusion, on peut affirmer que le fonctionnement du marché du travail a, d'une manière générale, été positif, mais il reste un long chemin à parcourir.



## Notes méthodologiques

La source des informations relatives au marché du travail régional jusqu'au niveau NUTS 2 est l'enquête sur les forces de travail de l'UE (EFT). Il s'agit d'une enquête trimestrielle par échantillonnage réalisée auprès des ménages dans les États membres de l'Union européenne.

La population cible de l'EFT comprend toutes les personnes âgées de 15 ans et plus vivant dans des ménages privés. L'enquête adopte les définitions et recommandations de l'Organisation internationale du travail (OIT). Pour une meilleure harmonisation, les États membres appliquent en outre des principes communs lors de l'élaboration du questionnaire.

Tous les résultats régionaux présentés ici concernent les régions de niveau NUTS 2.

Pour en savoir plus sur les statistiques du marché du travail régional, veuillez consulter les métadonnées sur le site web d'Eurostat (<http://epp.eurostat.ec.europa.eu>) sous: «Données»/«Statistiques générales et régionales»/«Régions»/«Marché du travail régional».

## Définitions

La **population** comprend les personnes âgées de 15 ans et plus vivant dans des ménages privés (les personnes vivant dans des ménages collectifs tels que pensions, internats, établissements hospitaliers, instituts religieux, logements collectifs pour travailleurs, etc., ne sont pas incluses). Elle couvre toutes les personnes qui, au cours de la semaine de référence, vivent dans les ménages faisant l'objet de l'enquête. Cette définition inclut également les personnes qui, pour des raisons d'études, de congés, de maladie, de mission, etc., sont éloignées du ménage pour de courtes périodes de temps (mais qui ont conservé des liens avec le ménage privé). Les personnes accomplissant leur service militaire obligatoire ne sont pas comprises.

Les **personnes occupées** sont les personnes âgées de 15 ans et plus [de 15 à 74 ans pour le Danemark, l'Estonie, la Finlande, la Hongrie, la Lettonie, la Norvège et la Suède (à partir de 2001); de 16 à 74 ans pour l'Islande; et de 16 ans et plus pour l'Espagne, la Suède (1995-2001) et le Royaume-Uni] qui, au cours de la semaine de référence, ont travaillé au moins une heure par semaine contre rémunération ou en vue d'un bénéfice ou d'un gain familial, ou avaient un travail ou une entreprise dont elles étaient temporairement absentes pour raison, par exemple, de maladie, de congés, de conflit du travail, d'études ou de formation.

Les **chômeurs** sont les personnes âgées de 15 à 74 ans [de 16 à 74 ans pour l'Espagne, l'Islande, la Norvège, la Suède (1995-2000) et le Royaume-Uni] qui étaient sans travail durant la semaine de référence, étaient disponibles pour travailler et étaient activement à la recherche d'un emploi au cours des quatre semaines précédentes, ou avaient trouvé un emploi qui débiterait au cours des trois mois suivants.

Le **taux d'emploi** correspond au nombre de personnes occupées en pourcentage de la population.

Le **taux de chômage** correspond au nombre de chômeurs en pourcentage de la population active. Il peut être ventilé par âge et par sexe. Le taux de chômage des jeunes concerne les personnes âgées de 15 à 24 ans.

Le **taux de chômage de longue durée** correspond au nombre de chômeurs de longue durée (12 mois au moins) en pourcentage du total des chômeurs de moins d'un an et des chômeurs de longue durée.







# Productivité du travail

5



## Introduction

Cette année, comme en 2006, l'Annuaire des régions se propose d'analyser l'évolution de la productivité du travail au niveau régional. La présente analyse s'écarte volontairement des études habituelles sur le développement économique régional qui sont axées sur le produit intérieur brut (PIB) *par habitant*. Au lieu de cela, l'étude ci-après rapporte le PIB au nombre de *personnes occupées* dans la région.

L'analyse du PIB par habitant présente des faiblesses notoires: le numérateur correspond à la valeur des biens et services fournis dans la région concernée, tandis que le dénominateur se réfère à la population résidente, qui ne participe pas nécessairement au processus de production dans cette même région. Dans les régions comptant d'importants flux de navetteurs, on compare ainsi des éléments qui ne sont pas comparables. Les régions Inner London, Luxembourg et Hamburg en sont des exemples connus. Les arrivées quotidiennes nettes de navetteurs dans ces régions font grimper la production à un niveau qui ne pourrait être atteint par la seule population active résidente. Il s'ensuit que le PIB par habitant de ces régions ne peut pas véritablement être comparé au PIB par habitant des régions d'origine des navetteurs.

L'analyse de la productivité du travail établit en revanche un rapport entre la production d'une région et la contribution du facteur travail. Cela permet d'éviter les distorsions liées aux flux de navetteurs.

Alors que l'année précédente on avait tenté une analyse de la productivité du travail en tenant compte des heures de travail effectuées, on examinera ci-après les différences de productivité du travail au niveau régional entre l'industrie manufacturière et le secteur des services.

## La productivité du travail reste très inégale sur le plan régional

La carte 5.1 fait apparaître de fortes disparités dans la productivité du travail entre l'Europe centrale (Angleterre, États du Benelux, France, ouest de l'Allemagne, nord de l'Italie) d'une part et les douze nouveaux États membres d'autre part.

Alors qu'au Luxembourg, en Île-de-France (c'est-à-dire dans la région parisienne), dans la région Southern and Eastern (Irlande) et à Bruxelles on a enregistré, en 2004, des valeurs de plus de 80 000 euros par personne occupée, les valeurs étaient inférieures à 10 000 euros par personne

occupée dans toutes les régions de Bulgarie et de Roumanie, à l'exception de Bucaresti. La productivité du travail est également très faible dans presque toutes les régions des États qui ont adhéré à l'Union en 2004; elle est inférieure à 20 000 euros par personne occupée, sauf à Chypre, à Malte, en Slovénie et dans les régions des capitales en République tchèque (Praha), en Slovaquie (Bratislava), en Hongrie (Közép-Magyarország) et en Pologne (Mazowieckie).

Il est donc possible de dégager une tendance claire, tant pour les pays dont la productivité du travail est élevée que pour ceux dont la productivité est faible: dans la région entourant la capitale, la productivité du travail est habituellement plus élevée que dans les autres régions d'un pays donné. Dans les petits pays qui ne font pas l'objet d'un découpage régional de niveau NUTS 2, le même phénomène peut être observé lorsque des données de niveau NUTS 3 sont utilisées. Dans les anciens États membres, la productivité du travail en 2004 n'a été inférieure à 40 000 euros par personne occupée que dans les régions suivantes: toutes les régions du Portugal, les régions de Castilla-La Mancha et Extremadura en Espagne, celle de Cornwall and Isles of Scilly en Angleterre et celle de Highlands and Islands en Écosse.

En Allemagne, la situation est fort contrastée entre l'est (faible productivité du travail) et l'ouest (forte productivité du travail); en Italie, il en est de même entre le nord (forte productivité du travail) et le sud (faible productivité du travail). Dans d'autres États membres, on n'observe pas de contrastes géographiques aussi marqués en ce qui concerne la productivité du travail.

## Des taux de croissance de la productivité différents conduisent à une convergence accrue

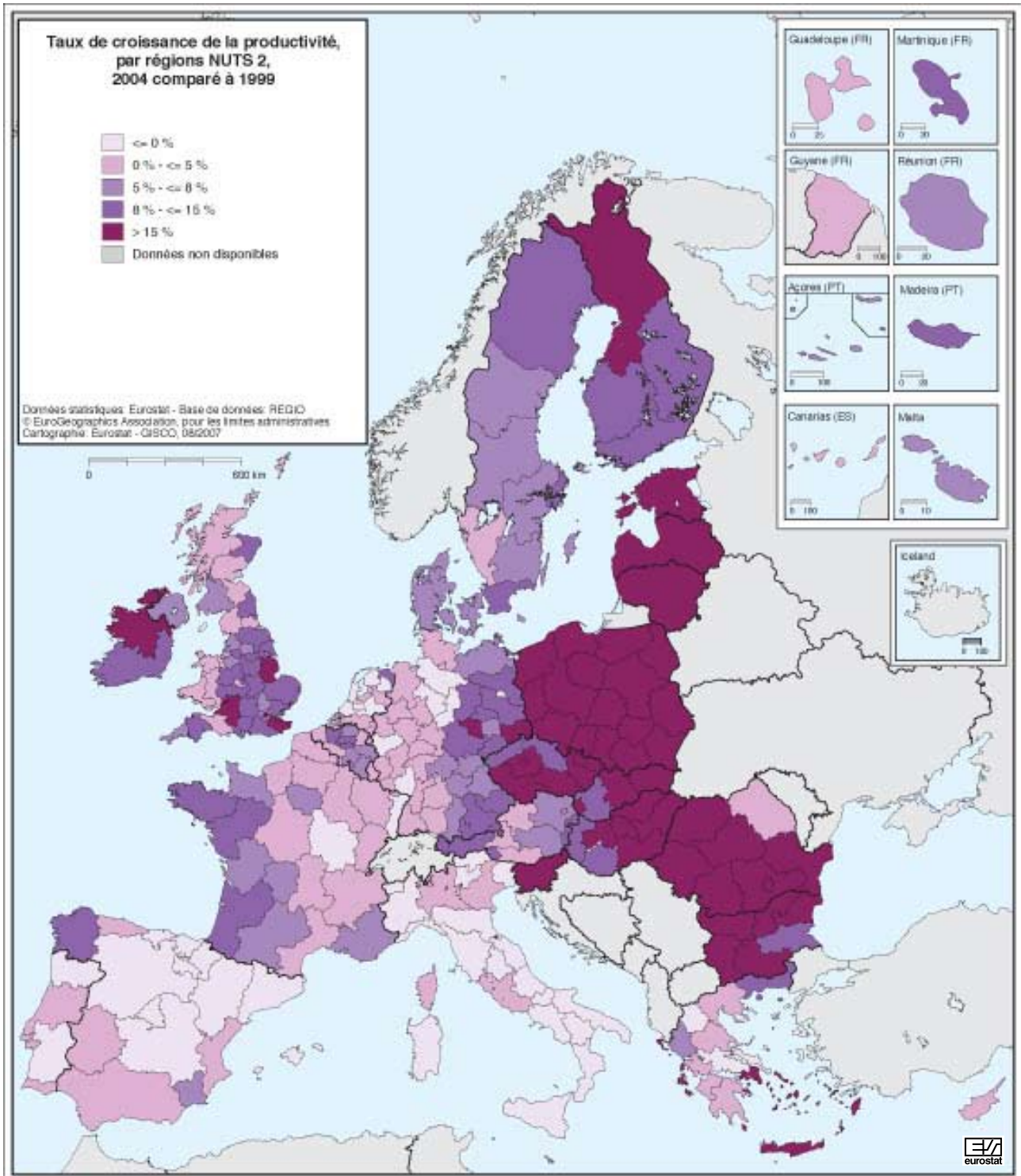
Lorsqu'on examine les taux de croissance de la productivité du travail au niveau régional de 1999 à 2004, on constate des taux de croissance largement supérieurs à la moyenne dans les douze nouveaux États membres; autrement dit, les régions caractérisées par une productivité du travail particulièrement faible affichent les taux de croissance les plus forts. Ce constat est confirmé par un coefficient de corrélation de - 0,68 entre les niveaux de productivité du travail de 1999 et les taux de croissance de 1999 à 2004.

Un processus graduel de convergence entre les productivités du travail régionales est donc en





**Carte 5.2:** Taux de croissance de la productivité, par régions NUTS 2, 2004 comparé à 1999





cours dans l'UE. Cela est corroboré par l'examen de l'évolution des coefficients de variation (la mesure de dispersion relative habituellement utilisée) de la productivité du travail entre 1995 et 2004: le coefficient de variation tombe en effet de 0,51 à 0,42 au cours de la période considérée.

Par contraste, le graphique 5.1 montre que la dispersion du PIB par habitant est, certes, un peu moindre, mais que la valeur du coefficient pour 2004 est identique à celle de 1995, soit 0,39. La dispersion des revenus disponibles des ménages entre les régions de l'UE est encore plus faible. Pour cet indicateur de la richesse, comme pour la productivité du travail, on peut observer une dispersion décroissante des valeurs et donc une convergence croissante.

Il est possible que la politique structurelle de l'Union européenne porte ses fruits, comme semble l'indiquer la convergence croissante dans les domaines de la productivité du travail et des revenus disponibles des ménages, mais que la dispersion du PIB par habitant se maintient au même niveau, parce que l'impact des migrations pendulaires de la périphérie vers le centre des grandes agglomérations tend plutôt à augmenter avec le temps et compense la dispersion par ailleurs en baisse du PIB par habitant.

Examinons à présent les taux de croissance de la productivité du travail dans les différentes régions: la productivité du travail enregistre une hausse particulièrement forte (plus de 50 %) dans toutes les régions de Roumanie (à l'exception du

Nord-Est) ainsi que dans les régions polonaises de Małopolskie, Podkarpackie, Świętokrzyskie et Opolskie.

La plupart des régions dont la productivité du travail est en baisse se trouvent en Italie et en Espagne, mais les Pays-Bas et l'Allemagne en comptent aussi quelques-unes.

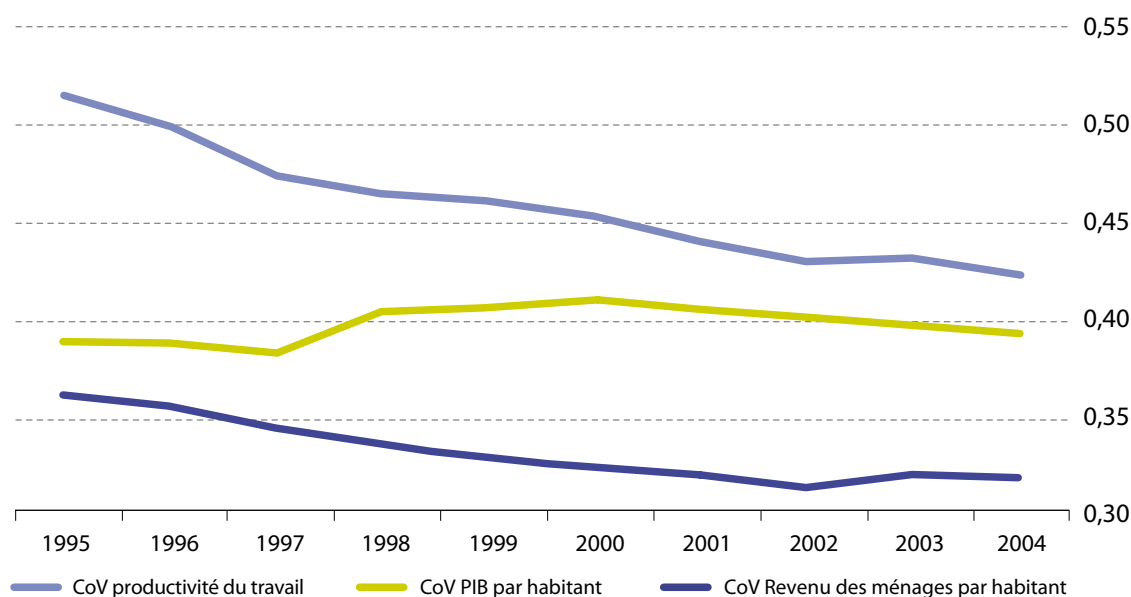
### La productivité du travail dans l'industrie manufacturière et dans le secteur des services

Passons maintenant à un examen des grands secteurs que sont l'agriculture, l'industrie manufacturière et les services. Pour commencer, il peut être intéressant de rechercher quel est le secteur prépondérant dans les différentes régions. Pour ce faire, on a calculé la part du PIB générée dans chaque secteur, afin d'identifier les régions présentant des parts largement supérieures à la moyenne dans un des trois secteurs.

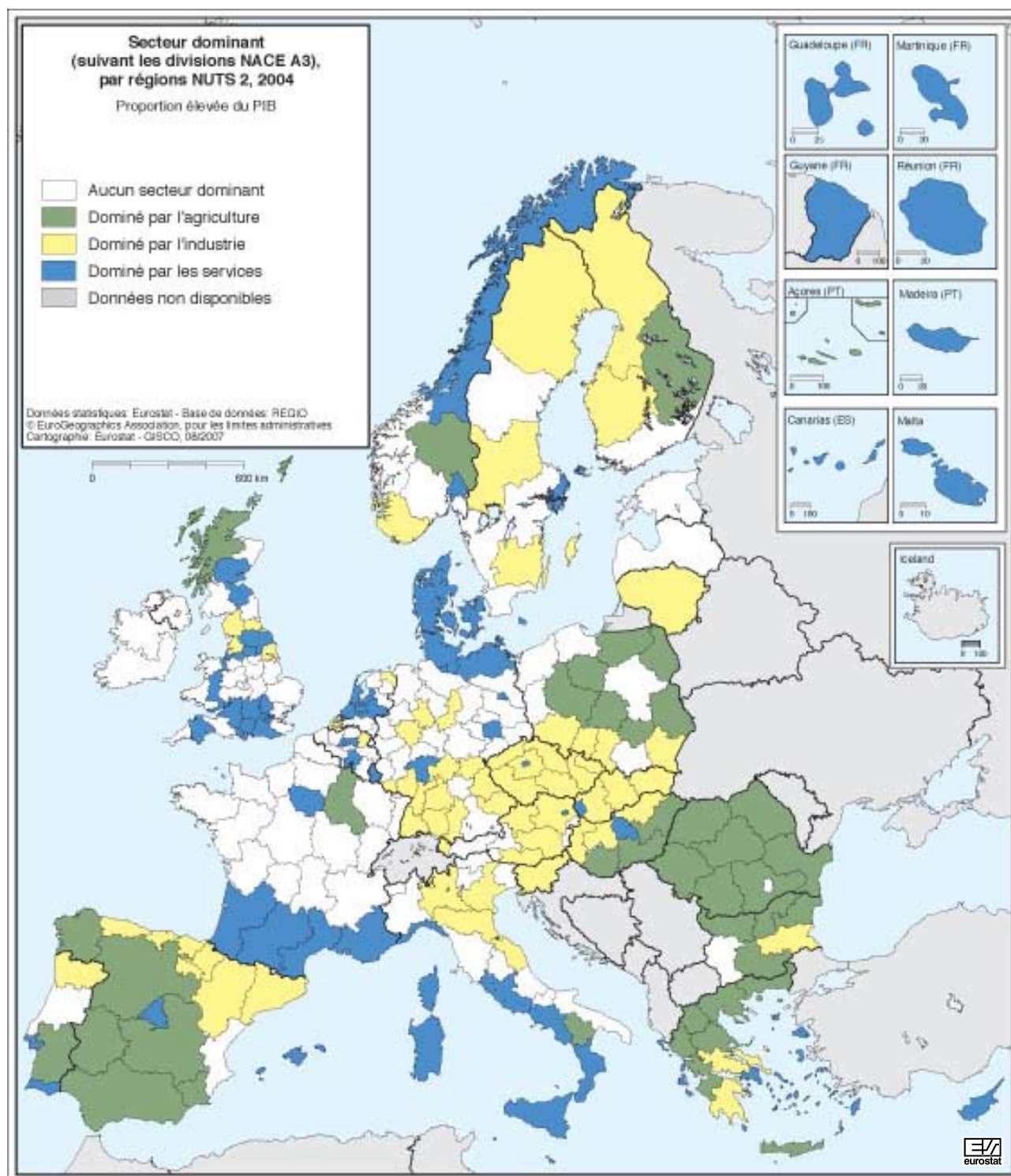
Les régions caractérisées par une prédominance de la production agricole apparaissent en vert, celles où prédomine l'industrie manufacturière apparaissent en jaune et celles où le secteur des services est prépondérant apparaissent en bleu. Dans de nombreuses régions, aucun secteur n'est fortement prépondérant; ces régions apparaissent en blanc.

La carte 5.3 montre que les activités agricoles dominent dans le centre et le sud de l'Espagne, dans le sud de la Hongrie, dans l'ensemble de la

**Graphique 5.1:** Coefficient de variation pour trois aspects économiques, EU-27  
(pour le Revenu des ménages, EU-23 uniquement, sans BG, CY, MT, LU et SI)



**Carte 5.3:** Secteur dominant (suivant les divisions NACE A3), par régions NUTS 2, 2004  
Proportion élevée du PIB



Roumanie, dans la plupart des régions de Bulgarie, dans le centre et l'est de la Pologne, dans l'est de la Finlande et le nord de l'Écosse. Les activités industrielles dominent dans le nord de l'Espagne et de l'Italie, dans les régions Baden Württemberg (Allemagne), Sachsen (Allemagne), dans toutes les régions de la République tchèque, excepté Praha, en Autriche, dans le sud de la Pologne, en Lituanie, dans le centre et le nord de la Suède ainsi que dans le nord de la Finlande.

Une prépondérance du secteur des services peut être observée dans toutes les capitales, au Danemark, dans le nord de l'Allemagne, dans plusieurs régions des Pays-Bas et dans le sud de l'Angleterre. Il s'agit vraisemblablement de services bancaires et d'assurance ainsi que d'autres services fournis aux entreprises. Mais le secteur des services est également prédominant dans le centre et le nord de la Norvège, probablement en raison de l'exploitation pétrolière en mer du Nord.

Apparaissent également en bleu — la couleur qui correspond à une prépondérance du secteur des services — les régions où le tourisme occupe manifestement une place prépondérante: le sud de la France, du Portugal et de l'Italie, les îles grecques, les îles françaises d'outre-mer, les Canaries, Chypre et Malte.

Malheureusement, il n'a pas été possible d'établir une ventilation plus détaillée des services dans la présente analyse, par exemple entre la section H de la NACE («Hôtels et restaurants»), qui couvre des activités liées au tourisme, d'une part, et la section K, liée aux activités des entreprises, d'autre part, car on ne dispose pas de données sur l'emploi conformes au SEC95 pour le Royaume-Uni. Une analyse qui n'inclurait pas un État membre de cette taille n'aurait aucun sens.

Examinons maintenant la productivité du travail dans l'industrie manufacturière en 2004. La carte 5.4 montre que les niveaux de productivité du travail dans ce secteur sont particulièrement élevés dans le nord de la Suède et de la Finlande, dans plusieurs régions des Pays-Bas, dans le nord de la Belgique, le sud de l'Allemagne et en Autriche. La productivité du travail dans l'industrie manufacturière est plutôt moyenne dans le sud du Portugal, dans presque toutes les régions d'Espagne, dans le sud de l'Italie, dans l'est de l'Allemagne et en Norvège.

Globalement, l'image qui émerge de la carte 5.4 est assez semblable à celle de la carte 5.1, qui

montre la productivité du travail de tous les secteurs économiques. Il existe une corrélation de + 0,89 entre les productivités régionales du travail de l'ensemble des secteurs et les productivités du travail de l'industrie manufacturière.

La productivité du travail dans l'industrie manufacturière est très faible dans toutes les régions des douze nouveaux États membres. Dans les anciens États membres, seuls le nord et le sud du Portugal enregistrent des niveaux de productivité aussi bas.

La situation est différente pour les productivités du travail dans le secteur des services. Celles-ci sont particulièrement élevées dans les régions françaises, notamment celles du sud, dans les régions du nord et du centre de l'Italie, du sud-ouest de l'Allemagne, aux Pays-Bas, dans le sud de la Finlande et le sud de la Norvège. Comme il a été expliqué plus haut, ces données englobent aussi bien les services du tourisme que les services aux entreprises.

Cependant, dans ce secteur également, la productivité du travail est particulièrement faible dans toutes les régions des nouveaux États membres.

## Conclusion

Les disparités dans la productivité du travail entre régions européennes restent considérables. Néanmoins, dans les pays à faible niveau de productivité du travail, celle-ci augmente plus fortement que dans les régions enregistrant un niveau élevé, de sorte que la cohésion progresse d'année en année.

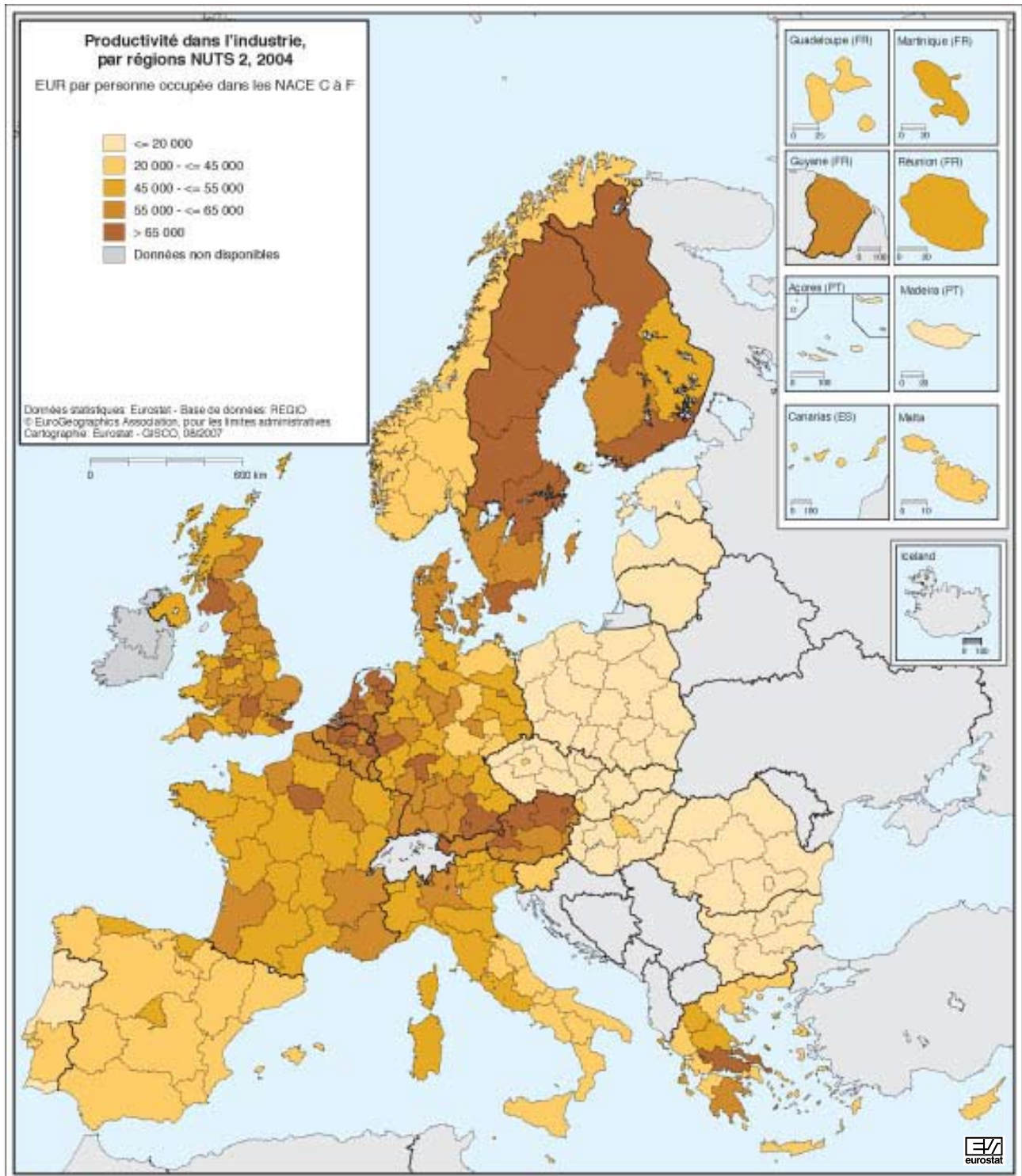
Les déséquilibres dans la productivité du travail entre l'est et l'ouest de l'Europe sont également très marqués dans l'industrie manufacturière et dans le secteur des services. Les régions dont l'activité principale s'inscrit dans un de ces secteurs n'enregistrent pas nécessairement une productivité du travail particulièrement élevée dans le secteur en question.

La présente étude souhaitait montrer quels indicateurs intéressants, outre le PIB par habitant, peuvent être obtenus à partir des statistiques régionales d'Eurostat et quelles analyses économiques ils permettent de réaliser. Nous espérons qu'elle convaincra le lecteur de consulter lui-même la base de données d'Eurostat et d'effectuer ses propres calculs et analyses.



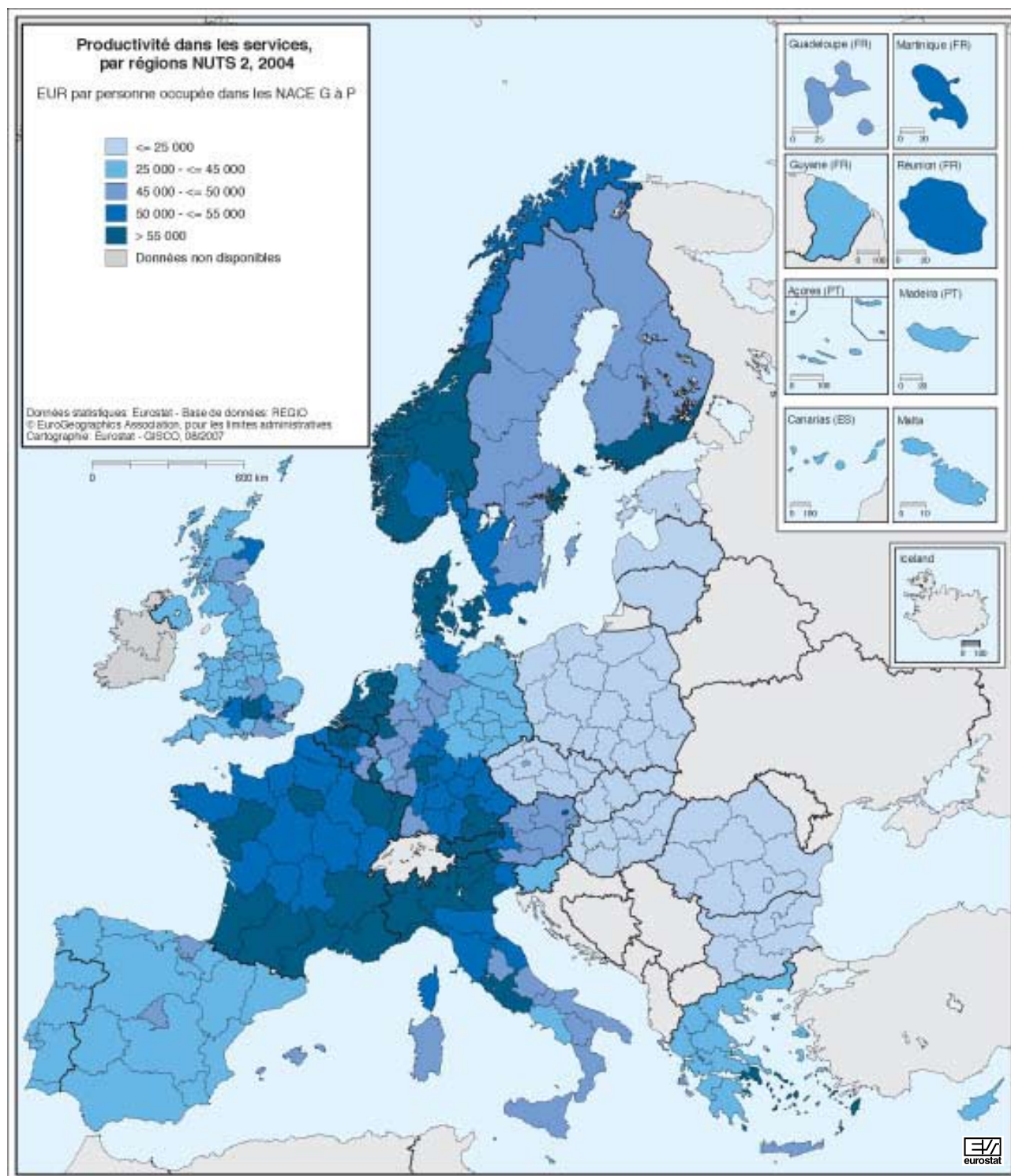


**Carte 5.4:** Productivité dans l'industrie, par régions NUTS 2, 2004  
 EUR par personne occupée dans les NACE C à F





**Carte 5.5:** Productivité dans les services, par régions NUTS 2, 2004  
EUR par personne occupée dans les NACE G à P





## Notes méthodologiques

Pour les calculs de la productivité du travail au niveau régional, on a utilisé les valeurs du PIB en euros et non en parités de pouvoir d'achat, car la présente analyse s'intéresse à l'efficacité productive des différentes régions d'Europe. Les biens et les services qui sont en concurrence doivent être vendus sur le marché en euros (ou en d'autres monnaies nationales) et non en parités de pouvoir d'achat.

La valeur ajoutée extrarégionale, qui, dans nos publications, est répartie de manière proportionnelle entre les PIB régionaux, a été à nouveau décomptée, de sorte que la valeur des PIB ne représente que la valeur ajoutée créée dans les régions correspondantes.

En raison d'un réexamen des statistiques des comptes nationaux grecs qui ont fait l'objet de révisions substantielles, les données relatives aux productivités du travail en Grèce n'ont pas été interprétées ici.

Pour les calculs à prix constants (taux de variation de la productivité du travail de 1999 à 2004), on ne dispose que de déflateurs nationaux; par conséquent, le même déflateur a été utilisé pour toutes les régions d'un pays donné.

En ce qui concerne le nombre de personnes occupées, qui constitue le dénominateur de la productivité du travail, on a eu recours aux données des comptes régionaux; ainsi, le même concept méthodologique a été appliqué au numérateur et au dénominateur. Il est à noter que pour la Bulgarie, on ne disposait que des chiffres de l'enquête sur les forces de travail. Pour les Pays-Bas et l'Autriche, quelques conversions ont dû être effectuées afin d'assurer la comparabilité des résultats avec ceux d'autres pays. En ce qui concerne le Royaume-Uni, aucune donnée n'est disponible pour 2004. Il a donc fallu procéder à des estimations à partir des statistiques de l'enquête sur les forces de travail (EFT), en appliquant les taux de croissance issus des statistiques EFT aux chiffres de l'emploi figurant dans les comptes régionaux.

La dispersion des productivités du travail régionales est mesurée à l'aide du coefficient de variation, calculé en divisant l'écart-type par la moyenne de toutes les valeurs disponibles. Plus le coefficient de variation se rapproche de zéro, plus la dispersion des valeurs observées se réduit. Le graphique 5.1 montre également l'évolution des coefficients de variation du PIB par habitant en SPA et du revenu disponible des ménages calculés de la même manière pour toutes les régions de l'UE. Cependant, on ne dispose pas encore de données sur le revenu disponible des ménages pour la Bulgarie, Chypre, Malte et la Slovaquie, de sorte que les régions de ces pays sont exclues du calcul.

Les calculs de la productivité du travail se basent sur les sections C à F de la NACE pour l'industrie manufacturière et sur les sections G à P de la NACE pour le secteur des services.









# Statistiques urbaines

6



## Introduction

Les villes devraient être des lieux de vie, de travail et de divertissement. Une politique urbaine réussie combine une croissance économique durable et une compétitivité accrue avec le souci de l'inclusion sociale et des préoccupations environnementales. L'audit urbain a pour but de fournir des informations sur la manière dont les villes relèvent ces défis ainsi que des éléments pouvant être exploités dans le cadre de recherches sur la politique urbaine.

Le projet d'audit urbain n'aurait pas pu aboutir sans l'aide et le soutien permanents de nombreux collègues. Nous souhaitons, en particulier, saluer les efforts réalisés par les villes, les instituts nationaux de statistique et la direction générale de la politique régionale de la Commission européenne.

## Mesure de la qualité de la vie dans les villes

L'audit urbain n'est pas une opération ponctuelle, mais un projet récurrent: la dernière collecte de données s'est achevée en 2005 et la nouvelle collecte a été lancée en 2006. Il ne s'agit pas d'un simple exercice répétitif, car Eurostat s'efforce en permanence d'améliorer la qualité des données en termes de couverture, de comparabilité et de pertinence. L'ensemble de données actuellement disponible dans les bases de données statistiques d'Eurostat sera actualisé d'ici à la fin de 2007. Ce chapitre de l'Annuaire présente les premiers résultats de la nouvelle collecte de données disponibles au printemps 2007. Cet ensemble de données s'articule autour de trois dimensions principales: les unités spatiales, le cadre temporel et les indicateurs.

### Les unités spatiales

Le développement le plus considérable dans la collecte des données concerne la dimension spatiale. L'audit lancé en 2003 couvrait 189 villes dans l'EU-15, auxquelles se sont ajoutées, en 2004, 69 villes situées dans les nouveaux États membres de l'époque ainsi que 7 villes de Bulgarie et 14 villes de Roumanie. En 2005, 26 villes de Turquie ont rejoint le projet. Les villes qui sont incluses dans l'audit urbain apparaissent sur la carte 6.1.

Le nouvel exercice de collecte des données est sans précédent par son ampleur. Il a été étendu à 42 villes supplémentaires de l'EU-27 afin d'améliorer la couverture géographique. Le projet a également attiré six villes norvégiennes et quatre

villes suisses. Ensemble, les 357 villes concernées par l'audit urbain représentent une population de 146 millions d'habitants, les 321 villes de l'EU-27 comptant plus de 120 millions d'habitants, soit près de 25 % de la population de l'EU-27. Cet élargissement de l'échantillon permet d'obtenir une image plus fidèle de l'Europe des villes.

Pour chaque ville participante, plusieurs niveaux spatiaux ont été définis. La plupart des données ont été collectées au niveau du centre-ville, c'est-à-dire de la ville telle que définie par ses limites administratives/politiques. Afin de compléter ces informations, un niveau supplémentaire désigné par les termes «zone urbaine élargie» a été introduit. La zone urbaine élargie correspond approximativement à la zone urbaine fonctionnelle située autour de la ville. Elle a été redéfinie pour plusieurs villes en 2006, afin qu'elle corresponde mieux à la zone concernée par les flux de navetteurs autour de la ville. Le graphique 6.1 utilise des données afférentes au centre-ville, tandis que le graphique 6.2 illustre le même indicateur à la fois au niveau de la zone urbaine élargie et du centre-ville. Afin d'apporter des informations sur les disparités à l'intérieur du centre-ville, il est procédé à la collecte d'un sous-ensemble de données au niveau infra-urbain des quartiers.

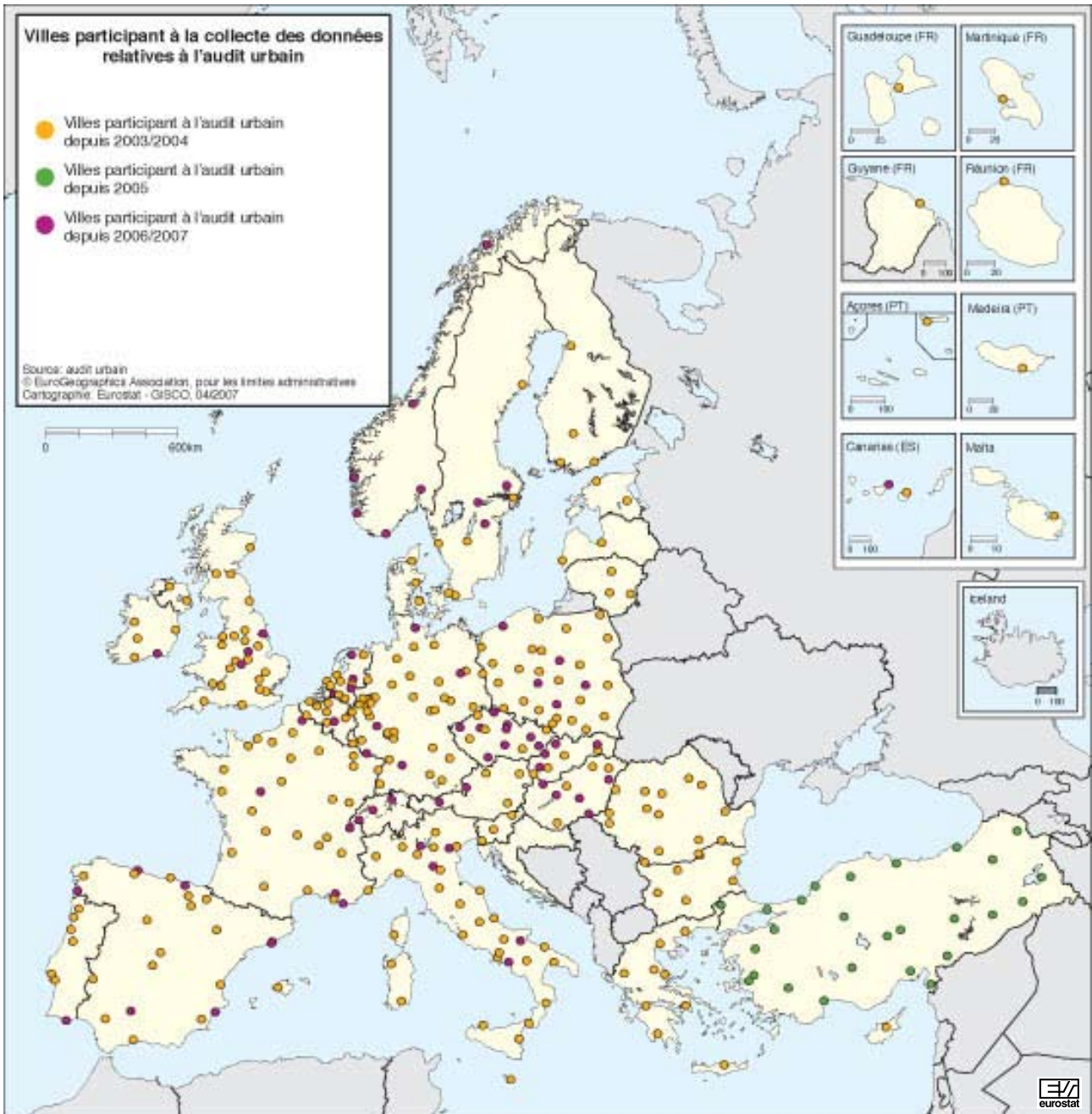
### Le cadre temporel

Quatre périodes de référence ont été définies pour l'audit urbain: 1989 à 1993, 1994 à 1998, 1999 à 2002 et 2003 à 2005. À l'intérieur de chaque période, une année de référence a été fixée: 1991, 1996, 2001 et 2004. Les villes ont été invitées à fournir des données pour ces années, dans toute la mesure du possible. En ce qui concerne les années 1991 et 1996, des données n'ont été collectées que pour un nombre réduit de 80 variables.

### Les indicateurs

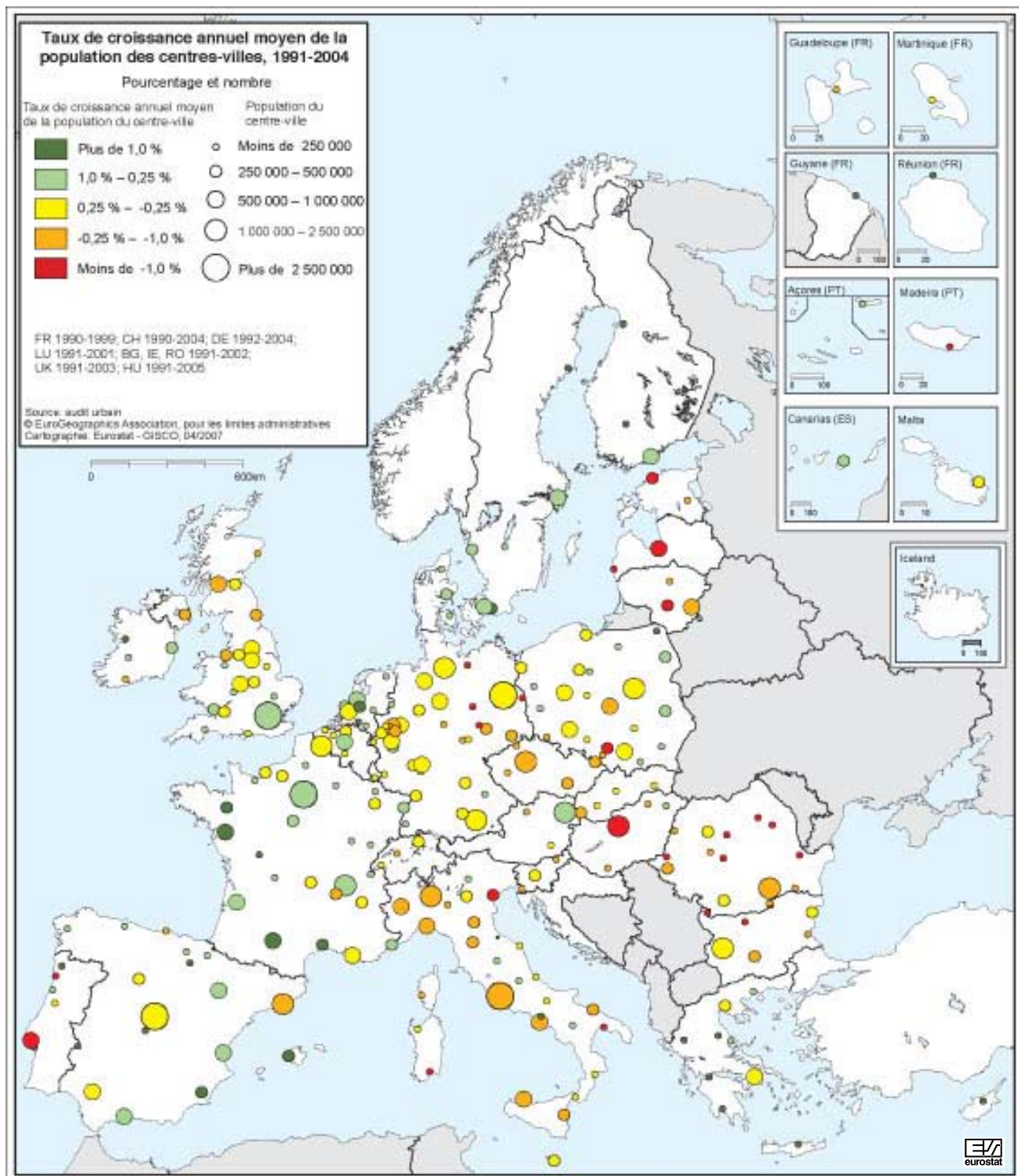
Les listes de variables et d'indicateurs ont toutes été revues et modifiées en tenant compte de la pertinence politique ainsi que de la disponibilité et de la comparabilité des données. Plus de 300 indicateurs dérivés seront calculés à partir des variables définies pour l'exercice de collecte 2006/2007. Ils couvrent divers aspects de la vie urbaine, comme la démographie, le logement, la santé, la criminalité, le marché du travail, l'activité économique, les disparités de revenus, l'administration locale, la participation citoyenne, le niveau d'instruction, l'infrastructure culturelle et le tourisme. L'environnement et les déplacements sont les domaines qui ont bénéficié des améliorations les plus notables.

**Carte 6.1:** Villes participant à la collecte des données relatives à l'audit urbain





**Carte 6.2:** Taux de croissance annuel moyen de la population des centres-villes, 1991-2004  
Pourcentage et nombre





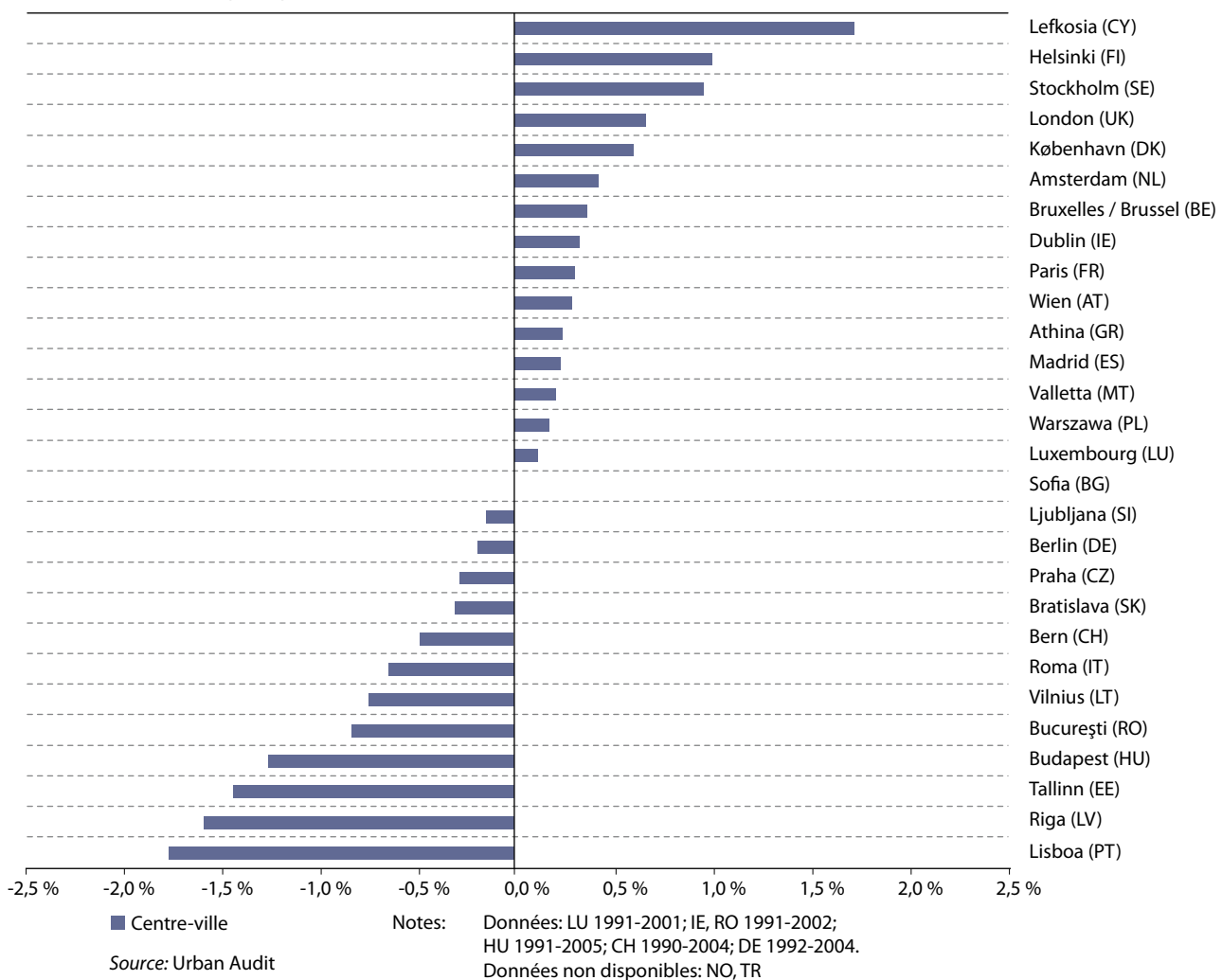
## Étude des caractéristiques de l'évolution démographique

Entre 1991 et 2004, l'Europe a connu des changements majeurs. Le processus d'intégration européenne s'est intensifié et plusieurs obstacles à la mobilité sont tombés. Certains pays d'Europe centrale et orientale ont radicalement transformé leur système politique et économique et ont adhéré à l'UE en 2004. Quelles sont les villes qui ont vu leur population croître et quelles sont celles qui l'ont vu reculer durant cette période? La carte 6.2 répond à ces questions.

Dans la majorité des villes de l'ancien bloc soviétique, y compris les villes de l'ex-Allemagne de l'Est, la population a diminué entre 1991 et 2004. La Pologne, qui présente une situation contrastée de villes en déclin, en stagnation ou en croissance, fait figure d'exception à cet égard. Dans ces

pays, la diminution touche également la population totale au niveau national. Les villes de plus de 500 000 habitants dans le sud de l'Europe ont également vu une chute de leur population, alors que des villes plus petites en Grèce et en Espagne ont connu un accroissement démographique. Les villes enregistrant la croissance démographique la plus rapide se situent en Scandinavie, en France et en Irlande. Il convient de garder à l'esprit que les données présentées ici portent sur les centres-villes, c'est-à-dire sur la population établie à l'intérieur des limites administratives. Dans certaines villes comme Athinaï (Grèce), Milano (Italie), Napoli (Italie), Barcelona (Espagne) ou Katowice (Pologne), les zones urbaines construites s'étendent bien au-delà de ces limites. Parmi les capitales, Lefkosia (Chypre) a enregistré le taux de croissance le plus élevé, devant Helsinki (Finlande) et Stockholm (Suède), ainsi que le montre le graphique 6.1. London (Royaume-Uni) et Paris (France)

**Graphique 6.1:** Taux de changement annuel moyen de la population dans les villes centrales des capitales européennes, 1991-2004 (en %)





ont également affiché une augmentation de leur population sur la période 1991-2004.

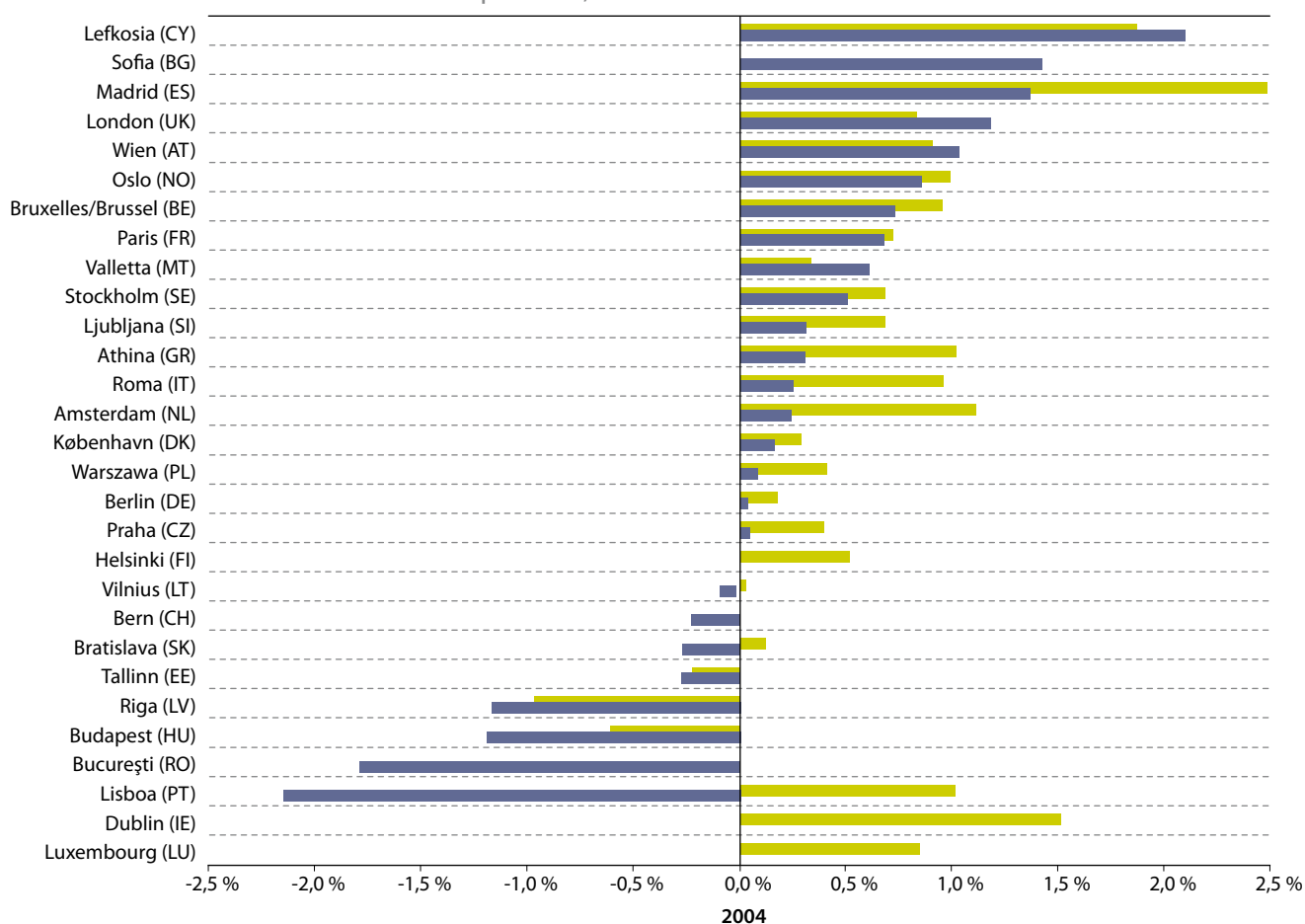
Après avoir examiné l'évolution sur le long terme, voyons à présent les développements plus récents. On considère généralement que les villes offrent un vaste potentiel de croissance en termes de population et d'emploi, ce qui leur confère un rôle particulièrement important dans la poursuite des objectifs pour la croissance et l'emploi fixés par l'Union européenne. Le graphique 6.2 présente les taux de croissance démographique entre 2001 et 2004. La capitale chypriote est restée la capitale à la croissance démographique la plus rapide, suivie de Sofia (Bulgarie), où la population a considérablement augmenté après avoir stagné dans les années 1990.

Des facteurs tels que les moyens de transport, les prix et les préférences en matière de logement, les tendances démographiques, l'attraction exercée

par des noyaux urbains densément peuplés, etc., influent sur l'interaction entre la zone urbaine élargie dans son ensemble et le centre de la ville. Dans la plupart des capitales européennes, les zones urbaines élargies ont connu une progression plus rapide de leur population que les centres-villes, ce qui tend à indiquer une évolution défavorable vers un étalement urbain excessif. Le graphique 6.2 porte plus précisément sur les différentes caractéristiques de ce phénomène. C'est à Madrid (Espagne) et à Lisboa (Portugal) que les différences absolues dans les taux de croissance sont les plus élevées. Dans les deux plus grandes villes européennes, London et Paris, les taux de croissance démographique dans le centre-ville et dans l'ensemble de la zone urbaine sont assez homogènes.

L'observation simultanée des cartes 6.3 et 6.4 nous permet de comparer les taux de croissance dans le centre-ville et dans la zone urbaine élargie pour toutes les villes incluses dans l'audit urbain. Le

**Graphique 6.2:** Taux de changement annuel moyen de la population dans les capitales européennes, 2001-2004



■ Centre-ville ■ Zone urbaine élargie Notes:

Données: MT 2001-2003; DE, CH 2000-2004;

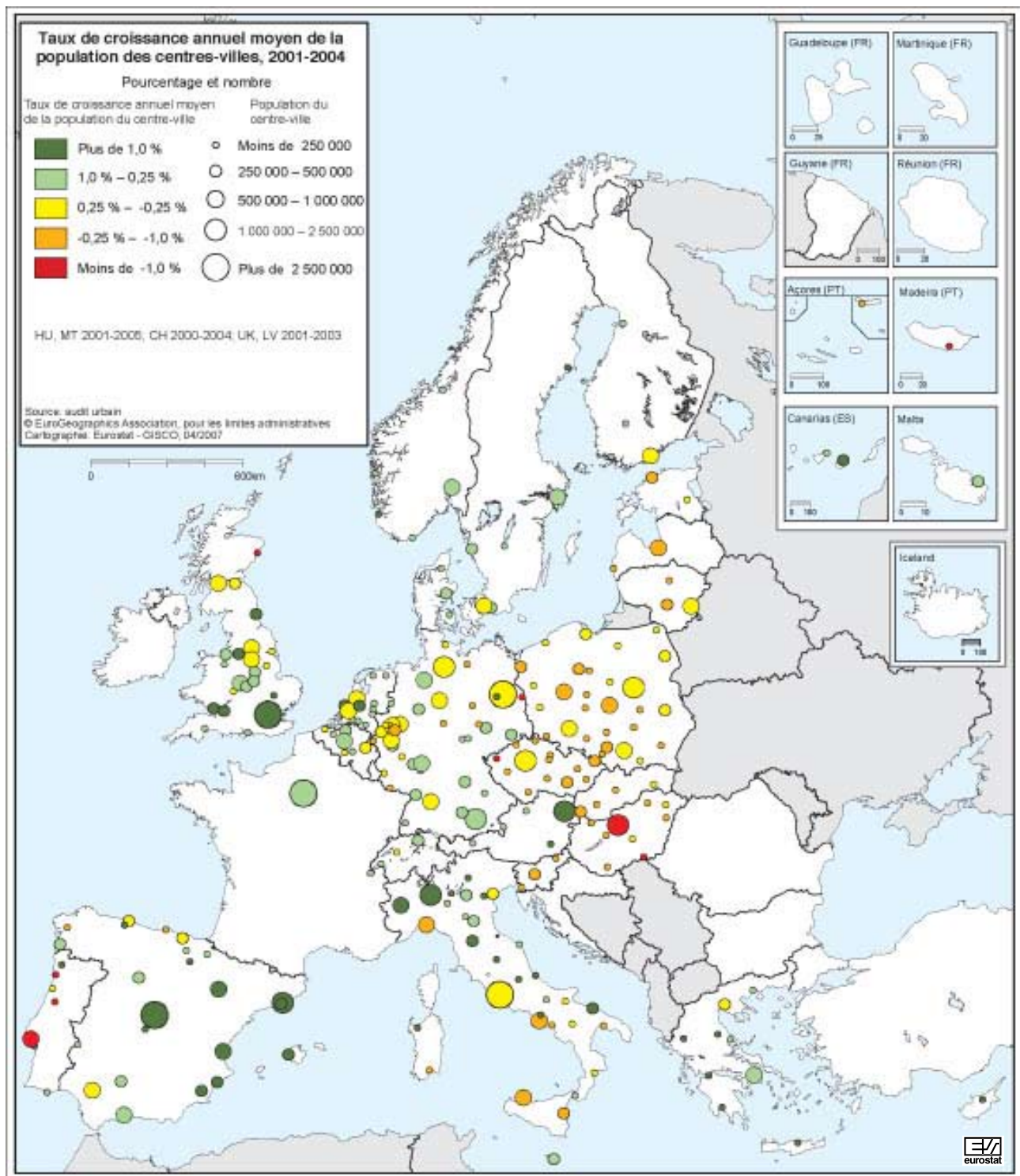
ES, IT, LU, NL, SI 2002-2004.

Données non disponibles pour les villes centrales: IE, LU, TR.

Données non disponibles pour le zone urbaine élargie: BG, RO, TR.

Source: Urban Audit

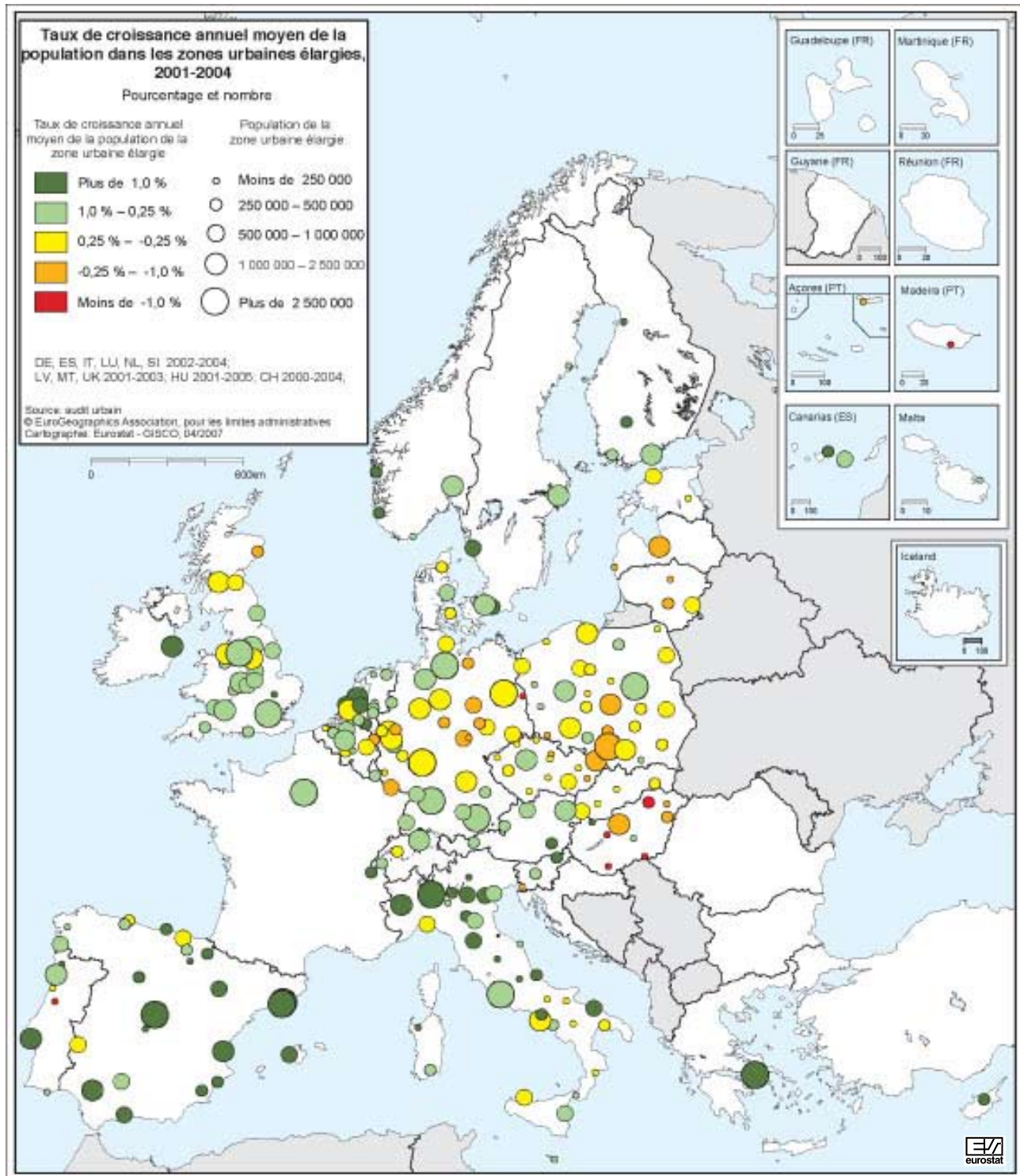
**Carte 6.3:** Taux de croissance annuel moyen de la population des centres-villes, 2001-2004  
*Pourcentage et nombre*







**Carte 6.4:** Taux de croissance annuel moyen de la population dans les zones urbaines élargies, 2001-2004  
*Pourcentage et nombre*







centre-ville fait partie de la zone urbaine élargie; par conséquent leurs évolutions respectives sont incontestablement liées. Dans la plupart des villes participant à l'audit urbain, la population de la zone urbaine élargie a augmenté plus vite que celle du centre-ville. Sur la carte 6.4 on remarque davantage de taux de croissance supérieurs à 1 % (cercles vert foncé) que sur la carte 6.3. Cependant, dans quelques villes allemandes comme Dresden, Leipzig, Weimar ou Erfurt, de même que dans certaines villes danoises et hongroises, la croissance a été supérieure dans le centre de la ville.

Les taux de croissance des centres-villes apparaissent constants dans le temps, comme on peut le constater d'après les cartes 6.2 et 6.3. La plupart des villes incluses dans l'audit urbain peuvent être rattachées à des groupes identiques ou qui ne diffèrent que légèrement pour chacune des deux cartes. Des différences significatives peuvent être relevées dans certaines villes autrichiennes, allemandes, italiennes et espagnoles, où les taux de croissance récents sont nettement plus élevés, signe du passage d'un déclin démographique à une croissance démographique.

La carte 6.4 offre un aperçu des taux de croissance démographique récents pour les zones urbaines élargies. Il en ressort de manière frappante que les zones urbaines élargies comptant plus de 2,5 millions d'habitants croissent rapidement, à l'exception de quelques villes allemandes et polonaises. Ces observations suggèrent que les zones qui sont déjà densément urbanisées accroissent encore davantage leur population.

## Perception de la situation

Il est essentiel de mesurer la perception de la qualité de la vie dans les villes pour comprendre la manière dont les citoyens ressentent et considèrent les situations et les tendances reflétées par les données statistiques. La dernière enquête de perception de l'audit urbain a été réalisée en novembre 2006. Les données de cette enquête ont été recueillies par le biais d'entretiens téléphoniques sur la base d'échantillons de 500 personnes dans 75 grandes villes de l'EU-27, de la Croatie et de la Turquie.

La perception qu'il existe des logements de qualité et des possibilités d'emploi est un des facteurs qui attirent les gens vers une ville particulière. Les graphiques 6.3 et 6.4 donnent une illustration des réponses aux questions posées dans le cadre de l'enquête d'opinion relative aux possibilités d'emploi et de logement. Plus des deux tiers des répondants à Praha (République tchèque) étaient d'accord avec l'affirmation selon laquelle «il est facile de trouver un bon emploi dans cette ville».

Des résultats positifs similaires ont été notés à København (Danemark) et Dublin (Irlande), ainsi que le montre le graphique 6.3. Les possibilités d'emploi sont perçues comme étant très limitées dans les villes d'Allemagne de l'Est et d'Italie du Sud. Les demandeurs d'emploi rencontrent également de grandes difficultés dans les anciens centres de l'industrie lourde traditionnelle, comme Miskolc (Hongrie), Kosice (Slovaquie) ou Dortmund (Allemagne).

Les opinions concernant le logement varient aussi très nettement selon les villes, comme il ressort du graphique 6.4. Les personnes interrogées à Paris, Luxembourg et Dublin ont répondu à la quasi-unanimité qu'elles n'étaient pas d'accord avec l'affirmation selon laquelle «il est facile de trouver un logement de qualité à un prix abordable dans cette ville». À l'opposé, une majorité de réponses positives a été enregistrée à Leipzig (Allemagne), Aalborg (Danemark) et Braga (Portugal). Il y a lieu de remarquer, même si cela n'est guère surprenant, que quatre villes figurant parmi les dix premières en termes de possibilités de logement se retrouvent parmi les dix dernières lorsqu'il est question des perspectives d'emploi. Les résultats de l'enquête se sont révélés positifs pour chacun des deux aspects considérés à Oulu (Finlande), Irakleio (Grèce) et dans les villes participantes au Royaume-Uni, à l'exclusion de London. Les réponses ont été particulièrement affirmatives dans la ville d'Aalborg (Danemark).

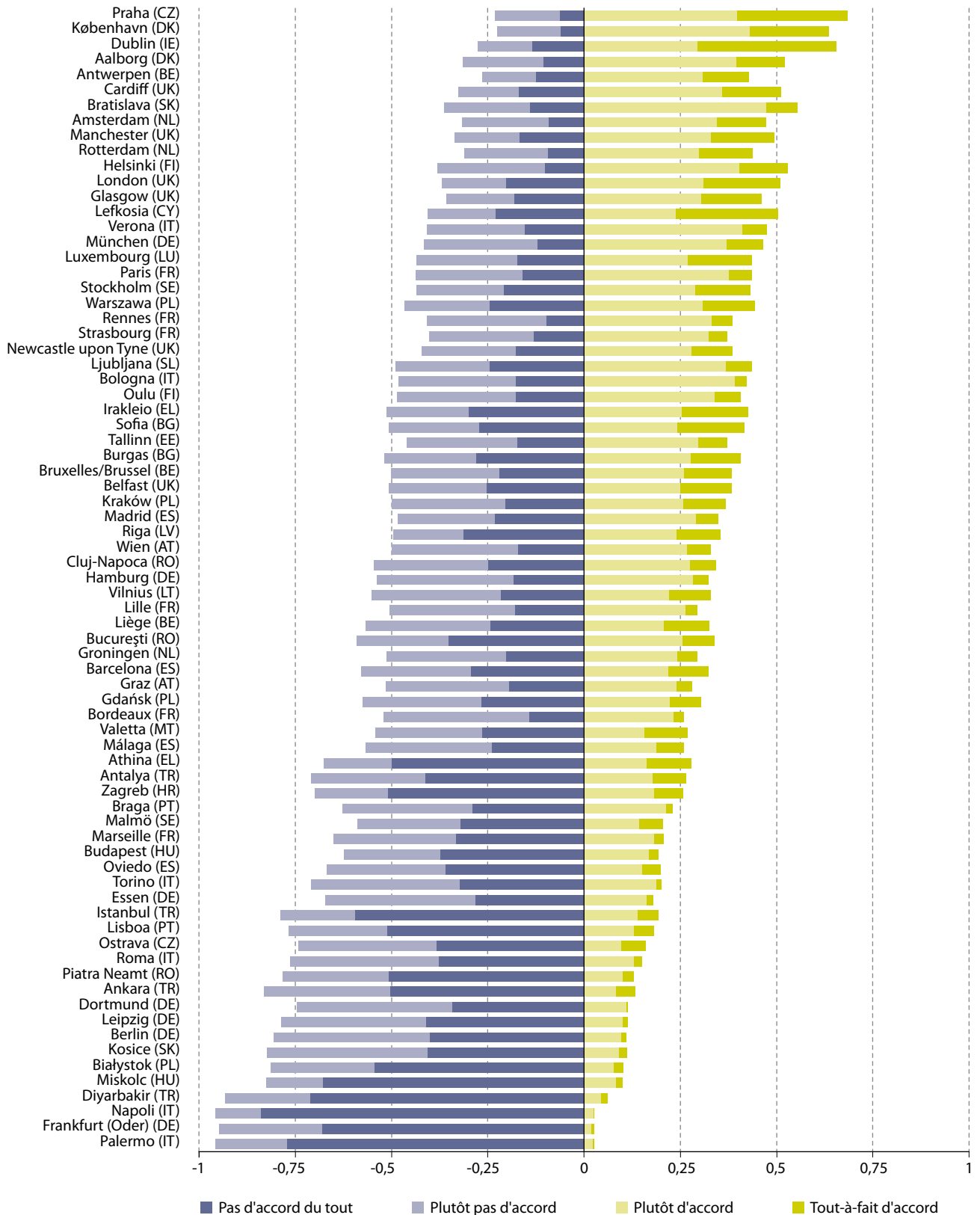
## Au-delà des taux de croissance

Ce chapitre a présenté les taux de croissance démographique annuels moyens des villes sur des périodes plus ou moins longues, en considérant différents niveaux spatiaux. Pourquoi les villes croissent-elles ou déclinent-elles sur le plan démographique? Les raisons en sont nombreuses. Outre la variation naturelle de la population, il existe des flux migratoires importants. Certaines personnes s'installent dans un lieu donné pour des raisons professionnelles, notamment dans une ville offrant de solides bases de compétences, des perspectives économiques favorables et des opportunités d'emploi. D'autres personnes choisissent un lieu pour y vivre, par exemple une ville présentant des conditions de logement favorables, un environnement propre et sûr et une communauté facilitant l'inclusion. D'autres encore choisissent un lieu pour ses possibilités de distraction, par exemple une ville offrant un climat doux, des équipements culturels et des zones de loisir. Nous invitons les lecteurs à vérifier, évaluer ou rejeter ces hypothèses en examinant eux-mêmes les données de l'audit urbain sur le site web d'Eurostat.



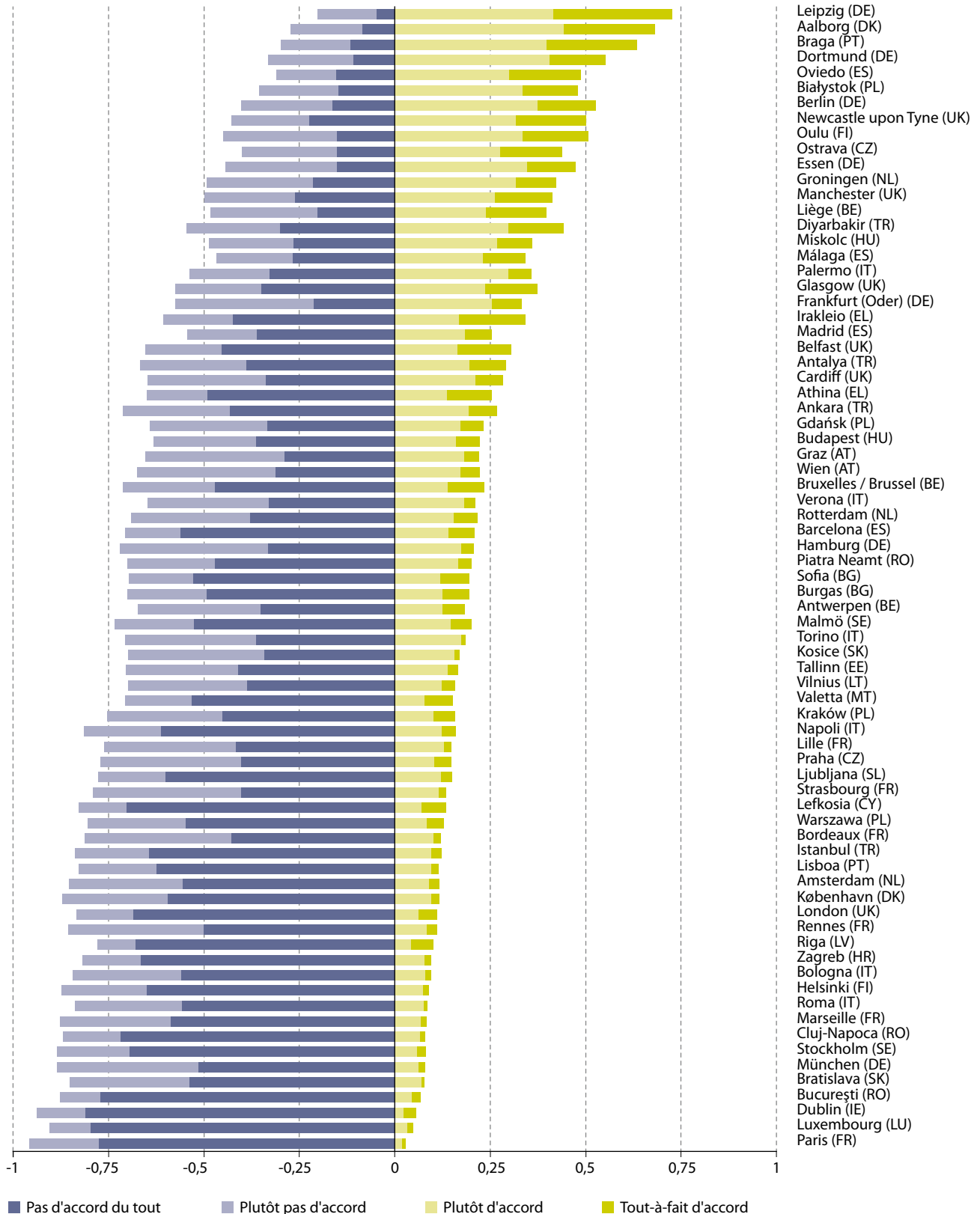
**Graphique 6.3:** Perception des possibilités de travail dans les villes sélectionnées, 2006

Pourcentage des répondant(e)s indiquant être pas d'accord du tout, plutôt pas d'accord, plutôt d'accord, ou tout-à-fait d'accord avec l'affirmation qu'il est facile de trouver un bon travail dans cette ville

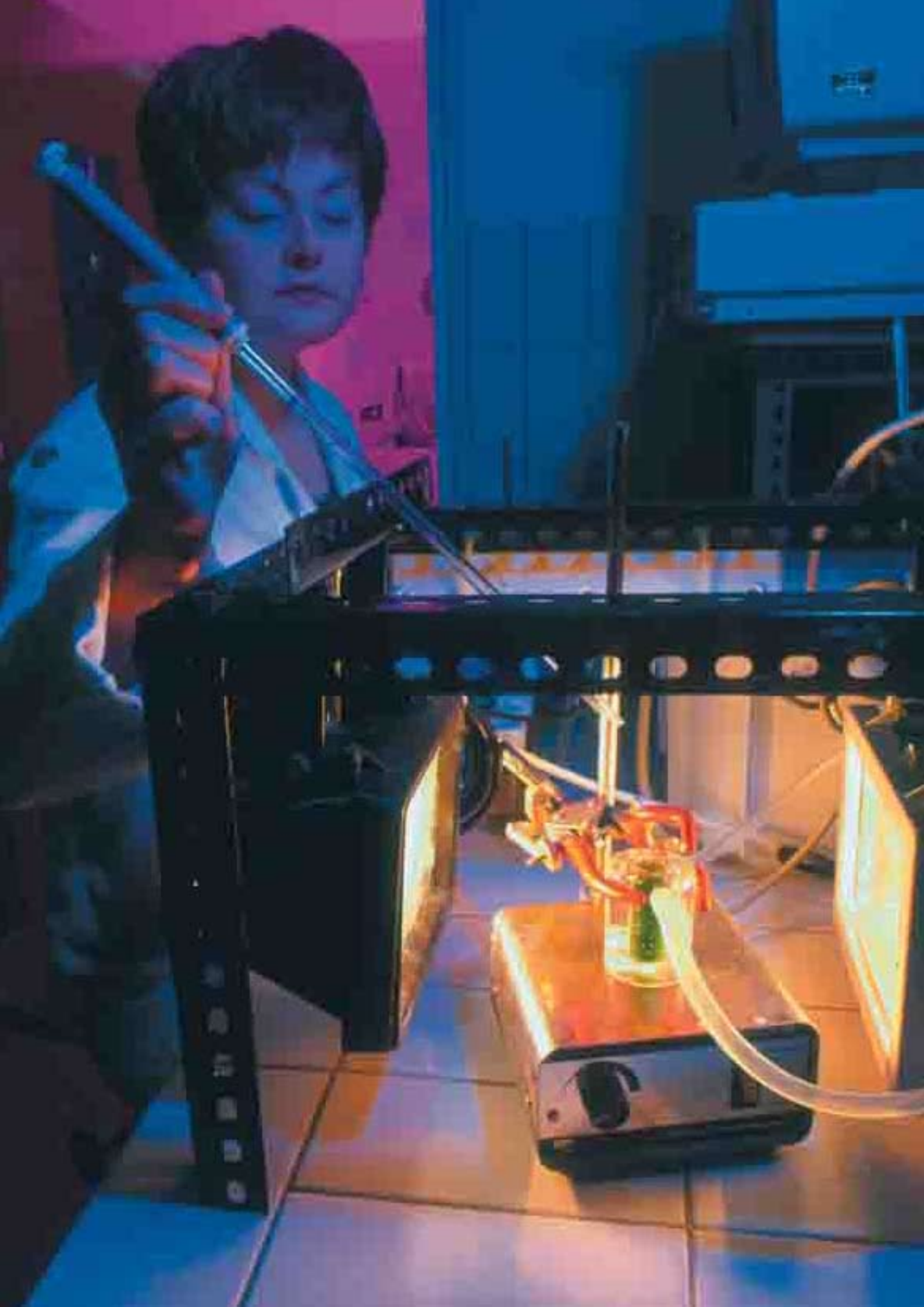


Source: Enquête de perception d'Audit Urban

**Graphique 6.4:** Perception de la possibilité de logement dans les villes sélectionnées, 2006  
 Pourcentage des répondant(e)s indiquant être pas d'accord du tout, plutôt pas d'accord, plutôt d'accord, ou tout-à-fait d'accord avec l'affirmation qu'il est facile de trouver un bon logement à prix raisonnable dans cette ville



Source: Enquête de perception d'Audit Urban





# Science, technologie et innovation

7

## Introduction

Les Conseils européens de Lisbonne et de Barcelone ont souligné l'importance du rôle de la recherche-développement (R&D) et de l'innovation dans l'UE. L'un des objectifs fixés par l'Union européenne consistait à accroître le niveau global de l'investissement dans la recherche pour le faire passer d'environ 1,9 % du PIB à presque 3 % en 2010. Dans cet esprit, le Conseil européen a décidé, en mars 2005, de relancer la stratégie de Lisbonne avec l'initiative en faveur de la croissance et de l'emploi.

*La connaissance et l'innovation pour la croissance* ont alors formé l'un des trois principaux domaines d'action dans le cadre du nouveau partenariat de Lisbonne pour la croissance et l'emploi. La science, la technologie et l'innovation ont été placées au cœur des politiques, des financements et des entreprises de l'UE.

Le concept d'Espace européen de la recherche, introduit en l'an 2000 en tant que contribution de la politique de la recherche à la stratégie globale de Lisbonne, est un outil qui s'est révélé très efficace pour aider la recherche à gagner en priorité sur l'agenda politique.

Les statistiques sur la science, la technologie et l'innovation reflètent les performances récentes de l'Europe dans les domaines de la R&D, de l'innovation, des industries de haute technologie, des services fondés sur la connaissance, des brevets et des ressources humaines en science et technologie. Ces dernières années, de nombreux progrès ont été accomplis en matière statistique. De plus en plus de données actualisées sont ainsi produites dans les divers domaines concernés.

Le présent chapitre illustre le dynamisme dont les régions ont fait preuve, en fournissant des indicateurs régionaux dans les domaines de la R&D, des ressources humaines en science et technologie, des demandes de brevets de haute technologie et de l'emploi dans les industries manufacturières de haute technologie et les services à forte intensité de connaissance. Ce ne sont là que quelques-uns des indicateurs régionaux qui peuvent être consultés dans la partie «Science et technologie» de la page web d'Eurostat (pour le lien, voir les «Notes méthodologiques»).

## Recherche et développement

La carte 7.1 illustre les dépenses de R&D en pourcentage du PIB (intensité de R&D) effectuées dans les régions d'Europe en 2003. On y remarque plusieurs grappes de régions à forte in-

tensité de R&D, situées principalement dans les pays nordiques, au Royaume-Uni, en Belgique, aux Pays-Bas, en France, en Allemagne, en République tchèque et en Autriche.

L'un des objectifs assignés à l'UE par le sommet de Lisbonne en mars 2000 consiste à atteindre une intensité de R&D de 3 % pour 2010. La carte met en évidence 21 régions européennes qui ont déjà atteint cet objectif. On y voit que les régions d'Allemagne constituent de vigoureux centres d'activités de R&D en Europe. Ce taux de 3 % a en effet déjà été atteint par neuf régions de ce pays, notamment Braunschweig, qui a enregistré le taux record de 8,7 %.

Les autres régions ayant dépassé l'objectif de 3 % d'intensité de R&D se trouvent en Suède (quatre régions sur sept), en Finlande (trois régions sur cinq), en France et en Autriche (deux régions chacune), ainsi qu'au Royaume-Uni (une région).

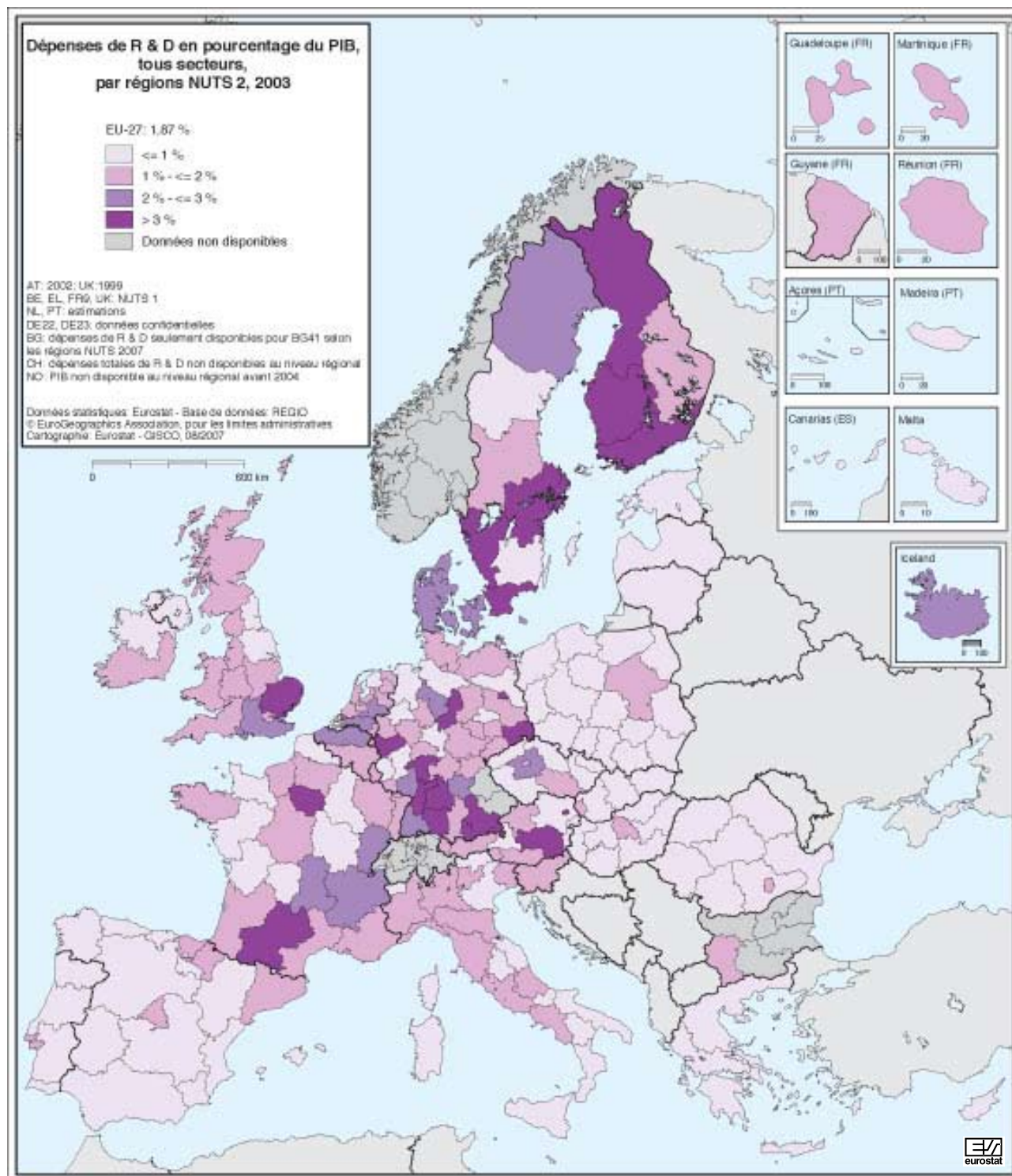
Outre les 21 régions citées ci-dessus, 17 ont dépassé les 2 % de dépenses de R&D par rapport au PIB. La majorité de ces régions (cinq) se situent, encore une fois, en Allemagne. Quatre autres régions se trouvent en France, deux en République tchèque et aux Pays-Bas, et une en Belgique, au Danemark, en Suède et au Royaume-Uni. L'Islande, seul pays de l'AELE pour lequel des chiffres au niveau régional sont actuellement disponibles, a aussi passé la barre des 2 %.

Les régions présentant l'intensité de R&D la plus basse se situent surtout dans la partie orientale et méridionale de l'UE. Parmi les 104 régions dont l'intensité de R&D ne dépasse pas 1 %, 41 se trouvent dans les nouveaux États membres (en tenant compte des élargissements de 2004 et de 2007). Il s'agit notamment de 15 régions en Pologne, sept en Roumanie, six en Hongrie, cinq en République tchèque et trois en Slovaquie.

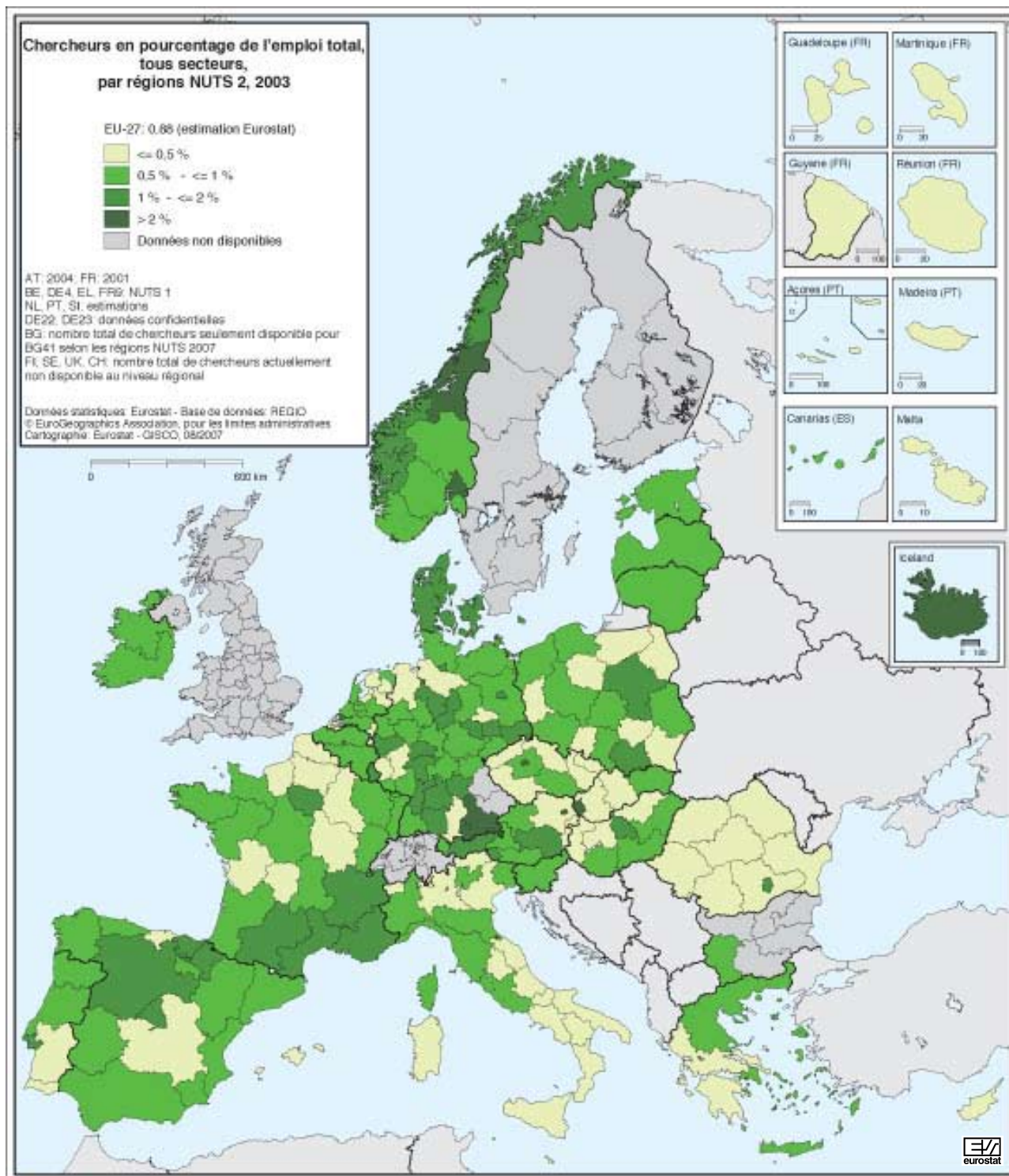
Le personnel participant aux activités de R&D est classé en trois catégories: chercheurs, techniciens et autre personnel de soutien. La carte 7.2 illustre la proportion de chercheurs dans le total de l'emploi en Europe. Une comparaison avec la carte 7.1 donne à penser que la présence de chercheurs est moins concentrée en grappes de régions que les dépenses de R&D.

Dans neuf des 197 régions pour lesquelles des données sont disponibles, plus de 2 % des travailleurs relèvent de la catégorie des chercheurs. Parmi ces neuf régions, la région norvégienne de Trøndelag présente la concentration la plus élevée de chercheurs (2,95 %). Ce groupe contient aussi une deuxième région norvégienne ainsi que deux régions allemandes et une région respecti-

**Carte 7.1:** Dépenses de R & D en pourcentage du PIB, tous secteurs, par régions NUTS 2, 2003





**Carte 7.2:** Chercheurs en pourcentage de l'emploi total, tous secteurs, par régions NUTS 2, 2003



vement de la République tchèque, de Belgique, de Slovaquie, d'Autriche et d'Islande. Seules deux de ces régions figurent également dans la tranche affichant la plus forte intensité de R&D, comme l'indique la carte 7.1. Les deux régions présentant une concentration relativement élevée de chercheurs et de dépenses de R&D sont la région autrichienne de Vienne et la région allemande d'Oberbayern.

Si l'on pousse l'analyse plus loin en incluant les 34 régions dont la concentration de chercheurs se situe entre 1 et 2 %, huit autres pays s'ajoutent à cette liste: le Danemark, l'Espagne, la France, la Hongrie, le Luxembourg, la Pologne, le Portugal et la Roumanie. Dans ce groupe de régions caractérisées par une concentration relativement élevée de chercheurs, la région espagnole de Castilla y León et la région polonaise de Małopolskie sont deux cas particulièrement intéressants car la carte 7.1 les place dans les régions à faible intensité de R&D.

Les régions à faible concentration de chercheurs (moins de 0,5 % de l'emploi total) sont situées en Italie (14 régions), en France (huit), en Pologne et en Roumanie (sept chacune), en Allemagne et aux Pays-Bas (six chacune), en République tchèque (cinq), en Espagne et au Portugal (quatre chacun), en Hongrie (trois), en Slovaquie (deux), en Autriche (deux), à Chypre, en Grèce et à Malte (une région chacune).

## Ressources humaines en science et technologie

Sans ressources humaines suffisantes, il ne peut y avoir de croissance. La science et la technologie ayant été reconnues comme des facteurs clés du développement européen, il est essentiel que les responsables politiques au niveau régional – mais aussi national et communautaire – analysent l'état des ressources humaines en science et technologie (RHST).

Par RHST, on entend les personnes qui ont terminé avec succès des études du troisième degré dans un domaine d'étude scientifique ou technologique, et/ou qui exercent une profession scientifique ou technologique exigeant habituellement de telles qualifications. Les RHSTP sont un sous-groupe des RHST, composé des personnes exerçant une profession scientifique ou technologique.

Les RHSTP sont concentrées dans les zones urbaines, en particulier dans les capitales, comme le révèle l'examen de la carte 7.3. Autour de ces villes, on constate souvent une forte concentra-

tion d'emplois très qualifiés, due entre autres à la présence des sièges de sociétés et d'institutions gouvernementales. Cette concentration s'explique aussi par le fait que les capitales sont en général de grandes villes où habitent naturellement des groupes nombreux de personnes très qualifiées. De par cette offre de ressources humaines hautement qualifiées, les capitales et leurs environs sont donc des lieux d'implantation tout indiqués pour les nouvelles entreprises. À l'inverse, les personnes très qualifiées sont souvent attirées par les grandes villes car elles ont plus de chances d'y trouver un emploi qualifié dans une des nombreuses entreprises qui y sont établies.

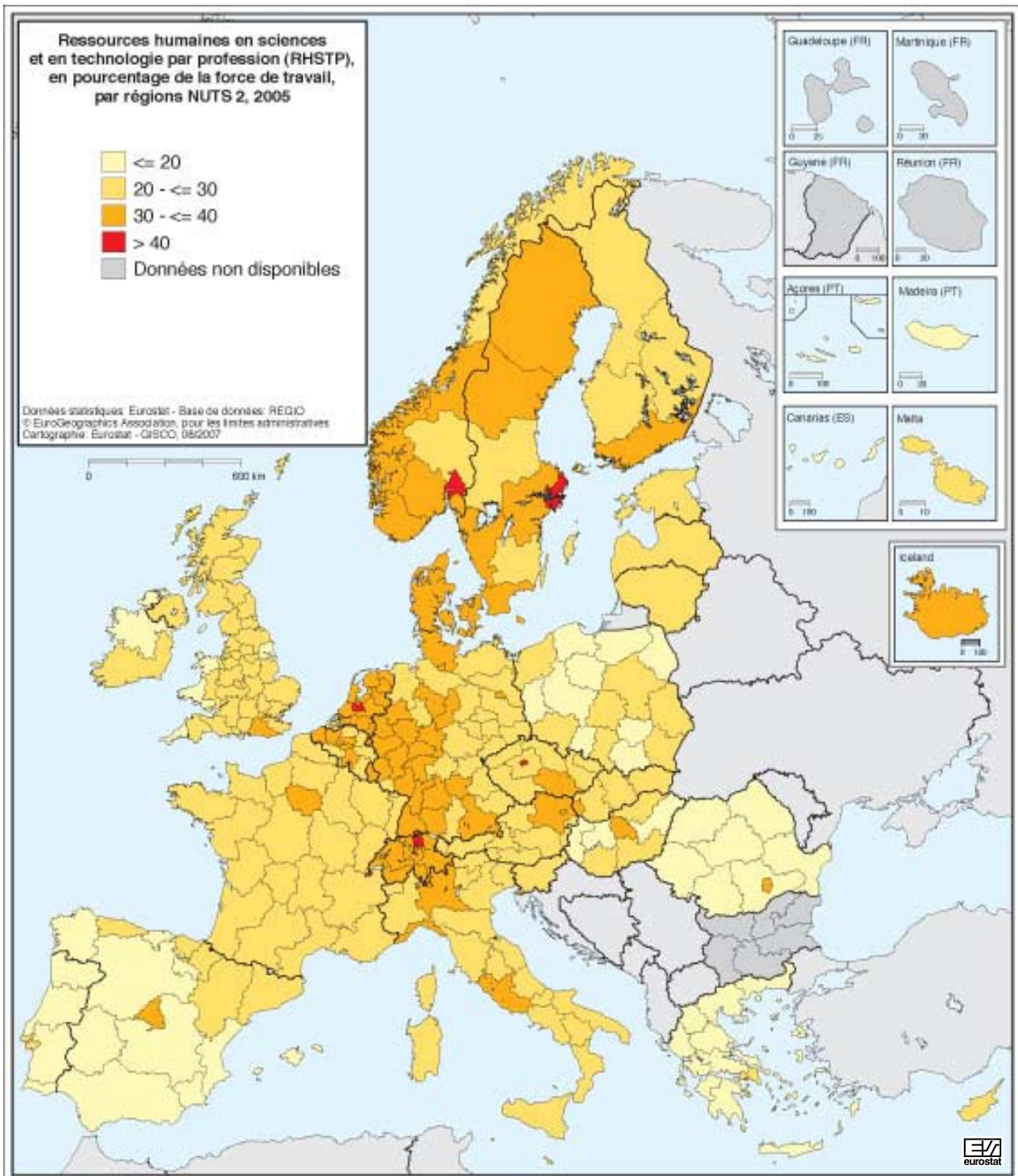
La carte 7.3 illustre cette concentration urbaine de ressources humaines travaillant dans le domaine scientifique ou technologique, et ce, non seulement autour des capitales, mais aussi dans l'une des deux grandes grappes régionales où la part des RHSTP dépasse les 30 %. Cette grappe s'étend, en partant du sud, de la région italienne de Liguria en passant par la Suisse, puis le sud, l'ouest et le nord de l'Allemagne jusqu'aux pays du Benelux. Les régions de cette grappe se caractérisent, pour la plupart, par une très forte densité de population. La deuxième grappe se situe dans les pays scandinaves mais, hormis les capitales, les régions concernées sont très faiblement peuplées. La Scandinavie compte aussi les deuxième et troisième régions à la proportion la plus élevée de RHSTP: Stockholm, en Suède, et Oslo og Akershus, en Norvège. Cela dit, la région où cette proportion est la plus forte est Prague, où 47 % des travailleurs font partie des RHSTP.

## Industries de haute technologie et services à forte intensité de connaissance

Les statistiques relatives aux industries de haute technologie et aux services à forte intensité de connaissance comprennent des données sur l'emploi ventilées par secteur. Sur la base de l'intensité de R&D, les secteurs peuvent être subdivisés en sous-secteurs aux fins de l'analyse de l'emploi en science et en technologie. Les industries manufacturières de haute technologie et les industries manufacturières de moyenne à haute technologie sont deux sous-secteurs de grande importance pour la science et la technologie, même s'ils ne représentaient respectivement que 1,1 % et 5,5 % de l'emploi dans l'UE en 2005.

Les industries manufacturières de haute technologie comprennent, par exemple, la fabrication de matériel informatique, de télévisions et d'ins-

**Carte 7.3:** Ressources humaines en sciences et en technologie par profession (RHSTP), en pourcentage de la force de travail, par régions NUTS 2, 2005



truments médicaux. Quant aux industries manufacturières de moyenne à haute technologie, elles produisent, par exemple, des substances chimiques, des machines et du matériel de transport. Le tableau 7.1 met en évidence les 25 régions de pointe dans ces deux sous-secteurs.

Pour ce qui est de la proportion de l'emploi que représentent les industries manufacturières de haute technologie, cinq des sept régions de Hongrie figurent parmi les régions de pointe en Europe, et d'eux d'entre elles, Közép-Dunántúl et Nyugat-Dunántúl, font partie du trio de tête. Les 25 régions de pointe comprennent les deux régions de l'Irlande ainsi que Malte.

Douze des 25 régions affichant le pourcentage d'emplois le plus élevé dans les industries manufacturières de moyenne à haute technologie se trouvent en Allemagne. Plus remarquable encore, les sept régions de tête se situent sans exception dans ce même pays. Avec 17,7 % de son emploi dans les industries manufacturières de moyenne à haute technologie, Stuttgart domine le classement. Stuttgart est également l'une des sept régions que l'on retrouve dans les 25 premières sur le plan tant des industries manufacturières de moyenne à haute technologie que des industries manufacturières de haute technologie. Ce que le tableau ne montre pas, c'est que, sur les 36 régions allemandes pour lesquelles des données sont disponibles concernant ce sous-secteur, seules quatre restent en deçà de la moyenne de l'UE, qui est de 5,5 %.

En 2005, le secteur des services représentait environ 66 % de l'emploi de l'UE. Pour la science et la technologie, il peut être intéressant d'examiner le sous-secteur des services à forte intensité de connaissance (SFIC), dans lequel travaillent 32 % des salariés de l'UE. Les SFIC sont par exemple les transports par eau, les transports aériens, les postes et télécommunications, l'intermédiation financière et l'éducation.

Au total, 60 % des personnes exerçant une profession scientifique ou technologique (RHSTO), qui font l'objet de la carte 7.3, travaillent dans les services à forte intensité de connaissance, qui présentent des caractéristiques similaires, avec des proportions élevées de SFIC dans les capitales et les régions proches de celles-ci. Inner London et Stockholm viennent en tête avec, respectivement, 57,4 % et 56,5 % des emplois dans les SFIC. Néanmoins, les dix régions les plus spécialisées en SFIC comprennent trois régions à forte population qui sont situées loin d'une capitale: Åland (Finlande), Övre Norrland (Suède) et Trøndelag

(Norvège). La région d'Åland est un cas unique car elle affiche une proportion beaucoup plus élevée de SFIC (50,7 %) que l'Etelä-Suomi, la région-capitale de la Finlande (42,5 %). Cette situation peut s'expliquer en partie par le fait qu'Åland est une région composée d'îles et dont la population n'atteint guère que 25 000 personnes. Cette combinaison donne en toute logique une importante proportion d'emplois dans les transports par eau, qui sont classés dans la catégorie des services à forte intensité de connaissance.

Qui plus est, dans chaque région de Suède et de Norvège, plus de 40 % des emplois sont recensés dans les services à forte intensité de connaissance. Il en va de même pour le Danemark, le Luxembourg et l'Islande.

## Brevets

Les brevets reflètent l'activité inventive d'un pays et sa capacité à transformer la connaissance en bénéfices économiques potentiels.

Un brevet est un droit de propriété intellectuelle portant sur une invention technique. Un brevet délivré par un office national des brevets n'est valable que dans un pays et habituellement pour une période de 20 ans. Une demande de brevet déposée à l'Office européen des brevets (OEB) peut être valable dans plusieurs pays, et au maximum dans les 32 pays signataires de la Convention sur le brevet européen.

Dans ce contexte, des indicateurs basés sur les statistiques des brevets sont largement utilisés pour évaluer les performances d'un pays ou d'une région en matière d'inventivité et d'innovation. L'accent placé actuellement sur l'innovation en tant que source de compétitivité industrielle a eu pour effet d'accroître la sensibilisation à l'importance des brevets. Les brevets servent à protéger les résultats de la R&D, mais sont tout aussi importants comme source d'informations techniques, car ils permettent d'éviter les doubles emplois. L'utilisation des brevets est relativement limitée au sein de l'Union européenne, ce qui peut s'expliquer par plusieurs raisons, dont le coût relatif, le chevauchement entre les procédures nationales et européennes et la nécessité de traductions. Ces obstacles sont étudiés par la Commission européenne, qui s'emploie depuis des années à créer un brevet communautaire (la dernière tentative en date ayant été lancée en janvier 2006). latest attempt was launched in January 2006).

**Table 7.1:** 25 régions leaders dans les secteurs manufacturiers de haute et de moyenne-haute technologie, par régions NUTS 2, 2005

| Les secteurs manufacturiers de haute technologie |                        |                     | Les secteurs manufacturiers de moyenne-haute technologie |                        |                                 |
|--|------------------------|---------------------|--|------------------------|---------------------------------|
|  | % du total de l'emploi | Nombre total (1000) | Nombre total (1000)                                      | % du total de l'emploi |                                 |
| Freiburg (DE)                                    | 4,7                    | 49                  | 330  | 17,7                   | Stuttgart (DE)                  |
| Közép-Dunántúl (HU)                              | 4,6                    | 21                  | 103  | 15,0                   | Braunschweig (DE)               |
| Nyugat-Dunántúl (HU)                             | 4,3                    | 18                  | 118  | 14,4                   | Tübingen (DE)                   |
| Espace Mittelland (CH)                           | 3,4                    | 31                  | 76   | 13,5                   | Niederbayern (DE)               |
| Border, Midlands and Western (IE)                | 3,2                    | 16                  | 170  | 13,5                   | Karlsruhe (DE)                  |
| Malta (MT)                                       | 3,1                    | 5                   | 113  | 13,0                   | Rheinessen-Pfalz (DE)           |
| Karlsruhe (DE)                                   | 3,0                    | 38                  | 79   | 13,0                   | Unterfranken (DE)               |
| Franche-Comté (FR)                               | 3,0                    | 14                  | 54   | 11,5                   | Franche-Comté (FR)              |
| Mittelfranken (DE)                               | 2,9                    | 23                  | 201  | 11,1                   | Piemonte (IT)                   |
| Pohjois-Suomi (FI)                               | 2,9                    | 8                   | 56   | 10,9                   | Oberpfalz (DE)                  |
| Stuttgart (DE)                                   | 2,8                    | 52                  | 74   | 10,8                   | Severovýchod (CZ)               |
| Oberbayern (DE)                                  | 2,8                    | 57                  | 34   | 10,5                   | Prov. Limburg (BE)              |
| Észak-Magyarország (HU)                          | 2,7                    | 12                  | 83   | 10,3                   | Schwaben (DE)                   |
| Hampshire and Isle of Wight (UK)                 | 2,6                    | 23                  | 106  | 10,2                   | Freiburg (DE)                   |
| Kärnten (AT)                                     | 2,6                    | 6                   | 82   | 10,2                   | Západné Slovensko (SK)          |
| Southern and Eastern (IE)                        | 2,5                    | 36                  | 55   | 10,1                   | Střední Morava (CZ)             |
| Dél-Dunántúl (HU)                                | 2,4                    | 9                   | 55   | 10,0                   | Střední Čechy (CZ)              |
| Etelä-Suomi (FI)                                 | 2,4                    | 30                  | 76   | 9,8                    | Alsace (FR)                     |
| Západné Slovensko (SK)                           | 2,3                    | 19                  | 56   | 9,8                    | Jihozápad (CZ)                  |
| Ostschweiz (CH)                                  | 2,2                    | 13                  | 92   | 9,6                    | Pais Vasco (ES)                 |
| Zürich (CH)                                      | 2,2                    | 16                  | 401  | 9,6                    | Lombardia (IT)                  |
| Berkshire, Bucks and Oxfordshire (UK)            | 2,2                    | 24                  | 70   | 9,5                    | Haute-Normandie (FR)            |
| Észak-Alföld (HU)                                | 2,1                    | 11                  | 61   | 9,3                    | Chemnitz (DE)                   |
| Střední Morava (CZ)                              | 2,1                    | 12                  | 160  | 9,2                    | Darmstadt (DE)                  |
| Střední Čechy (CZ)                               | 2,0                    | 14                  | 25   | 9,1                    | Comunidad Foral de Navarra (ES) |



## Patstat

Depuis 2004, la task-force interinstitutionnelle «Statistiques des brevets» de l'OCDE met au point la base de données mondiale de statistiques sur les brevets (Patstat). Patstat doit être vue comme une base unique de données brutes sur les statistiques des brevets, gérée par l'OEB et mise au point en coopération avec l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), l'OCDE et Eurostat. Patstat devrait répondre aux besoins des diverses organisations internationales, qui utiliseront cette base de données brutes pour produire leurs propres statistiques. Fonctionnant depuis 2006, Patstat contient essentiellement des données brutes, laissant principalement à ses utilisateurs, par exemple l'OCDE ou Eurostat, le soin de produire des indicateurs. La base de données Patstat est actualisée deux fois par an (les 30 mars et 30 septembre) et mise à la disposition des utilisateurs représentés dans la task-force. L'objectif est d'assurer la durabilité de cette base.

## Les demandes de brevets dans les régions

Les demandes de brevets de la plupart des pays européens sont concentrées dans certaines régions. Souvent, les régions les plus actives à cet égard sont géographiquement proches, c'est-à-dire qu'elles forment des grappes économiques. C'est par exemple le cas du sud de l'Allemagne, du sud-est de la France et du nord-ouest de l'Italie. Les régions les plus actives – dans les diverses catégories allant de 100 à 300 demandes de brevets jusqu'à plus de 300 demandes par million d'habitants – se trouvent en Scandinavie et dans le centre de l'EU-27.

La carte 7.4 révèle que, en termes relatifs, la région Noord-Brabant (Pays-Bas) était la plus active, avec 885 demandes de brevets par million d'habitants, suivie de sept régions allemandes.

Les deux premières régions allemandes étaient Stuttgart, avec 736 demandes de brevets par million d'habitants, et Oberbayern, avec 669 demandes. Le nombre de brevets demandés par la région classée neuvième (Stockholm, Suède) était inférieur de plus de moitié au score affiché par la région de tête.

En termes absolus, la région Île-de-France (France) se classait première, avec 3 282 demandes de brevets, suivie de deux régions allemandes

(Stuttgart, avec 2 918 demandes, et Oberbayern, 2 769) également classées deuxième et troisième en termes relatifs. La région occupant la cinquième place – Lombardia, Italie – a déposé 1 612 demandes de brevets, soit moins de la moitié des 3 282 demandes de l'Île-de-France.

L'examen des demandes de brevets déposées par les diverses régions peut révéler d'autres points intéressants. Si l'on considère le nombre moyen de demandes de brevets par région de niveau NUTS 2 en tenant compte du fait que plusieurs petits pays sont comptés comme autant de régions NUTS 2 individuelles, le Danemark (1 167 demandes) se classait premier, suivi de l'Allemagne (598) et de la France (329). Les Pays-Bas (328), la Suède (323) et la Finlande (319) affichaient des résultats proches de ceux de la France.

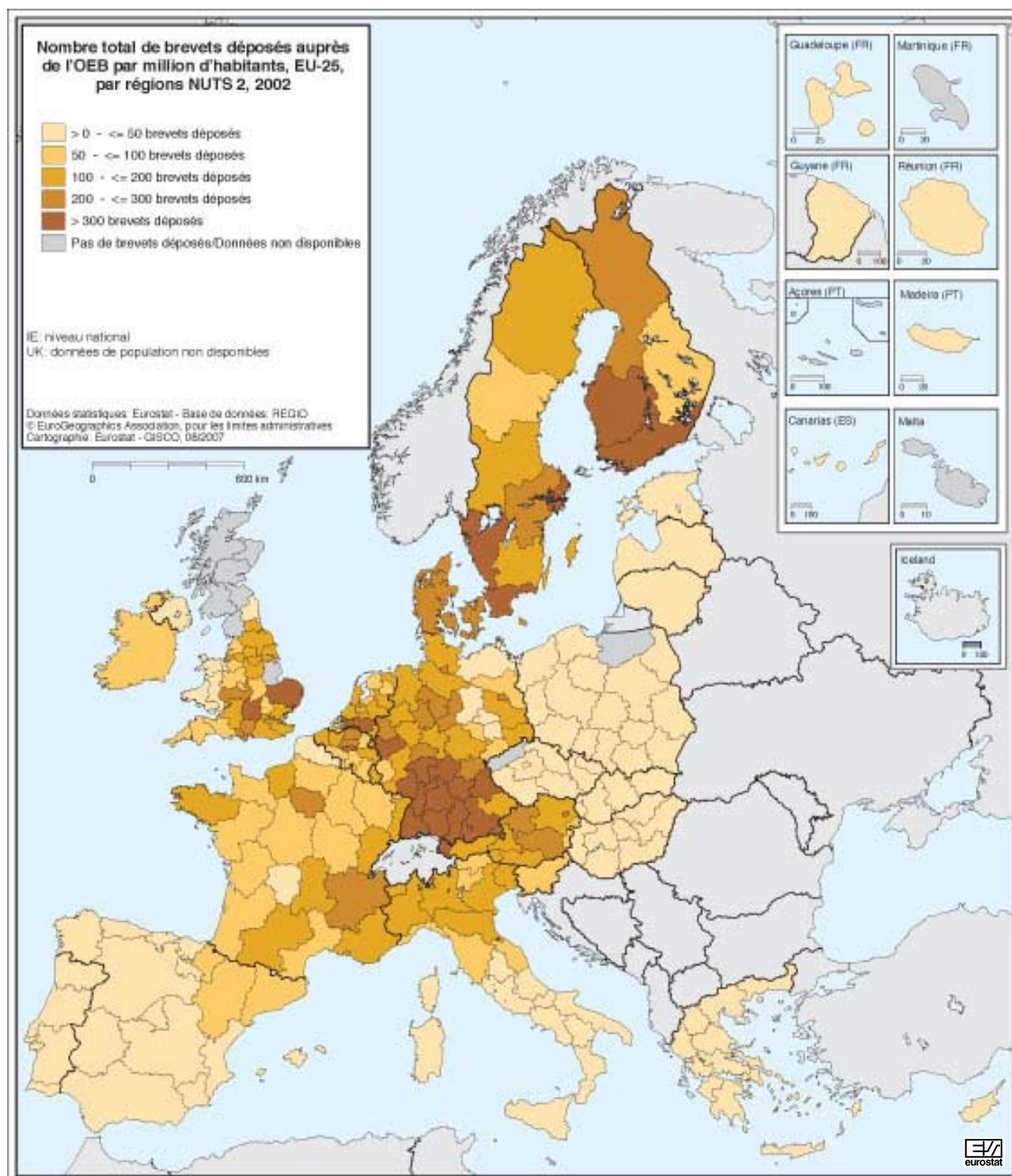
Les données relatives aux régions de tête dans chaque pays pour ce qui est du nombre total de demandes de brevets indiquent que la première place revient à l'Île-de-France (France). La région allemande de Stuttgart occupait la deuxième place, suivie de la région Noord-Brabant (Pays-Bas). Si l'on classe les mêmes régions selon le critère «demandes de brevets déposées à l'OEB, par million de travailleurs», la région Noord-Brabant occupe la première place devant Stuttgart et Stockholm (Suède).

## Conclusions

Des indicateurs pertinents et significatifs en matière de science, de technologie et d'innovation sont indispensables pour que les responsables politiques sachent à tout moment comment se présente et comment évolue la situation des régions européennes, qui recherchent davantage de connaissance et de croissance. Les statistiques et indicateurs présentés dans ce chapitre mettent en évidence les performances récentes des régions européennes dans les domaines de la R&D, des industries de haute technologie et des services à forte intensité de connaissance, des brevets et des ressources humaines en science et technologie. L'éventail des données et indicateurs produits évolue constamment afin de couvrir largement la dimension régionale dans tous ces domaines.

D'autres travaux sont en cours pour produire davantage de données régionales dans divers domaines d'activité, par exemple des statistiques de l'innovation tirées des résultats régionaux de la quatrième enquête communautaire sur l'innovation.

**Carte 7.4:** Nombre total de brevets déposés auprès de l'OEB par million d'habitants, EU-25, par régions NUTS 2, 2002



## Notes méthodologiques

Les données figurant dans ce chapitre sous forme de cartes ou de tableaux sont extraites du domaine «Science et technologie» et des sous-domaines «Recherche et développement», «Secteurs à haute technologie et services à haut niveau de savoir», «Statistiques des brevets» et «Ressources humaines en science et technologie».

**Les statistiques sur la recherche et le développement** sont collectées par Eurostat sur la base du règlement (CE) n° 753/2004, qui détermine les ensembles de données, les ventilations, la fréquence et les délais de transmission de ces statistiques. Par ailleurs, la méthodologie relative aux statistiques de R&D est définie dans le manuel de Frascati (dans sa version de 2002), appliqué au niveau mondial.

Les données concernant **l'emploi dans les industries manufacturières de haute et de moyenne à haute technologie, ainsi que dans les services de haute technologie à forte intensité de connaissance et les services marchands à forte intensité de connaissance** sont établies chaque année sur la base des données collectées auprès d'un certain nombre de sources officielles (enquête communautaire sur les forces de travail, statistiques structurelles sur les entreprises, etc.). Les agrégats de haute technologie ou à forte intensité de connaissance sont généralement définis en termes d'intensité de R&D, calculée comme le ratio entre les dépenses de R&D pour une certaine activité économique et la valeur ajoutée de cette activité.

Les données concernant les **demandes de brevets déposées à l'Office européen des brevets (OEB)** sont établies sur la base des microdonnées fournies par cet organisme. Les données présentées englobent les demandes de brevets déposées à l'OEB au cours de l'année de référence, classées selon la région de résidence de l'inventeur et conformément à la classification internationale des brevets par domaine d'application. Les données relatives aux brevets sont ventilées par région au moyen de procédures liant les codes postaux et/ou les toponymes aux régions NUTS 2.

Depuis 2004, la task-force interinstitutionnelle «Statistiques des brevets» de l'OCDE met au point la base mondiale de données brutes sur les statistiques de brevets (Patstat). Patstat doit être vue comme une base unique de données brutes sur les statistiques des brevets, gérée par l'OEB et mise au point en coopération avec l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), l'OCDE et Eurostat. Patstat devrait répondre aux besoins des diverses organisations internationales, qui utiliseront cette base de données brutes pour produire leurs propres statistiques.

Enfin, les **statistiques sur les ressources humaines en science et technologie (RHST)** sont élaborées chaque année sur la base de microdonnées extraites de l'enquête communautaire sur les forces de travail. La base méthodologique de ces statistiques est décrite dans le manuel de Canberra, dans lequel sont définis tous les concepts des RHST.

Pour de plus amples informations sur la méthodologie, voir la page web d'Eurostat à l'adresse suivante: [http://epp.eurostat.ec.eu.int/portal/page?\\_pageid=1996,45323734&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL&screen=welcomeref&open=/&product=EU\\_science\\_technology\\_innovation&depth=2](http://epp.eurostat.ec.eu.int/portal/page?_pageid=1996,45323734&_dad=portal&_schema=PORTAL&screen=welcomeref&open=/&product=EU_science_technology_innovation&depth=2)







# Statistiques structurelles sur les entreprises

8

## Introduction

Quels effets les politiques économique et régionale de l'Union européenne ont-elles sur la structure économique des régions? Quels sont les secteurs en croissance ou en régression et quelles sont les régions susceptibles d'être les plus concernées? Quelles sont les différences de niveaux de salaires et quelles en seront les conséquences sur la localisation future des activités économiques? Une analyse fine de la structure de l'économie européenne ne peut se faire que sur le plan régional. Les statistiques structurelles régionales sur les entreprises fournissent des données selon une ventilation sectorielle détaillée, qui peuvent être utilisées pour ce type d'analyse.

Le présent chapitre commence par examiner quelles activités composent l'économie marchande régionale et quelles régions européennes sont les plus spécialisées dans les différentes activités. Le reste du chapitre se concentre sur un type particulier d'activité, à savoir les «services aux entreprises». Du fait de ses taux de croissance élevés et de ses relations complexes avec des clients appartenant à d'autres branches de l'économie, le secteur des services aux entreprises, souvent considéré comme un moteur de l'économie de la connaissance, présente un intérêt politique considérable. En outre, sa forte intensité de main-d'œuvre lui a aussi valu de susciter l'intérêt en tant que pourvoyeur potentiel de nouveaux emplois à l'avenir. Les services aux entreprises sont des services généralement (mais pas toujours) fournis à d'autres entreprises, comme le développement de logiciels, la vérification des comptes, l'élaboration de plans de construction par un architecte ou le recrutement de main-d'œuvre. Certains de ces services sont également prestés en interne. La tendance est cependant à l'externalisation croissante de ces activités, ce qui débouche sur une augmentation de la demande de services aux entreprises.

## Régions les plus spécialisées dans différentes activités

Le tableau 8.1 indique quelle région au sein de l'EU-27 et de la Norvège (pas de données disponibles pour la Bulgarie, la Grèce, Malte et Luxembourg) est la plus spécialisée dans chaque secteur de l'économie marchande (hors services financiers), au regard de la part de la main-d'œuvre totale. Divers facteurs favorisent les concentrations et les spécialisations régionales. Les conditions géographiques et géologiques aident à expliquer pourquoi certaines régions sont particulièrement spécialisées dans les in-

dustries extractives, la production d'énergie ou les activités de fabrication de bois et de papier, fondées sur l'exploitation forestière. Les régions Śląskie (Pologne) et Bratislavský kraj (Slovaquie) sont des centres de production charbonnière, tandis que plus de 70 % de la superficie des régions Norra Mellansverige (Suède) et Itä-Suomi (Finlande) sont recouverts de forêts, autour desquelles une grande partie de l'économie locale s'est développée. De même, il n'est pas surprenant que la Bretagne (France), territoire essentiellement rural possédant un long littoral et une forte proportion de surfaces agricoles, soit la région la plus spécialisée dans l'industrie des produits alimentaires et des boissons. Le climat, le paysage et la situation géographique sont des facteurs clés qui déterminent la spécialisation relative dans le secteur des hôtels et restaurants, où les régions les plus spécialisées sont toutes des destinations touristiques prisées. La localisation à proximité d'une masse critique de clients (autres entreprises ou consommateurs privés) et la présence d'une base de compétences concentrées contribuent à expliquer pourquoi bon nombre des secteurs de services à haute intensité de connaissances (tels que la recherche et le développement, les services informatiques ou les autres services aux entreprises) ont tendance à se concentrer dans les capitales ou d'autres régions densément peuplées. Dans de nombreuses activités, des regroupements stratégiques d'entreprises ont été constitués — par exemple, en Allemagne, par les constructeurs et équipementiers automobiles autour de Stuttgart et de Wolfsburg (région Braunschweig) ou par les entreprises de télécommunications dans la région Köln. Il convient de souligner que les taux de spécialisation calculés pour des régions et des branches d'activité relativement petites peuvent être fortement influencés par l'implantation de quelques producteurs spécialisés.

Pour la plupart des secteurs d'activité, la région se classant en tête occupe cette position depuis 2003, même si, dans plusieurs cas, le nombre de personnes occupées a diminué en 2004. Le secteur de l'édition et de l'imprimerie dans la région Inner London au Royaume-Uni (- 12,8 %) et l'industrie de l'habillement dans la région Nord-Est en Roumanie (- 9,2 %) ont ainsi accusé les baisses les plus marquées. À l'opposé, une forte croissance de plus de 10 % a été enregistrée par le secteur des hôtels et restaurants dans la région Illes Balears (Espagne), la fabrication d'instruments médicaux, de précision et d'optique dans la région Border, Midlands and Western (Irlande), le secteur de la récupération dans la région Sud-Est en Roumanie et le commerce de gros dans la région Flevoland

**Table 8.1:** Régions les plus spécialisées par activité, UE-27 et NO, 2004*En % de l'emploi de l'économie marchande non financière*

| ACTIVITÉ (NACE)   | RÉGION (NUTS 2)                         | % du total |
|---|---|------------|
| INDUSTRIES EXTRACTIVES (C 10-14)                          | Śląskie (PL22)                          | 11,5       |
| INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE (D 15-37)                        | Západné Slovensko (SK02)                | 61,7       |
| Produits alimentaires et boissons (DA 15)                 | Bretagne (FR52)                         | c          |
| Tabac (DA 16)   | Trier (DEB2)                            | c          |
| Textile (DB 17)   | Prov. West-Vlaanderen (BE25)            | 6,5        |
| Habillement (DB 18)                                       | Nord-Est (RO21)                         | 11,9       |
| Cuir (DB 19)  | Marche (ITE3)                           | 8,4        |
| Bois (DD 20)  | Itä-Suomi (FI13)                        | 6,3        |
| Papier et carton (DE 21)                                  | Norra Mellansverige (SE06)              | 5,0        |
| Édition et imprimerie (DE 22)                             | Inner London (UK11)                     | 4,7        |
| Cokéfaction, raffinage, industries nucléaires (DF 23)     | Cumbria (UKD1)                          | c          |
| Produits chimiques (DG 24)                                | Rheinhessen-Pfalz (DEB3)                | c          |
| Caoutchouc et plastiques (DH 25)                          | Auvergne (FR72)                         | 9,1        |
| Autres produits minéraux non métalliques (DH 26)          | Centro (PT16)                           | 5,5        |
| Métallurgie (DJ 27)                                       | Východné Slovensko (SK04)               | c          |
| Travail des métaux (DJ 28)                                | Arnsberg (DEA5)                         | 9,0        |
| Machines et équipements (DJ 29)                           | Tübingen (DE14)                         | 12,2       |
| Machines de bureau et matériel informatique (DL 30)       | Southern and Eastern (IE02)             | 1,6        |
| Machines et appareils électriques (DL 31)                 | Západné Slovensko (SK02)                | 10,0       |
| Équipements de radio, télévision et communication (DL 32) | Pohjois-Suomi (FI1A)                    | 6,8        |
| Instruments médicaux, de précision et d'optique (DL 33)   | Border, Midlands and Western (IE01)     | 5,6        |
| Automobiles (DM 34)                                       | Braunschweig (DE91)                     | c          |
| Autres matériels de transport (DM 35)                     | Agder og Rogaland (NO04)                | 6,5        |
| Meubles et industries diverses (DN 36)                    | Warmińsko-Mazurskie (PL62)              | 8,1        |
| Récupération (DN 37)                                      | Sud-Est (RO22)                          | 0,6        |
| PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ ET D'EAU (E 40-41)       | Bratislavský kraj (SK01)                | 7,6        |
| Production d'électricité et de gaz (E 40)                 | Bratislavský kraj (SK01)                | c          |
| Production d'eau (E 41)                                   | Stredné Slovensko (SK03)                | 3,8        |
| CONSTRUCTION (F 45)                                       | País Vasco (ES21)                       | 26,6       |
| COMMERCE (G 50-52)  | Ciudad Autónoma de Ceuta (ES63)         | 43,0       |
| Commerce automobile (G 50)                                | Brandenburg - Südwest (DE42)            | 7,4        |
| Commerce de gros (G 51)                                   | Flevoland (NL23)                        | 15,4       |
| Commerce de détail (G 52)                                 | Ciudad Autónoma de Ceuta (ES63)         | 26,4       |
| HÔTELS ET RESTAURANTS (H 55)                              | Illes Balears (ES53)                    | 27,7       |
| TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS (I 60-64)                    | Åland (FI20)                            | 48,7       |
| Transports terrestres (I 60)                              | Bratislavský kraj (SK01)                | 18,0       |
| Transports par eau (I 61)                                 | Åland (FI20)                            | 39,1       |
| Transports aériens (I 62)                                 | Outer London (UK12)                     | 3,6        |
| Services auxiliaires des transports (I 63)                | Bremen (DE50)                           | 10,5       |
| Postes et télécommunications (I 64)                       | Köln (DEA2)                             | 26,2       |
| SERVICES AUX ENTREPRISES (K 70-74)                        | Inner London (UK11)                     | 46,8       |
| Activités immobilières (K 70)                             | Latvia (LV00)                           | 5,1        |
| Location (K 71)   | Guadeloupe (FR91)                       | 2,1        |
| Activités informatiques (K 72)                            | Berkshire, Bucks and Oxfordshire (UKJ1) | 7,7        |
| Recherche-développement (K 73)                            | Oberbayern (DE21)                       | 2,0        |
| Autres services aux entreprises (K 74)                    | Inner London (UK11)                     | 36,0       |

Notes:

BG, EL, LU, MT non disponibles.

CY excluant les activités immobilières (K 70) et la Recherche-développement (K 73), NO excluant l'approvisionnement en eau (E 41)

Données nationales CY basées sur les entreprises et non sur les unités locales

c: Données confidentielles

(Pays-Bas). Un changement dans la position de tête est intervenu pour l'industrie du papier et du carton ainsi que pour le commerce automobile, où les régions Norra Mellansverige (Suède) et Brandenburg — Südwest (Allemagne) sont toutes deux passées de la troisième à la première place. Dans quatre activités, l'ancien numéro deux a pris la première position: il s'agit du secteur du travail des métaux (Arnsberg en Allemagne), de la fabrication de machines de bureau et de matériel informatique (Southern and Eastern en Irlande), des services informatiques (Berkshire, Bucks and Oxfordshire au Royaume-Uni) et de la recherche et développement (Oberbayern en Allemagne). Enfin, dans les secteurs de la construction et du commerce, les deux régions espagnoles se classant désormais en tête (País Vasco et Ciudad Autónoma de Ceuta) ne figuraient pas parmi les 20 régions les plus spécialisées en 2003.

### Spécialisation dans les services aux entreprises

Les services sont un pan important et croissant de l'économie de l'UE qui a bénéficié, ces dernières années, d'un regain d'intérêt politique et économique. Cet intérêt s'est, dans une certaine mesure, focalisé sur le secteur des services aux entreprises, au sein duquel, en raison du phénomène de l'externalisation, la croissance a été rapide. Ces services peuvent soit être produits en interne, par l'entreprise elle-même, soit être achetés à l'extérieur. De nombreuses entreprises ont externalisé une partie de leurs activités de services précédemment assurées en interne, afin de se procurer ces services sur un marché concurrentiel et de parvenir ainsi à une diminution des coûts et à une plus grande flexibilité. Les sociétés de services aux entreprises permettent à leurs clients de se recentrer sur leurs activités économiques de base et de réduire leur besoin d'occuper leur propre personnel à des fonctions auxiliaires ou accessoires.

La carte 8.1 montre à quel degré les différentes régions sont spécialisées dans les services informatiques, l'un des deux principaux segments des services aux entreprises. Les services informatiques (division 72 de la NACE) englobent les activités de conseil en systèmes informatiques et de réalisation de logiciels, les activités de traitement de données et de banques de données, ainsi que l'entretien et la réparation de machines de bureau et de matériel informatique. Ce secteur, dont les entreprises fournissent, dans un vaste éventail de domaines, un soutien à des clients de pratiquement toutes les branches d'activité économique, se situe en première ligne pour la mise en place

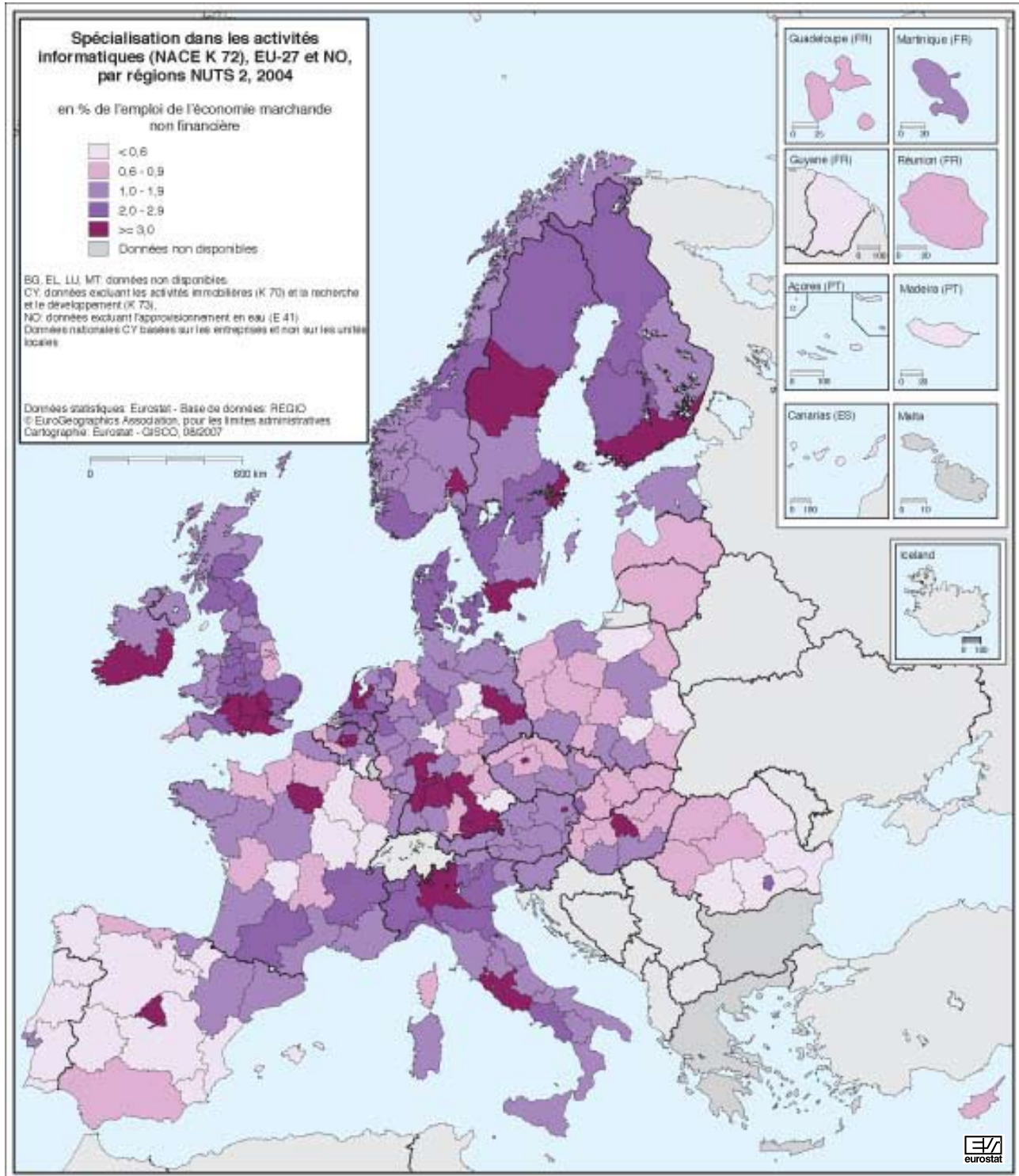
de la société de l'information. Il est tout à fait courant que les entreprises fassent appel à des prestataires spécialisés extérieurs pour couvrir leurs besoins en matériel et logiciels informatiques. La possibilité d'échanger de tels services par-delà les frontières a été renforcée grâce à l'amélioration des télécommunications, et notamment à l'accès croissant à l'internet large bande.

Les services informatiques sont particulièrement concentrés dans le nord-ouest et le centre de l'Europe, des degrés de spécialisation généralement élevés s'observant dans la plupart des régions de Scandinavie, du Royaume-Uni, de l'Irlande et des Pays-Bas. Il existe deux importants groupes de régions à très haute spécialisation dans les services informatiques (plus de 3 % de l'emploi total), situés l'un dans le sud-est du Royaume-Uni autour de London et l'autre dans le sud de l'Allemagne, où il forme une ceinture s'étendant du sud-est de la région Bayern jusqu'à Darmstadt dans la région Hessen. Au sein des différents pays, c'est en général à l'intérieur et autour des capitales ou d'autres grandes villes que les services informatiques sont les plus développés. Dix régions incluant la capitale d'un pays apparaissent parmi les 31 régions dans lesquelles les services informatiques comptent pour plus de 3 % de l'emploi total. En fait, la région de la capitale d'un pays est la région la plus spécialisée dans tous les pays, sauf en Belgique, en Allemagne, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni. Toutefois, même dans ces quatre pays, plus de 2,5 % des personnes occupées de la région de la capitale dudit pays travaillent dans les services informatiques. Les régions de capitales de pays ont également un haut degré de spécialisation dans le sud-ouest et l'est de l'Europe, où les services informatiques sont généralement moins développés. Dans les régions Comunidad de Madrid en Espagne et București-Ilfov en Roumanie, par exemple, ces services représentent respectivement 3,9 % et 2,4 % de l'emploi total, ce qui, dans les deux cas, correspond à environ deux fois et demie la moyenne nationale. Une exception intéressante est constituée par la région Mellersta Norrland dans le nord de la Suède, où 4,1 % des personnes occupées travaillent dans les services informatiques. Il s'agit là d'une région à très faible densité de population, présentant néanmoins de grandes différences entre l'intérieur des terres et les zones côtières plus densément peuplées.

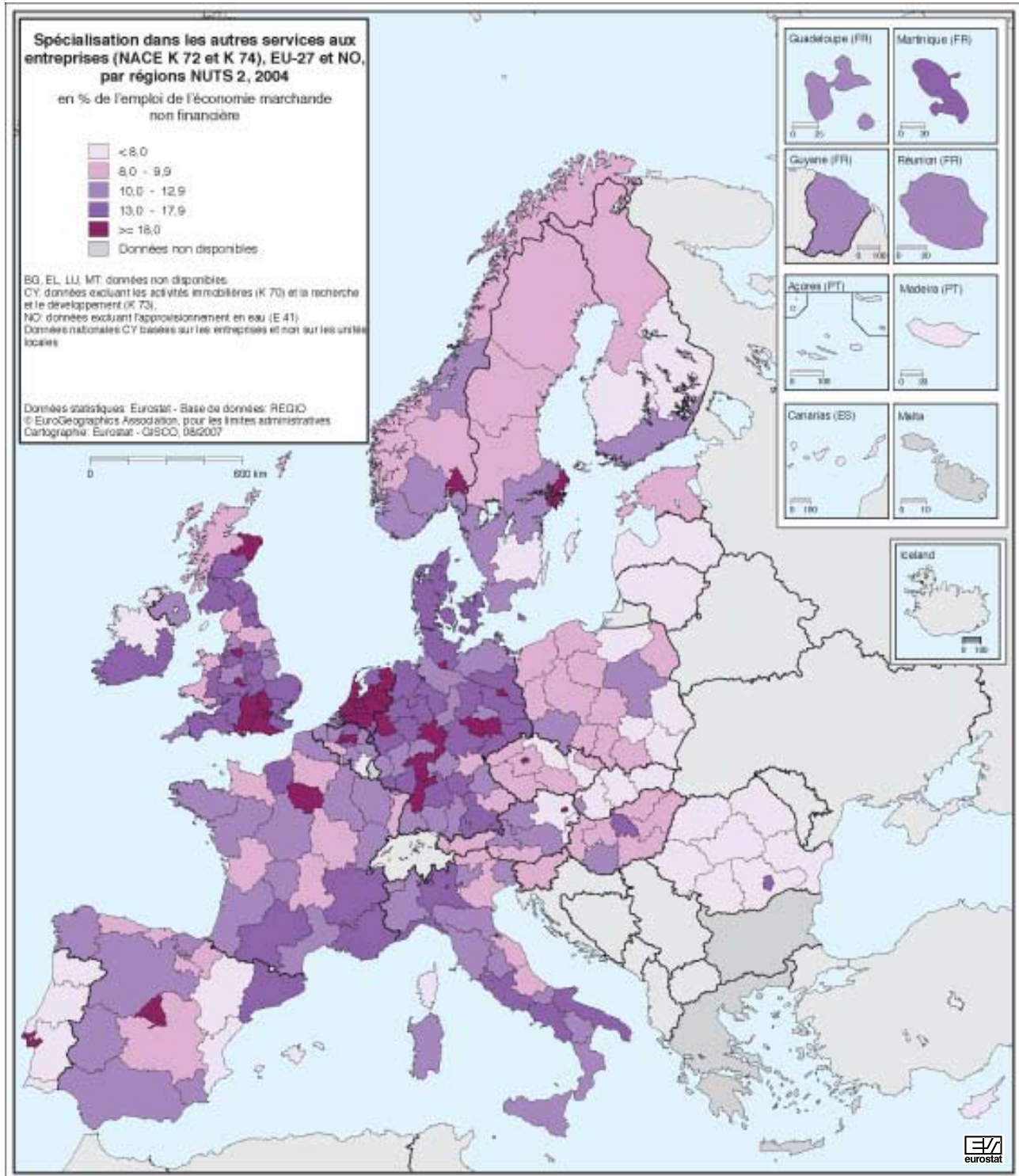
La carte 8.2 donne un aperçu du degré de spécialisation dans les autres services aux entreprises (division 74 de la NACE). Ces services comprennent de nombreuses activités hautement spécialisées à forte intensité de connaissances, telles que les services juridiques, comptables et de conseil de



**Carte 8.1:** Spécialisation dans les activités informatiques (NACE K 72), EU-27 et NO, par régions NUTS 2, 2004  
 En % de l'emploi de l'économie marchande non financière



**Carte 8.2:** Spécialisation dans les autres services aux entreprises (NACE K 72 et K 74), EU-27 et NO, par régions NUTS 2, 2004  
 En % de l'emploi de l'économie marchande non financière

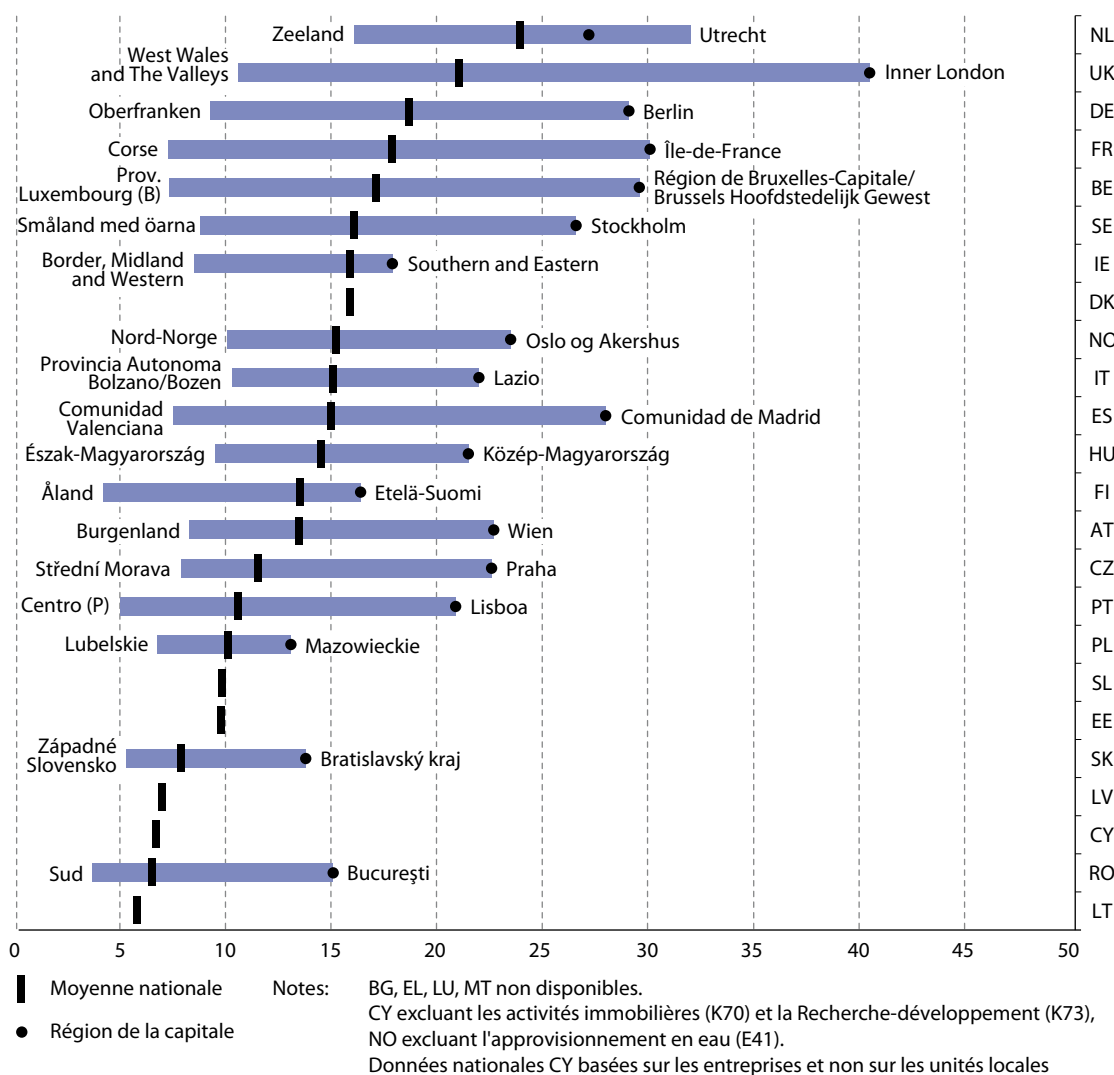


gestion, les activités d'architecture et d'ingénierie, la publicité, ainsi que les services de mise à disposition et de placement de personnel fournis par les entreprises de recrutement de main-d'œuvre. En font aussi partie les services de sécurité et de nettoyage industriel, tout comme les services de secrétariat, de traduction, de conditionnement à façon et d'autres services professionnels aux entreprises. Les autres services aux entreprises sont, eux aussi, fortement concentrés dans les grandes zones métropolitaines. Dans tous les pays, sauf aux Pays-Bas, où la région de Noord-Holland (incluant Amsterdam) se classe juste derrière celle d'Utrecht, la région de la capitale est la plus spécialisée. Trois quarts des régions ayant le plus haut degré de spécialisation (plus de 18 % des personnes occupées) se trouvent aux Pays-Bas, en Allemagne ou au Royaume-Uni. Les Pays-Bas

sont particulièrement spécialisés dans cette branche d'activité, qui représente plus de 15 % des personnes occupées dans toutes les régions. Au Royaume-Uni, il existe un haut degré de spécialisation dans les régions autour de London et dans d'autres zones métropolitaines, telles que Greater Manchester et West Midlands. La part des personnes occupées dans les autres services aux entreprises est également relativement élevée en Écosse, ce qui s'explique, en partie, par l'implantation de nombreux centres d'appels dans cette région.

Le graphique 8.1 présente les différences de degré de spécialisation dans l'ensemble des services aux entreprises (somme des services informatiques et des autres services aux entreprises) existant entre les pays, ainsi qu'entre les régions affichant la plus haute et la plus basse valeur dans chaque pays. Il

**Graphique 8.1:** Spécialisation dans les services aux entreprises (Nace K72 et K74), UE-27 et NO, par régions NUTS 2, 2004  
 En % du total de l'emploi dans les secteurs non financiers





(\*) Les données se réfèrent à une moyenne des 15 pays pour lesquels des chiffres sont disponibles, limitée aux parties à forte intensité de connaissances du secteur, c'est-à-dire sans les services de sécurité, de nettoyage et les services similaires (NACE 74.6-8).

fait, lui aussi, clairement ressortir la prédominance de la région de la capitale, qui, dans tous les pays, à l'exception des Pays-Bas, est la région la plus spécialisée. Les différences de spécialisation sont tout aussi importantes à l'intérieur des pays qu'entre eux. Aux Pays-Bas, pays le plus spécialisé, les services aux entreprises comptent, en moyenne, pour 24 % des personnes occupées, soit environ quatre fois plus qu'en Lituanie, pays le moins spécialisé. Ce même facteur sépare également la région la plus et la moins spécialisée dans les quatre pays aux plus fortes disparités régionales. Il est intéressant de constater que, parmi ces derniers, figurent deux des pays ayant la plus faible spécialisation (Portugal et Roumanie) et deux des pays les plus spécialisés (France et Belgique). À l'autre extrémité de l'échelle se situent les Pays-Bas et la Pologne, où les régions aux plus fortes et aux plus faibles valeurs sont séparées par un facteur de deux. Il y a lieu de noter que des pays comme les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Belgique et la France disposent tous de marchés relativement développés dans le domaine du recrutement de main-d'œuvre (NACE K74.50). Étant donné que le personnel embauché par les entreprises d'autres secteurs économiques est considéré comme étant employé par les entreprises de recrutement de main-d'œuvre, il s'ensuit que les taux d'intensité de main-d'œuvre dans le secteur des services aux entreprises sont plus élevés dans ces pays.

### Croissance de l'emploi dans les services aux entreprises

D'après les statistiques conjoncturelles, l'emploi dans les services aux entreprises en général (somme des services informatiques et des autres services aux entreprises) a connu, au sein de l'EU-27, une impressionnante croissance de 43 % entre 1998 et 2006. La croissance de l'emploi s'est établie à près de 57 % dans les services informatiques et à quelque 40 % dans les autres services aux entreprises. L'emploi dans les services informatiques a enregistré une croissance particulièrement forte jusqu'en 2001 avant de se stabiliser, tandis que l'emploi dans les autres services aux entreprises a progressé constamment au cours de cette période. Par contraste, l'emploi dans l'industrie manufacturière a reculé de 11 % sur la période considérée, alors que, dans le même temps, la valeur ajoutée créée n'a cessé d'augmenter. Cette évolution est due, en partie, aux progrès technologiques, mais aussi à l'externalisation, par le biais de laquelle certaines prestations qui étaient auparavant partiellement assurées en interne sont désormais achetées à d'autres secteurs,

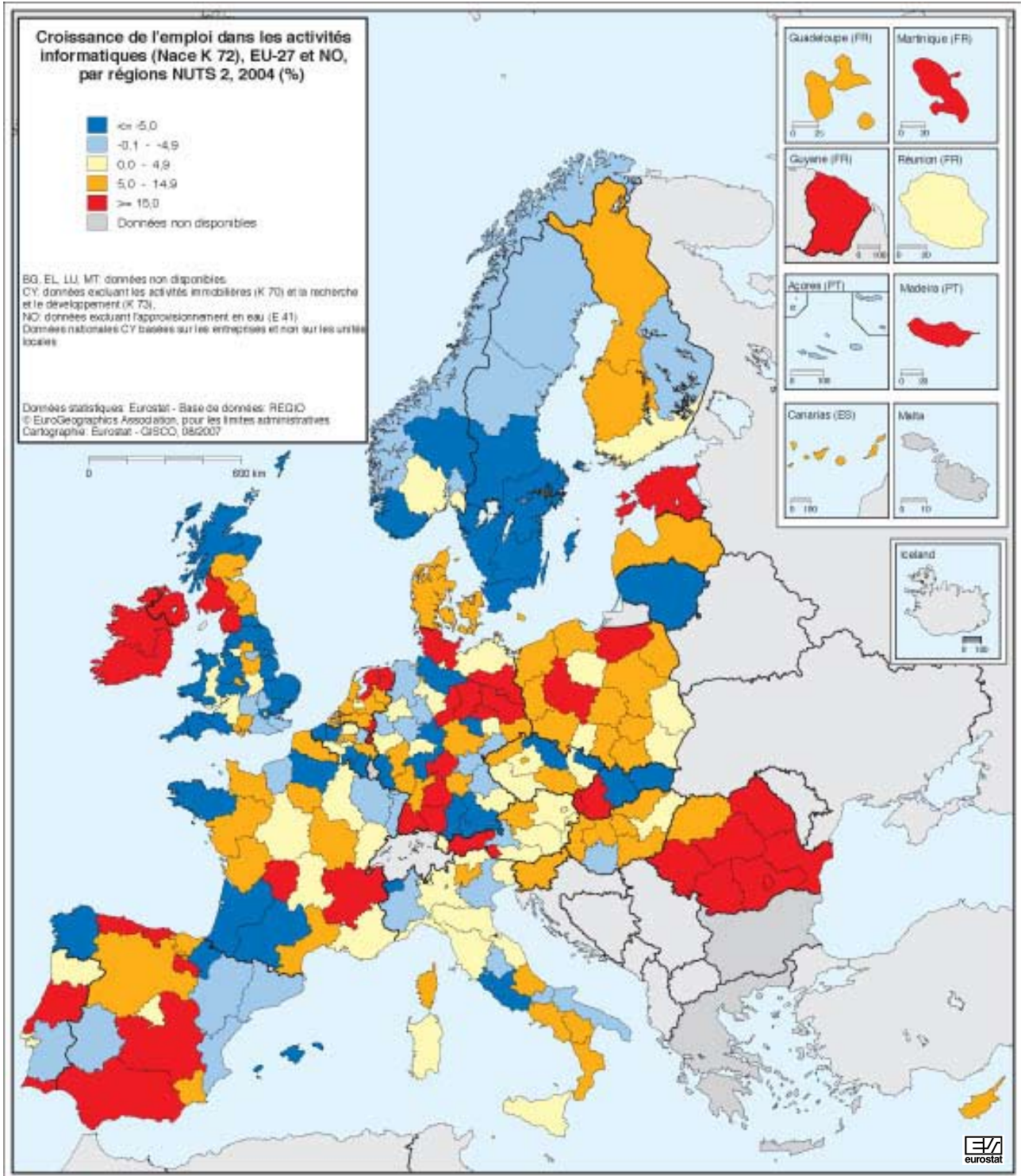
et notamment à des prestataires de services aux entreprises. En 2004, environ 20 % du chiffre d'affaires des services aux entreprises provenaient de services fournis à des clients manufacturiers. Ce pourcentage inclut les personnes employées par des entreprises de recrutement de main-d'œuvre et travaillant directement dans des entreprises manufacturières. En 2004, à peu près un quart du chiffre d'affaires des entreprises de recrutement de main-d'œuvre était généré par la mise à disposition de personnel industriel <sup>(4)</sup>.

Les cartes 8.3 et 8.4 représentent respectivement le taux de croissance de l'emploi en 2004 dans les services informatiques et dans les autres services aux entreprises. La situation se dessinant pour les services informatiques est, dans une large mesure, à l'opposé de celle brossée par la carte 8.1 en matière de spécialisation. Les régions aux plus forts taux de croissance sont localisées principalement dans l'est ou le sud de l'Europe et, parmi elles, figurent plusieurs régions roumaines, polonaises, espagnoles et portugaises. Beaucoup de ces régions font partie des régions les moins spécialisées dans les services informatiques. En revanche, les régions dans lesquelles l'emploi décroît sont surtout situées dans le nord ou le centre de l'Europe et comprennent toutes les régions suédoises, ainsi que de grandes parties de la moitié sud du Royaume-Uni. Bien qu'un certain nombre d'emplois se soient sans doute déplacés vers l'est et le sud, une augmentation nette de l'emploi est néanmoins également intervenue dans le nord et le centre de l'Europe. En 2004, une augmentation nette totale de 68 000 personnes occupées a été enregistrée dans les régions des pays pour lesquels des données étaient disponibles. Les régions des États membres ayant adhéré à l'UE en 2004 ont affiché une augmentation nette relativement importante de 23 000 personnes occupées, équivalant à un taux de croissance de 10,3 %. Dans les régions de l'Espagne et du Portugal, l'emploi a crû de 3,3 % en moyenne, ce qui correspond à une augmentation nette de près de 7 000 personnes. Une augmentation nette de quelque 28 000 personnes a cependant aussi été observée dans les régions des États membres restants et de la Norvège, même si le taux de croissance moyen y était bien plus faible (+ 1,4 %).

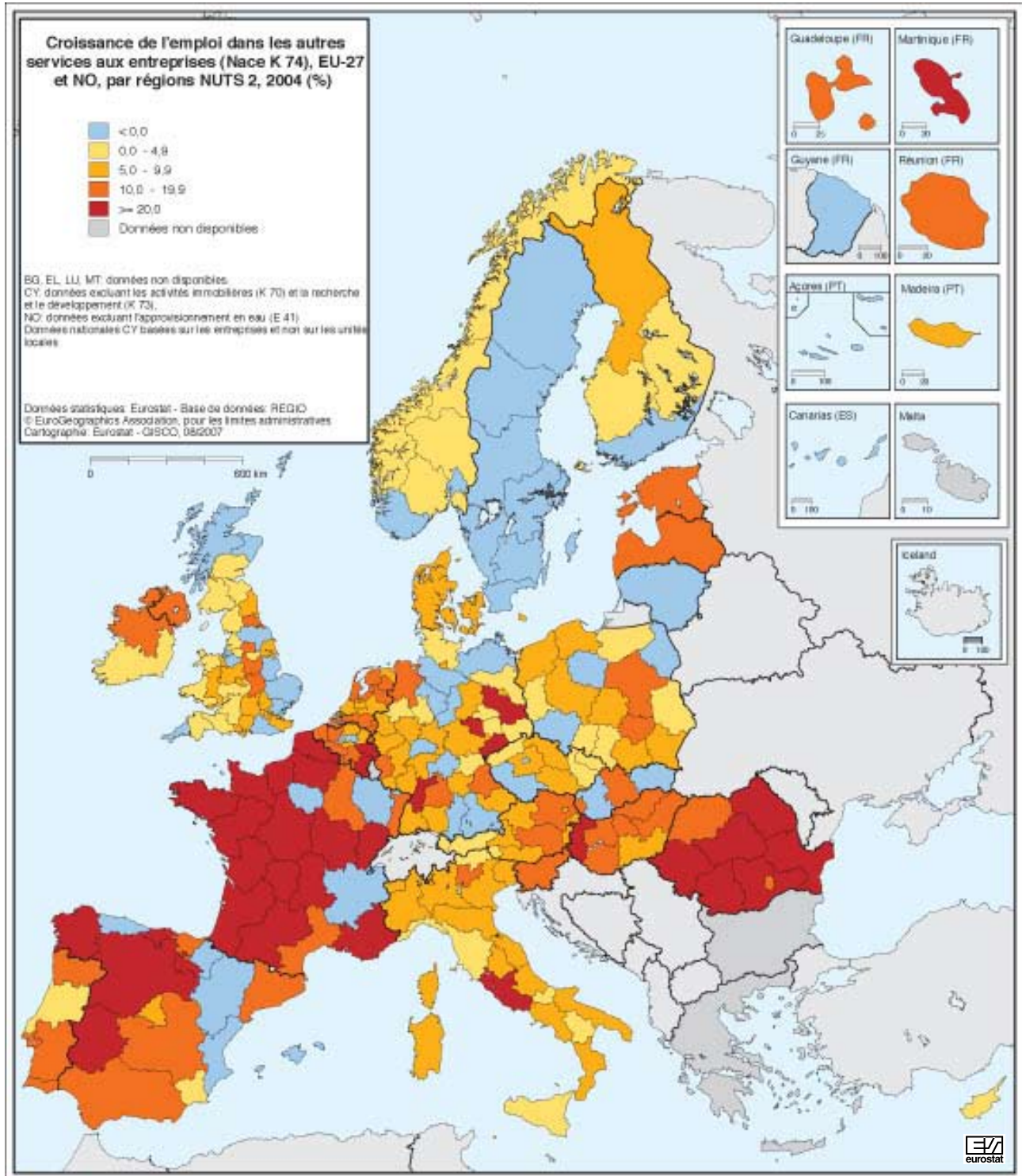
La carte 8.3 montre clairement qu'il existe d'importantes différences d'évolution de l'emploi entre régions voisines, en particulier dans le nord et le centre de l'Europe. Le Royaume-Uni livre un exemple à cet égard, dans la mesure où l'emploi a baissé de 2,2 %, en moyenne, en Angleterre et au pays de Galles, alors même que de très hauts taux de croissance ont été relevés en Écosse et en Irlande



**Carte 8.3:** Croissance de l'emploi dans les activités informatiques (Nace K 72), EU-27 et NO, par régions NUTS 2, 2004 (en %)



**Carte 8.4:** Croissance de l'emploi dans les autres services aux entreprises (Nace K 74), EU-27 et NO, par régions NUTS 2, 2004 (en %)





du Nord (+ 13,9 % en moyenne), tout comme dans l'Irlande voisine (+ 16,9 %). Rien ne donne à penser que les régions de capitales de pays voient leur attractivité diminuer en tant que lieu d'implantation pour les prestataires de services aux entreprises. Un gain net de 35 000 personnes occupées a été réalisé dans les 24 régions de capitales (y compris les pays ne comportant qu'une seule région NUTS 2), contre un gain net total de 23 000 personnes dans les 230 régions restantes. Les régions de capitales ont donc contribué pour environ 60 % aux gains nets totaux d'emplois, ce qui représente à peu près le double de leur part dans le nombre total de personnes occupées. En conséquence, leur part dans l'emploi total a en fait augmenté, passant de 31,6 % en 2003 à 32,2 % en 2004.

La plupart des régions à fort taux de croissance de l'emploi dans les autres services aux entreprises (carte 8.4) se trouvent dans la moitié sud de l'Europe, principalement en Espagne, au Portugal, en Roumanie, en Hongrie et surtout en France. En 2004, une augmentation nette totale de 900 000 personnes occupées dans les autres services aux entreprises a été constatée dans les régions des pays pour lesquels des données étaient disponibles. Le taux de croissance de l'emploi dans les États membres ayant rejoint l'UE en 2004 était élevé (8,4 %), mais nettement moins que pour les services informatiques. La croissance de l'emploi dans les régions espagnoles et portugaises atteignait pratiquement le même niveau (8,1 %). Dans les régions des États membres restants et de la Norvège, l'emploi a progressé de 5,1 % en moyenne, taux trois fois et demi plus élevé que pour les services informatiques. Fait intéressant à signaler, les forts taux de croissance de nombreuses régions françaises ont été contrebalancés par une diminution des personnes occupées dans la région de la capitale (Île-de-France), d'où un taux de croissance national moyen relativement faible de 4,1 %. Contrairement à la situation décrite pour les services informatiques, les régions de capitales de pays ont quelque peu perdu de leur importance par rapport aux autres régions en tant que lieu d'établissement de prestataires d'autres services aux entreprises. Les 24 régions de capitales (y compris les pays ne comportant qu'une seule région NUTS 2) ont connu un gain net de 175 000 personnes occupées, ce qui correspond à environ 19 % des gains nets totaux d'emplois dans les régions des pays pour lesquels des données étaient disponibles. Or, le taux de croissance moyen de l'emploi dans les régions de capitales était de 4,1 % en 2004, contre 6,4 %, en moyenne, dans les 230 régions restantes. Par conséquent, la part des régions de capitales dans l'emploi total a en fait diminué, passant de 26,9 % en 2003 à 26,5 % en 2004.

## Caractéristiques des 30 régions les plus spécialisées dans les services aux entreprises

Le tableau 8.2 fournit quelques indicateurs clés pour les 30 régions les plus spécialisées dans les services aux entreprises (somme des services informatiques et des autres services aux entreprises). La région la plus spécialisée parmi toutes celles pour lesquelles des données sont disponibles est Inner London au Royaume-Uni, où environ 600 000 personnes sont occupées dans ces activités, c'est-à-dire plus de 40 % des effectifs totaux de l'économie marchande non financière. Deux régions des pays ayant adhéré à l'UE en 2004 figurent sur la liste de ces 30 régions de tête, à savoir les régions des capitales de la République tchèque et de la Hongrie, classées respectivement aux 25<sup>e</sup> et 28<sup>e</sup> places. En 2004, le nombre de personnes occupées a aussi considérablement augmenté dans bon nombre des régions de tête, le taux de croissance de loin le plus élevé ayant été observé dans la région Karlsruhe en Allemagne (+ 23 %). Une forte croissance, supérieure à 10 %, a, par ailleurs, été enregistrée dans les régions Flevoland, Noord-Brabant et Noord-Holland aux Pays-Bas, de même que dans les régions des capitales de l'Italie (Lazio) et de la Hongrie (Közép-Magyarország). Au contraire, d'importantes diminutions du nombre de personnes occupées dans les services aux entreprises ont été constatées, en particulier dans les régions Stockholm en Suède (- 10 %) et Prov. Vlaams-Brabant en Belgique (- 21 %). Dans la première de ces régions, le recul a concerné les deux sous-secteurs, tandis que, dans la seconde, une croissance pour les services informatiques est en fait venue atténuer quelque peu une chute massive de l'emploi dans les autres services aux entreprises (- 26 %). Le tableau fait également clairement apparaître les énormes variations des coûts salariaux moyens par personne occupée au sein de l'Europe. Avec une moyenne de 44 800 euros par personne occupée en 2004, les sociétés de services aux entreprises de la région Inner London au Royaume-Uni affichaient les plus hauts coûts salariaux moyens parmi les 30 régions de tête, suivies par leurs homologues de la région Oslo og Akershus en Norvège, avec 39 200 euros. Ces montants peuvent être rapprochés des coûts salariaux moyens de 5 200 euros dans la région de la capitale hongroise et de 6 900 euros dans la région Praha en République tchèque. Il est à noter que ces chiffres ne tiennent pas compte des écarts de pouvoir d'achat ou des différences dans les caractéristiques de l'emploi, telles que le nombre de travailleurs non rémunérés, le travail à temps partiel ou les heures travaillées.

**Table 8.2:** Top 30 des régions les plus spécialisées dans les services aux entreprises (NACE K 72 et K 74), UE-27 et NO, 2004  
En % de l'emploi de l'économie marchande non financière

| Région (NUTS 2) |  | Personnes occupées dans les services aux entreprises (NACE K 72 et K 74), 2004 |                                       |   |   |                        | Salaire moyen 1000 EUR par personne occupée |
|-----------------|--|--|---------------------------------------|---|---|------------------------|---|
|                 |  | Total  | % activités informatiques (NACE K 72) | % autres services aux entreprises (NACE K 74) | % total de personnes occupées dans l'économie marchande non financière (NACE C-I+K) | Taux de croissance (%) |   |
| 1               | Inner London (UKI1)  | 596 915  | 11                                    | 89  | 40,5  | 2,1                    | 44,8  |
| 2               | Utrecht (NL31)   | 120 270  | 23                                    | 77  | 32,0  | 5,9                    | 22,8  |
| 3               | Berkshire, Buckinghamshire and Oxfordshire (UKJ1)                    | 259 194  | 25                                    | 75  | 30,8  | 3,6                    | 32,3  |
| 4               | Île-de-France (FR10)   | 1 181 527  | 18                                    | 82  | 30,1  | -2,4                   | 34,7  |
| 5               | Région de Bruxelles-Capitale / Brussels Hoofdstedelijk Gewest (BE10) | 109 726  | 10                                    | 90  | 29,6  | 6,8                    | 26,8  |
| 6               | Berlin (DE30)  | 184 146  | 9                                     | 91  | 29,1  | 8,9                    | 22,9  |
| 7               | Comunidad de Madrid (ES30)   | 734 718  | 14                                    | 86  | 28,0  | 5,4                    | 16,7  |
| 8               | Noord-Holland (NL32)   | 227 524  | 11                                    | 89  | 27,2  | 10,5                   | 20,2  |
| 9               | Stockholm (SE01)   | 171 592  | 27                                    | 73  | 26,6  | -10,1                  | 29,1  |
| 10              | Surrey, East and West Sussex (UKJ2)                                  | 204 526  | 19                                    | 81  | 26,5  | -2,8                   | 29,6  |
| 11              | Zuid-Holland (NL33)  | 251 822  | 11                                    | 89  | 26,2  | 8,6                    | 20,8  |
| 12              | Hamburg (DE60)   | 137 376  | 8                                     | 92  | 26,1  | 9,0                    | 24,8  |
| 13              | Bedfordshire and Hertfordshire (UKH2)                                | 138 873  | 18                                    | 82  | 25,2  | 4,2                    | 28,4  |
| 14              | Outer London (UKI2)  | 297 870  | 14                                    | 86  | 25,1  | 4,1                    | 33,1  |
| 15              | Darmstadt (DE71)   | 277 531  | 13                                    | 87  | 25,0  | 4,3                    | 30,9  |
| 16              | Flevoland (NL23)   | 19 312   | 16                                    | 84  | 24,1  | 14,0                   | c   |
| 17              | Karlsruhe (DE12)   | 173 516  | 19                                    | 81  | 23,9  | 23,1                   | 22,9  |
| 18              | Groningen (NL11)   | 32 359   | 12                                    | 88  | 23,7  | 9,8                    | 20,2  |
| 19              | Düsseldorf (DEA1)  | 312 929  | 9                                     | 91  | 23,6  | 7,2                    | 22,8  |
| 20              | Prov. Vlaams-Brabant (BE24)  | 57 958   | 22                                    | 78  | 23,6  | -21,0                  | 33,3  |
| 21              | Hampshire and Isle of Wight (UKJ3)                                   | 133 086  | 22                                    | 78  | 23,5  | 7,3                    | 33,2  |
| 22              | Oslo og Akershus (NO01)  | 86 246   | 23                                    | 77  | 23,5  | -1,2                   | 39,2  |
| 23              | Wien (AT13)  | 114 290  | 19                                    | 81  | 22,7  | 4,1                    | 27,1  |
| 24              | Greater Manchester (UKD3)  | 183 624  | 13                                    | 87  | 22,6  | 1,2                    | 25,2  |
| 25              | Praha (CZ01)   | 134 776  | 16                                    | 84  | 22,6  | -1,7                   | 6,9   |
| 26              | Lazio (ITE4)   | 301 648  | 19                                    | 81  | 22,0  | 15,3                   | 14,2  |
| 27              | Kassel (DE73)  | 61 483   | 2                                     | 98  | 21,8  | 6,0                    | 15,2  |
| 28              | Közép-Magyarország (HU10)  | 206 042  | 18                                    | 82  | 21,5  | 13,8                   | 5,2   |
| 29              | Leipzig (DED3)   | 39 787   | 6                                     | 94  | 21,2  | 4,2                    | 14,4  |
| 30              | Noord-Brabant (NL41)   | 156 902  | 9                                     | 91  | 21,2  | 11,8                   | 19,6  |

Notes:

BG, EL, LU, MT non disponibles.

CY excluant les activités immobilières (K 70) et la Recherche-développement (K 73), NO excluant l'approvisionnement en eau (E 41).

Données nationales CY basées sur les entreprises et non sur les unités locales.

c: Données confidentielles



## Conclusion

Les statistiques structurelles régionales sur les entreprises offrent aux utilisateurs souhaitant en savoir davantage sur la structure et le développement de l'économie marchande régionale une source de données détaillées et harmonisées, décrivant, pour chaque activité, le nombre de lieux de travail et de personnes occupées, les coûts salariaux et les investissements réalisés. Ce chapitre a montré comment certaines de ces données pouvaient être exploitées pour analyser des caractéristiques de l'activité économique régionale telles que les secteurs d'activité privilégiés, la diversité et la spécialisation des écono-

mies marchandes régionales, ainsi que la nature et les particularités des activités régionales de services aux entreprises. Les analyses de ce chapitre ont, en général, confirmé les attentes positives pour le secteur des services aux entreprises, ce qui renforce la conviction que ce dernier restera l'un des moteurs clés de la compétitivité et de la création d'emplois au sein de l'économie de l'UE au cours des années à venir. La mondialisation, la libéralisation des marchés internationaux et les progrès technologiques futurs sont susceptibles de conduire à une intégration plus poussée des régions en Europe (et au-delà), en rapprochant davantage les acheteurs et les vendeurs de ces services.

## Notes méthodologiques

Les statistiques structurelles régionales sur les entreprises sont collectées dans le cadre du règlement (CE, Euratom) n° 58/97 du Conseil relatif aux statistiques structurelles sur les entreprises (SSE). Les données couvrent tous les États membres de l'UE et la Norvège. (Les données de la Bulgarie ne sont pas présentées ici, car, au moment de la rédaction, elles n'étaient disponibles que selon les ventilations régionales utilisées pendant la période de préadhésion.) Ces ensembles de données SSE et d'autres sont accessibles sur le site internet d'Eurostat (<http://ec.europa.eu/eurostat/>), sous le thème «Industrie, commerce et services» (via l'arbre de navigation des données, sous «Industrie, commerce et services — vue horizontale»/«Statistiques structurelles sur les entreprises»). Un certain nombre de publications, de données et d'informations générales sont disponibles dans la section du site internet d'Eurostat dédiée aux entreprises européennes, située directement sous le thème «Industrie, commerce et services» — voir le sujet spécial «Statistiques structurelles régionales sur les entreprises». La plupart des séries de données sont mises à jour en permanence et, le cas échéant, révisées. Le présent chapitre reflète l'état des données en mars 2007.

Les statistiques structurelles sur les entreprises sont présentées par secteur d'activité, conformément à la nomenclature NACE Rév. 1.1, avec une ventilation au niveau à deux chiffres (divisions de la NACE). Les données reprises ici se limitent à l'économie marchande non financière. L'économie marchande non financière comprend les sections C (industries extractives), D (industrie manufacturière), E (production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau), F (construction), G (commerce de gros et de détail), H (hôtels et restaurants), I (transports et communications) et K (immobilier, location et services aux entreprises). En sont exclus les activités agricoles, sylvicoles et de pêche, l'administration publique et les autres services non marchands (actuellement non couverts par les SSE), ainsi que les services financiers (section J de la NACE), lesquels ne donnent lieu, pour le moment, qu'à une collecte facultative. L'ensemble de ces activités représentait environ 20 % de la valeur ajoutée totale de l'EU-25 en 2004, d'après les comptes nationaux. Dans certains pays ou régions, cette part pouvait toutefois être nettement supérieure.

L'unité d'observation pour les données SSE régionales est l'unité locale, qui correspond à une entreprise ou une partie d'entreprise sise en un lieu topographiquement identifié. Les unités locales sont classées en secteurs (selon la NACE), en fonction de leur activité principale. Au niveau national, l'unité statistique est l'entreprise. Comme une entreprise peut être constituée de plusieurs unités locales, il est possible que l'activité principale de l'unité locale soit différente de celle de l'entreprise à laquelle elle appartient. Les statistiques structurelles nationales et régionales sur les entreprises ne sont donc pas entièrement comparables. Il convient de noter que, dans certains pays, le code d'activité attribué est basé sur l'activité principale de l'entreprise considérée.

Des données régionales sont disponibles au niveau NUTS 2 pour un ensemble limité de variables, à savoir le nombre d'unités locales, les salaires et traitements, le nombre de personnes occupées et les investissements en biens corporels. Cette dernière variable est collectée à titre facultatif, sauf pour l'industrie (sections C, D et E de la NACE), d'où une disponibilité des données moindre que pour les autres variables. Les variables sont définies conformément au règlement (CE) n° 2700/98 de la Commission. Ci-dessous figurent les définitions sommaires des variables présentées dans cette publication:

**Nombre de personnes occupées:** nombre total de personnes (rémunérées ou non) travaillant dans l'unité considérée et de personnes travaillant à l'extérieur de l'unité tout en faisant partie de celle-ci et en étant rémunérées par elle. Sont également inclus les propriétaires exploitants, les aides familiaux non rémunérés, les travailleurs à temps partiel, les travailleurs saisonniers, etc.

**Salaires et traitements:** toutes les sommes en espèces et les avantages en nature versés aux personnes comptées au nombre des salariés, y compris les travailleurs à domicile, en rémunération de leur travail au cours de l'exercice comptable. Sont inclus dans les traitements et salaires les cotisations sociales, les impôts sur le revenu, etc., dus par le salarié, même lorsqu'ils sont payés directement par l'employeur. Sont exclues des salaires et traitements les cotisations sociales de l'employeur.







# Transports

9



## Introduction

Les liaisons de transport sont souvent considérées comme l'un des principaux facteurs du développement économique régional et une part importante des budgets régionaux de la Communauté est consacrée aux investissements dans l'infrastructure de transport, et notamment dans la composante «transports» des réseaux transeuropéens.

Les statistiques régionales des transports ont pour but de décrire les régions au moyen d'un ensemble d'indicateurs de transport et de quantifier les flux de marchandises et de passagers entre, dans et à travers les régions. De telles données aident à la fois à analyser le rôle des transports dans l'économie des régions et à justifier de nouveaux investissements dans l'infrastructure de transport. Elles peuvent également s'avérer utiles pour mesurer et, en fin de compte, réduire les effets de l'encombrement du trafic ainsi que l'impact environnemental des transports.

Les deux prochaines sections du présent chapitre s'intéressent à l'infrastructure et au matériel de transport dans les États membres de l'Union européenne, en mettant l'accent, en particulier, sur la densité routière (hors autoroutes) et le nombre de voitures particulières. Puis, la section suivante analyse le transport maritime de passagers. L'avant-dernière section traite du fret routier sous l'angle des parcours routiers effectués. La dernière section, enfin, examine le transport de fret par voie aérienne.

## Infrastructure de transport

Les bases de données statistiques d'Eurostat contiennent des données au niveau NUTS 2 sur les réseaux routiers, ferroviaires et de voies navigables intérieures. L'infrastructure routière est subdivisée en deux catégories, à savoir les autoroutes et les autres routes. Les liaisons ferroviaires sont classées d'après les deux critères suivants: lignes à une ou plusieurs voies, électrifiées ou non. Les données sur les voies navigables intérieures (canaux, cours d'eau et lacs) sont de qualité variable, car beaucoup d'États membres ne distinguent pas entre canaux larges à grande capacité et canaux étroits à moindre capacité.

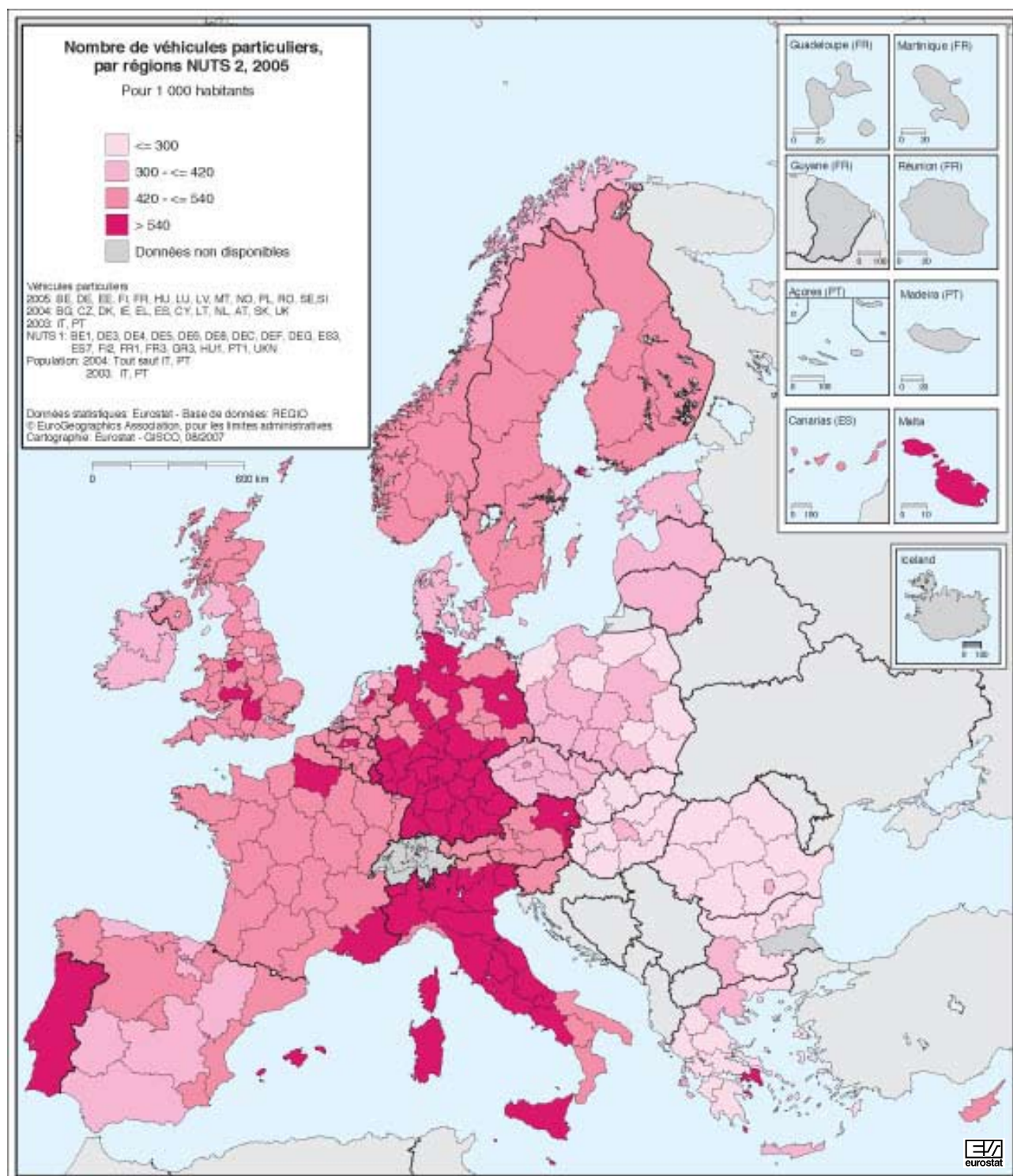
Un réseau étendu de grandes routes et d'autoroutes confère généralement aux régions un avantage en matière de concurrence et de développement. La carte 9.1 montre la longueur du réseau routier hors autoroutes, exprimée en kilomètres de routes pour 100 km<sup>2</sup>, dans les régions de niveau NUTS 2 en 2005.

- La densité routière est étroitement corrélée au degré d'urbanisation, comme on peut le constater en Belgique et dans les régions Noord-Holland et Zuid-Holland aux Pays-Bas (plus de 400 kilomètres de routes pour 100 km<sup>2</sup>).
- Les régions comportant de grandes agglomérations ont, en général, des densités routières plus élevées. Il s'agit souvent de régions connaissant une forte migration alternante entre le domicile et le lieu de travail. Tel est le cas, par exemple, des régions Inner London au Royaume-Uni, Wien en Autriche et Île-de-France (avec Paris) en France.
- Certaines régions possédant d'importants pôles industriels ont également un réseau routier très dense, comme West Midlands (avec Birmingham), Merseyside (avec Liverpool) et Greater Manchester (avec Manchester) au Royaume-Uni.
- De même, les régions comprenant de grands ports disposent de réseaux routiers étendus pour le transport de marchandises à destination et en provenance de la côte. À titre d'exemples, on peut citer les régions Nord - Pas-de-Calais en France, Antwerpen et West-Vlaanderen en Belgique, ainsi que Zuid-Holland et Noord-Holland aux Pays-Bas.
- Les régions périphériques de l'Union européenne, par exemple certaines régions insulaires, ont généralement de faibles densités routières (moins de 30 kilomètres de routes pour 100 km<sup>2</sup>). Il en va notamment ainsi pour les régions Pohjois-Suomi en Finlande, Islands and Highlands au Royaume-Uni et Nord-Norge en Norvège.
- Certaines régions insulaires, telles que la Martinique (France) et Chypre, ont de fortes densités routières, ce qui reflète l'importance qu'une infrastructure de transport moderne revêt pour des zones touristiques.
- Les régions bulgares et roumaines pour lesquelles des données sont disponibles ont une densité routière comparable à celle des régions les moins urbanisées de l'UE, telles que la plupart des régions espagnoles et portugaises (moins de 50 kilomètres de routes pour 100 km<sup>2</sup>).
- En ce qui concerne la densité autoroutière, les mêmes grandes tendances que pour les autres routes peuvent s'observer. Seule l'Allemagne a une faible densité d'autres routes et une forte densité d'autoroutes. Certaines zones en rose clair de l'Allemagne, comme le centre





**Carte 9.2:** Nombre de véhicules particuliers, par régions NUTS 2, 2005  
Pour 1 000 habitants





du pays, sont, en fait, dotées d'un vaste réseau d'autres routes, mais les routes secondaires et communales ne sont pas prises en compte dans les «autres routes».

## Matériel de transport

Le matériel de transport peut se définir comme l'ensemble des véhicules transportant des marchandises et/ou des passagers et englobe, par conséquent, les véhicules automobiles, les trains, les navires de mer et bateaux de navigation intérieure, ainsi que les avions. Les données sur les véhicules au niveau NUTS 2 sont ventilées par catégorie de véhicules (voitures particulières, autobus, camions, tracteurs et motocycles). La présente section n'aborde cependant qu'un seul de ces indicateurs, à savoir les voitures particulières.

La carte 9.2 représente le parc de voitures particulières par région NUTS 2, mesuré par le nombre de voitures pour 1 000 habitants.

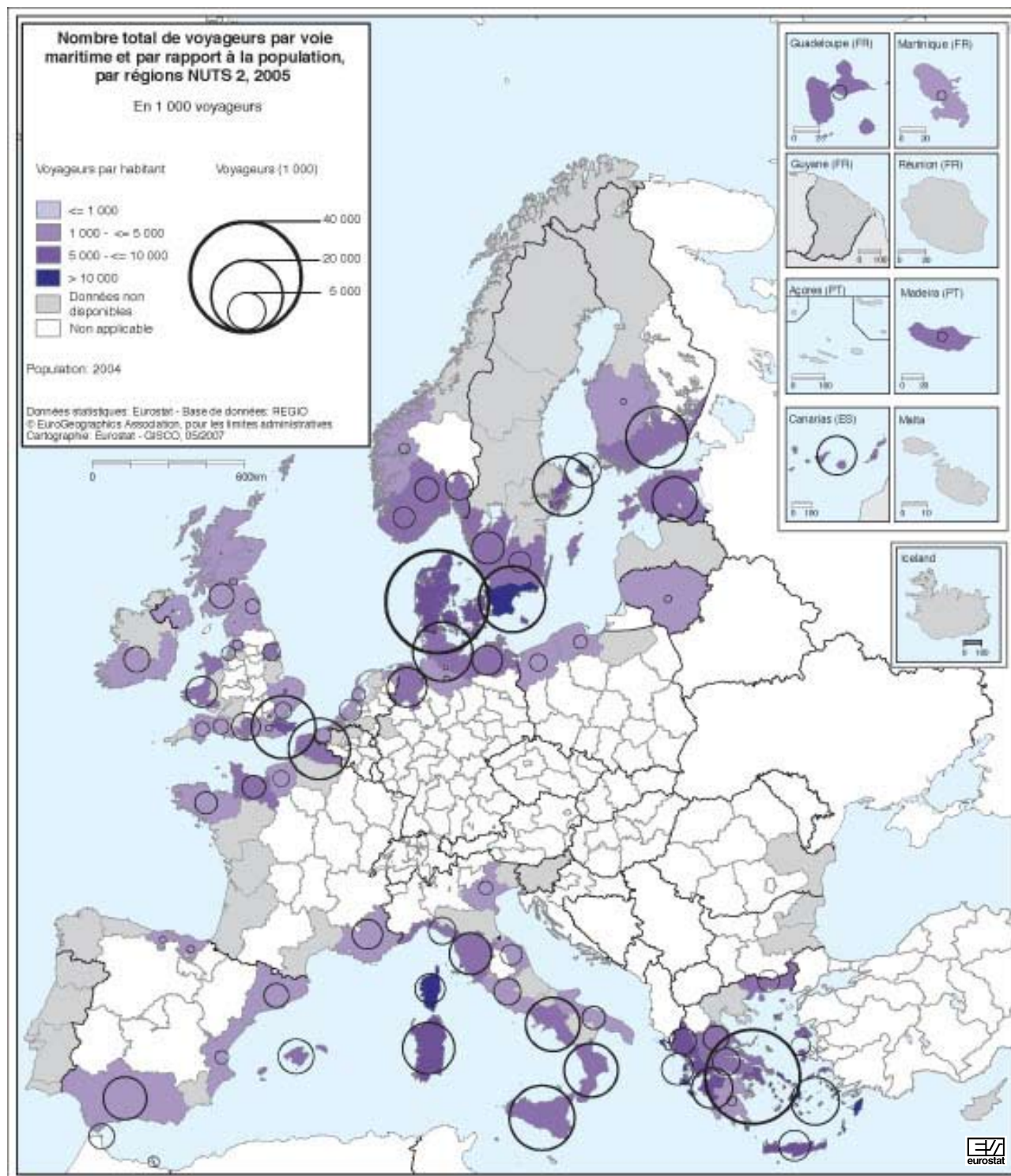
- Les régions comprenant de grands centres urbains — par exemple Wien en Autriche, Berlin en Allemagne et Inner London au Royaume-Uni — ont un taux de possession de voitures relativement bas (moins de 420 voitures pour 1 000 habitants), ce qui peut s'expliquer par l'influence de facteurs tels que l'existence d'un réseau de transports publics bien développé, les difficultés de stationnement ou la concentration d'étudiants, d'immigrants et d'autres groupes à faibles revenus.
- Dans certains pays, la région urbaine centrale peut être entourée d'une région à fort taux de possession de voitures, ce qui peut signifier qu'un grand nombre de migrants alternants (ou navetteurs) dépendent de la voiture pour aller travailler dans la grande ville. Tel est le cas dans les régions Vlaams Brabant en Belgique (570 voitures pour 1 000 habitants) et Brandenburg en Allemagne (556 voitures pour 1 000 habitants). Au contraire, un faible taux de possession de voitures autour du centre urbain peut indiquer une large utilisation des transports publics par les navetteurs, comme dans la région Outer London. Dans les régions NUTS 2 de taille plus importante qui comportent une grande ville centrale et un arrière-pays étendu, la densité de voitures est généralement répartie de façon plus ou moins homogène. Il en va ainsi dans les régions Comunidad de Madrid en Espagne et Île-de-France (avec Paris) en France, où les facteurs précités ont tendance à s'équilibrer.
- Comme la possession de voitures constitue souvent un indicateur du développement économique d'une région (mesuré par le PIB par habitant), on pourrait s'attendre à ce que les régions à niveaux de PIB élevés aient des taux de possession de voitures élevés. Si le Grand-Duché de Luxembourg et de nombreuses régions d'Allemagne suivent effectivement ce schéma, alors que la plupart des régions de Grèce, de Roumanie et de Bulgarie présentent des valeurs faibles pour les deux indicateurs, la carte 9.2 n'en fait pas moins ressortir que certaines régions font exception à la règle: les régions Highlands and Islands au Royaume-Uni et Molise en Italie ont des taux de possession de voitures élevés, mais des PIB faibles.
- Dans un petit nombre de régions faiblement peuplées, la possession d'une voiture peut être indispensable pour se rendre au travail et en revenir. Parmi ces régions figurent notamment Midi-Pyrénées en France, ainsi que les régions finlandaises et suédoises situées loin des capitales.
- Les deux nouveaux États membres — Roumanie et Bulgarie — ont un taux de possession de voitures inférieur à 300 voitures pour 1 000 habitants, niveau qui, ailleurs dans l'UE, ne se rencontre qu'en Grèce, en Slovaquie, en Pologne et en Hongrie (sauf pour les régions des capitales de ces pays). Abstraction faite de sa région la plus septentrionale, la Norvège affiche des niveaux proches de ceux de la Suède et de la Finlande (entre 400 et 500 voitures pour 1 000 habitants).
- Les régions dont l'économie est très fortement tributaire du tourisme semblent également avoir des densités de voitures élevées. Les régions méditerranéennes espagnoles, françaises et italiennes (y compris les régions insulaires), en particulier, dont certaines abritent de nombreux ressortissants étrangers à la retraite, possèdent un parc de voitures relativement important.

## Transport maritime

Des statistiques du transport maritime sont disponibles au niveau régional NUTS 2: elles renseignent sur les mouvements de passagers et de fret dans les régions, exprimés en milliers de passagers et de tonnes. Il existe deux séries chronologiques pour ces indicateurs. L'une remonte jusqu'à 1978 et se termine avec l'année de référence 1998. Depuis 1999, une nouvelle méthodologie est uti-



**Carte 9.3:** Nombre total de voyageurs par voie maritime et par rapport à la population, par régions NUTS 2, 2005  
En 1 000 voyageurs



lisée dans les États membres pour obtenir ces statistiques régionales, lesquelles sont, en outre, stockées dans des tableaux distincts au sein de la base de données. En raison des différences de méthodologie, les deux séries chronologiques ne sont plus directement comparables.

Les données régionales collectées en vertu de la directive 95/64/CE du Conseil ne portent que sur les ports traitant un volume de passagers et de fret supérieur à un certain seuil annuel, à savoir 200 000 passagers et 1 million de tonnes de marchandises par an. Les données présentées sur les cartes suivantes peuvent dès lors différer des totaux nationaux, dans la mesure où le trafic des petits ports n'est pas pris en compte. La répartition régionale du volume de trafic peut néanmoins être représentée assez fidèlement, car la contribution des ports de moindre importance au volume total de trafic est considérée comme faible.

L'ensemble actuel des indicateurs régionaux pour le transport maritime comprend des données sur le fret ventilées en tonnes de fret chargé et déchargé, ainsi que des données sur les passagers embarqués et débarqués, au niveau NUTS 2 dans les deux cas. Dans la présente section, seules les données sur les passagers maritimes sont prises en considération.

La carte 9.3 classe les régions en fonction du nombre de passagers rapporté à leur population (représenté par la couleur de la région) et du nombre total de passagers maritimes passant par les ports des régions (représenté par les cercles). Les chiffres des passagers maritimes sont exprimés en nombre de passagers par habitant, afin d'éliminer la variation des nombres absolus due aux différences de population régionale. Ils portent sur le transport national, intra - EU-25 et extra - EU-25 de passagers. En ce qui concerne toutefois le transport national et intracommunautaire, il convient de noter que les passagers sont comptabilisés deux fois, une fois à l'embarquement et une fois au débarquement. Les totaux surestiment donc le nombre de voyages réellement effectués. Les informations de la carte 9.3 se rapportent uniquement aux régions côtières abritant des ports de passagers.

- L'observation de la carte permet de distinguer plusieurs «paires de régions» ayant des chiffres de passagers similaires. Ces paires correspondent aux principales liaisons par ferry en Europe: Helsingborg-Helsingør pour la traversée entre la région Sydsverige en Suède et le Danemark, Calais-Douvres pour le trafic entre le Nord - Pas-de-Calais en France et la région Kent au Royaume-Uni, ainsi que

Reggio di Calabria - Messine pour la liaison entre les régions Calabria et Sicilia en Italie.

- Avec plus de 35 millions de passagers, le Danemark est la première région en matière de transport maritime de passagers, grâce à ses nombreuses liaisons par ferry entre ses diverses îles, de même qu'avec l'Allemagne, la Suède et la Norvège. La région Attiki en Grèce affiche des chiffres d'un niveau semblable pour le nombre total de passagers maritimes — pratiquement le double du nombre de passagers relevé pour les régions Sydsverige en Suède et Sicilia en Italie, qui occupent les positions suivantes du classement.
- En règle générale, les régions situées le long des côtes méditerranéennes de la Grèce et de l'Italie ont des chiffres élevés pour le nombre total de passagers. Cependant, la double comptabilisation de passagers évoquée ci-dessus s'applique tout particulièrement aux ports italiens et grecs dont il est question ici, étant donné qu'ils assurent tous des liaisons nationales par ferry.
- Les régions à forte activité touristique, telles que certaines régions de Grèce et les îles de la France ou de l'Espagne, enregistrent, elles aussi, des nombres de passagers élevés. Leurs chiffres sont plus impressionnants encore lorsqu'ils sont mis en relation avec l'effectif des populations locales. Ce constat vaut, par exemple, pour la région Ciudad Autónoma de Ceuta en Espagne (2 millions de passagers ou 29 819 passagers par habitant) et la Corse en France (3 millions de passagers ou 11 138 passagers par habitant).

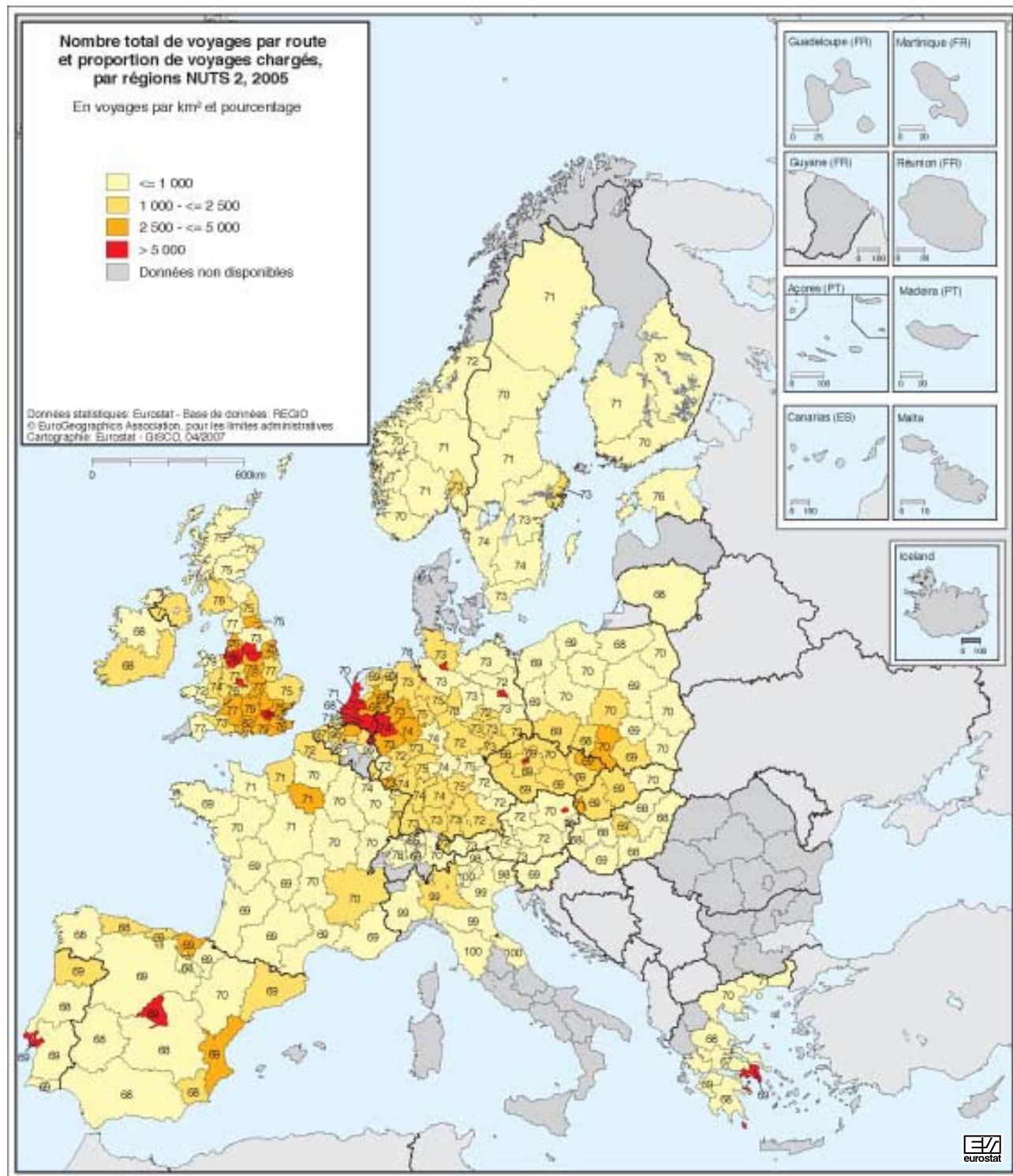
## Fret routier

Les données sur le fret routier sont collectées au titre du règlement (CE) n° 1172/98 du Conseil relatif au relevé statistique des transports de marchandises par route, qui a remplacé les directives précédentes. Le règlement actuel prévoit la transmission d'un plus grand ensemble de variables à Eurostat, sous la forme d'enregistrements de données individuelles sur les véhicules, les parcours et les opérations de transport de marchandises. Ces données sont recueillies au moyen d'enquêtes par sondage sur les véhicules de transport de marchandises dans les États membres. À partir de l'année de référence 1999, les microdonnées sont transmises sur une base trimestrielle, cinq mois après l'expiration de la période de référence. Chaque pays déclarant collecte des données sur les activités de transport de marchandises réali-





**Carte 9.4:** Nombre total de voyages par route et proportion de voyages chargés, par régions NUTS 2, 2005  
 En voyages par km<sup>2</sup> et pourcentage





sées, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de son territoire national, par les véhicules routiers automobiles immatriculés dans ce pays, si bien que les doubles comptes à l'échelon européen sont évités. Les données sur les transports effectués par des transporteurs non européens sur le territoire des États membres ne sont pas recueillies. Le règlement permet d'exclure de l'enquête les véhicules dont la charge utile est inférieure à 3,5 tonnes.

L'une des principales valeurs ajoutées apportées par le règlement du Conseil réside dans les informations sur l'origine et la destination régionales des transports routiers intracommunautaires. Actuellement, les transports nationaux sont déclarés au niveau NUTS 3. Pour les transports internationaux, le règlement prévoit une période transitoire durant laquelle les origines et destinations peuvent être déclarées à l'aide de codes de pays. L'objectif ultime est néanmoins que les transports internationaux soient également déclarés au niveau NUTS 3.

La carte 9.4 indique le nombre total de parcours routiers par région divisé par la superficie en km<sup>2</sup> de la région, ainsi que la part de parcours en charge. Les données de tous les pays déclarants sont agrégées par région. Le nombre total de parcours routiers d'une région comprend les parcours à vide et en charge, les parcours intra- et extra-UE et les parcours de chargement/déchargement. La part de parcours en charge est définie comme la proportion de tels parcours dans le nombre total de parcours de la région considérée. Les parcours intrarégionaux sont pris en compte une seule fois.

- La carte 9.4 fait apparaître l'importance, en termes de parcours de fret routier, des régions voisines des grands ports situés sur les côtes de la mer du Nord et de la Manche. En guise d'exemples, peuvent être citées les régions Zuid-Holland (avec le port de Rotterdam) aux Pays-Bas et Antwerpen (avec le port d'Anvers) en Belgique (plus de 2 500 parcours routiers par km<sup>2</sup>). Par ailleurs, la carte met en évidence les deux principaux axes de transport traversant l'Europe: le premier part du nord de l'Italie et passe par l'Allemagne, puis les Pays-Bas, pour aboutir au Royaume-Uni, tandis que le second, qui lui est pratiquement parallèle, va de la République slovaque à l'Allemagne du Nord, en passant par la République tchèque et la Pologne.
- Les régions comprenant des capitales — par exemple Inner London au Royaume-Uni, Praha en République tchèque et Lisboa au Portugal — connaissent un trafic très dense

en termes de parcours de fret routier. Cette situation est probablement due à la petite taille de ces régions, mais, d'un autre côté, les zones urbaines à haute densité de population nécessitent sans doute un ravitaillement plus important.

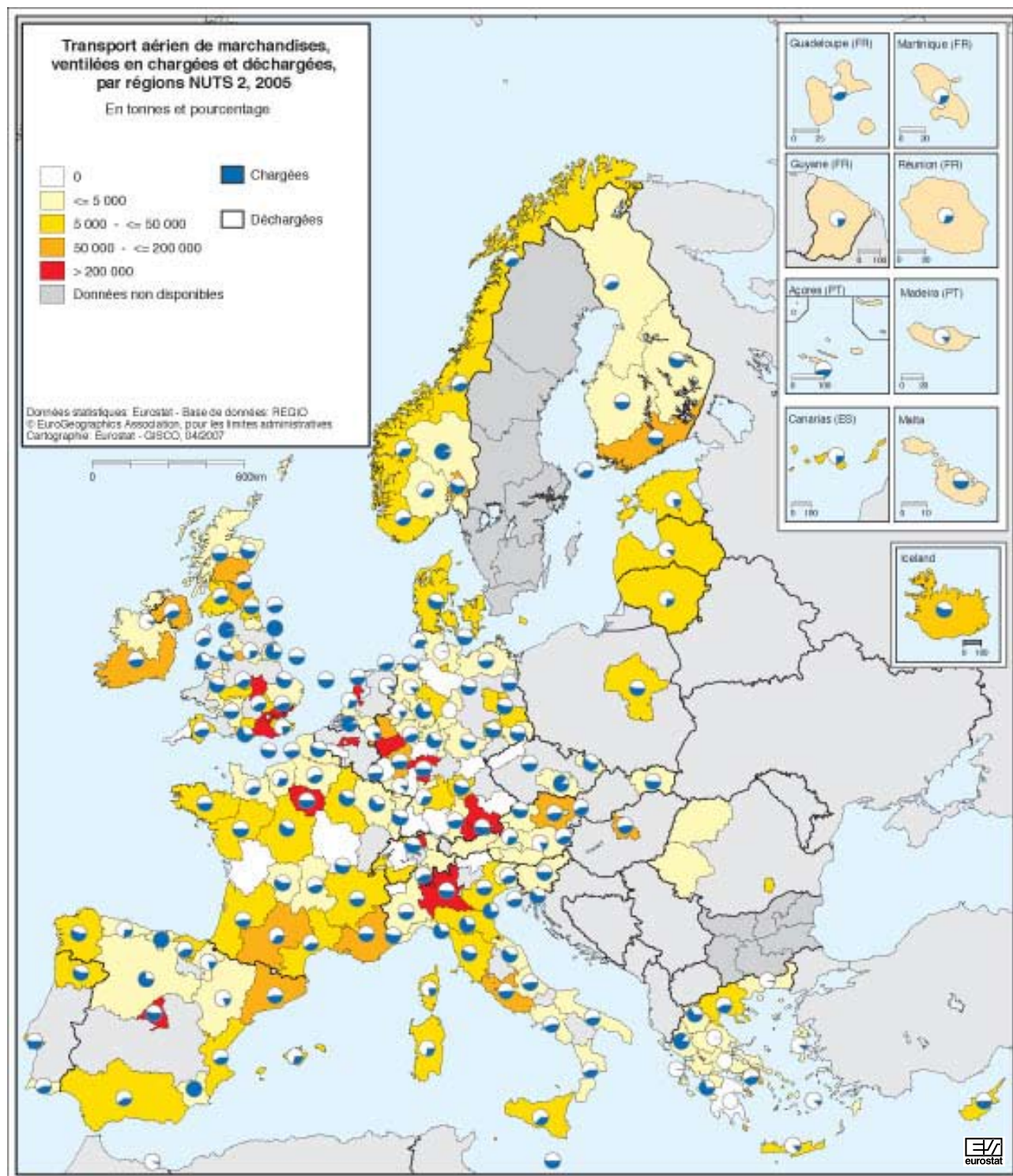
- Les régions à forte concentration d'activités industrielles attirent de nombreux parcours de fret, comme les régions West and South Yorkshire au Royaume-Uni, Moravskoslezsko en République tchèque et Śląskie en Pologne, dans lesquelles de grandes entreprises sidérurgiques sont implantées.
- Si l'on considère la part de parcours en charge dans l'ensemble des parcours, on constate que ce sont les régions du nord de l'Italie (Veneto, Lombardia et Piemonte) et la région Hampshire and Isle of Wight au Royaume-Uni qui, du fait de leurs activités industrielles vraisemblablement, enregistrent les proportions les plus élevées. Les régions belges ont également des parts supérieures à 80 %. Les proportions de parcours en charge sont relativement faibles (moins de 70 %) en Espagne, au Portugal et dans le sud de la France. Il en va de même pour la République tchèque, la Hongrie, la Pologne et la Slovaquie. Au sein de l'UE, la part de parcours en charge dans l'ensemble des parcours se monte à 73,7 %.

## Transport aérien

Les bases de données statistiques d'Eurostat contiennent des statistiques, établies au niveau régional, sur le transport aérien de passagers et de fret. Ces séries indiquent les mouvements de passagers et de fret dans les régions NUTS 2, exprimés respectivement en milliers de passagers et de tonnes. Les données sur les passagers sont ventilées en passagers embarqués, débarqués et en transit. Les données statistiques sur le fret font une distinction entre les tonnes de fret chargé et déchargé. Ici aussi, deux séries chronologiques reposant sur des méthodologies différentes sont disponibles. La série remontant jusqu'à 1978 s'est terminée avec l'année de référence 1998 et a été remplacée, à partir de 1999, par une nouvelle série chronologique utilisant des définitions différentes.

Les données sur le transport aérien sont actuellement collectées en vertu du règlement (CE) n° 437/2003 du Parlement européen et du Conseil sur les données statistiques relatives au transport de passagers, de fret et de courrier par voie aérienne. Elles proviennent d'enquêtes nationales sur les aéroports. Le règlement prévoit la collecte

**Carte 9.5:** Transport aérien de marchandises, ventilées en chargées et déchargées, par régions NUTS 2, 2005  
En tonnes et pourcentage



de données mensuelles détaillées pour les aéroports dont le trafic est supérieur à 150 000 passagers par an. Pour les aéroports dont le trafic est inférieur à 150 000 mais supérieur à 15 000 passagers, seules des données annuelles agrégées sont requises, tandis qu'aucune donnée n'est à fournir pour les petits aéroports. Les données présentées sur la carte 9.5 peuvent, par conséquent, différer des totaux nationaux, dans la mesure où les petits aéroports et les aéroports ne communiquant que des données agrégées ne sont pas pris en compte. Néanmoins, même en l'absence de données pour les petits aéroports, la répartition régionale peut être considérée comme représentative.

Dans la présente section consacrée au transport aérien, l'accent est mis sur les données de fret. Les chiffres couvrent tous les États membres, à l'exception de la Bulgarie et de la Suède, ainsi que trois pays de l'AELE, à savoir l'Islande, la Norvège et la Suisse. Il est à noter que, pour le Danemark, les données sur le fret de l'aéroport de Copenhague ne sont pas disponibles.

La carte 9.5 illustre deux indicateurs: le volume total de fret transporté par voie aérienne dans chaque région, exprimé en tonnes (représenté par la couleur de la région), et la part de fret chargé et déchargé pour chaque région (indiquée par les diagrammes à secteurs).

- Les régions se classant en tête au regard du tonnage total de fret sont Darmstadt (Frankfurt), Noord-Holland (Amsterdam), Outer London et Île-de-France (Paris), avec chacune plus d'un million de tonnes de marchandises transportées. Cela confirme l'importance des principaux aéroports nationaux de l'Allemagne, des Pays-Bas, du Royaume-Uni et de la France. La capacité de transporter du fret sur les nombreuses liaisons de passagers assurées au départ de ces quatre aéroports explique la position dominante de ces derniers. Pour les régions précitées, les volumes de fret chargé et déchargé sont à peu près égaux. Les régions Vlaams-Brabant en Belgique, Köln en Allemagne, Lombardia en Italie et le Grand-Duché de Luxembourg enregistrent des volumes record d'environ un demi-million de tonnes de marchandises chargées.
- Dans la plupart des régions, le fret déchargé est supérieur au fret chargé, ce qui atteste de la dépendance de l'Union européenne à l'égard des importations (44 % de fret chargé et 56 % de fret déchargé pour l'UE dans son ensemble).

ble). Les régions Lancashire et Hampshire and Isle of Wight au Royaume-Uni (plus de 75 % de fret chargé) constituent des exceptions pour lesquelles, en raison de la présence d'activités industrielles probablement, le volume de fret chargé est plus grand que celui de fret déchargé.

- Le rapport entre marchandises déchargées et chargées est particulièrement élevé — c'est-à-dire qu'il est déchargé davantage de marchandises qu'il n'en est chargé — dans les régions insulaires, dont l'activité économique principale est le tourisme. Tel est, par exemple, le cas pour les régions Notio Aigaio en Grèce et Região Autónoma da Madeira au Portugal. La part de marchandises chargées est également faible en Lettonie et à Chypre.
- Le volume de fret transporté par voie aérienne en Roumanie est peu élevé en comparaison de celui observé dans la plupart des autres pays de l'UE: 17 000 tonnes contre une moyenne de 78 189 tonnes pour l'Union européenne (EU-26). Aucune donnée n'est disponible pour la Bulgarie.

## Conclusion

Les données reproduites sur les six cartes ci-dessus ne représentent qu'une partie du vaste ensemble de statistiques régionales des transports disponibles dans les bases de données statistiques d'Eurostat. Ces statistiques font ressortir des schémas de variation entre régions dans lesquels les variables relatives aux transports sont souvent étroitement liées aux niveaux d'activité économique. Comme mentionné, les politiques de transport sont au cœur des efforts visant à réduire les inégalités et à renforcer la cohésion entre les régions. Au sein d'une Europe élargie, les disparités économiques et infrastructurelles sont aujourd'hui plus évidentes que par le passé. L'un des objectifs à long terme d'Eurostat consiste à développer les indicateurs régionaux actuels sur les transports en vue de pouvoir mieux comprendre l'incidence des politiques de transport sur la croissance économique, les besoins en matière de transport et l'environnement.

Dans les nouveaux États membres — Bulgarie et Roumanie —, la variation régionale des indicateurs de transport est tout à fait proche de celle constatée pour le reste de l'UE. Le volume de trafic y est comparable à celui des pays du sud de l'Union.



## Notes méthodologiques

Eurostat collecte, compile et diffuse un large éventail d'indicateurs régionaux. Les données sur les infrastructures routières et ferroviaires, les voies navigables intérieures, les parcs de véhicules et les accidents de la route sont actuellement recueillies dans les États membres et les pays candidats sur une base volontaire, par le biais de questionnaires annuels, tandis que les données sur le transport routier, maritime et aérien de passagers et de marchandises sont directement dérivées des collectes de données prévues par la législation. En outre, les parcours effectués par les véhicules sont tirés d'une étude spécifique des données du transport routier.

Les indicateurs régionaux des transports sont diffusés gratuitement sur le site internet d'Eurostat, sous le thème «Transports», et repris sous le thème «Statistiques générales et régionales». Les données sont organisées en 18 tableaux relatifs aux transports, couvrant l'infrastructure, le parc de véhicules, les parcours routiers, les transports maritime et aérien (avec, dans chaque cas, des tableaux distincts pour le fret et les passagers) et la sécurité routière (mesurée par les nombres de tués et blessés dans les accidents de la route). Toutes les données sont annuelles, les séries chronologiques pour les infrastructures de transport, ainsi que pour les transports maritime et aérien, remontant à l'année de référence 1978, tandis que les séries concernant les données sur la sécurité routière commencent en 1988.

Compte tenu de la nature des transports, une ventilation géographique est intégrée dans la plupart des actes législatifs régissant la collecte de statistiques sur les flux de transport, ce qui, comme indiqué ci-dessus, permet de produire directement des indicateurs régionaux sur les transports maritime et aérien. Par ailleurs, d'autres indicateurs de transport régionaux sur les flux de transport sont disponibles sous les domaines distincts suivants du thème «Transports»: «Transport routier», «Transport ferroviaire» et «Navigation intérieure». De plus amples informations sur les flux de transport entre les aéroports et entre les ports sont également proposées sous les domaines «Transport maritime» et «Transport aérien».

Afin de mettre en évidence le potentiel qu'offrent les statistiques des transports pour l'analyse des caractéristiques régionales, la contribution de cette année se concentre sur les données relatives aux flux de transport régionaux qui sont dérivées des collectes de données maritimes, aériennes, routières et de navigation intérieure prévues par la législation. Les données des cartes ci-dessus ont été extraites et agrégées à partir des bases de données de ces différents modes de transport et ne se retrouvent pas directement sur le site internet d'Eurostat. Le but poursuivi ici est d'apporter une valeur ajoutée supplémentaire par rapport aux données déjà accessibles au public sur le site internet.







# Tourisme

# 10



## Introduction

Le tourisme est un important secteur économique dans les pays de l'Union européenne. Toutefois, le poids économique du tourisme dans les différentes régions de l'UE varie beaucoup. Notamment dans les zones rurales, généralement situées en périphérie des centres économiques de leur pays, le tourisme est souvent la première source de revenus et le principal facteur de création d'emplois et de garantie pour le maintien de l'emploi.

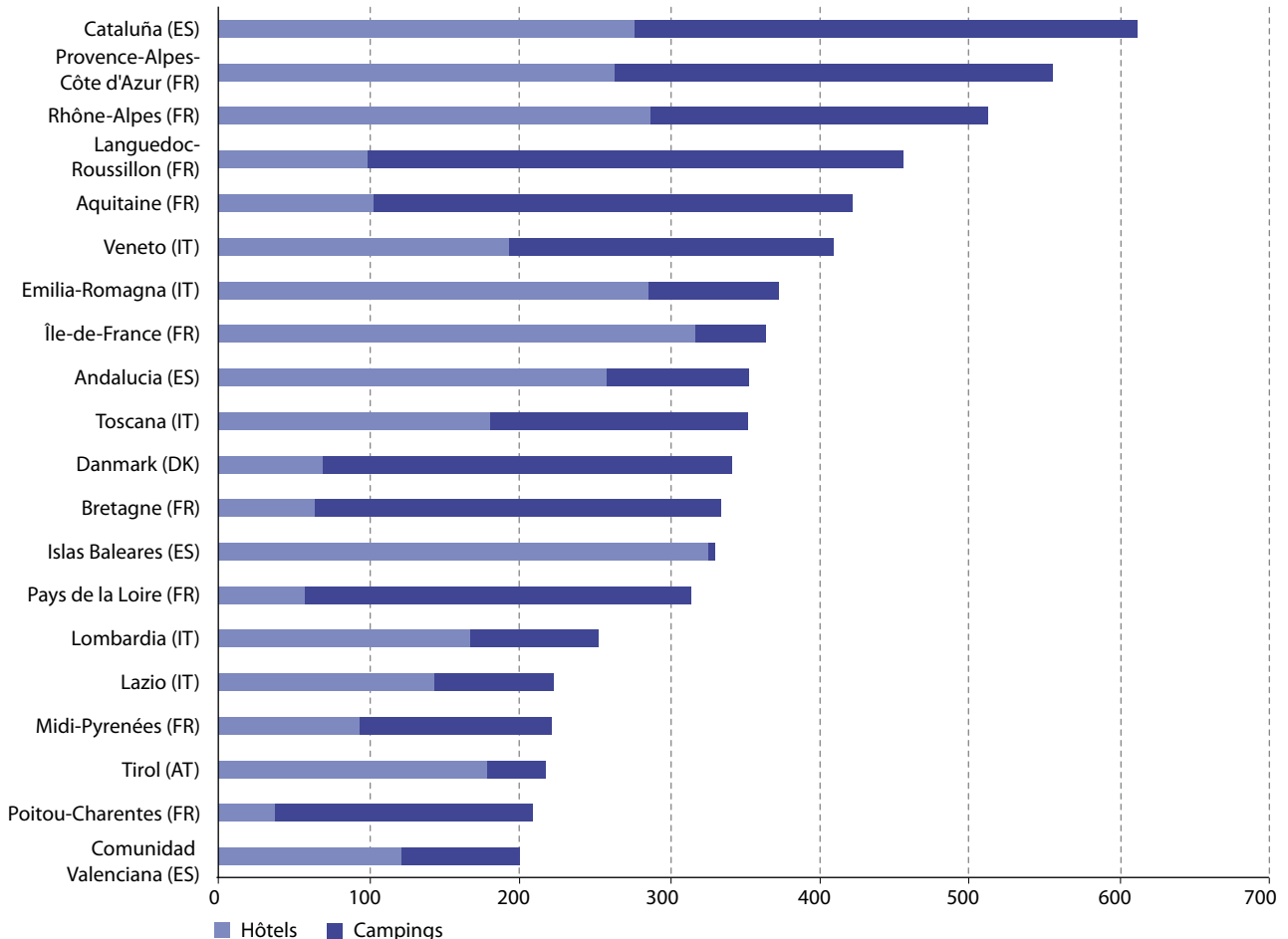
Le tourisme est un domaine intersectoriel par excellence, composé de différentes branches d'activité qui fournissent des services aux touristes et dont l'évolution est ainsi fortement tributaire de la demande touristique. Parmi ces secteurs figurent avant tout l'hébergement, la restauration et les moyens de transport. En outre, dans les régions touristiques développées, la demande touristique profite aussi tout particulièrement au commerce de détail, ainsi qu'à de nombreuses infrastructures culturelles et de loisirs.

## Capacités d'hébergement

Le graphique 10.1 montre les vingt régions de l'EU-27 qui possèdent les plus grandes capacités d'hébergement en hôtels et campings. Les capacités d'hébergement des campings peuvent être comparées à celles des hôtels si l'on multiplie par quatre le nombre des emplacements, en admettant que chaque emplacement peut accueillir en moyenne quatre personnes.

En tête de toutes les régions de l'UE, la région Cataluña compte 612 000 places-lits; elle est suivie de quatre régions françaises, Provence-Alpes-Côte d'Azur (555 000 places-lits), Rhône-Alpes (511 000), Languedoc-Roussillon (455 000) et Aquitaine (422 000), ainsi que de deux régions italiennes, Veneto (409 000) et Emilia-Romagna (373 000). Sur les vingt régions comportant le plus grand nombre de places-lits, dix-huit sont situées en France, en Espagne et en Italie. Les deux autres sont le Danemark, qui représente à lui seul une région NUTS 2 (339 000 places-lits), et le Tyrol en Autriche (218 000).

**Graphique 10.1:** Les 20 régions les plus touristiques de UE-27, répartition des places lit par type d'hébergement, par régions NUTS 2, 2005





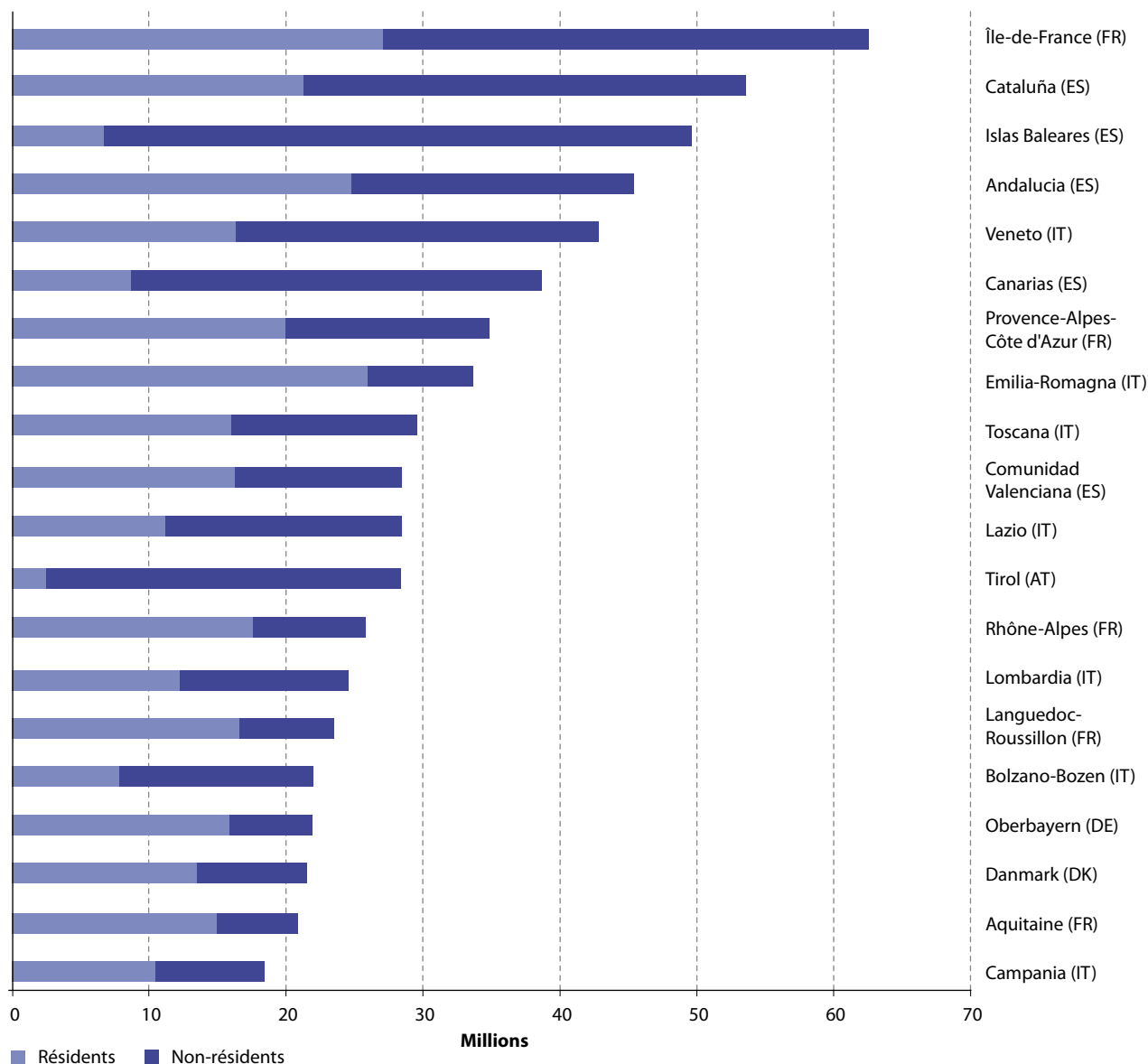


La carte 10.1 indique le nombre de places-lits en hôtels et en campings pour mille habitants (densité des lits) dans les pays européens. Le rapport avec le nombre d'habitants permet ici de représenter l'importance relative des capacités touristiques par tête. Par conséquent, l'indicateur ainsi déterminé est influencé non seulement par le nombre de lits disponibles (places-lits), mais également par le nombre d'habitants. Il en ressort que de fortes densités de lits sont enregistrées notamment dans les régions côtières et les îles, ainsi que dans la plupart des régions alpines, au Luxembourg et dans ses deux régions voisines à l'est et à l'ouest.

### Utilisation des capacités

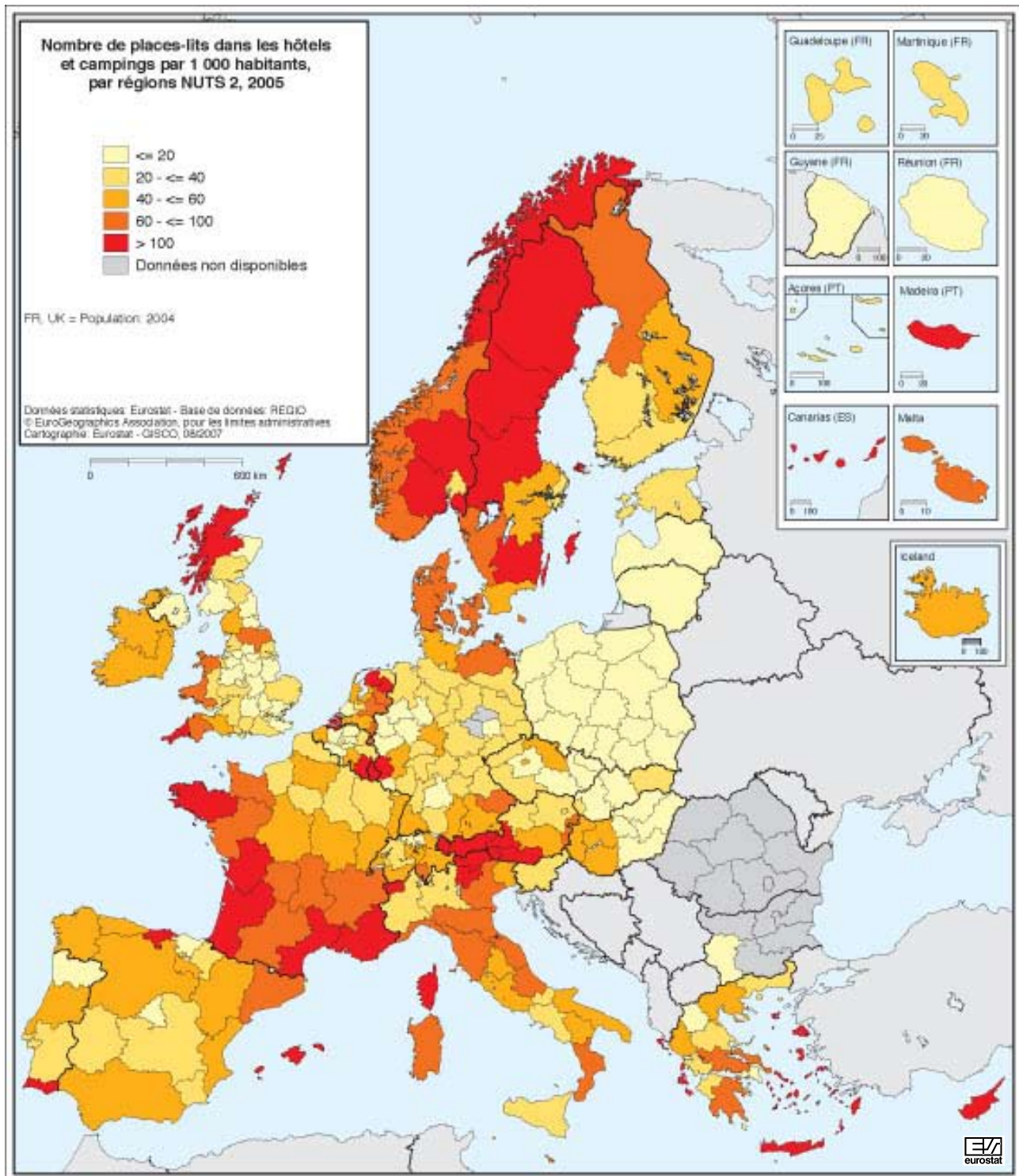
Les données sur l'utilisation des capacités d'hébergement montrent dans quelle mesure l'offre touristique des régions répond à la demande. En règle générale, on prend pour base le nombre de nuitées dans les établissements d'hébergement. Il n'est pas surprenant de constater que les vingt régions (voir graphique 10.2) totalisant le plus grand nombre de nuitées sont, en grande majorité, les mêmes qui disposent aussi du plus grand nombre de places-lits. Avec 6,3 millions de nuitées, l'Île-de-France arrive en tête, suivie des trois régions espagnoles Cataluña (5,4 millions), Illes

**Graphique 10.2:** Les 20 régions les plus touristiques de UE-27, nuitées dans les hôtels et campings, par régions NUTS 2 2005  
*Part par résidents et non-résidents*





**Carte 10.1:** Nombre de places-lits dans les hôtels et campings par 1 000 habitants, par régions NUTS 2, 2005



Balears (5 millions) et Andalucia (4,5 millions). Au regard du nombre de nuitées, le groupe des vingt premières régions est lui aussi principalement composé de régions d'Italie, de France et d'Espagne. Les seules régions n'appartenant pas à ces trois pays sont le Tyrol autrichien, la région allemande Oberbayern et le Danemark.

La carte 10.2 fournit une vue d'ensemble de toutes les régions selon le nombre de nuitées en hôtels et en campings. Il apparaît clairement que les zones les plus touristiques se concentrent essentiellement dans les régions côtières et dans les îles appartenant à l'UE. En outre, le tourisme en Europe du sud et notamment dans les pays méditerranéens revêt une importance beaucoup plus grande que dans le nord de l'Europe.

### Intensité touristique

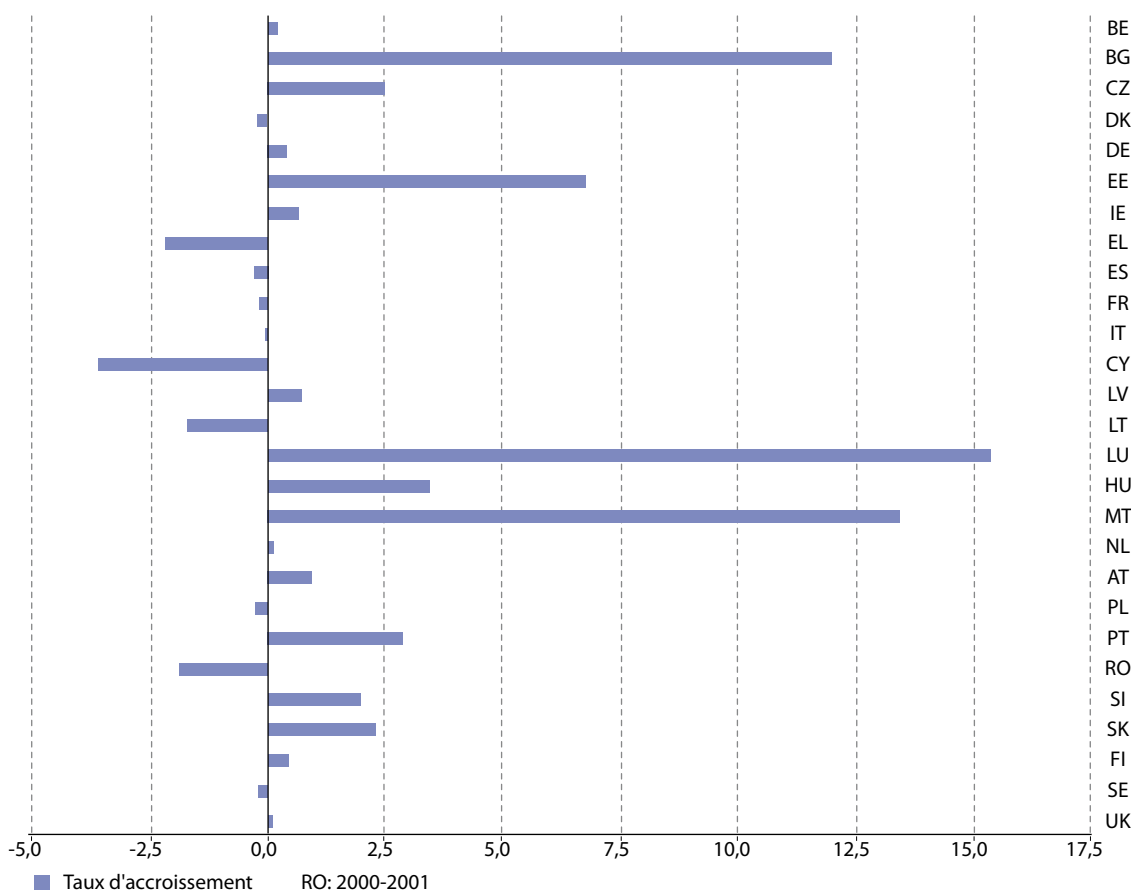
Le rapport entre le nombre de nuitées et le nombre d'habitants permet d'obtenir l'intensité touristique (voir carte 10.3). Cette valeur sert d'indicateur pour décrire l'importance relative du tou-

risme pour une région. Elle permet en principe de mieux dégager le poids économique du tourisme que le nombre absolu de nuitées et fait également apparaître l'importance primordiale du tourisme pour de nombreuses régions côtières et îles en Europe, ainsi que pour la plupart des régions alpines en Autriche, en Italie et en Suisse. La plus forte intensité touristique a été enregistrée dans la région espagnole Illes Balears avec 51 754 nuitées pour 1 000 habitants, suivie de la région alpine italienne Provincia Autonoma Bolzano/Bozen (46 385 nuitées pour 1 000 habitants), la région grecque Notio Aigaio (42 126), le Tyrol autrichien (41 073), la région portugaise Algarve (37 827) et la région grecque Ionia Nisia (32 100).

### Évolution du tourisme 2000-2005

Le tourisme dans les États membres de l'UE a suivi une tendance générale à la hausse entre 2000 et 2005. En effet, le nombre de nuitées en hôtels et en campings s'est accru en moyenne de 0,9 % par an dans les pays de l'UE (voir graphique 10.3).

**Graphique 10.3:** Nuitées dans les hôtels et campings, EU-27 taux d'accroissement 2000-2005 (en %)

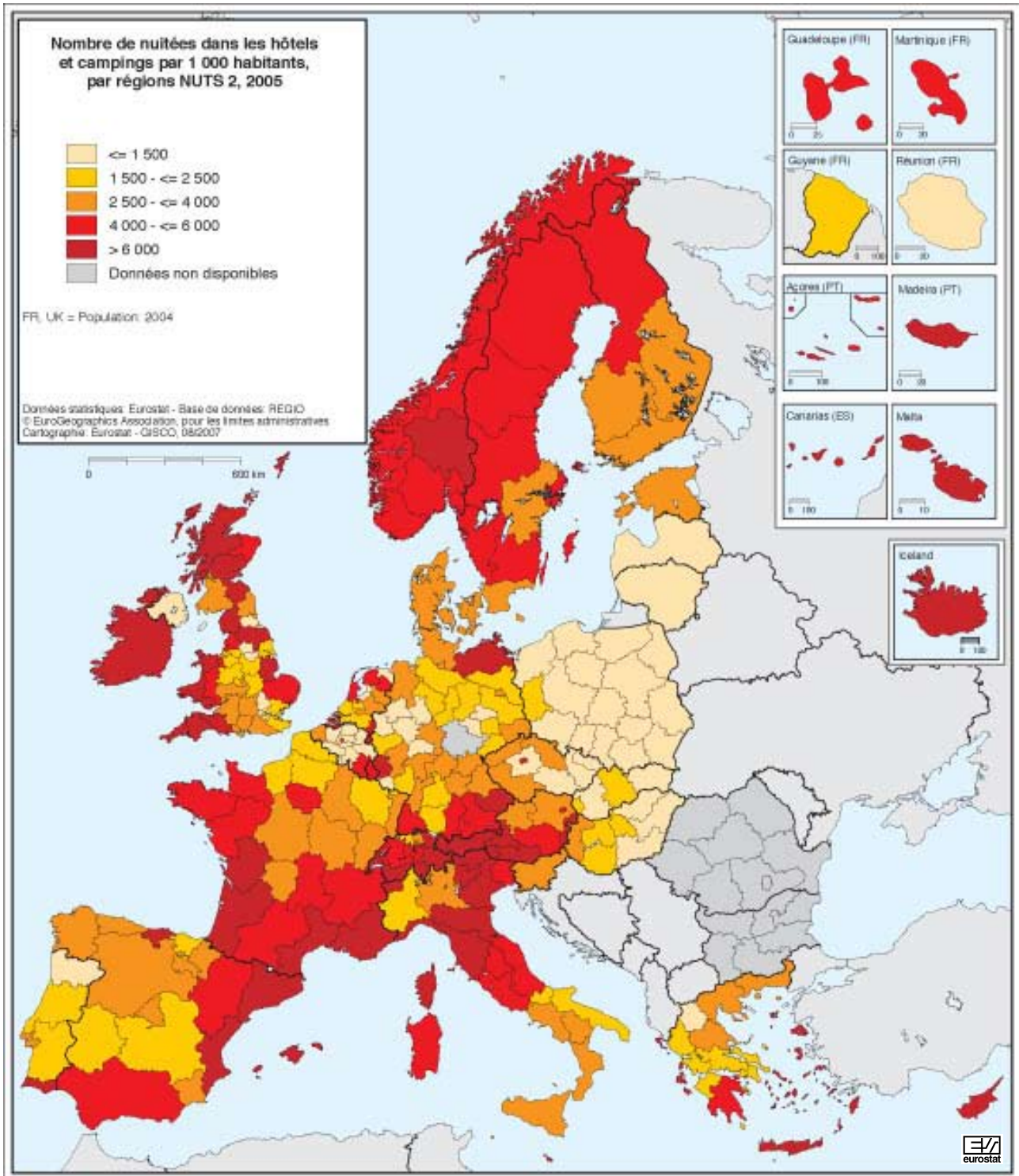








**Carte 10.3:** Nombre de nuitées dans les hôtels et campings par 1 000 habitants, par régions NUTS 2, 2005





En ce qui concerne le nombre de nuitées, les nouveaux États membres ont enregistré des hausses majoritairement supérieures à la moyenne (voir carte 10.4). C'est le cas plus particulièrement des trois États baltes, parmi lesquels la Lituanie a connu la plus forte croissance avec 18,7 %. Les taux relevés en Lettonie (12,2 %) et en Estonie (9,3 %) étaient eux aussi largement au-dessus de la moyenne de l'UE. L'augmentation du nombre de nuitées est également supérieure à la moyenne dans la plupart des régions de Pologne, d'Espagne du Nord, du Royaume-Uni, ainsi qu'en Irlande et à Malte.

### Part du tourisme récepteur

Toute analyse de l'évolution touristique d'une région accorde généralement une attention particulière au tourisme récepteur, c'est-à-dire à la fréquentation de cette région par les touristes étrangers. Les statistiques du tourisme définissent leur statut d'étrangers ou plus précisément de visiteurs non résidents en fonction de leur résidence habituelle. La part de touristes étrangers est un indicateur de l'attractivité et de la compétitivité d'une région au niveau international. Pendant leur séjour, les touristes étrangers dépensent en moyenne plus d'argent que les touristes nationaux et les recettes ainsi perçues ont une incidence positive sur la balance des paiements d'un pays. Elles peuvent, le cas échéant, compenser des déficits dans le commerce de marchandises avec l'étranger. En 2005, environ 41 % de toutes les nuitées dans l'UE en moyenne étaient imputables aux touristes étrangers. Néanmoins, les dis-

parités entre les régions méritent ici aussi d'être signalées: elles vont de plus de 90 % des nuitées passées par des visiteurs étrangers à Malte, au Luxembourg et à Chypre (pour des pays aussi petits, la forte proportion de touristes étrangers a des raisons statistiques), ainsi qu'à Praha, en Crète et au Tyrol, jusqu'à moins de 10 % dans certaines régions d'Allemagne, du Royaume-Uni, des Pays-Bas, ainsi que de la France et de l'Italie (voir carte 10.5).

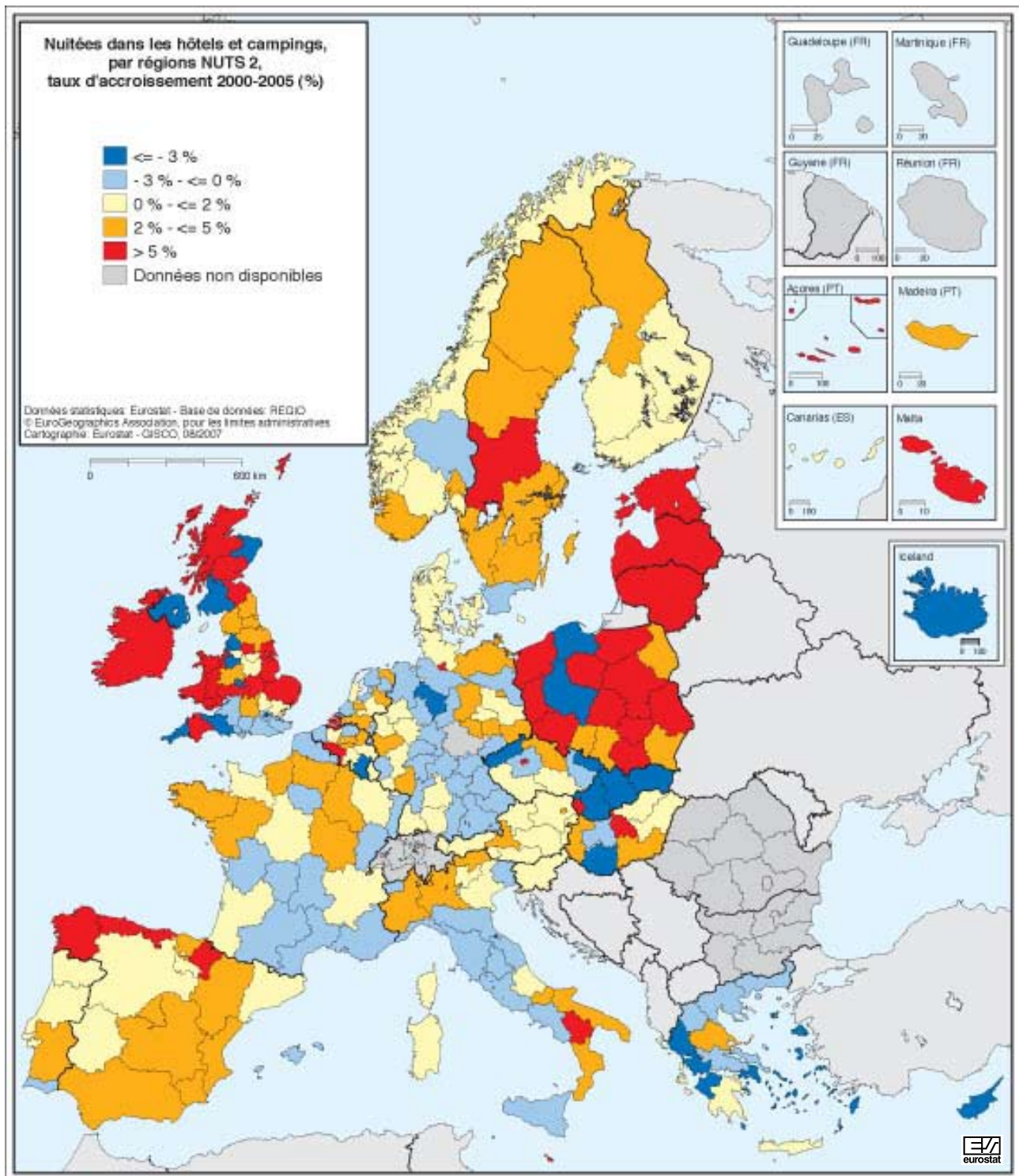
### Perspectives

D'après l'Organisation mondiale du tourisme, l'Europe est le continent le plus visité du monde. Cette performance est due en grande partie à sa diversité culturelle et à la richesse de ses paysages. Ces deux aspects ont d'ailleurs été encore renforcés par l'adhésion des douze nouveaux États membres en 2004 et 2007. Ces pays offrent des destinations nouvelles et attractives tant aux citoyens des anciens États membres qu'aux visiteurs de pays tiers, et la dynamique du tourisme y est supérieure à la moyenne.

En outre, le tourisme dans les destinations touristiques traditionnelles s'est révélé remarquablement stable. Le désir de voyager des citoyens n'a pas été durablement ému par des événements isolés, voire graves, tels que les attentats terroristes, si bien que tout laisse à penser que, compte tenu du contexte économique manifestement favorable, le tourisme en Europe devrait poursuivre son évolution positive au cours des années à venir.



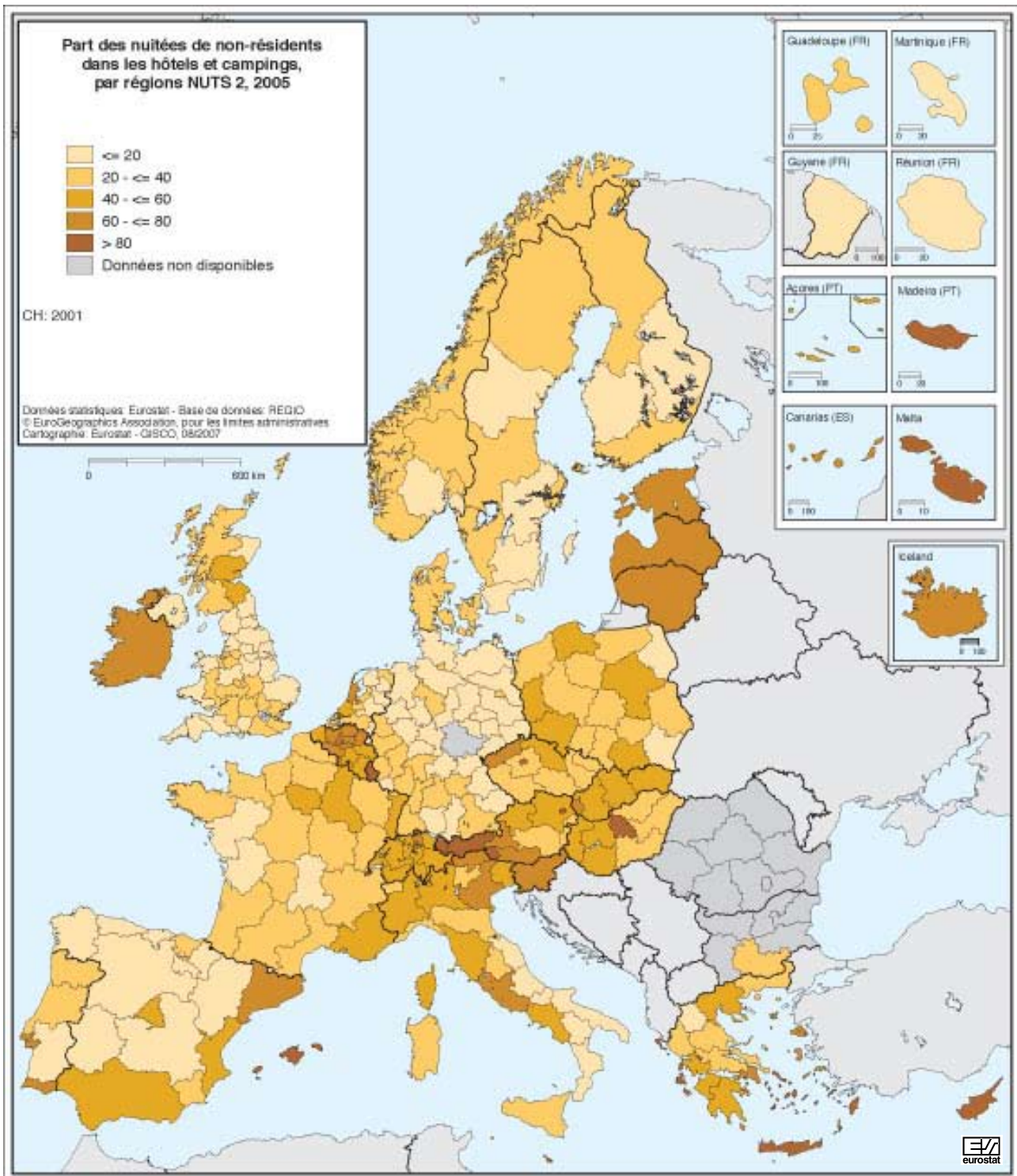
**Carte 10.4:** Nuitées dans les hôtels et campings, par régions NUTS 2, taux d'accroissement 2000-2005 (en %)







**Carte 10.5:** Part des nuitées de non-résidents dans les hôtels et campings, par régions NUTS 2, 2005







## Notes méthodologiques

Les résultats exposés dans le présent chapitre reposent sur des enquêtes réalisées dans les États membres conformément aux dispositions visées dans la directive 95/57/CE du Conseil du 23 novembre 1995 concernant la collecte d'informations statistiques dans le domaine du tourisme. Cette directive prévoit la collecte de données sur les capacités d'hébergement (établissements, chambres d'hôtes, etc.) et leur utilisation (arrivées et nuitées), ainsi que sur le comportement touristique de la population. Compte tenu du fait que le présent annuaire est axé sur la présentation des résultats dans les régions, le chapitre consacré au tourisme se limite aux données sur les capacités d'hébergement et leur utilisation qui sont les seules disponibles dans une subdivision régionale (NUTS 2). Les résultats concernant le comportement des voyageurs ne sont fournis qu'au niveau des États membres (niveau national).

Toutes les données figurant dans le présent chapitre portent sur les hôtels et les campings. Les autres types d'établissement visés dans la directive concernant les statistiques du tourisme (logements de vacances et établissements d'hébergement assimilés) ne sont pas pris en compte ici car les collectes de données dans les États membres sont encore très hétérogènes. Les résultats concernant ces types d'établissement sont donc difficilement comparables et ne sont pas entièrement disponibles pour tous les États membres.



# Éducation

11



## Introduction

L'éducation, la formation professionnelle et l'apprentissage tout au long de la vie jouent un rôle déterminant dans la stratégie économique et sociale de l'Union européenne. La version révisée du processus de Lisbonne, mise en œuvre par le programme «Éducation et formation 2010», ne pourra être menée à bien que moyennant une utilisation efficace des ressources, l'amélioration qualitative des systèmes d'éducation et de formation et l'application, au niveau national, d'une stratégie cohérente d'éducation et de formation tout au long de la vie. L'offre de possibilités d'enseignement et d'éducation ainsi que de formation tout au long de la vie dans chaque région et à tous les habitants, où qu'ils vivent, constitue une pierre angulaire des stratégies nationales visant à la réalisation de cet objectif. Les statistiques régionales d'Eurostat sur les inscriptions dans l'enseignement, le niveau d'études atteint et la participation à l'éducation et la formation tout au long de la vie permettent de mesurer les progrès accomplis au niveau régional et d'assurer le suivi des régions ayant un retard à combler.

Des données régionales comparables relatives aux inscriptions dans l'enseignement à partir de l'année 1998 peuvent être consultées sur le site web d'Eurostat. Les données sur le niveau d'études atteint et la participation à l'éducation et la formation tout au long de la vie sont disponibles pour la période commençant en 1999.

Le site web d'Eurostat contient des informations sur le nombre total d'inscriptions par niveau d'éducation et par sexe, par âge avec ventilation par sexe, et des indicateurs relatifs aux inscriptions dans l'enseignement par rapport à la population totale.

Les données sur les inscriptions dans l'enseignement sont en général disponibles concernant les 15 «anciens» États membres pour la période commençant en 1998, et concernant les 12 «nouveaux» États membres à partir de 2000 ou 2001.

Des informations relatives au niveau d'études atteint par la population et à la participation à l'éducation et la formation tout au long de la vie sont disponibles pour tous les États membres, ainsi que la Norvège.

Une nomenclature NUTS 2 révisée a été récemment introduite pour la Bulgarie. Des données régionales sur l'éducation, basées sur cette nomenclature, ne sont pas encore disponibles. Les données relatives à la Bulgarie présentées dans les cartes du présent chapitre ne concernent donc que le niveau national.

## Participation des enfants de quatre ans à l'enseignement

Ces dernières années, l'UE s'est efforcée d'élargir l'accès universel et égal à l'enseignement au niveau préprimaire, situé avant le début de la scolarité obligatoire. Les conclusions de la présidence adoptées en 2002 lors du sommet de Barcelone ont fixé l'objectif d'atteindre en 2010 un taux de 90 % de participation à l'enseignement préprimaire pour les enfants ayant entre trois ans et l'âge du début de la scolarité obligatoire.

L'indicateur présenté ici mesure le pourcentage d'enfants de quatre ans qui sont soit dans l'enseignement préprimaire, soit dans le primaire. Une très grande majorité d'enfants de quatre ans sont dans l'enseignement préprimaire (non obligatoire). La présence d'une proportion considérable d'enfants de cet âge dans l'enseignement primaire obligatoire n'est constatée qu'en Irlande (44,9 % en 2004) et au Royaume-Uni (29,9 % en 2004).

L'enseignement préprimaire est défini comme la première étape de l'instruction organisée, visant essentiellement à familiariser les très jeunes enfants avec un environnement de type scolaire, c'est-à-dire à ménager une transition entre la maison et l'école. Dans ce contexte, la frontière entre l'enseignement et les garderies est définie sur la base des caractéristiques des programmes destinés aux très jeunes enfants. On détermine par exemple si ces programmes sont articulés autour d'un établissement ou d'une école, s'ils sont conçus pour répondre aux besoins de développement éducatif des enfants à partir de trois ans et si le personnel est qualifié pour dispenser un programme éducatif aux enfants de cet âge.

Dans l'Union européenne, la plupart des enfants de quatre ans sont ainsi dans l'enseignement préprimaire, qui est en général accessible aux enfants à partir de trois ou quatre ans.

En moyenne, 85 % des enfants de quatre ans sont scolarisés, dont 80 % dans l'enseignement préprimaire et 5 % (en Irlande et au Royaume-Uni) dans le primaire.

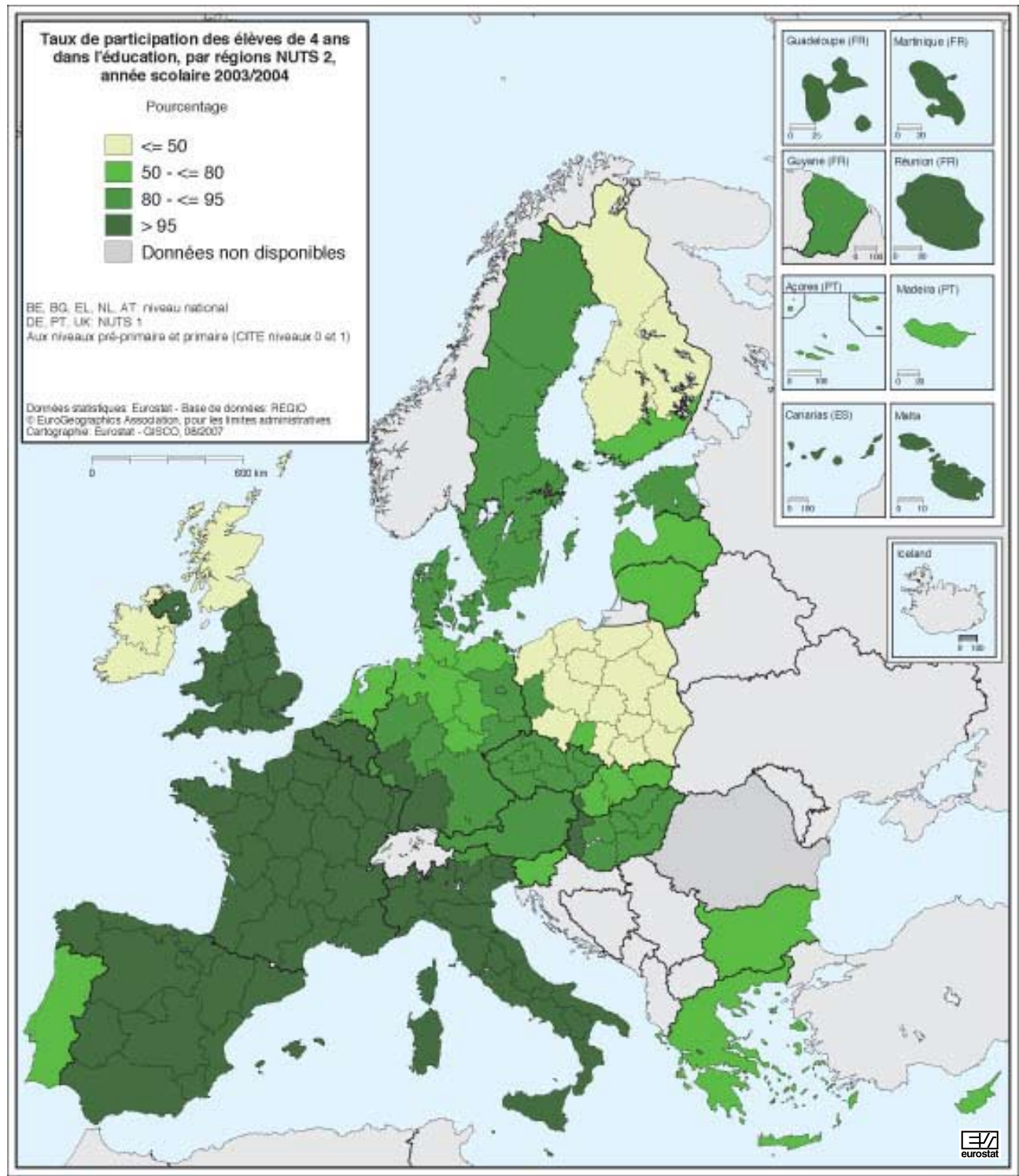
L'enseignement relève, dans une large mesure, de la politique nationale. Les législations relatives à la scolarité obligatoire et les programmes décrits ci-dessus en sont une preuve. Dans certains pays, comme la Belgique, l'Espagne, la France et l'Italie, tous les enfants de quatre ans sont inscrits dans l'enseignement préprimaire.

Il n'y a en général que peu de différences régionales entre les taux de participation des enfants de quatre ans à l'enseignement. La carte 11.1 montre





**Carte 11.1:** Taux de participation des élèves de 4 ans dans l'éducation, par régions NUTS 2, année scolaire 2003/2004 (en %)





toutefois certaines variations régionales, malgré le caractère évident des tendances nationales.

Les taux de participation les plus faibles sont constatés dans les régions polonaises (entre 17 % et 53 %), en Irlande ainsi que dans les zones rurales de Finlande et d'Écosse. Les États baltes, les Pays-Bas, la Grèce, Chypre, la Slovaquie, la Bulgarie et plusieurs régions allemandes affichent des taux de participation de 55 % à 75 %. Le taux est de 100 % dans les États membres où la participation est obligatoire, par exemple en Espagne, en France, en Italie et dans certaines régions du Royaume-Uni.

### Étudiants du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et de l'enseignement postsecondaire non supérieur

La carte 11.2 montre la proportion d'étudiants inscrits dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (niveau 3 de la CITE) et dans l'enseignement postsecondaire non supérieur (niveau 4 de la CITE), en pourcentage de la population ayant entre 15 et 24 ans dans la région considérée.

Le deuxième cycle de l'enseignement secondaire commence normalement à la fin de la scolarité obligatoire à plein temps, et exige des élèves l'accomplissement préalable d'environ neuf ans ou plus d'études à plein temps (depuis le début du niveau primaire). L'enseignement général secondaire du deuxième cycle comprend des programmes éducatifs dont la réussite donne normalement accès aux programmes de niveau universitaire. L'enseignement secondaire professionnel du deuxième cycle a pour principal objectif de familiariser les étudiants avec le monde du travail et de les préparer à des programmes de formation professionnelle ou technique ultérieure. L'enseignement postsecondaire non supérieur (niveau 4 de la CITE) regroupe des programmes situés au-delà du domaine de l'enseignement secondaire du deuxième cycle sans toutefois être considérés comme des programmes de niveau universitaire. Il s'agit souvent de programmes techniques et professionnels plus avancés, destinés à former des enseignants ou des membres de certaines professions médicales, et/ou de formations en commerce et en marketing.

Les étudiants entament généralement le deuxième cycle de l'enseignement secondaire entre 15 et 17 ans et le terminent trois ou quatre ans plus tard. Les âges au début ou à la fin de ce cycle et la tranche d'âge concernée dépendent des program-

mes éducatifs nationaux. Toutefois, les étudiants peuvent en général suivre les cours du deuxième cycle de l'enseignement secondaire relativement près de leur lieu d'origine. Concernant cet indicateur, un groupe d'âge assez large a été défini afin de couvrir les tranches d'âge relativement différentes que l'on trouve d'un pays à l'autre.

Les taux de participation les plus élevés aux programmes des niveaux 3 et 4 de la CITE sont constatés dans les régions du Royaume-Uni aussi bien que dans les régions françaises du Pays de la Loire et du Nord - Pas-de-Calais (situées autour de la région Île-de-France). Les régions belges, certaines régions suédoises, la région de Praha (République tchèque) et certaines zones rurales de Finlande affichent également des taux de participation de 50 % à 70 %. Les taux de participation sont faibles dans la région néerlandaise de Gelderland (région plus rurale jouxtant le Flevoland) et dans un certain nombre de régions essentiellement rurales de France. En général, ils sont inférieurs à 30 % dans l'ensemble de l'Espagne et du Portugal, ainsi que dans la plupart des régions de Grèce, de Lituanie, de Chypre et de Malte.

### Étudiants de l'enseignement supérieur

La carte 11.3 indique la proportion d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur (niveaux 5 et 6 de la CITE), en pourcentage de la population âgée de 20 à 24 ans dans la région considérée. Comme pour la carte 11.2, la population d'étudiants est rapportée à la population du groupe d'âge correspondant, ce qui permet de connaître la taille relative de la population d'étudiants au niveau régional. La population d'étudiants couvre tous les groupes d'âge, donc les pourcentages peuvent être supérieurs à 100.

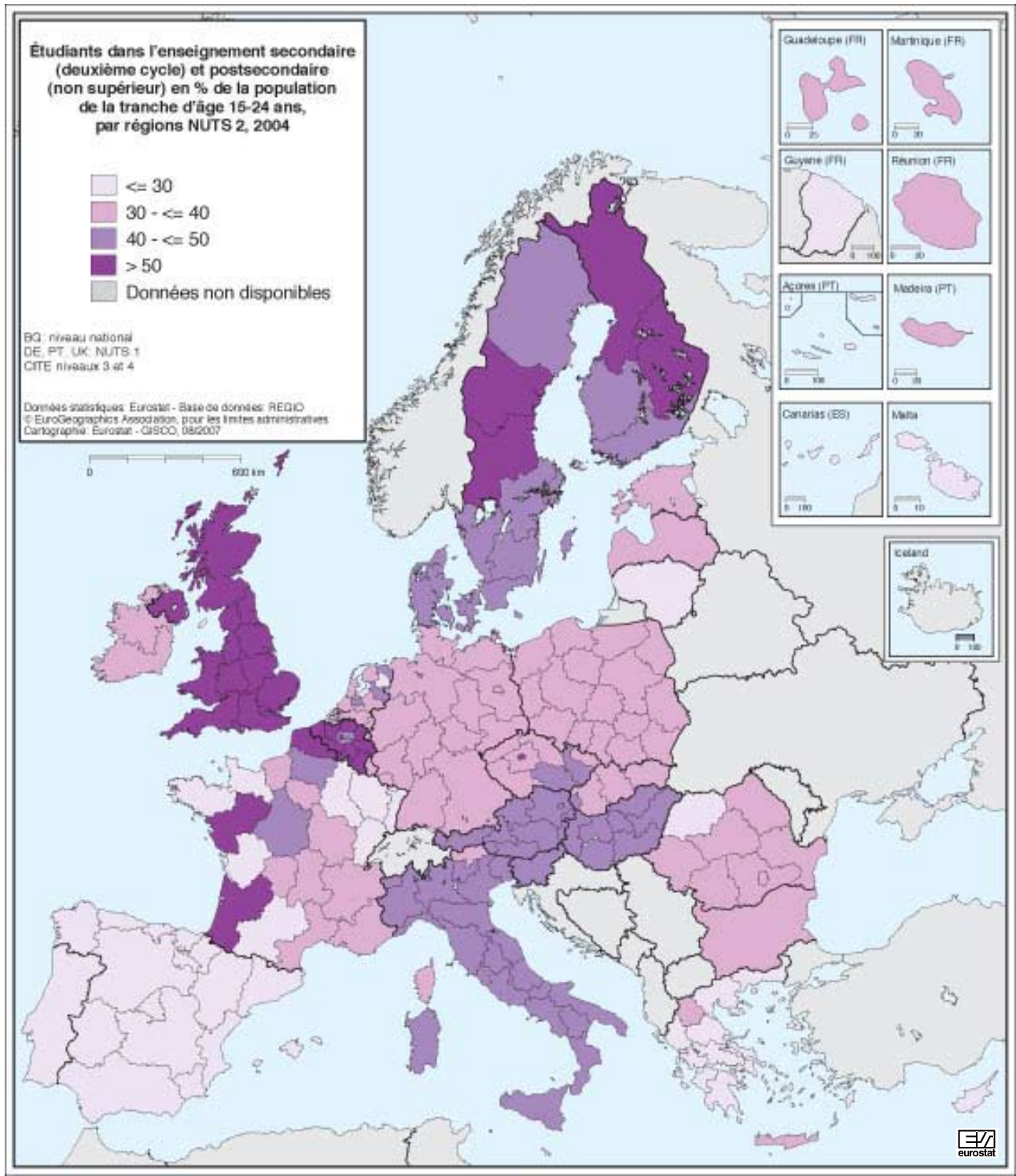
L'enseignement supérieur est normalement de niveau universitaire. Il implique trois années d'études ou plus (niveau 5A de la CITE), peut être orienté vers la pratique et l'emploi (niveau 5B de la CITE) ou peut mener à un titre de chercheur de haut niveau (niveau 6 de la CITE).

Normalement, la condition minimale d'admission aux programmes d'enseignement supérieur est d'avoir achevé avec succès un programme de niveau 3 et/ou 4 de la CITE. Les étudiants entamant un programme d'enseignement supérieur sont en général plus âgés que ceux du deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

Cet indicateur est basé sur les données concernant l'endroit où les étudiants font leurs études,



**Carte 11.2:** Étudiants dans l'enseignement secondaire (deuxième cycle) et postsecondaire (non supérieur) en % de la population de la tranche d'âge 15-24 ans, par régions NUTS 2, 2004











et non pas leur lieu d'origine ou de résidence. Les régions possédant des universités ou d'autres établissements d'enseignement supérieur, c'est-à-dire souvent les grandes villes, ont donc tendance à enregistrer des résultats élevés, puisque les étudiants de l'enseignement supérieur se déplacent ou déménagent fréquemment pour y suivre leurs études. Cette situation est différente de celle des élèves et étudiants plus jeunes des niveaux d'enseignement inférieurs, qui fréquentent le plus souvent un établissement scolaire proche de leur lieu d'habitation. Par conséquent, cet indicateur ne révèle pas, en premier lieu, une participation inégale à l'enseignement supérieur, mais plutôt une répartition inégale des établissements d'enseignement supérieur entre les régions.

En moyenne, 56 % de la population de 20 à 24 ans de l'Union européenne suit des études supérieures, le taux le plus bas étant celui de Malte (26 %) et le plus élevé celui de la Finlande (plus de 90 %). De nombreux étudiants de l'enseignement supérieur originaires de Malte ou de Chypre vont cependant étudier à l'étranger. Ils ne sont pas pris en compte par cet indicateur, ce qui explique en grande partie que les chiffres relatifs à Malte et à Chypre sont relativement faibles.

Dans les régions affichant les pourcentages les plus élevés, les étudiants de l'enseignement supérieur dépassent en nombre la population âgée de 20 à 24 ans. Dans certaines régions, telles que Praha, Wien, Bruxelles, Brabant wallon (au sud de Bruxelles), Bratislava, Dytiki Ellada (Grèce), Mazowieckie, y compris la capitale Warszawa (Pologne), et Övre Norrland (Suède), les chiffres vont jusqu'à dépasser les 100 %, ce qui signifie que la population d'étudiants est considérable parmi les cohortes de jeunes. Nombre de ces régions se situent autour de capitales, même si Övre Norrland correspond à la partie septentrionale, faiblement peuplée, de la Suède.

Dans relativement peu de régions, la population d'étudiants de l'enseignement supérieur représente moins de 30 % du groupe d'âge de 20 à 24 ans. Les régions, dans ce cas, s'étalent sur plusieurs États membres. Beaucoup d'entre elles présentent des caractéristiques qui expliquent aisément ces faibles pourcentages, par exemple la ruralité ou l'insularité. Tel est le cas des départements d'outre-mer de la France, de Madère et des Açores au Portugal, des îles Canaries en Espagne, de la Corse en France et des îles Åland en Finlande. La plupart de ces régions possèdent peu ou pas d'infrastructures d'enseignement supérieur et leurs jeunes générations sont obligées de déménager si elles veulent suivre des études supérieures.

## Diplômés de l'enseignement supérieur

La carte 11.4 indique la proportion de la population âgée de 25 à 64 ans ayant obtenu un diplôme d'études universitaires ou assimilées (études supérieures). Les conclusions que l'on peut tirer de cette carte ressemblent à celles qui se dégagent de la carte 11.3. Dans la plupart des pays, les proportions les plus élevées de diplômés de l'enseignement supérieur s'observent dans les mêmes régions que les étudiants de l'enseignement supérieur, c'est-à-dire là où sont implantés les établissements qui dispensent cet enseignement. Souvent, il s'agit également des régions où sont établis les centres de l'administration publique, qui emploient des personnes ayant atteint un niveau d'études élevé. Le profil démographique d'une région a aussi une certaine influence sur le niveau d'études atteint par ses habitants: les jeunes générations ont tendance à atteindre un niveau d'études supérieur à celui de leurs aînés.

Seules 17 régions de l'UE affichent une proportion de diplômés de l'enseignement supérieur dépassant les 35 %. Il s'agit notamment de capitales comme Bruxelles, London, Paris, Helsinki, Stockholm, Madrid et Amsterdam; Oslo, en Norvège, entre également dans cette catégorie.

En général, la concentration relative de diplômés de l'enseignement supérieur est élevée autour de l'Île-de-France (Paris) ainsi qu'à Madrid et dans les régions du nord de l'Espagne. Par ailleurs, dans certains États membres, tels que l'Irlande, la Suède, la Finlande, les Pays-Bas, la Belgique et l'Allemagne, le niveau d'études est généralement élevé sur l'ensemble du territoire.

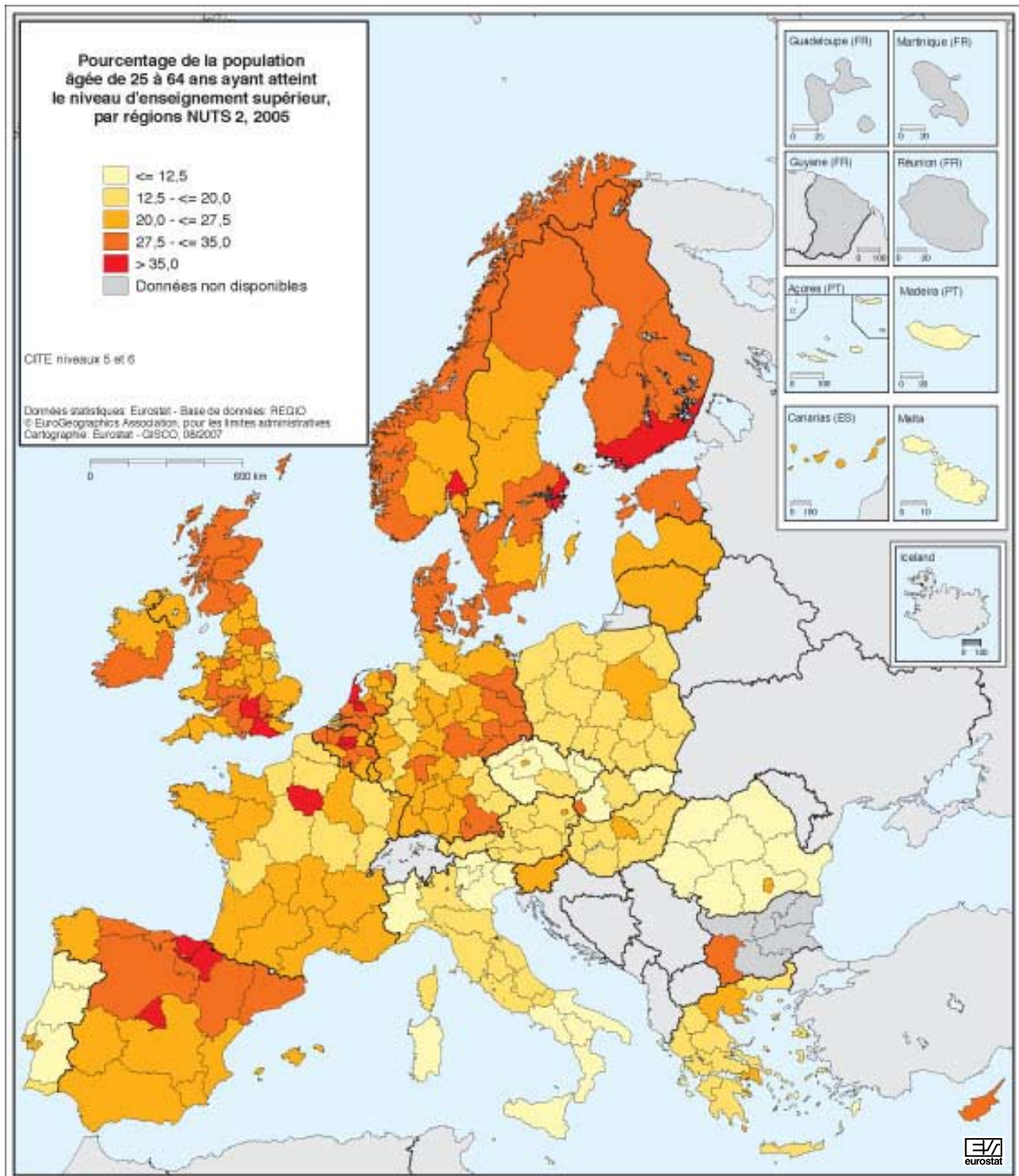
Les régions qui présentent les plus faibles proportions de diplômés de l'enseignement supérieur sont concentrées pour l'essentiel dans les zones rurales de six pays, à savoir la République tchèque, le Portugal, la Roumanie, l'Italie et, dans une moindre mesure, la Slovaquie et la Grèce. Font également partie de ce groupe, des îles telles que la Sardaigne et la Sicile, en Italie, les Açores et Madère, au Portugal, ainsi que Malte.

## Participation à l'apprentissage tout au long de la vie

Par apprentissage tout au long de la vie, on entend la participation à tout type d'enseignement ou de formation — formel, informel ou non formel, sur le lieu de travail, dans le cadre du système d'éducation officiel ou ailleurs — au cours des quatre



**Carte 11.4:** Pourcentage de la population âgée de 25 à 64 ans ayant atteint le niveau d'enseignement supérieur, par régions NUTS 2, 2005





semaines précédant l'enquête. Les données sont collectées par l'enquête sur les forces de travail, mais ont trait à tout type d'enseignement ou de formation professionnelle, en rapport ou non avec l'emploi du moment ou l'emploi ultérieur. Les politiques mises en place par l'UE dans le cadre des objectifs de Lisbonne soulignent régulièrement l'importance de la mise à jour permanente des compétences des travailleurs par la participation à l'apprentissage tout au long de la vie et à des programmes de formation.

La plupart des systèmes d'éducation officiels sont réglementés au niveau national et régis par des politiques nationales. Comme le montre la carte 11.5, la participation à l'apprentissage tout au long de la vie présente, dans une large mesure, un profil national. En fait, c'est cet indicateur qui fait apparaître les variations régionales les plus faibles, en comparaison avec ceux évoqués plus haut dans le présent chapitre.

La participation à l'apprentissage tout au long de la vie est élevée dans toutes les régions en Finlande, en Suède, au Royaume-Uni et aux Pays-Bas (à l'exception d'une région), ainsi qu'en Norvège. Au niveau national, le Danemark et la Slovénie affichent aussi des taux de participation relativement importants.

À l'intérieur des pays, les taux de participation les plus élevés se retrouvent souvent dans les

régions des capitales, bien que cette répartition semble déterminée plutôt au niveau national que régional. Par exemple, l'Espagne, la France et l'Italie présentent en général des variations allant de taux supérieurs à la moyenne à des taux inférieurs à la moyenne, avec des taux supérieurs dans les régions des capitales. Habituellement, ces régions sont aussi celles où les habitants atteignent les niveaux d'études les plus élevés (voir la section précédente).

Par ailleurs, les États membres situés en bordure du continent, comme la Grèce, la Roumanie, la Pologne, la Hongrie, la Slovaquie et le Portugal, présentent en général de faibles taux de participation à l'apprentissage tout au long de la vie.

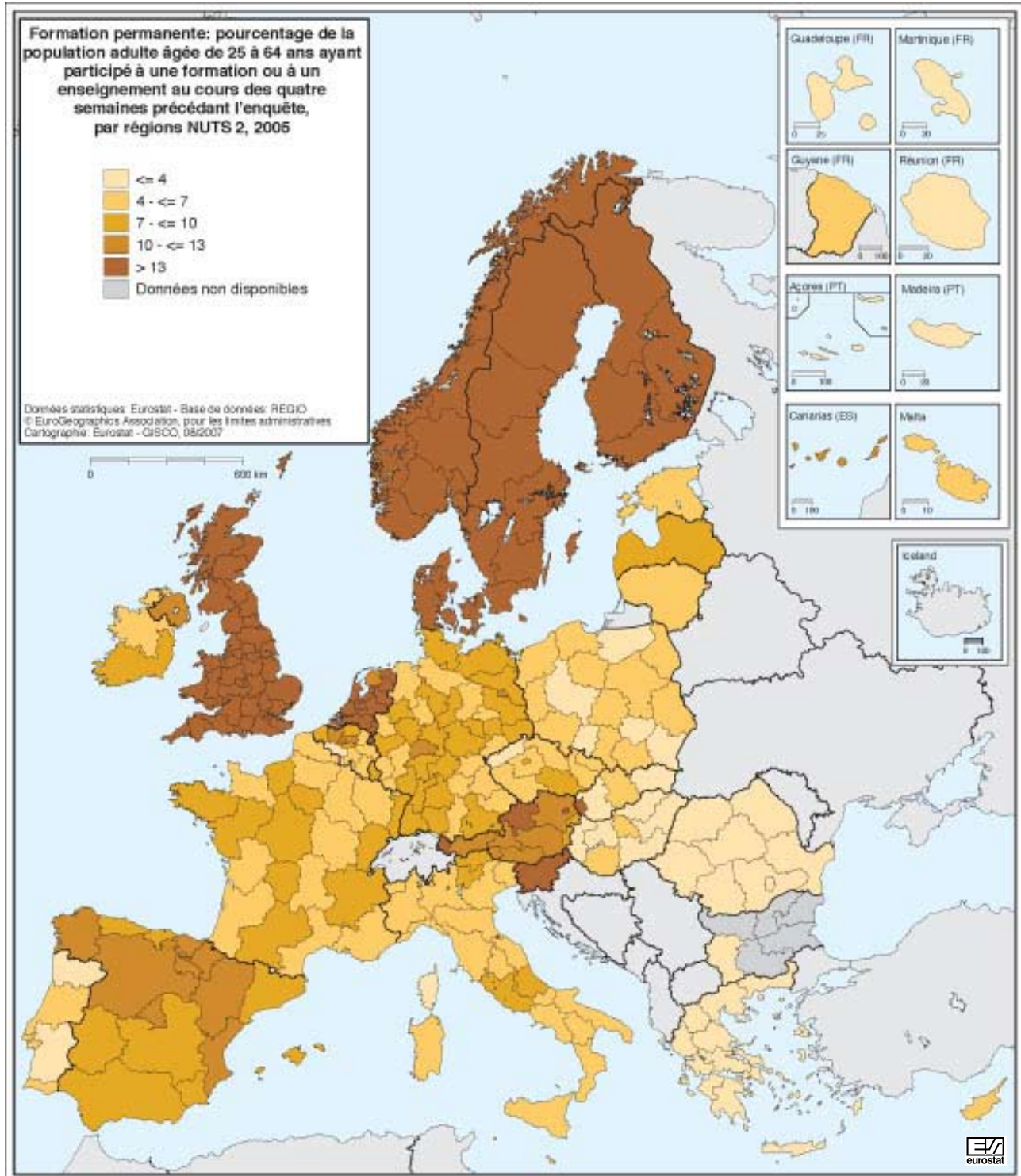
## Conclusions

Les exemples cités ci-dessus ont simplement pour but de mettre en lumière quelques-unes des nombreuses possibilités d'analyse de l'éducation et de l'apprentissage tout au long de la vie dans les régions de l'UE et ne constituent pas une analyse détaillée. Nous espérons toutefois qu'ils encourageront le lecteur à effectuer des recherches plus approfondies parmi toutes les données sur l'éducation gratuitement mises à sa disposition sur le site web d'Eurostat et à faire de nombreuses autres découvertes intéressantes.





**Carte 11.5:** Formation permanente: pourcentage de la population adulte âgée de 25 à 64 ans ayant participé à une formation ou à un enseignement au cours des quatre semaines précédant l'enquête, par régions NUTS 2, 2005







## Notes méthodologiques

Les cartes sont présentées au niveau NUTS 2, sauf en ce qui concerne les indicateurs relatifs aux inscriptions dans l'enseignement en Allemagne et au Royaume-Uni, où l'on dispose uniquement de données au niveau NUTS 1. En Belgique, en Grèce, aux Pays-Bas, en Autriche et au Portugal, il n'existe pas de données sur les inscriptions par âge au niveau régional. En ce qui concerne le taux de participation des enfants de quatre ans à l'enseignement, il n'existe, pour ces pays, que le chiffre national.

La structure des systèmes d'éducation variant considérablement d'un pays à l'autre, il est indispensable, pour assurer la comparabilité internationale, de disposer d'un cadre pour la collecte et la transmission des données sur les programmes d'enseignement à niveau de contenu similaire. La classification internationale type de l'éducation (CITE) sert de base à la collecte de données sur l'éducation. La CITE-97, version la plus récente, distingue sept niveaux d'éducation, allant du niveau CITE 0 (éducation préprimaire) au niveau CITE 6 (deuxième cycle de l'enseignement supérieur conduisant à un titre de chercheur de haut niveau). La description complète de la CITE-97 est disponible sur le site web de l'Institut de statistique de l'Unesco, à l'adresse suivante:

[http://www.uis.unesco.org/ev.php?ID=3813\\_201&ID2=DO\\_TOPIC](http://www.uis.unesco.org/ev.php?ID=3813_201&ID2=DO_TOPIC).

Les informations qualitatives sur les systèmes éducatifs dans les États membres de l'UE sont organisées et diffusées par Eurydice (<http://www.Eurydice.org>). Elles portent, par exemple, sur l'âge de scolarité obligatoire et de nombreux autres thèmes relatifs à l'organisation de la vie scolaire dans les États membres (processus décisionnels, programmes de cours, horaires scolaires, etc.).

Les statistiques concernant les inscriptions dans l'enseignement couvrent les inscriptions à tous les programmes d'enseignement réguliers et à toutes les formations pour adultes ayant un contenu analogue à celui des programmes d'enseignement réguliers ou conduisant à des qualifications semblables à celles que permettent d'acquérir les programmes réguliers correspondants. Toutes les formes d'enseignement spécial sont prises en compte. Les programmes d'apprentissage sont inclus, à l'exception de ceux qui sont basés exclusivement sur la pratique professionnelle et qui ne sont pas officiellement placés sous la surveillance d'une autorité compétente en matière d'éducation.

Les statistiques sur le niveau d'études atteint et sur la participation à l'éducation et la formation tout au long de la vie sont basées sur l'enquête communautaire sur les forces de travail (EFT), qui est une enquête trimestrielle par sondage. Les indicateurs se réfèrent à l'EFT du printemps 2005. Le niveau d'études atteint est déclaré selon la CITE-97. La participation à l'éducation et la formation tout au long de la vie englobe tous les types de participation à l'éducation et à la formation au cours des quatre semaines précédant l'enquête.



# Agriculture

12



## Introduction

Les cartes présentées dans ce chapitre se basent pour l'essentiel sur les données issues des comptes économiques régionaux de l'agriculture (CEA régionaux). Les CEA constituent un ensemble de comptes satellites du système européen des comptes (SEC95) qui fournissent des données monétaires détaillées sur l'agriculture. Ils ont pour but principal d'analyser le processus de production et le revenu primaire que celui-ci génère, et intègrent un vaste ensemble de statistiques et d'informations administratives concernant l'agriculture. Les cartes de la présente publication illustrent quelques utilisations possibles des CEA régionaux à des fins d'analyse, ainsi que les combinaisons possibles avec des données provenant d'autres domaines des statistiques agricoles (enquête sur la structure des exploitations agricoles, etc.).

Eurostat collecte, traite et publie des données relatives aux CEA sous la forme d'une ventilation régionale depuis plus de 15 ans. La base de données gratuite d'Eurostat contient des informations détaillées sur les CEA régionaux au niveau NUTS 2, la période couverte allant de 1990 à 2005.

## Contribution de l'agriculture au PIB

Dans la terminologie des comptes nationaux, le produit intérieur brut (PIB) aux prix du marché est le résultat final de l'activité de production des diverses branches («unités productrices résidentes») d'une économie. Il est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes (VAB) de ces branches. La comparaison de la VAB d'une branche donnée avec le PIB global permet donc d'obtenir une mesure approximative de l'importance économique de la branche en question. Cette mesure n'est qu'approximative car, étant donné les rapports économiques étroits existant entre les diverses branches économiques, ce serait faire preuve d'un manque de vision que de considérer chaque branche isolément. La carte 12.1 montre que la contribution de l'agriculture au PIB est en général assez faible. Toutefois, les récents élargissements de l'UE — surtout celui qui a vu l'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie — ont eu pour effet de modifier quelque peu le tableau.

Un examen de la moyenne de l'EU-27 permet de constater que la contribution du PIB à l'agriculture n'était que de l'ordre de 2 % en 2004. L'agriculture est bien plus importante dans les régions orientales et méridionales de l'UE que dans l'ouest et le nord. La part du PIB qu'elle représente dépasse 5,8 % dans une région sur cinq (pour lesquelles des données régionales sont disponibles):

c'est le cas de huit régions en Pologne, sept en Espagne et en Roumanie, cinq en Bulgarie, deux en Italie, en Hongrie et au Portugal et une région en France. Les dix régions où l'agriculture revêt la plus grande importance dans le PIB se trouvent sans exception en Bulgarie et en Roumanie.

La part de l'activité agricole est habituellement très faible dans les régions entourant les grandes villes, en particulier les capitales. Les régions où cette part est la plus réduite se situent pour l'essentiel au Royaume-Uni, en Allemagne, en Autriche et dans le nord de la Suède.

## Productivité du travail dans l'agriculture

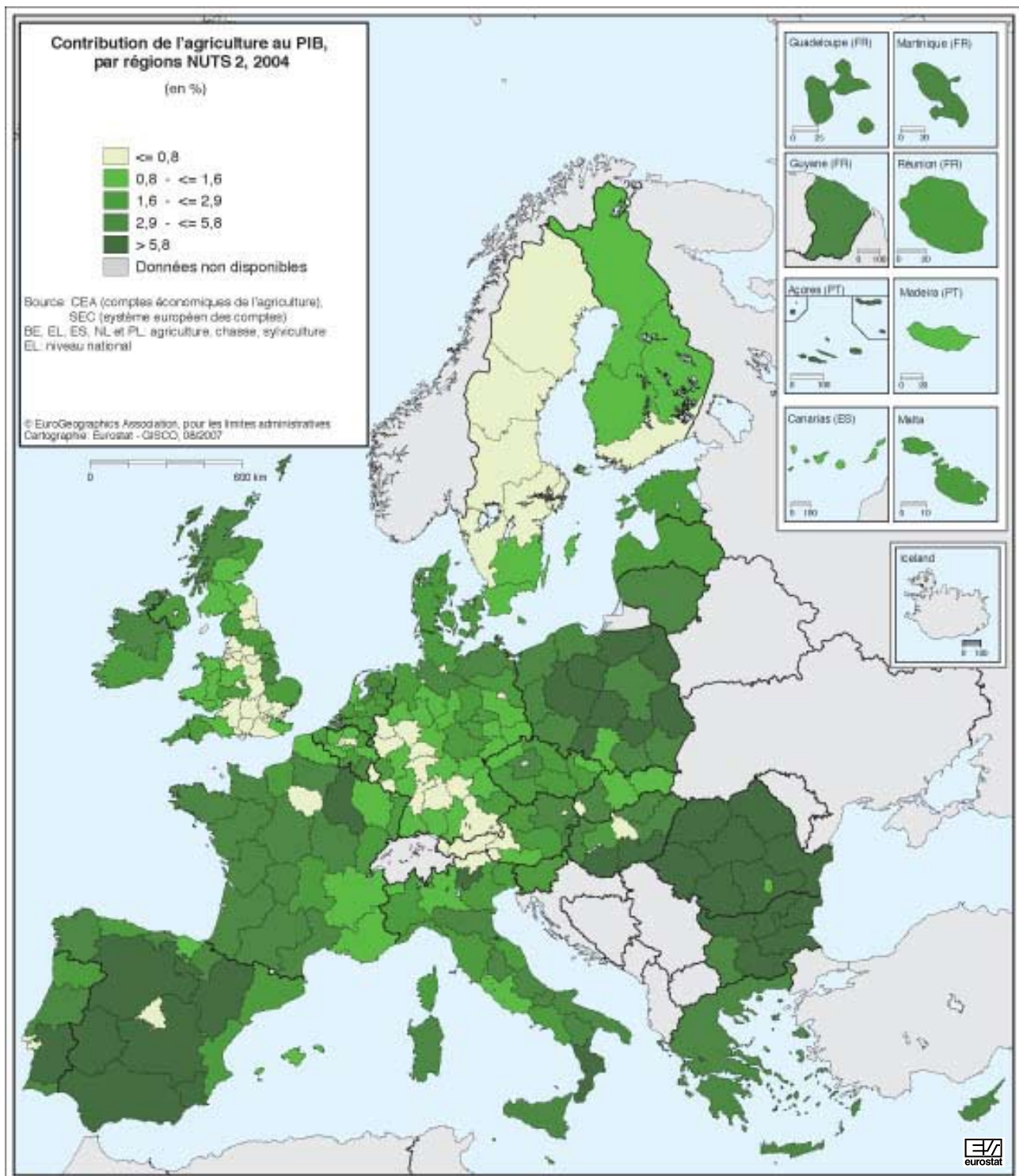
Les indicateurs de productivité sont des ratios entre des mesures de la production et des mesures des facteurs de production utilisés. Ils peuvent servir à mesurer et comparer des niveaux et des taux de croissance de la productivité entre les États membres et les industries. L'agriculture est un secteur à forte intensité de main-d'œuvre. Il est instructif d'établir un indicateur de productivité partielle à partir, d'une part, des données sur la valeur ajoutée brute provenant des CEA et, d'autre part, des données relatives à la main-d'œuvre agricole, extraites de l'enquête la plus récente sur la structure des exploitations agricoles. Cet indicateur est en outre utilisé pour l'établissement de statistiques relatives aux zones rurales.

Afin de prendre en compte le travail saisonnier et à temps partiel, la main-d'œuvre agricole est mesurée en unités de travail annuel (UTA). Une UTA correspond à l'apport, mesuré en temps de travail, d'une personne exerçant des activités agricoles dans une exploitation agricole à temps plein et pendant une année complète. La carte 12.2 illustre la valeur ajoutée brute dans l'agriculture par UTA. Quand on compare les niveaux entre les États membres et les régions, il importe de se rappeler que ces données ne sont pas ajustées en fonction des parités de pouvoir d'achat (PPA). En d'autres termes, elles ne reflètent pas les différences entre les niveaux des prix.

La carte 12.2 montre clairement une différence très nette entre les régions de l'ouest et celles de l'est de l'Europe. Leur productivité du travail dépend fortement de la structure des exploitations agricoles. Dans la plupart des États membres d'Europe de l'Est (et dans certains de l'Europe du Sud), la taille moyenne des exploitations agricoles est petite, le niveau de mécanisation est faible et une part importante de la production est destinée à l'autoconsommation. L'influence de la structure des ex-

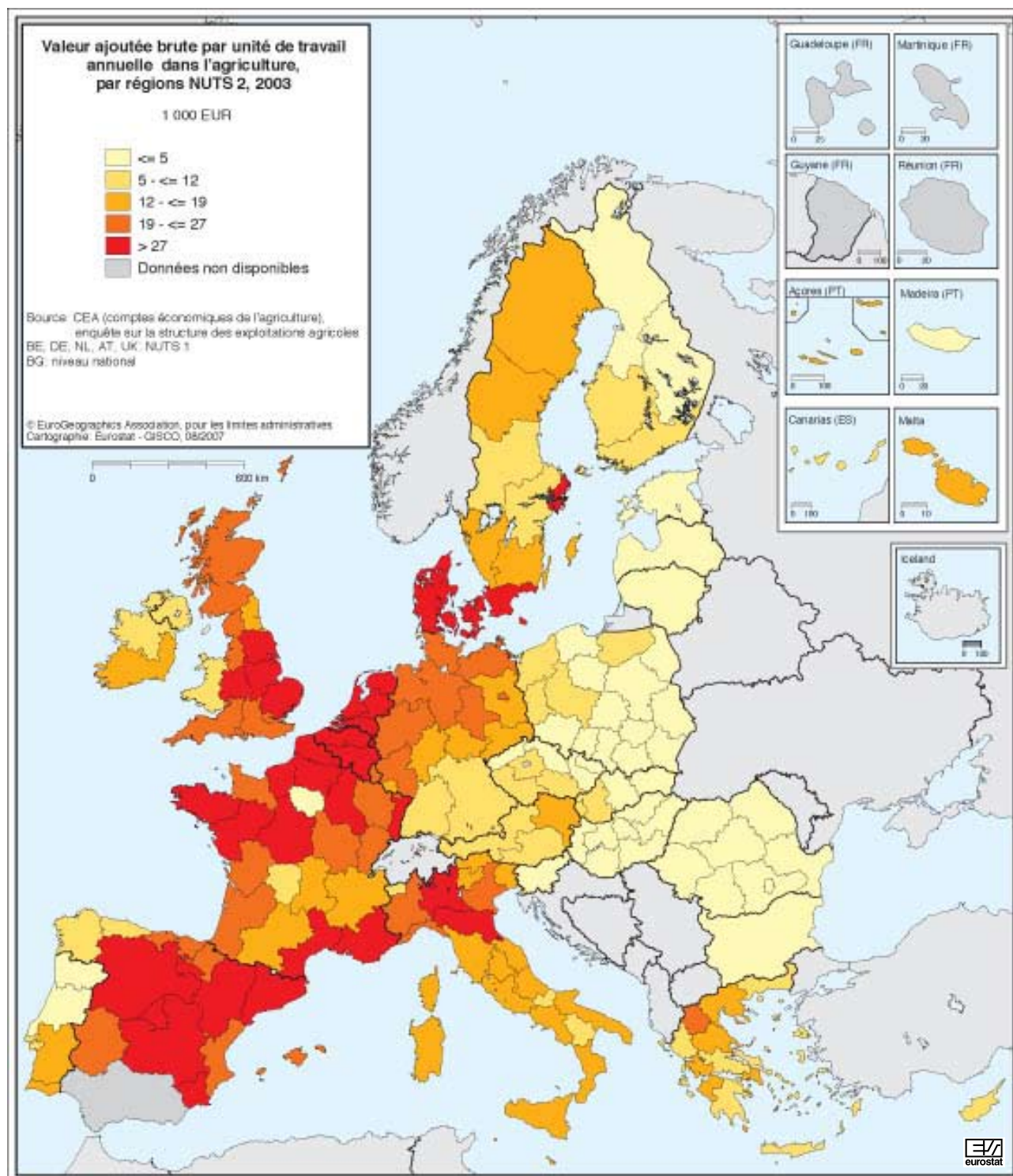


**Carte 12.1:** Contribution de l'agriculture au PIB, par régions NUTS 2, 2004  
(en %)





**Carte 12.2:** Valeur ajoutée brute par unité de travail annuelle dans l'agriculture, par régions NUTS 2, 2003  
1 000 EUR



exploitations agricoles sur la productivité du travail est très visible dans le cas de la République tchèque et de la Slovaquie, où la part des exploitations agricoles constituées en sociétés est élevée et où la taille moyenne des exploitations est grande. Dans les régions occidentales de ces pays, le niveau de productivité du travail est plus proche de celui des États membres d'Europe occidentale.

La structure de la production est un autre facteur influant sur la productivité du travail agricole. La production de fruits et légumes, par exemple, nécessite plus de main-d'œuvre que la culture de terres arables. La part de ces produits à forte intensité de main-d'œuvre est habituellement élevée dans la majorité des États membres orientaux et méridionaux. Des conditions climatiques extrêmes peuvent limiter le niveau de productivité car elles ont pour conséquence des rendements plus faibles et une moins bonne qualité des produits. Telle pourrait être l'explication des résultats moins favorables des régions du nord de la Finlande et de la Suède.

## Diversification du revenu dans la communauté agricole

Les CEA englobent des informations non seulement sur la production agricole, mais aussi sur des activités non agricoles non séparables des activités agricoles à proprement parler. Par activités non séparables, on entend les activités qui sont liées de façon si étroite à la production agricole que les informations sur leur production, les facteurs de production nécessaires, etc., ne peuvent être séparées des informations relatives à l'activité agricole principale. Il s'agit surtout d'activités menées dans le prolongement des activités agricoles et pour lesquelles on utilise des produits agricoles (transformation de produits alimentaires, etc.), ou d'activités dans lesquelles interviennent l'exploitation agricole et ses moyens de production agricole (tourisme à la ferme, etc.). La part de la production que représentent ces activités secondaires illustrée par la carte 12.3 donne une indication à la fois de la viabilité des exploitations agricoles et de l'existence de possibilités d'emploi alternatives dans l'économie locale.

En moyenne, la part des activités non agricoles indissociables est inférieure à 3 % dans l'EU-27, mais on remarque de grosses différences entre régions. L'importance économique relative des activités secondaires peut s'expliquer de diverses façons.

- Dans les zones rurales (nord de l'Europe, extrême sud de l'Europe et régions montagneuses) ainsi que dans la partie orientale de l'Europe,

la proportion élevée des activités secondaires reflète l'insuffisance du revenu généré par les exploitations agricoles à proprement parler.

- Ailleurs — en particulier dans la partie nord de l'Allemagne et certaines régions françaises —, l'agriculture est plus professionnelle, générant un revenu dont l'importance rend les sources de revenu alternatives moins nécessaires.

Sur la base des données régionales disponibles, les régions où les activités secondaires représentent plus de 10 % de la production se situent en Autriche (Kärnten, Salzburg, Vorarlberg et Tirol), en France (Poitou-Charentes et Champagne-Ardenne), en Italie (Valle d'Aosta et Provincia Autonoma Trento), en Suède (Stockholm) et en Lettonie.

## Utilisation de produits chimiques dans l'agriculture

Les aspects environnementaux revêtent de plus en plus d'importance dans la politique agricole et dans les processus de production eux-mêmes. La forte demande de statistiques agro-environnementales souligne la nécessité de mettre en place un système statistique entièrement nouveau. L'indicateur illustré par la carte 12.4 est un bon exemple d'une meilleure exploitation des sources de données existantes. Toutefois, même si tel n'en était pas l'objectif à l'origine, les CEA peuvent aussi être utilisés, dans une certaine mesure, pour évaluer le caractère écologique de la production agricole. Le ratio entre l'apport de produits chimiques et la production agricole indique la part de la consommation intermédiaire de ces produits (fertilisants et produits phytosanitaires) dans la valeur de la production agricole. Plus cette part est élevée, plus la quantité de produits chimiques utilisée dans le processus de production est importante. Notons que cet indicateur constitue une mesure simple mais sommaire, puisque les apports chimiques sont enregistrés sur la base de leur valeur monétaire, et non pas de leurs effets sur l'environnement.

La structure de la production influe sur cet indicateur. Ainsi, les régions où la densité du cheptel (en particulier du cheptel herbivore) est élevée utilisent moins de produits chimiques. C'est par exemple le cas de la Bretagne (France), d'Ipeiros (Grèce), d'Etelä-Suomi (Finlande), de la Lombardie (Italie) et de Malte. Par contraste, dans les régions à prédominance de cultures, le ratio entre les apports chimiques et la production est plus élevé, comme dans les régions d'Östra Mellansverige (Suède), de Bratislavský kraj (Slovaquie), du Centre (France) ou de Halle (Allemagne).



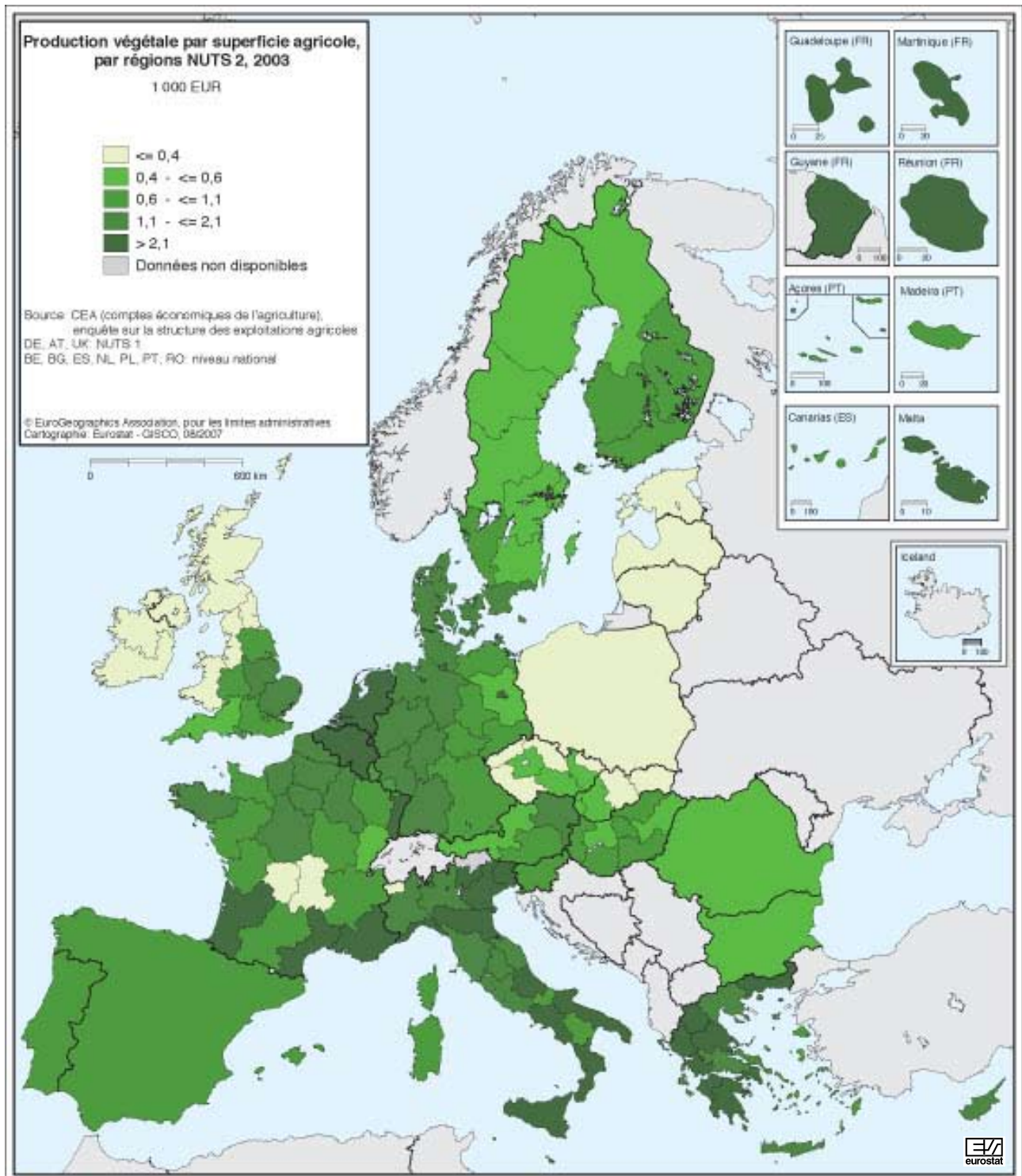








**Carte 12.5:** Production végétale par superficie agricole, par régions NUTS 2, 2003  
1 000 EUR



## Productivité agricole

La carte 12.5 indique la valeur de la production végétale par hectare de superficie agricole utilisée (SAU). Cette valeur peut être considérée comme un indicateur de productivité calculé sur la base des chiffres de production extraits des CEA et des données d'utilisation du sol provenant de l'enquête sur la structure des exploitations agricoles. Elle constitue une mesure de la valeur annuelle moyenne générée par un hectare de terre agricole.

La valeur de la production végétale par hectare dépend principalement du type de culture. L'horticulture (en particulier la culture de légumes et la floriculture sous verre ou plastique), la culture de fruits et la production d'huile d'olive peuvent générer une valeur par hectare plus de dix fois supérieure à celle de la production de céréales ou autres. Les régions enregistrant les valeurs les plus fortes sont connues pour leurs cultures de légumes, de fruits ou de plantes ornementales. La plupart d'entre elles se situent dans la partie sud de l'Europe, aux Pays-Bas et en Belgique.

Pour la production végétale, les faibles valeurs par hectare peuvent s'expliquer de diverses façons. Dans les régions où prédomine le cheptel herbivore, la principale utilisation des terres est le pâturage, qui génère normalement une faible valeur de production (c'est le cas de l'Irlande ainsi que des régions est et nord du Royaume-Uni). La rigueur des conditions climatiques peut aussi avoir un effet adverse se traduisant par un rendement moyen peu élevé (nord de la Finlande et de la Suède, etc.). Le faible niveau des technologies de production (mécanisation et utilisation de produits chimiques) peut également être à l'origine de rendements inférieurs et, partant, d'une moindre production par hectare (États membres d'Europe orientale).

La carte 12.6 indique la valeur de la production animale par unité de bétail, en d'autres termes la

valeur de la production d'animaux vivants et de produits animaux par 500 kg d'animal vivant.

Dans ce domaine, il existe une différence très nette entre les États membres d'Europe orientale et les autres, les seules exceptions étant Chypre, Malte, l'Irlande, certaines régions du nord et de l'est du Royaume-Uni, ainsi que la Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Corse en France. La raison principale de ce large écart est probablement la différence sur le plan des technologies de production. Dans les États membres d'Europe orientale, une grande partie de la production animale est toujours assurée par les ménages. Cette forme de production traditionnelle, principalement destinée à l'autoconsommation, est moins efficace que les méthodes de production industrielle à grande échelle, plus répandues dans les États membres d'Europe occidentale.

Les valeurs les plus faibles sont enregistrées en Lettonie, en Pologne et en Lituanie, et les plus élevées en Italie, dans le nord de la Finlande et de la Suède, ainsi qu'en Grèce.

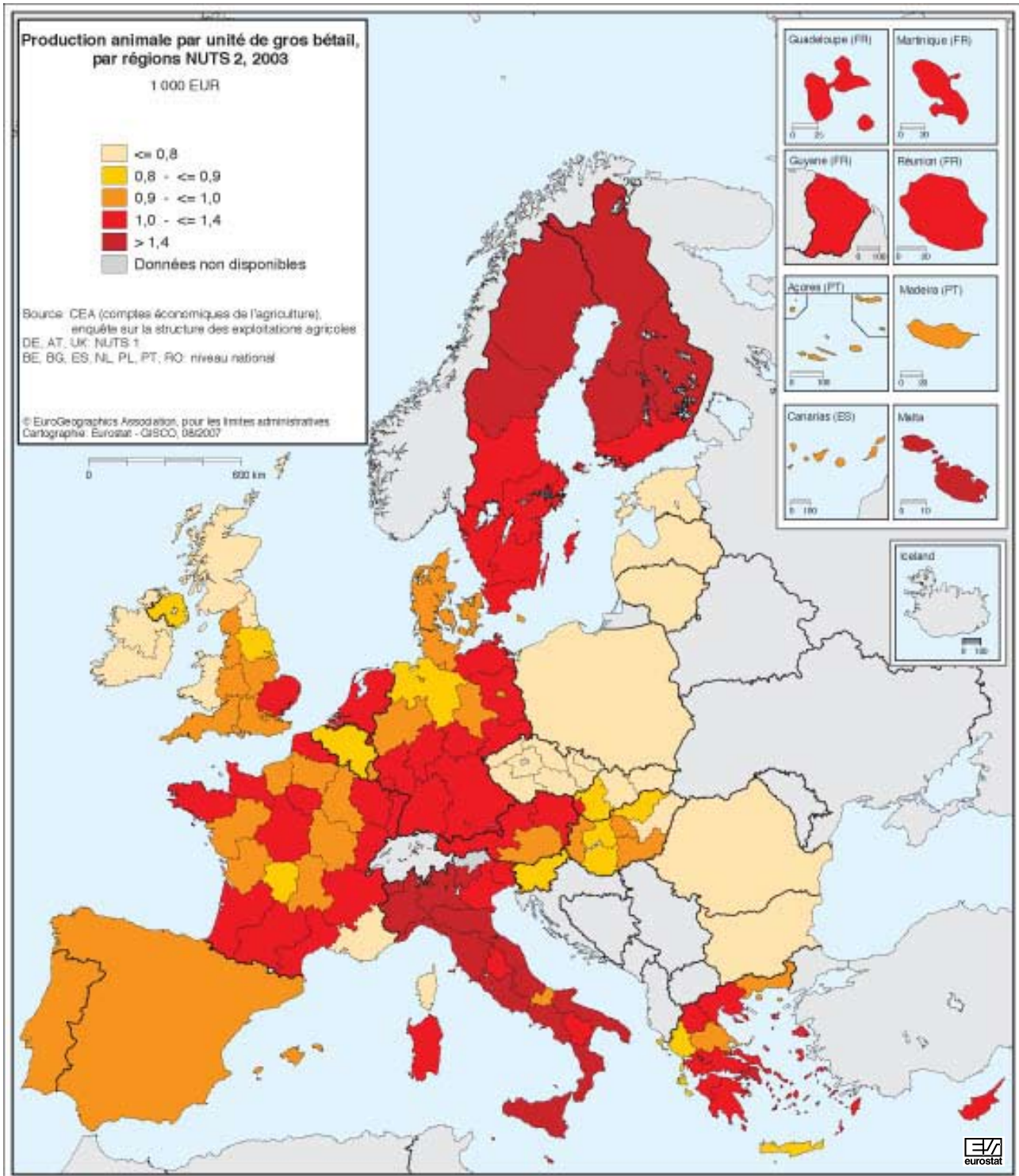
## Conclusions

Les CEA régionaux constituent une source d'informations utile pour l'analyse de la production, de la main-d'œuvre et du revenu de l'agriculture. Étant donné qu'ils sont la synthèse d'un vaste éventail de statistiques et de données administratives sur l'agriculture, les CEA régionaux peuvent être mis en relation avec tout autre système d'informations agricoles ou de données concernant d'autres branches de l'économie nationale. Les évolutions récentes et les nouvelles demandes de données (voir les cartes 12.1 et 12.2) en vue de l'établissement de statistiques sur le développement rural ont encore accru l'importance des CEA régionaux. Aussi les lacunes subsistant dans les données devraient-elles être comblées dans un avenir proche.





**Carte 12.6:** Production animale par unité de gros bétail, par régions NUTS 2, 2003  
1 000 EUR



## Notes méthodologiques

La **production** du secteur agricole est la somme de la production des produits agricoles et des biens et services produits dans le cadre d'activités secondaires non agricoles indissociables. La production de produits agricoles recouvre la valeur totale des ventes (à l'exception des échanges d'animaux entre exploitations agricoles), les variations des stocks détenus par les producteurs, l'autoconsommation finale de produits agricoles par les producteurs, la transformation de produits agricoles par les producteurs (sous la forme d'activités dissociables) et la valeur de la consommation, par l'exploitation, de produits végétaux utilisés pour l'alimentation des animaux.

La **consommation intermédiaire** est la valeur de l'ensemble des biens et services entrant dans le processus de production, à l'exclusion des immobilisations, dont la consommation est enregistrée comme consommation de capital fixe.

La **valeur ajoutée brute (VAB)** est la différence de valeur entre la production et la consommation intermédiaire.

La **superficie agricole utilisée (SAU)** est l'ensemble de la superficie composée de terres arables, de pâturages et prairies permanents, de cultures permanentes et de jardins familiaux. La SAU ne comprend pas les terres agricoles non utilisées, les superficies boisées et les terres occupées par des bâtiments, cours de ferme, chemins, étangs, etc.

Pour certaines raisons, diverses catégories de bétail doivent être regroupées, par exemple les porcelets, les truies reproductrices et d'autres porcins. Les coefficients utilisés à cet effet sont appelés **unités de gros bétail (UGB)**. L'UGB est liée aux besoins alimentaires des différentes catégories d'animaux. Les coefficients d'UGB indiqués au tableau 12.1 sont utilisés dans l'enquête sur la structure des exploitations agricoles.

**Table 12.1:** Unités de gros bétail (UGB) par tête pour des diverses catégories d'animaux

| Catégorie d'animaux       | UGB par tête | Catégorie d'animaux   | UGB par tête |
|---------------------------|--------------|-----------------------|--------------|
| Bovins:                   |              | Ferkel:               |              |
| de moins de 1 an          | 0,400        | porcelets             | 0,027        |
| de 1 à moins de 2 ans     | 0,700        | truies reproductrices | 0,500        |
| mâles de 2 ans et plus    | 1,000        | autres porcins        | 0,300        |
| génisses de 2 ans et plus | 0,800        | Volailles:            |              |
| vaches laitières          | 1,000        | poulets de chair      | 0,007        |
| autres vaches             | 0,800        | poules pondeuses      | 0,014        |
| Ovins et caprins          | 0,100        | autres volailles      | 0,030        |
| Équidés                   | 0,800        | Lapines mères         | 0,020        |

Afin de prendre en compte la très large proportion de travail à temps partiel dans l'agriculture et les possibilités de travail à temps partiel dans d'autres secteurs de l'économie, les informations relatives à l'emploi dans l'agriculture sont exprimées en **unités de travail annuel (UTA)**. Une UTA correspond au travail d'une personne exerçant des activités agricoles dans une exploitation agricole à temps plein et pendant une période de 12 mois. Sauf convention contraire fixée par les dispositions nationales régissant les contrats d'emploi, le temps de travail annuel d'un tel travailleur est de 1 800 heures (225 journées de travail de huit heures chacune).







## Annexe

### UNION EUROPÉENNE: Régions au niveau NUTS 2

#### Belgique

BE10 Région de Bruxelles-Capitale/  
Brussels Hoofdstedelijk Gewest  
BE21 Prov. Antwerpen  
BE22 Prov. Limburg (B)  
BE23 Prov. Oost-Vlaanderen  
BE24 Prov. Vlaams-Brabant  
BE25 Prov. West-Vlaanderen  
BE31 Prov. Brabant Wallon  
BE32 Prov. Hainaut  
BE33 Prov. Liège  
BE34 Prov. Luxembourg (B)  
BE35 Prov. Namur

#### Bulgarie

BG31 Severozapaden  
BG32 Severen tsentralen  
BG33 Severoiztochen  
BG34 Yugoiztochen  
BG41 Yugozapaden  
BG42 Yuzhen tsentralen

#### République tchèque

CZ01 Praha  
CZ02 Střední Čechy  
CZ03 Jihozápad  
CZ04 Severozápad  
CZ05 Severovýchod  
CZ06 Jihovýchod  
CZ07 Střední Morava  
CZ08 Moravskoslezsko

#### Danemark

DK00 Danmark

#### Allemagne

DE11 Stuttgart  
DE12 Karlsruhe

DE13 Freiburg

DE14 Tübingen

DE21 Oberbayern

DE22 Niederbayern

DE23 Oberpfalz

DE24 Oberfranken

DE25 Mittelfranken

DE26 Unterfranken

DE27 Schwaben

DE30 Berlin

DE41 Brandenburg — Nordost

DE42 Brandenburg — Südwest

DE50 Bremen

DE60 Hamburg

DE71 Darmstadt

DE72 Gießen

DE73 Kassel

DE80 Mecklenburg-Vorpommern

DE91 Braunschweig

DE92 Hannover

DE93 Lüneburg

DE94 Weser-Ems

DEA1 Düsseldorf

DEA2 Köln

DEA3 Münster

DEA4 Detmold

DEA5 Arnsberg

DEB1 Koblenz

DEB2 Trier

DEB3 Rheinhessen-Pfalz

DEC0 Saarland

DED1 Chemnitz

DED2 Dresden

DED3 Leipzig

DEE1 Dessau

DEE2 Halle

DEE3 Magdeburg

DEF0 Schleswig-Holstein

DEG0 Thüringen

#### Estonie

EE00 Eesti

#### Irlande

IE01 Border, Midland and Western

IE02 Southern and Eastern

#### Grèce

GR11 Anatoliki Makedonia,Thraki

GR12 Kentriki Makedonia

GR13 Dytiki Makedonia

GR14 Thessalia

GR21 Ipeiros

GR22 Ionia Nisia

GR23 Dytiki Ellada

GR24 Sterea Ellada

GR25 Peloponnisos

GR30 Attiki

GR41 Voreio Aigaio

GR42 Notio Aigaio

GR43 Kriti

#### Espagne

ES11 Galicia

ES12 Principado de Asturias

ES13 Cantabria

ES21 País Vasco

ES22 Comunidad Foral de Navarra

ES23 La Rioja

ES24 Aragón

ES30 Comunidad de Madrid

ES41 Castilla y León

ES42 Castilla-La Mancha

ES43 Extremadura

ES51 Cataluña

ES52 Comunidad Valenciana

ES53 Illes Balears

ES61 Andalucía



ES62 Región de Murcia  
ES63 Ciudad Autónoma de Ceuta  
ES64 Ciudad Autónoma de Melilla  
ES70 Canarias

## France

FR10 Île-de-France  
FR21 Champagne-Ardenne  
FR22 Picardie  
FR23 Haute-Normandie  
FR24 Centre  
FR25 Basse-Normandie  
FR26 Bourgogne  
FR30 Nord - Pas-de-Calais  
FR41 Lorraine  
FR42 Alsace  
FR43 Franche-Comté  
FR51 Pays de la Loire  
FR52 Bretagne  
FR53 Poitou-Charentes  
FR61 Aquitaine  
FR62 Midi-Pyrénées  
FR63 Limousin  
FR71 Rhône-Alpes  
FR72 Auvergne  
FR81 Languedoc-Roussillon  
FR82 Provence-Alpes-Côte d'Azur  
FR83 Corse  
FR91 Guadeloupe  
FR92 Martinique  
FR93 Guyane  
FR94 Réunion

## Italie

ITC1 Piemonte  
ITC2 Valle d'Aosta/Vallée d'Aoste  
ITC3 Liguria  
ITC4 Lombardia  
ITD1 Provincia Autonoma Bolzano/  
Bozen  
ITD2 Provincia Autonoma Trento  
ITD3 Veneto  
ITD4 Friuli-Venezia Giulia  
ITD5 Emilia-Romagna

ITE1 Toscana  
ITE2 Umbria  
ITE3 Marche  
ITE4 Lazio  
ITF1 Abruzzo  
ITF2 Molise  
ITF3 Campania  
ITF4 Puglia  
ITF5 Basilicata  
ITF6 Calabria  
ITG1 Sicilia  
ITG2 Sardegna

## Chypre

CY00 Kypros/Kıbrıs

## Lettonie

LV00 Latvija

## Lituanie

LT00 Lietuva

## Luxembourg

LU00 Luxembourg (Grand-Duché)

## Hongrie

HU10 Közép-Magyarország  
HU21 Közép-Dunántúl  
HU22 Nyugat-Dunántúl  
HU23 Dél-Dunántúl  
HU31 Észak-Magyarország  
HU32 Észak-Alföld  
HU33 Dél-Alföld

## Malte

MT00 Malta

## Pays-Bas

NL11 Groningen  
NL12 Friesland  
NL13 Drenthe  
NL21 Overijssel

NL22 Gelderland  
NL23 Flevoland  
NL31 Utrecht  
NL32 Noord-Holland  
NL33 Zuid-Holland  
NL34 Zeeland  
NL41 Noord-Brabant  
NL42 Limburg (NL)

## Autriche

AT11 Burgenland  
AT12 Niederösterreich  
AT13 Wien  
AT21 Kärnten  
AT22 Steiermark  
AT31 Oberösterreich  
AT32 Salzburg  
AT33 Tirol  
AT34 Vorarlberg

## Pologne

PL11 Łódzkie  
PL12 Mazowieckie  
PL21 Małopolskie  
PL22 Śląskie  
PL31 Lubelskie  
PL32 Podkarpackie  
PL33 Świętokrzyskie  
PL34 Podlaskie  
PL41 Wielkopolskie  
PL42 Zachodniopomorskie  
PL43 Lubuskie  
PL51 Dolnośląskie  
PL52 Opolskie  
PL61 Kujawsko-Pomorskie  
PL62 Warmińsko-Mazurskie  
PL63 Pomorskie

## Portugal

PT11 Norte  
PT15 Algarve  
PT16 Centro (P)  
PT17 Lisboa



PT18 Alentejo  
PT20 Região Autónoma dos Açores  
PT30 Região Autónoma da Madeira

### **Roumanie**

RO11 Nord-Vest  
RO12 Centru  
RO21 Nord-Est  
RO22 Sud-Est  
RO31 Sud — Muntenia  
RO32 Bucureşti — Ilfov  
RO41 Sud-Vest Oltenia  
RO42 Vest

### **Slovénie**

SI00 Slovenija

### **Slovaquie**

SK01 Bratislavský kraj  
SK02 Západné Slovensko  
SK03 Stredné Slovensko  
SK04 Východné Slovensko

### **Finlande**

FI13 Itä-Suomi  
FI18 Etelä-Suomi  
FI19 Länsi-Suomi

FI1A Pohjois-Suomi  
FI20 Åland

### **Suède**

SE01 Stockholm  
SE02 Östra Mellansverige  
SE04 Sydsverige  
SE06 Norra Mellansverige  
SE07 Mellersta Norrland  
SE08 Övre Norrland  
SE09 Småland med öarna  
SE0A Västsverige

### **Royaume-Uni**

UKC1 Tees Valley and Durham  
UKC2 Northumberland and Tyne and Wear  
UKD1 Cumbria  
UKD2 Cheshire  
UKD3 Greater Manchester  
UKD4 Lancashire  
UKD5 Merseyside  
UKE1 East Riding and North Lincolnshire  
UKE2 North Yorkshire  
UKE3 South Yorkshire  
UKE4 West Yorkshire  
UKF1 Derbyshire and Nottinghamshire

UKF2 Leicestershire, Rutland and Northamptonshire  
UKF3 Lincolnshire  
UKG1 Herefordshire, Worcestershire and Warwickshire  
UKG2 Shropshire and Staffordshire  
UKG3 West Midlands  
UKH1 East Anglia  
UKH2 Bedfordshire and Hertfordshire  
UKH3 Essex  
UKI1 Inner London  
UKI2 Outer London  
UKJ1 Berkshire, Buckinghamshire and Oxfordshire  
UKJ2 Surrey, East and West Sussex  
UKJ3 Hampshire and Isle of Wight  
UKJ4 Kent  
UKK1 Gloucestershire, Wiltshire and North Somerset  
UKK2 Dorset and Somerset  
UKK3 Cornwall and Isles of Scilly  
UKK4 Devon  
UKL1 West Wales and the Valleys  
UKL2 East Wales  
UKM1 North Eastern Scotland  
UKM2 Eastern Scotland  
UKM3 South Western Scotland  
UKM4 Highlands and Islands  
UKN0 Northern Ireland





## PAYS DE L'AELE: Régions statistiques dans niveau 2

### **Islande**

IS Ísland

### **Liechtenstein**

LI Liechtenstein

### **Norvège**

NO01 Oslo og Akershus

NO02 Hedmark og Oppland

NO03 Sør-Østlandet

NO04 Agder og Rogaland

NO05 Vestlandet

NO06 Trøndelag

NO07 Nord-Norge

### **Suisse**

CH01 Région lémanique

CH02 Espace Mittelland

CH03 Nordwestschweiz

CH04 Zürich

CH05 Ostschweiz

CH06 Zentralschweiz

CH07 Ticino

Commission Européenne

**Annuaire régional d'Eurostat 2007**

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2007

2007 — 172 p. — 21 x 29,7 cm

ISBN 978-92-79-05078-7

ISSN 1681-9314

Prix au Luxembourg (TVA exclue): EUR 30









## **Comment vous procurer les publications de l'Union européenne?**

Vous trouverez les publications de l'Office des publications disponibles à la vente sur le site de l'EU Bookshop (<http://bookshop.europa.eu>), où vous pourrez passer commande auprès du bureau de vente de votre choix.

Vous pouvez également demander la liste des points de vente de notre réseau mondial par télécopie au (352) 29 29-42758.



## Annuaire régional d'Eurostat 2007

L'*Annuaire régional d'Eurostat 2007* constitue une mine d'informations sur la vie dans les régions des 27 États membres de l'Union européenne et, cette année, également des pays de l'AELE. Si vous voulez en savoir plus sur la manière dont les régions d'Europe évoluent dans un certain nombre de domaines statistiques, voici la publication qu'il vous faut! Les textes ont été rédigés par des experts des divers domaines statistiques et sont accompagnés de cartes statistiques, de figures et de tableaux sur chaque sujet. Un vaste ensemble de données régionales sont présentées sur les thèmes suivants: population, produit intérieur brut, comptes des ménages, marché du travail, productivité du travail, statistiques urbaines, science, technologie et innovation, statistiques structurelles des entreprises, transports, tourisme, éducation et agriculture. La présente publication est disponible en allemand, anglais et français.

<http://ec.europa.eu/eurostat>

Prix au Luxembourg (TVA exclue): EUR 30



ISBN 978-92-79-05078-7



Europäische Union und  
EFTA Staaten

European Union and  
EFTA countries

Union européenne  
et pays AELE

NUTS/Statistische Regionen Ebene 2  
NUTS/Statistical regions, level 2  
NUTS/Régions statistiques niveau 2

NUTS 2003 und statistische Regionen, Stand Anfang 2007  
NUTS 2003 and statistical regions as at the beginning of 2007  
NUTS 2003 et régions statistiques, situation au début de 2007

© EuroGeographics Association, bezüglich der Verwaltungsgrenzen  
© EuroGeographics Association, for the administrative boundaries  
© EuroGeographics Association, pour les limites administratives

Quelle/Source: Eurostat - D2  
Kartographie/Cartography/Cartographie: Eurostat - D2 - GISCO, 2007

